Supplément « Sans visa »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14557 – 6 F

SAMEDI 16 NOVEMBRE 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'enquête sur l'attentat de 1988 contre le Boeing de la PanAm (270 morts)

Les Etats-Unis envisagent des sanctions contre la Libye après l'inculpation de deux agents de Tripoli

Les autorités judiciaires américaine et britannique ont annoncé simultanément jeudi 14 novembre l'inculpation de deux agents de renseignement libyens pour leur participation à l'attentat contre le Boeing de la compagnie PanAm, qui avait fait deux cent soixante-dix morts le 21 décembre 1988 à Lockerbie (Ecosse). Selon Washington, il est « impossible de penser » que le gouvernement libyen n'était pas impliqué dans cet attentat. Les Etats-Unis, qui, en représailles, n'« excluent aucune option » – notamment militaire – poursuivent leurs consultations avec d'autres pays – dont la Grande-Bretagne – pour la mise au point de sanctions internationales contre Tripoli.

Au ban des nations

LES images des morceaux épars du Boeing-747 de la Pan Am tombés sur la petite ville écossaise de Lockerbie et dans la campagne environnante sont restées dans toutes les mémoires. Deux cent soixante-dix personnes avaient trouvé la mort dans cet attentat, quelques jours avant Noël, il y a un peu moins de trois ans. Les polices américaine et britannique ont mené une enquête minutieuse, reconstituant l'appareil dans un hangar, et interrogeant des milliers de personnes. Les premières inculpations ont été annoncées jeudi simultanément aux Etats-Unis et en Ecosse. Deux agents de renseignement libyens sont désignés comme les responsables immédiats de la destruction de l'avion.

Ils n'ont pu évidemment agir seuls. C'est l'Etat libyen lui-même qui est en accusation dans cette affaire, puisque l'ordre ne pouvait venir que d'en haut et que l'organisation d'un tel attentat implique de multiples complicités. Une fois de plus, la Libye est désignée comme un des centres nerveux du terrorisme international; et le département d'Etat américain a profité de l'occasion pour publier une brochure rappelant tous les points du monde où s'est exercée ces dernières années l'activité des agents de Tripoli.

POURTANT, le climat est très différent de celui qui prévalait en avril 1986 lorsque le président Reagan avait voulu « punir » le colonel Kadhafi de l'attentat commis contre une discothèque de Berlin-Ouest fréquentée par des soldats américains. M. Bush est engagé dans une entreprise de longue haleine au Proche-Orient, et il a à cœur, surtout depuis la guerre du Golfe, d'associer à l'action des Etats-Unis le plus grand nombre possible de pays arabes. Cela ne lui a pas si mal réussi jusqu'à présent. Une opération que les Etats-Unis seraient seuls à mener donnerait une fâcheuse impression de retour en arrière.

On peut également expliquer par la raison d'Etat l'insistance avec laquelle les autorités américaines ont tenu à disculper la Syrie et l'Iran de toute responsabilité dans l'affaire de Lockerbie.

LA mise en accusation aussi explicite de Tripoli a certainement incité la France à opérer un virage remarqué à propos du colonel Kadhafi. M. Roland Dumas, qui souhaitait, il y a peu, « tourner la page » dans les rapports avec le dirigeant libyen et plaidait pour une levée des sanctions de la Communauté européenne, a brusquement durci le ton. Il est vrai que les enquêtes américaine et britannique recoupent celle accomplie par le juge Bruguière à propos d'un autre attentat, celui commis en septembre 1989 au-dessus du Sahara contre un appareil de la compagnie française UTA et qui avait provoqué la mort de cent soixante-dix personnes. Washington lie les deux affaires. Les experts ont en effet retrouvé la piste de vingt mécanismes de déclenchement à retardement, commandés en 1985 par la Libye à une entreprise suisse, et qui ont servi dans les deux cas. Il était difficile dans ces conditions, pour Paris, de continuer, comme si de rien n'était, à souhaiter la normalisation avec Tripoli.

Lire nos informations pages 3 et 30

M0147 - 1116 0 - 6,00 F

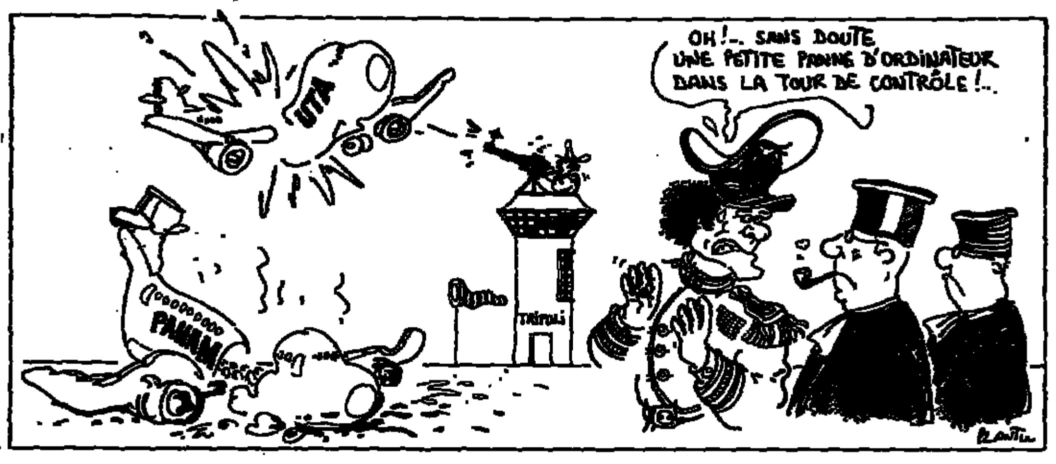

La fuite en avant du colonel Kadhafi

TRIPOLI

de notre envoyé spécial

Le voyageur de retour à Tripoli, après une absence de cinq ans, est agréablement surpris par le nouveau visage de la capitale libyenne. Celle-ci a perdu l'aspect d'austérité socialiste rébarbative qui la caractérisait en 1987. On se croirait presque dans une de ces villes du Golfe où le commerce privé est roi. Le vieux et pittoresque marché du centre de Tripoli, autrefois laissé à l'abandon avec ses échoppes vides, ses ruelles désertées où régnaient la grogne et les récriminations, est presque aussi animé et exubérant que les souks de n'importe quelle autre cité arabe. Les boutiques des bijoutiers ont rouvert leurs portes et les vitrines brillent de mille feux qui attirent une nombreuse clientèle féminine. Ailleurs dans la capitale et dans ses quartiers périphériques, les centres commerciaux privés regorgent de marchandises en tout genre venues de Tunisie et d'Egypte. Leur opulence, même relative, contraste avec l'aspect désolé des quelques rares supermarchés étatiques, aux étalages désespérément vides.

JEAN GUEYRAS

Lire la suite page 4

Manifestation nationale à Paris le 17 novembre

Les professions de santé défient le gouvernement

Préparée de longue date, la manifestation nationale des professions de santé, dimanche 17 novembre à Paris entre Port-Royal et le Champ de Mars, veut être une démonstration de force. Les organisateurs attendent deux cent mille personnes. Quelle que soit son ampleur, cette mobilisation aux objectifs incertains risque fort d'apparaître comme celle d'un front du refus face à la réforme du système de santé français qui vient d'être engagée par l'Etat et les partenaires sociaux.

Deux logiques

par Jean-Michel Normand

Curieuse cohabitation : dans les rues se retrouveront côte à côte des syndicats de médecins modérés engagés dans une logique de concertation avec le gouvernement, une coordination ultra-libérale dénonçant le « rationnement des soins » et des médecins hospitaliers réclamant des crédits supplémentaires. Si l'on comprend bien, les manifestants entendent obtenir davantage de moyens pour l'assurance-maladie. Mais l'extrême diversité des participants et leurs divergences d'intérêt latentes permettent de s'interroger sur le meilleur moyen d'y parvenir. S'agit-il de réduire les remboursements, de serrer encore davantage les budgets des hôpitaux ou d'augmenter une fois de plus les cotisations des assurés ? Toutes ces solutions ont été utilisées dans le passé, mais elles ont conduit à une impasse. Aujourd'hui, le corps médical doit réaliser d'urgence une double prise de conscience.

Lire la suite page 23

Le projet de réforme constitutionnelle

L'opposition dans l'embarras

L'opposition est embarrassée par le projet de réforme constitutionnelle annoncé pour 1992 par M. Mitterrand. L'UDF se dit prête à étudier les propositions du président de la République, mais elle assortit son « oui » d'un « non » très ferme à toute révision de la loi électorale pour les législatives de 1993. Le RPR, hésitant et partagé, estime que M. Mitterrand tend « un piège » à l'opposition. Avant d'arrêter sa position, il va constituer un groupe de travail sur l'opportunité de réduire la durée du mandat présidentiel.

Lire nos informations et l'article d'ALAIN ROLLAT page 7

Duel malsain en Louisiane

David Duke, candidat au poste de gouverneur, exploite avec succès sur des thèmes « raciaux » le mécontentement de la classe moyenne blanche

LAFAYETTE (Louisiane)

de notre envoyé spécial

Le public est arrivé en camionnette 4 x 4, avec les cartons de bière à l'arrière. Les hommes sont en bottes de cow-boy, casquette de base-ball ou Stetson sur la tête. Sur l'estrade, un orchestre de country-music et, partout, des affichettes « *Duke, Duke, Duke* ». L'assistance est un échantillon de l'Amérique moyenne – comme disent les sociologues – blanche, patriotique, craignant Dieu, le fisc et tout ce qui vient de Washington. Le héros de la soirée, sur le champ de course de Lafayette, est David Ernest Duke, candidat républicain « indépendant » à l'élection pour le poste de gouverneur de Louisiane, dont le deuxième et dernier tour doit se tenir samedi 16 novembre. La réunion commence après la prière et le salut au drapeau. Duke – quarante et un ans, profil de jeune premier refait à coups de chirurgie esthétique, cheveux blonds teints – entame une partition déjà bien réglée à forte tonalité démagogique. Cela commence par une dénonciation de la « *corruption venue de Washington* ».

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 6

Archives de cendre

Les historiens sont unanimes : il ne faut pas détruire le fichier des juifs établi sous l'Occupation

par Laurent Greilsamer

Faut-il « *mettre le fichier des juifs au feu* » comme l'a proposé, jeudi 14 novembre, M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, lors de l'émission le « Grand O » O'FM-*La Croix* ? Faut-il brûler certaines archives susceptibles de nuire encore à l'avenir ? A cette question brutale, la communauté des historiens se récrie. « *Pas d'autodafé !* », résume René Rémond, spécialiste de l'histoire des droites en France.

Même si les risques sont parfois considérables, même s'il est avéré que des archives portent en elles la possibilité d'être dévoyées, leur conservation doit toujours l'emporter. « *Détruire, c'est vouloir effacer notre mémoire collective et entreprendre de nous déculpabiliser* », note l'historien Marc Ferro, auteur d'une récente biographie de Philippe Pétain.

Les dangers des fichiers sont pourtant évidents. Il suffit de citer l'« affaire des fiches » qui valut au général André de devoir démissionner de son poste de ministre de la guerre au début du siècle pour avoir couvert le fichage des opinions politiques et religieuses des officiers.

Lire la suite page 9

M. Baker en Chine
Eviter la prolifération des armes « sensibles » page 6

La refonte de l'URSS
Elaboration d'une « Union des Etats souverains » page 5

Le défi de Haïti
L'ambassadeur de France sommé de quitter le pays. page 6

Un article du ministre de l'intérieur
M. Philippe Marchand tire les enseignements de la conférence de Berlin sur le contrôle de l'immigration. page 2

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 30

POINT

Le Japon et l'audiovisuel

Dans la gigantesque bataille financière et technologique qui se joue sur le terrain des « nouvelles images », le Japon possède des armes de poids, en particulier face à ses concurrents européens. Mais le terrain de l'affrontement, délimité par les matériels de diffusion et de réception, est peut-être mal choisi. Le véritable enjeu reste celui de la production, où les Américains continuent d'être en tête.

Lire notre dossier page 24

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; UCA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DÉBATS

Immigration

Le modèle de Berlin

par Philippe Marchand

IL n'y a de liberté effective qu'organisée. L'Europe, qui ne peut se construire qu'ouverte sur le monde, a fait, de la liberté de circulation, un principe. Pour organiser cette liberté, il faut maîtriser les flux migratoires. Jusqu'à présent, seuls les pays d'accueil s'étaient donné les moyens de ce contrôle; désormais, des pays d'émigration ont, eux aussi, compris la nécessité d'une démarche commune et coordonnée.

On l'a vu, les 30 et 31 octobre dernier, lors de la conférence réunie à Berlin à l'initiative de l'Allemagne, avec l'appui de la France (*le Monde* du 2 novembre). Eclipsée par les négociations de Madrid, cette conférence a pourtant réuni vingt-sept ministres de l'intérieur et de la justice européens, représentant des pays d'origine, de transit et de destination des flux migratoires, et elle a permis aux délégués des trois pays baltes et de deux Républiques d'URSS d'exprimer, pour la première fois, leur point de vue sur l'immigration irrégulière.

Les participants à la conférence de Berlin ont adopté des mesures très concrètes telles que la lutte contre les filières d'immigration irrégulière par l'échange de données sur les itinéraires de passage et les méthodes de falsification de documents d'identité; des procédures uniformes sur les contrôles à des points de passage obligés (ponts, ports, routes, aéroports, gares, etc.); la mise en place de patrouilles mobiles mixtes ou harmonisées en dehors de ces points; des mesures propres à décourager le séjour irrégulier sous couvert de visites à caractère commercial ou touristique; l'incitation pour les transporteurs à vérifier la régularité des documents de transit ou de séjour; la signature d'accords de réadmission bilatéraux ou multilatéraux; la formation du personnel et l'assistance technique à l'aménagement des dispositifs de contrôle aux frontières; le rapprochement des politiques de visas...

Certaines de ces mesures, notamment les accords de réadmission, sont directement inspirées des accords de Schengen. D'autres sont déjà présentes en France dans le plan de maîtrise des flux migratoires et de lutte contre le travail clandestin mis en place par le premier ministre au mois de juillet.

La plupart sont le fruit de la réflexion et de la pratique des services du ministère de l'intérieur confronté de longue date au problème qui consiste à trouver l'équilibre entre le respect des libertés individuelles et la sécurité des citoyens.

Il est apparu clairement que les Etats ne pouvaient traiter seuls les problèmes posés par l'immigration irrégulière. Ils doivent coopérer car les frontières ne pourront jamais être totalement hermétiques. Est-il au demeurant souhaitable qu'elles le soient? La notion de frontière n'est-elle pas dépassée dans certains cas? Notre frontière à l'Est, dans le cadre de l'accord de Schengen, n'est-elle pas davantage sur l'Oder et la Neisse que sur le Rhin?

L'essentiel est, je crois, d'admettre que le libre déplacement des personnes en Europe doit s'accompagner de certaines garanties. C'est le résultat important que nous avons obtenu à Berlin, même si les flux migratoires en provenance des pays d'Europe centrale et orientale atteignent encore peu la France. Ce succès s'explique à la fois par la référence qui a été faite, tout au long des débats, aux travaux menés à douze et à ceux menés à huit dans le cadre de l'accord de Schengen, et par la convergence des intérêts qui lient les pays d'accueil aux pays de départ.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si le « modèle de Berlin » est transposable et si l'Europe peut s'en inspirer dans ses rapports avec d'autres pays, et notamment ceux du Sud. La voie mérite d'être explorée. On peut concevoir des approches régionales entre les Douze ou, à défaut, les huit Etats membres de l'espace Schengen d'une part, et d'autre part des pays d'émigration regroupés par zones géopolitiques comme le Maghreb ou certaines régions d'Afrique noire. De telles approches n'auront toutefois de chances de succès que si elles sont placées sous le signe de la responsabilité et de la solidarité.

La responsabilité, c'est avant tout celle des pays de départ qui doivent lutter contre leurs propres filières d'émigration clandestine, reprendre leurs nationaux en situation irrégulière en signant des accords de réadmission, informer leurs ressortissants sur les conditions d'accueil et de séjour en Europe; c'est aussi celle des pays de destination qui doivent assurer l'accueil des réfugiés et des migrants réguliers dans les meilleures conditions.

La solidarité, c'est celle que nous devons avoir avec les pays de départ : solidarité économique, afin de contribuer à leur développement et d'écarter ainsi la tentation de l'expatriation; solidarité financière et technique, afin de donner à ces pays les moyens d'assurer les contrôles requis.

C'est seulement dans ces conditions que le « modèle de Berlin » nous aidera à trouver des solutions équilibrées aux problèmes posés par les flux migratoires en provenance du Sud.

▶ **Philippe Marchand est ministre de l'intérieur.**

Justice

Pour un observatoire international des prisons

LE prisonnier est un homme abîmé. Les prisons se portent bien. Aux Etats-Unis? Plus d'un million de détenus dont 100 000 purgent une peine égale ou supérieure à vingt ans et 2000 (dont 31 mineurs) condamnés à mort dans l'attente de leur exécution. En Chine? Une dizaine de millions de personnes détenues dans diverses institutions pénitentiaires. En Turquie? L'augmentation alarmante des cas de torture et d'exactions diverses. En Algérie? La création d'un Comité national contre la torture. Au Nigéria? 450 prisonniers décédés au cours du premier semestre 1990 des suites du surpeuplement et de la mauvaise nourriture (*le Monde* du 7 août 1990). En Cisjordanie? 400 détenus palestiniens de la prison de Naplouse en grève de la faim en septembre dernier pour protester contre leurs conditions de détention. A Djibouti? 10 détenus morts d'étouffement, le 19 septembre, dans une cellule de la gendarmerie nationale. Au Pérou? Tortures et exécutions sommaires de prisonniers. Au Tchad? Les «témoignages accablants» des survivants de la «piscine», un centre de détention et de torture à N'Djamena pour les prisonniers politiques et les droits communs. Au Mali? Des enfants détenus âgés de moins de douze ans, soumis à des sévices. En Equateur? Des prisonniers enveloppés d'une housse plastique dans laquelle est introduit du gaz lacrymogène ou encore attachés par les mains et par les pieds jusqu'à ce que leur colonne verticale se disloque. En Angleterre? L'entassement dans des cellules sans toilettes ni sanitaires et le record européen de la surpopulation pénale.

En France, la prison n'est pas un lieu de droit et le détenu n'est plus un citoyen. Le prisonnier ne vote pas. Le prisonnier n'a pas le droit à la santé ni à la Sécurité sociale. Quand il a du travail, il ne bénéficie pas d'un salaire décent. Le prisonnier n'a pas droit au RMI, le minimum d'insertion, quand la prison prétend justement le réinsérer. Le prisonnier n'a pas droit d'association. Le prisonnier n'a pas droit à l'instruction ni à la formation. Ou de façon discrétionnaire. Le prisonnier n'a pas droit à l'intimité quand l'Etat s'affirme garant des liens familiaux, et il est arrivé qu'une femme détenue accouche menottes aux poignets avec présence policière dans la salle de travail.

Le prisonnier peut être longuement et redoutablement soumis à l'isolement. A la simple peine privative de liberté, la prison croit souvent devoir ajouter l'arbitraire, le mépris, la violence, l'humiliation.

Le prisonnier a droit à la censure de son courrier, à la «double peine» s'il est étranger (l'expulsion après l'exécution de sa peine). Il a droit à des peines accessoires, à l'interdiction de séjour, à la communication de son casier judiciaire en dehors des services judiciaires et de police. La prison coûte cher à la société pour un résultat affligeant : le détenu ne sort pas «libre», le préjudice subi par la victime n'a pas été réparé. La prison enferme les plus pauvres, précipite leur exclusion. Elle ensevelit dans la souffrance là où il faudrait réparation. Pour réintégrer la communauté des hommes, plus que de confort, le prisonnier a besoin d'humanité, et quel regard le journaliste, l'avocat, l'homme politique, l'enseignant, le salarié d'entreprise, l'artisan ou l'artiste accordent-ils à celui-ci?

Considérant que chacun a droit, en tout lieu, à la reconnaissance de sa personnalité juridique et que nul ne doit être soumis à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, un nombre important de personnes travaillent depuis dix-huit mois à la construction d'un observatoire international des prisons. Il aura pour but la surveillance des conditions de détention des personnes incarcérées. Il alertera sur les manquements aux droits de l'homme détenu définis par les conventions, règles et autres instruments contraignants ou non.

L'observatoire se manifeste par la constitution de groupes locaux dont la vocation est le parrainage d'un lieu de détention. Chacun de ces groupes fera porter son attention sur les conditions de détention de l'établissement qu'il observera selon un protocole d'étude commun. Ce protocole consigne l'exercice quotidien des lieux de détention en matière de santé, d'hygiène, d'alimentation, d'exécution des peines, de travail, de culture, de religion, de contacts extérieurs, de formation, d'activités physiques, mais aussi de discriminations, de mauvais traitements, de sanctions.

Les groupes d'un même pays forment une section. Chaque année, le travail d'un groupe aboutira à l'élaboration d'un document détaillé. La somme des documents réunis permettra la rédaction d'un rapport annuel. Il fera état, pays par pays, des conditions dans lesquelles sont maintenus les prisonniers de droit commun. La première année d'observation sera 1992 et le premier rapport annuel, remis aux pouvoirs publics et à la presse, publié en juin 1993. Les prisons du monde exigent que nous exercions notre droit de regard. L'observatoire international des prisons appelle chacune et chacun à se faire connaître et à participer à ses travaux.

Signataires : Pascale Boucaud (enseignante à l'université, directrice de l'Institut des droits de l'homme, faculté catholique de Lyon), Bernadette Hétier (interprète de conférence, membre de la commission immigration du MRAP), Louis Pérégo (auteur de *Retour à la case prison*), Bruno Hérail (travailleur social), Laure Baste Morand (secrétaire générale de l'Association nationale des visiteurs de prison), Bernard Heckel (président du Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée), Ahmed Othmani (membre du comité exécutif international d'Amnesty International), Axel Lochen (aumônier général adjoint des prisons), Antoine Lazarus (professeur de médecine, animateur du groupe multiprofessionnel des prisons), Jean-Marc Antoine (directeur de la revue *Transitions*), Jean Hoïbian (président de la Fédération des associations réflexion-action-prison et justice), Sylvie Vuillaume-Colas (avocate au barreau de Lyon), Bernard Bolze (journaliste).

▶ **11, rue Puits-Gaillot, BP 1196, 69203 Lyon Cedex 01. Tél : (16) 72-00-27-79.**

Santé

Infirmière : une vocation et un travail

par Sophie Burin

IL est 9 heures. Le service de maladies infectieuses est déjà tout animé d'une activité grouillante en ce matin d'octobre. Tandis que ses collègues distribuent les médicaments à leurs malades respectifs, une infirmière reste dans le poste de soins pour y ranger les différents solutés nécessaires à la préparation des perfusions.

Soudain, une femme surgit. Le visage défait, en larmes, la voix étranglée, elle l'agrippe par le bras, paniquée, pour la conduire vers la chambre toute proche où son fils est en train de mourir, atteint du sida.

Parler de la charge de travail de l'infirmière, ce n'est pas seulement raisonner en termes de quantité de soins accomplis par des sous-effectifs. C'est aussi considérer ce contact permanent avec des corps meurtris, opérés, blessés, qui exhalent leur odeur, leurs humeurs, livrent leur nudité et leurs plaintes; avec la maladie, la souffrance; avec les peurs, les angoisses devant la menace, l'approche ou la réalité de la mort, mais aussi avec les joies, les espoirs de guérison, les soulagements d'une douleur qui se calme...

Ce n'est certes pas un travail comme les autres que d'avoir choisi cette proximité avec ce qui rebute le commun des mortels.

Mais existe-t-il une loi tacite et ancestrale qui interdirait que ce choix, accompli par une majorité de femmes (90 %) souvent jeunes, soit reconnu en retour par une juste rémunération?

Après tout, de quoi se plaignent les infirmières? Sans aucun doute, leur travail est éprouvant tant moralement que physiquement. Mais elles l'ont voulu. Le contrat était clair dès le départ. Elles savaient qu'elles ne seraient pas bien payées. Elles n'ont qu'à assumer. N'avez-vous donc jamais été tenté, apostrophé ou choqué par ce raisonnement?

Il sous-entend que la société qui confie ses malades, ses vieux, ses mourants à l'hôpital, entre les mains des infirmières, les soupçonnent de pouvoir en retirer une certaine satisfaction. En effet, comment expliquer autrement que par un «gain narcissique» l'attrait que cette profession est capable d'exercer?

Cette prise de conscience étant acquise, la société se comporte comme si elle ne voulait pas monnayer ces soins qu'elle délègue voire délaisse à d'autres, professionnels. Traduire leur exécution en argent serait-il à ce point chargé de culpabilité?

Les infirmières, elles-mêmes, ont bien du mal à cadrer leurs aspirations autour de revendications salariales ou de carrière. Des relents de mauvaise conscience leur rappellent que l'«amour» du métier, la célèbre «vocation» n'ont «pas de prix». Elles sont capables de «payer de leur personne» dans les tâches, jusqu'aux plus ingrates, où elles «s'investissent». Bien des mots à connotation pécuniaire sont ainsi susceptibles de qualifier le travail infirmier. Les politiques eux-mêmes continuent à rétribuer ce corps professionnel en propos flatteurs et élogieux censés l'encourager à poursuivre sa mission.

Certes, le contexte économique ne se prête pas bien à nos justes revendications. Cependant, le problème infirmier s'est toujours posé dans les mêmes termes en dehors de toute conjoncture de crise. Jamais, il n'a été considéré avec raison.

Longtemps notre profession est restée prisonnière de son passé religieux qui autorisait le bénévolat, le silence et la totale abnégation. Aujourd'hui l'inconscient collectif des gouvernements successifs ne semble pas vouloir renoncer à cette époque révolue. Les infirmières réclament un réel engagement financier de la société civile qui fait de plus en plus appel à leurs soins. Leur «vocation» ne peut plus être le prétexte pour ne pas dignement les rémunérer.

La «vocation» des infirmières a longtemps été un prétexte pour ne pas dignement les rémunérer.

Tant que le problème de fond des salaires ne sera pas courageusement et radicalement pris en main, toutes les mesures dites d'«amélioration des conditions de travail» ne seront que feux de paille. Elles n'éviteront pas que se reposent prochainement, en termes encore plus criants, les problèmes des manques d'effectifs, des démissions d'infirmières, de l'amertume et la frustration de soins exécutés dans la précipitation du fait d'une charge de travail de plus en plus pesante.

Notre profession est en péril. Si nous la défendons, c'est que nous y sommes attachées. L'avoir choisie nous engage de fait à lutter pour la reconnaissance de sa valeur et la défense de sa qualité.

▶ **Sophie Burin est infirmière.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 40-65-25-99. Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 49-60-30-10. Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet-Devallet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP.Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

111 MON 03

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LA FASCINATION DES FORMES PURES

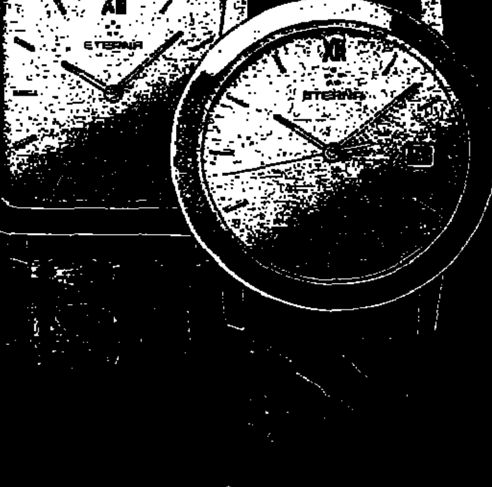

ETERNA

Renseignements tél. (1) 45 87 23 23

O.J. PERRIN
8, rue Royale
75008 PARIS
Tél. : (1) 42-61-88-88

AZY ROMANET
45 à 49, Grande-Rue
71100 CHALON-SUR-SAÔNE
Tél. : 85-48-09-67

mière : une vocation
et un travail

Les autorités judiciaires américaine et britannique ont inculpé deux agents des services secrets libyens pour l'attentat de Lockerbie

Les justices américaine et britannique ont annoncé simultanément jeudi 14 novembre l'inculpation de deux agents de renseignements libyens pour leur participation à l'attentat contre le Boeing de la companie Pan Am qui avait fait 270 morts, le 21 décembre 1988 à Lockerbie (Ecosse). Au cours d'une conférence de presse à Washington, M. William Barr, attorney general (ministre de la justice) par interim, a déclaré que MM. Abdel Basset Al-Megrahi, trente-neuf ans, et Al Amin Khalifa Fhimah, trente-cinq ans, ont été inculpés de multiples charges. Les deux hommes sont des responsables de l'Organisation de sécurité de la Jamahirya (OSJ), *«les services de renseignement dont se sert la Libye pour mener ses actions terroristes contre d'autres nations»*, selon M. Barr.

La Maison Blanche a fait savoir que les Etats-Unis étudient «activement» avec d'autres pays les mesures à prendre après ces deux inculpations et qu'ils n'excluent aucune option. Il est «impossible de penser» que le gouvernement libyen n'était pas impliqué dans cet attentat, a déclaré le porte-parole de la présidence M. Marlin Fitzwater, précisant que les Etats-Unis ne disposaient pas de preuves d'une implication de la Syrie ou de l'Iran.

A Edimbourg, Lord Fraser, «Lord Advocate» (procureur) d'Ecosse, a annoncé le lancement de mandats d'arrêt internationaux contre les deux hommes qui sont considérés comme fugitifs. Les deux identités révélées jeudi par les justices américaine et écossaise diffèrent de celles de quatre Libyens contre lesquels des mandats d'arrêt internationaux avaient été lancés, fin octobre en France, pour «complicité» dans l'attentat contre un DC-10 d'UTA au Niger, le 19 septembre 1989.

M. Robert Mueller, assistant de l'attorney général chargé de la division criminelle, a cependant affirmé à Washington que les enquêteurs avaient retrouvé au Sénégal et au Togo la trace de deux engins similaires à celui utilisé dans l'attentat. Il s'agit d'un mécanisme de retardement MST 13 fabriqué en Suisse. *«L'enquête et les contacts avec la France continuent»*, a-t-il ajouté.

Selon l'acte d'inculpation, l'origine de l'attentat remonte à 1985, lorsque des officiels de l'OSJ ont commandé 20 mécanismes de retardement à la compagnie suisse Meister et Bollier, de Zurich. En 1988, les inculpés ont fabriqué à Malte, où travaillait l'un d'eux, une bombe artisanale à partir du MST-13, dissimulée dans une radiocassette. Après une réunion en Libye, ils sont revenus le 20 décembre 1988 à Malte où ils ont acheté une valise et des vêtements. Placée, ensuite grâce à des étiquettes volées, comme bagage non accompagné dans un avion d'Air Malta, la valise est arrivée à Francfort où elle a été chargée à bord d'un avion de la Pan Am, puis à nouveau transférée à Londres dans la soute du vol Pan Am 103 à destination de New-York.

L'attentat de Lockerbie avait coûté la vie à 259 passagers et hommes d'équipage, de 21 pays, dont 189 Américains rentrant pour la plupart fêter Noël aux Etats-Unis. 11 habitants de la petite ville écossaise avaient été tués par les débris de l'appareil.

M. Bettino Craxi, secrétaire général du Parti socialiste italien, a reporté jeudi un voyage qu'il devait effectuer à Tripoli. L'ambassadeur libyen à l'ONU, M. Ali Ahmed Triki, a démenti catégoriquement jeudi que son pays ait été responsable de l'attentat. – *(AFP, Reuter.)*

Les Etats-Unis n'excluent pas des représailles militaires

WASHINGTON

correspondance

«L'enquête n'est pas du tout terminée et nous la poursuivrons jusqu'à ce que les autres responsables du crime soient traduits en justice», a déclaré l'attorney général Barr, le nouveau ministre de la justice. S'adressant aux journalistes, M. Barr et M. Sessions, directeur du FBI, ont très fermement précisé qu'aucune preuve n'avait été établie de la participation de l'Iran et de la Syrie à l'attentat du 21 décembre 1988.

Ces déclarations ont provoqué quelques remous dans les milieux politiques se souvenant de plusieurs rapports antérieurs qui, justement, impliquaient ces deux pays. Il était indiqué alors que l'Iran avait organisé l'attentat en représailles de l'incident de juillet 1988 dans le golfe Persique où un missile de l'US Navy avait, par erreur, abattu un avion iranien. On précisait en outre, que l'action de représailles avait été confiée au Front populaire pour la libération de la Palestine, un groupe terroriste patronné par la Syrie et commandé par Ahmed Jibril. Aussi bien plusieurs parents des victimes parlant jeudi soir à la télévision se sont étonnés et ont exprimé leur indignation que la Syrie ait été, en quelque sorte, officiellement disculpée. En concentrant leurs attaques sur le gouvernement libyen, les responsables américains innocentaient Damas. Le département d'Etat a été plus catégorique que la Maison Blanche. M. Boucher, son porte-parole, a carrément accusé le gouvernement de Tripoli et a fait circuler un document sur les vingt années de terrorisme d'Etat de la Libye *(voir ci-contre)*. Plus modéré, M. Fitzwater déclarait à la Maison Blanche qu'il ne pouvait pas croire que le gouvernement libyen n'était pas impliqué. Le souci des autorités est de ne pas s'aliéner la Syrie à un moment où, dans la foulée de la conférence de Madrid, Washington fait un maximum d'efforts pour permettre le dialogue direct entre les Etats arabes et Israël.

Bien entendu, on ne s'attend pas que le gouvernement de Tripoli remette les deux accusés aux autorités américaines et britanniques. Quelles seront alors les options? Pour le moment les milieux officiels évoquent surtout les consultations en cours avec un certain nombre de pays pour la mise au point dans le cadre des Nations unies d'un embargo commercial international de même nature que celui imposé à l'Irak. Mais ils n'ont pas exclu l'éventualité d'une action militaire assurée par les missiles de haute précision dirigés sur des cibles déjà repérées par le Pentagone. Après tout, disent les partisans de la riposte militaire, le président Bush peut difficilement faire moins que son prédécesseur Reagan qui, en 1986, avait bombardé Tripoli en représailles d'un attentat terroriste relativement mineur...

On s'interroge cependant à Washington sur les conséquences négatives qu'entraînerait une intervention militaire même limitée sur le processus de négociation au Proche-Orient. Une autre option serait de kidnapper à l'étranger les deux agents libyens, comme la loi américaine le permet dans les cas de terrorisme.

L'attorney général Barr s'est déclaré satisfait du résultat de la «brillante» enquête menée par le FBI et la police écossaise. Evoquant l'enquête menée par le juge d'instruction français Bruguière sur l'explosion en septembre 1989 d'un avion d'UTA au-dessus du Sahara, un représentant des services américains reconnaissait que son action *«avait accru le rythme de l'enquête sur l'explosion de l'avion de la PanAm»*. Les détails les plus complets sur l'enquête ont été donnés avec l'intention évidente de répondre aux nombreuses critiques venant notamment des familles des victimes reprochant au gouvernement de n'avoir pas été assez actif. *«Le peuple américain sera ultérieurement très fier du travail accompli par les autorités fédérales concernées»*, a déclaré M. Barr.

HENRI PIERRE

Le raid américain de 1986 contre Tripoli

Dans la nuit du 14 au 15 avril 1986, dix-huit bombardiers F-111, venant des bases américaines en Grande-Bretagne, attaquent le *«quartier général»* du colonel Kadhafi et des *«installations terroristes»* à Tripoli, la capitale libyenne. D'autres appareils, qui ont décollé des porte-avions américains en Méditerranée, lancent un raid sur Benghazi. Washington annonce la perte d'un F-111 avec ses deux pilotes, tandis que les autorités libyennes reconnaissent la mort, à Tripoli, de trente-sept personnes, presque toutes civiles dont la fille adoptive du colonel Kadhafi, âgée de quinze mois.

Le président Reagan, qui considère le colonel Kadhafi comme le principal chef d'orchestre du *«terrorisme international»* justifie le raid en invoquant la responsabilité de la Libye dans l'attentat le 5 avril contre une discothèque de Berlin-Ouest, fréquentée par des soldats américains et qui a fait deux morts et deux cent quatre blessés.

Après les attentats dans les aéroports de Vienne et de Rome, en janvier 1986, le président Reagan s'était efforcé d'accroître l'isolement du colonel Kadhafi, devenu désormais le *«chien enragé»* qu'il faut à tout prix abattre. En novembre 1985, le *Washington Post* avait même affirmé que la CIA avait été autorisée à mener une opération de déstablisation contre le Guide de la révolution.

Dans les pays de la CEE, exception faite de la Grande-Bretagne, les réactions gouvernementales au raid américain vont de la réserve à l'hostilité. Le refus de la France d'autoriser les bombardiers américains à survoler son territoire suscite une vague anti-française aux Etats-Unis. Le 21 avril, cependant, les ministres des affaires étrangères des douze pays de la CEE, réunis à Luxembourg, décident de réduire les effectifs des ambassades libyennes et de renforcer le contrôle des activités libyennes en Europe. En novembre 1988, le colonel Kadhafi se félicite de l'élection du président Bush et affirme que cela permettra l'ouverture d'une nouvelle page dans les relations entre Washington et Tripoli.

Les accusations de Washington contre la Libye

Le département d'Etat a publié jeudi 14 novembre de nouvelles accusations détaillées sur le soutien continu du terrorisme par la Libye, le jour même de l'annonce de l'inculpation de deux agents du gouvernement libyen pour l'attentat de Lockerbie. *«Malgré les efforts de la communauté internationale, Tripoli est un des plus importants financiers du terrorisme dans le monde et continue à permettre à des groupes terroristes de s'entraîner dans des camps dans toute la Libye»*, affirme le département d'Etat dans une plaquette imprimée sur papier glacé.

Selon ce document :

– la Libye verse plusieurs millions de dollars par an au groupe terroriste du palestinien Abou Nidal, condamné à mort par l'OLP en 1974, et lui ouvre ses camps d'entraînement.

– le colonel Kadhafi a fourni plus de 1 million de dollars en 1990 au Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général d'Ahmed Jibril, un ancien officier de l'armée syrienne, responsable d'attentats contre des militaires américains en Allemagne en 1987 et 1988.

– le gouvernement libyen aide et finance le Front de libération de la Palestine, qui a tenté un débarquement sur la côte israélienne le 30 mai 1990, provoquant la rupture du dialogue entre Washington et l'OLP.

– la Libye finance la Saïka, organisation palestinienne créée par la Syrie, et *«des éléments du djihad islamique en Palestine»*.

Le département d'Etat accuse également la Libye de maintenir des contacts avec :

– l'IRA (Armée républicaine irlandaise), bien qu'elle ait affirmé y avoir mis fin cette année.

– le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), organisation extrémiste qui mène des attaques en Turquie.

– le Parti communiste des Philippines et sa branche armée, la Nouvelle armée du peuple, qui ont reçu *«au moins 7 millions de dollars»* de la Libye depuis 1987.

– des «groupes terroristes» sud-américains comme l'Organisation patriotique Juan-Santa-Maria au Costa-Rica, le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru au Pérou et le Front patriotique Manuel-Rodriguez au Chili.

D'après cette plaquette, la Libye a payé en 1990 plus de 20 000 dollars à l'Organisation de libération d'Haïti pour attaquer l'ambassade américaine à Port-au-Prince, ce qu'elle n'a pas fait, et tenté en vain de recruter le Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN) au Salvador pour mener des opérations anti-occidentales.

Le département d'Etat affirme que le «Centre anti-impérialiste» ou «Mathaba», créé à Tripoli en 1982 et dirigé par M. Moussa Koussa, vice-ministre libyen des affaires étrangères et *«confident de Kadhafi»*, sert à recruter des candidats au terrorisme et finance des opérations à l'étranger par ses représentants dans les ambassades libyennes. – *(AFP.)*

Une minutieuse enquête policière

LONDRES

de notre correspondant

Ce jour-là, le 21 décembre 1988, comme le montrent aujourd'hui les résultats d'une enquête commencée il y a près de trois ans, deux agents libyens prennent place à bord d'un vol d'Air Malte à destination de Francfort. Ils enregistrent une valise contenant un magnétophone à cassettes, lequel est transformé en machine infernale. Grâce à une étiquette volée portant la mention «Rush JFK» (l'aéroport Kennedy de New-York), ce bagage est automatiquement placé sur le vol de Londres, puis sur celui de New York, le n° 103 de la Pan Am. Quarante minutes après le décollage de Londres, le Boeing-747 explose en plein vol au-dessus de la petite ville de Lockerbie, au nord de la frontière avec l'Angleterre. Les 259 personnes à bord de l'appareil sont tuées, ainsi que 11 personnes au sol, à la suite de la chute des débris de l'avion. Le jour même, une organisation jusqu'alors inconnue, les Gardiens de la révolution islamique, revendique l'attentat.

On apprendra peu après que l'explosif utilisé est du Semtex, une substance souvent utilisée par les organisations terroristes liées à la Libye, notamment l'IRA (Armée républicaine irlandaise). Depuis lors, une vaste enquête internationale, mêlant notamment les services britanniques, américains (le FBI) et allemands, a été conduite, dont les conclusions ont été annoncées simultanément, jeudi, à Edimbourg, en Ecosse, et à Washington. Les deux Libyens, selon les déclarations du lord advocate d'Ecosse (procureur général), lord Fraser, ont été identifiés sous les noms de Abdl Al Basset Al Megrahi et Al Amin Khalifa Fhimah. Tous deux disposaient d'une «couverture» à Malte en tant que représentants des Libyan Arab Airlines. Des mandats d'arrêt contre les deux hommes (supposés être en Libye) ont été lancés par Interpol et cette demande a été transmise aux autorités libyennes, à New-York, par le représentant de la Grande-Bretagne aux Nations unies.

Une démarche similaire a été effectuée auprès du gouvernement du colonel Kadhafi, *via* l'ambassade d'Italie à Tripoli, qui représente les intérêts britanniques en Libye depuis que les deux pays ont rompu leurs relations diplomatiques. Cette décision avait été prise à la suite de la mort, en 1984, d'une auxiliaire de la police britannique, tuée au cours d'une fusillade devant l'ambassade de Libye à Londres. Le succès de ces démarches officielles est cependant très improbable : la Grande-Bretagne n'a pas de traité d'extradition avec la Libye et Tripoli n'a pas coutume d'extrader ses ressortissants sous la pression internationale. Lord Fraser a estimé qu'il y avait peu de chances que les deux hommes soient arrêtés *«d'une manière normale»*.

«Un acte diabolique»

A la Chambre des communes, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, a répété *«au nom de tout le gouvernement»* la demande faite par lord Fraser, espérant que la Libye *«répondra pleinement à notre requête et livrera les deux accusés. Ceci est un meurtre à grande échelle, qui est réputé impliquer les organes de gouvernement d'un Etat»*, a-t-il ajouté, estimant qu'un tel *«acte diabolique de perversité»* ne pouvait rester impuni. Si la Grande-Bretagne n'a pas tenté de rétablir des liens officiels avec la Libye, le cousin du colonel Kadhafi, M. Gaddaf Ed Dam, qui est chargé de tenter d'améliorer l'image du régime de Tripoli à l'étranger, a essayé, de son côté, de reprendre contact avec le gouvernement britannique. Dans un entretien à l'hebdomadaire *Al Majalla*, publié le mois dernier à Londres, M. Gaddaf Ed Dam, souligne que le départ de Mme Thatcher a créé un climat bien plus favorable.

Rappelant que 4 000 ressortissants britanniques résident dans son pays, il se félicite de la position *«réaliste»* de Londres et estime qu'il n'y a *«pas d'obstacles»* à une reprise des relations diplomatiques. Un parlementaire britannique, M. Teddy Taylor, avait effectué un voyage à Tripoli en juin dernier, et les autorités libyennes lui avaient remis un chèque de 250 000 livres (2,5 millions de francs), à titre de compensation pour la mort d'Yvonne Fletcher, l'auxiliaire féminine de police. Cette «ouverture» n'avait cependant fait l'objet d'aucune suite significative.

A Washington, le président Bush, qui, en 1988, s'était engagé à *«punir sévèrement les coupables»*, a indiqué qu'il étudiait une *«réponse internationale»* possible pour répliquer à ce dernier exemple de l'implication de la Libye dans des activités terroristes. Le président américain doit se concerter à ce sujet dans les prochains jours avec plusieurs chefs d'État et de gouvernement, notamment le premier ministre britannique, M. John Major. Des sanctions (comme, par exemple, un embargo pétrolier et l'interdiction des liaisons aériennes), sont envisagées, sans parler d'une éventuelle option militaire, comme le raid aérien lancé par l'aviation américaine, en 1986, contre la villa du colonel Kadhafi à Tripoli.

LAURENT ZECCHINI

Jean-Marie
Laclavetine
En douceur
roman

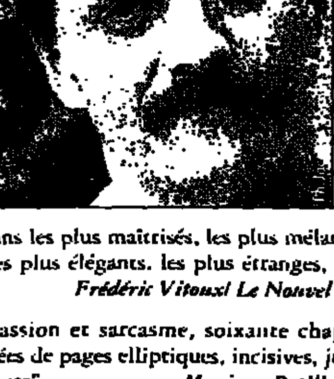

"L'un des romans les plus maîtrisés, les plus mélancoliques, les plus aériens, les plus élégants, les plus étranges, parus depuis longtemps". *Frédéric Vitoux/ Le Nouvel Observateur*

" Entre compassion et sarcasme, soixante chapitres brefs, soixante poignées de pages elliptiques, incisives, jubilatoires ... Applaudissements". *Monique Petillon/Le Monde*

"S'il y avait un prix Goncourt de la première phrase, c'est à Jean-Marie Laclavetine qu'il faudrait l'attribuer."
"D'un tempérament doux, Vincent Artus n'avait jamais tué que sa femme". Tout le livre est de cette veine : des phrases courtes et vives comme un jour d'hiver"
Jérôme Garcin / L'Evénement du Jeudi

nrf
GALLIMARD

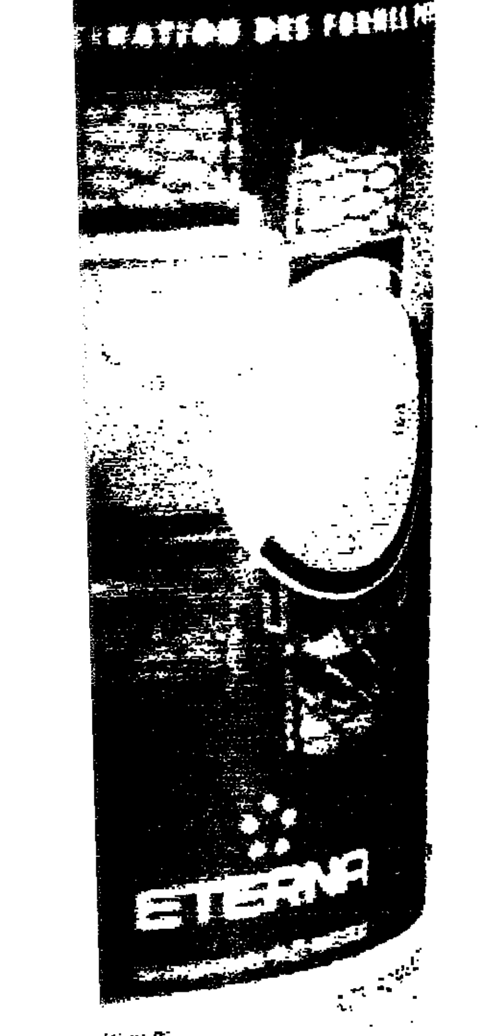

هكذا في الأصل

LIBYE

La fuite en avant du colonel Kadhafi

Suite de la première page

Ils sont les vestiges d'une époque où l'Etat devait en théorie subvenir aux besoins de la population, avec les résultats catastrophiques que l'on connaît. L'ouverture des frontières avec la Tunisie, puis avec l'Egypte, fut le remède miracle qui mit fin à la pénurie des biens de consommation et au mécontentement populaire. L'*infitah* (ouverture économique) à la libyenne a servi de soupape de sécurité, calmant les doléances des Libyens, qui désormais ne manquent de rien ou presque.

Certes, les consommateurs se plaignent de la cherté des marchandises disponibles dans le commerce privé, les salaires n'ayant pratiquement pas augmenté depuis cinq ans, alors que l'inflation importée est évaluée à plus de 300 % en raison de la surévaluation du dinar libyen. Mais la débrouillardise étant devenue la règle, rares sont les Libyens dont les revenus se limitent à leur seul salaire. Nombre d'entre eux prennent part à un fructueux troc de marchandises avec l'Egypte, rendu possible grâce à la suppression des formalités frontalières.

D'interminables convois de camions porteurs d'eaux minérales en provenance d'Egypte remédient à la pénurie d'eau potable, provoquée par une inquiétante augmentation du taux de salinité. D'autres camions ramènent du Caire du matériel sanitaire, des équipements électriques et les autres objets utilitaires qui font cruellement défaut en Libye. Il faut y ajouter les marchandises qu'apportent dans leurs bagages les Egyptiens installés dans le pays.

Plus de 200 000 sont arrivés en Libye depuis la normalisation des relations entre Le Caire et Tripoli. On prête au colonel Kadhafi l'intention de permettre l'installation dans la campagne libyenne de plus d'un million d'Egyptiens qui aideraient à fertiliser le désert grâce au Grand Fleuve artificiel (GFA), un projet grandiose dont il a inauguré la première tranche à la fin d'août.

Tripoli-Washington : l'impossible dialogue

Mais rien n'est immuable en Libye, et les relations avec Le Caire commencent déjà à se tendre. La population se plaint de la mauvaise qualité des produits égyptiens et de leur cherté. Des mesures vexatoires – voire des sévices – ont été signalées contre les expatriés du Caire et plusieurs incidents ont failli dégénérer en bagarres.

Sur le plan politique, la conférence de paix de Madrid a singulièrement refroidi l'amitié retrouvée entre les deux pays, malgré les précautions de langage des dirigeants de Tripoli qui, jusqu'à présent, ont évité de critiquer personnellement le président Moubarak. Certains dirigeants trouvent *« pesantes »* les interventions du Caire qui visent à rendre la Libye plus acceptable aux yeux des Occidentaux.

M. Moubarak, devenu une sorte d'intermédiaire entre le colonel Kadhafi et les Etats-Unis, veille à ce que le bouillant colonel ne commette rien d'irréparable. Dans les milieux officiels, certains commencent à critiquer les *« trop fréquentes missions »* dans la capitale libyenne de M. Safouate El Chérif, le ministre de l'information égyptien, qu'un journaliste libyen qualifie de *« haut commissaire égyptien auprès de la Libye »*. Il n'empêche que le « guide de la révolution » vit dans la hantise d'une nouvelle intervention militaire américaine et profite de toutes les occasions pour proclamer bien haut son souhait de normaliser ses relations avec les Etats-Unis, qu'il continue pourtant de qualifier de *« première puissance impérialiste du monde »*.

Les Etats-Unis ont jusqu'à présent opposé une fin de nonrecevoir à toutes les démarches effectuées par l'entremise de M. Moubarak en vue d'ouvrir un dialogue entre Tripoli et Washington. Les Américains demeurent inflexibles et souhaitent avant toute esquisse de réconciliation obtenir des garanties concrètes sur des réformes intérieures (démocratisation véritable, multipartisme et respect des droits de l'homme) et extérieures (fin de la politique d'exportation de la révolution et renonciation formelle à tout recours au terrorisme). Autant de conditions que le colonel Kadhafi ne peut accepter sans changer la nature même de son régime, fondé sur ce qu'il appelle la « troisième théorie universelle », exposée naguère dans son célèbre *Livre vert*.

Pour M. Kadhafi, le multipartisme n'est qu'une *« farce »* qui *« a fourvoyé la démocratie »* et *« est incapable de résoudre les problèmes complexes de la société »*. Ceux-ci ne peuvent trouver une solution que par le *« pouvoir du peuple »*. Depuis ses réformes de 1987-1988, le colonel Kadhafi a desserré quelque peu l'emprise des comités révolutionnaires et condamné leurs excès, ouvert les portes des prisons et lancé à grand renfort de publicité une *Grande Charte verte pour les droits de l'homme dans la Jamahiriya*, recueil de bonnes résolutions dont la plupart sont demeurées des vœux pieux.

Des prisons pleines

En ce qui concerne le terrorisme, la doctrine officielle n'a pas changé : *« Le soutien que nous accordons aux mouvements de libération nationale*, dit-on à Tripoli, *ne peut être qualifié de terrorisme. Le vrai terrorisme est le terrorisme d'Etat dont la Libye a été la victime lors du bombardement de Tripoli en 1986 par les Américains. »* Par ailleurs, les difficultés de trésorerie que connaît le pays depuis cinq ans, assure-t-on de source diplomatique, ont sensiblement réduit l'aide aux groupements révolutionnaires.

Malgré ses mesures de libéralisation, la Jamahiriya reste une dictature. Toutes les décisions sérieuses sont prises par le guide de la révolution et un petit cercle d'intimes. Aucune opposition politique n'est tolérée, la presse est entièrement contrôlée, les grèves sont interdites. Tous les problèmes, il est vrai, sont discutés au sein des congrès, qui, selon le *Livre vert*, représentent le *« pouvoir populaire »*. Mais le guide, se prévalant de ses *« prérogatives révolutionnaires »*, a toujours le dernier mot.

Les réformes politiques qu'il consent sont annulées ou contournées dès qu'elles constituent un danger pour le pouvoir. Ainsi, les islamistes sont privés des garanties judiciaires prévues récemment à la suite d'un réaménagement du code de la justice. Au cours d'un discours le 15 octobre devant un parterre d'hommes de loi, le colonel Kadhafi attaqua vivement les islamistes, les traitant d' *« hérétiques »* et de *« suppôts de l'impérialisme »* qui ne peuvent en aucun cas bénéficier des garanties judiciaires prévues par la loi. Il faut, ajouta-t-il, en finir avec eux une fois pour toutes.

Ce n'est pas la première fois que le colonel menace de *« liquider physiquement »* ses opposants islamistes. S'adressant le 19 juillet 1990 à un groupe de jeunes, il avait donné le signal d'une véritable chasse aux sorcières, en affirmant : *« Si vous trouvez parmi vous quelqu'un qui fait l'éloge du Daaoua* (un mouvement extrémiste religieux), *du Djihad ou des Frères musulmans, coupez-lui la tête et lancez-la dans la rue, comme si vous aviez à faire à un loup, un renard ou un scorpion. »*

Combien d'islamistes ont subi un sort aussi tragique? Une chose est sûre : les prisons partiellement détruites en mars 1988 à coups de bulldozers ont été reconstruites et sont à nouveau pleines. Selon Amnesty International, elles renfermeraient actuellement quelque 400 détenus politiques appartenant aux différentes tendances de la mouvance islamiste arrêtés uniquement parce qu'ils étaient soupçonnés de soutenir les groupements religieux clandestins. D'autres sources dignes de foi évaluent le nombre de détenus islamistes à plus de 3 000.

Les mesures d'ouverture économique restent également inachevées. Elles n'ont pas été suivies des réformes structurelles qui auraient pu institutionnaliser l'économie de marché. Elles n'ont servi en définitive, elles aussi, qu'à désamorcer le mécontentement populaire. L'économie demeure gérée par les principes définis dans la deuxième partie du *Livre vert*, lequel affirme, en dépit de l'évidence, qu'il n'existe pas en Libye de *« salariés »*, mais uniquement des *« associés »* à qui appartient tout le pouvoir, politique et économique.

L'écroulement du socialisme en Europe n'a pas découragé le colonel Kadhafi. Ainsi promettait-il le mois dernier qu'*« à partir de 1992 tout ce qui se trouve sur la surface de la Libye comme moyens de production industriels, agricoles, touristiques et autres sera la propriété de tous les Libyens. Telle est la signification du socialisme de la Jamahiriya, qui diffère fondamentalement du socialisme capitaliste des pays de l'Est et du capitalisme de l'Occident »*.

Ce n'est, affirment les sceptiques, qu'une nouvelle fuite en avant destinée à dissimuler l'échec du secteur public en Libye. C'est une manière comme une autre de présenter comme une victoire du socialisme la politique de *« privatisation déguisée »* que le colonel poursuit depuis 1987 en vue de sauver ce qui peut l'être d'une économie délabrée.

JEAN GUEYRAS

A propos de la conférence sur la paix israélo-arabe

Le nouveau langage des Palestiniens rejoint celui des Egyptiens

Depuis la fin de l'affrontement Est-Ouest et de la guerre du Golfe, l'attitude de la plupart des gouvernements arabes a beaucoup évolué et celle des Palestiniens bien davantage puisque ces derniers acceptent maintenant le principe d'une autonomie qu'ils avaient repoussée treize ans plus tôt.

LE CAIRE

de notre envoyé spécial

Avec un bel ensemble et une étonnance assurance, le ministre égyptien des affaires étrangères et un influent conseiller du chef de l'OLP ont en substance tenu un même discours, mercredi 13 novembre au Caire, en recevant tour à tour un groupe de journalistes européens.

En 1978, lors de Camp-David, Palestiniens et Egyptiens avaient été en total désaccord, les seconds se faisant mettre au ban du monde arabe. Aujourd'hui, M. Amr Moussa et M. Nabil Chaath sont sur la même longueur d'onde, persuadés que d'importants progrès sont possibles, alors que les revendications des Israéliens et des Arabes restent diamétralement opposées.

Au Caire l'espoir est manifeste, à écouter MM. Moussa et Chaath, qui étaient tous deux à Madrid, l'un très officiellement à la tête de la délégation égyptienne, l'autre plus discrètement, mais non moins activement.

Entre deux bouffées de cigare, M. Moussa sait faire comprendre l'ambition de son pays : jouer un rôle de médiateur, les Egyptiens se prévalant d'une solide expérience des relations avec Israël, les Etats-Unis et le monde arabe. Le ministre égyptien observe que la tâche des Palestiniens sera *« relativement plus facile »* que celle des Syriens ou des Libanais dans la mesure où les premiers *« peuvent bientôt obtenir des résultats »* puisqu'ils ont admis de négocier d'abord un arrangement transitoire : l'autonomie pour cinq ans, qui, dans l'immédiat, n'implique pas que l'on discute du retrait israélien des territoires occupés.

M. Moussa n'en est pas moins ferme quand il déclare qu' *« il ne peut y avoir de compromis sur les principes, seulement sur les moyens d'obtenir au bout du compte le respect de ceux-ci »*. Cet optimiste reconnaît toutefois que l'on butera assez vite sur de gros obstacles : d'abord, la question de Jérusalem, puis le problème de la poursuite des implantations israéliennes, enfin le refus d'Israël d'envisager un retrait des territoires.

Prendre des risques

M. Moussa déclare *« vraiment comprendre »* la position de la Syrie qui, tant qu'Israël n'aura pas formellement accepté l'idée d'un retrait, refuse de participer aux négociations multilatérales sur la coopération régionale à laquelle tiennent tant les dirigeants de l'Etat hébreu, et qui doivent débuter au moins symboliquement le mois prochain (M. Chaath croit savoir qu'elles ne commenceront réellement qu'en février).

« C'est logique dit-il à l'adresse des Syriens. *Mais avec les Américains, le gouvernement égyptien s'emploie à convaincre les Syriens qu'ils doivent modifier leur attitude : en acceptant d'entamer la discussion, vous donnerez aux Israéliens l'impression d'un processus global, mais, après, vous pourrez dire, et nous le ferons tous, que les progrès dans les négociations multilatérales sont liés à ceux des bilatérales, où la question de l'évacuation du Golan se posera rapidement et immanquablement entre la Syrie et Israël. »*

Le ministre égyptien estime qu'il faut savoir prendre des risques. Il est persuadé qu'il faut *« attirer »* les Israéliens, leur faire sentir le *« besoin »* qu'ils ont de l'ensemble du processus et le profit qu'ils peuvent en tirer. A l'intention des Palestiniens, M. Moussa donne ces *« conseils »* : *« Ayez d'abord confiance en vous et en nous* [les gouvernements arabes], *en l'actuelle administration américaine, ainsi qu'en l'assistance que peut apporter l'Europe. Vous n'êtes pas seuls. Patience, persévérance. Surtout, ne jamais quitter la table des négociations... »*

M. Chaath est entièrement d'accord. Ce membre du Parlement de l'OLP, où il préside la commission *« politique »*, assure qu'il faut éviter de *« brusquer »* les Israéliens, sous peine de les voir se raidir davantage. Un gel – au moins – de la colonisation est indispensable selon M. Chaath, mais il pousse la modération jusqu'à dire : *« Le processus de paix n'est pas encore assez fort pour qu'on puisse se montrer menaçant à propos des implantations »*.

MM. Moussa et Chaath ont visiblement grande confiance dans la *« très sérieuse »* démarche américaine. La campagne électorale aux Etats-Unis ne va-t-elle pas amener ces derniers à se désintéresser quelque peu du Proche-Orient?

« Cette initiative de paix, souligne M. Moussa, *est tellement « l'affaire » des Américains qu'ils veulent des résultats. Et avant que l'on atteigne la pleine période de cette campagne électorale, nous en serons à un stade où les négociations pourront continuer sur leur lancée. »* M. Chaath ajoute : *« Au cas où l'administration Bush serait en difficulté sur le plan intérieur, elle pourra encore moins se permettre un échec retentissant en politique étrangère. »*

Et ce Palestinien de s'attarder sur la faiblesse nouvelle des Israéliens : *« Ils connaissent*, dit-il, *le même syndrôme que nous les Arabes avions après 1948* [la création de l'Etat hébreu]. *Nous ne voulions même pas prononcer le nom d'Israël, comme pour imaginer qu'on pouvait nier de la sorte son existence. Aujourd'hui c'est au tour des Israéliens de se bercer d'illusions. Ils pensent avoir réduit l'adversaire, n'avoir en face d'eux qu'une délégation « jordano-palestinienne », en croyant ne pas discuter avec l'OLP. »*

FRANCIS CORNU

□ **Une chaîne humaine pour la paix.** – Une quarantaine d'assocations et d'organisations syndicales ou politiques de gauche et une cinquantaine de personnalités lancent un *« appel à la formation d'une chaîne humaine pour une paix juste et globale au Proche-Orient »*, samedi après-midi 16 novembre à Paris, entre la délégation de Palestine (place du Brésil) et l'ambassade d'Israël (place Saint-Philippe-du-Roule). Cet appel affirme que *« les deux peuples, palestinien et israélien, ont droit à la garantie de leur identité nationale et de leur sécurité »* et que *« pour établir une pays juste et durable, Israël doit accepter l'OLP comme partenaire dans le processus de négociation »*.

□ **ISRAEL : Mme Hanane Achraoui menacée de poursuites judiciaires.** – La police israélienne a recommandé qu'Hanane Achraoui, porte-parole des Palestiniens à la conférence de paix de Madrid, soit jugée pour avoir rencontré des représentants de l'OLP, ce qu'interdit la loi israélienne. *« Je peux confirmer que le dossier a été remis au procureur. Maintenant, il doit être vérifié et nous verrons ce qu'il faut faire »*, a déclaré la porte-parole du ministère de la Justice, Etty Eshed. – *(Reuter.)*

LA INYECCIÓN
La presse cubaine révèle comment
DE CAPITAL
les Occidentaux viennent faire
EXTRANJERO
des affaires en douce à La Havane.
ES UNA VÍA
En français, cette semaine, dans
Courrier International.

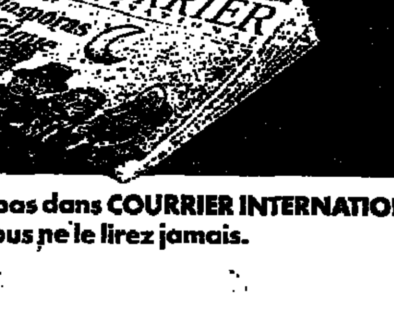

Si vous ne le lisez pas dans COURRIER INTERNATIONAL vous ne le lirez jamais.

DIPLOMATIE

La préparation du sommet européen de Maastricht

Paris et Bonn veulent arrêter une position commune pour faire face aux réticences britanniques

Le 58e sommet franco-allemand s'est réuni, à Bonn, jeudi 14 et vendredi 15 novembre, avec pour principal objectif d'arrêter une attitude commune sur la future conférence européenne de Maastricht (Pays-Bas). M. Mitterrand et Mme Cresson ont eu chacun jeudi un entretien en tête à tête avec le chancelier Kohl. Ils étaient accompagnés de douze membres du gouvernement.

BONN

de nos envoyés spéciaux

A trois semaines du sommet européen de Maastricht, MM. Kohl et Mitterrand doivent arrêter une tactique commune pour faire face aux résistances attendues de la Grande-Bretagne sur les deux projets de traités relatifs à l'union monétaire et à l'union politique européenne.

Ils n'ont pas révélé ce qu'elle serait dans l'hypothèse d'un blocage de Londres, préférant aujourd'hui se placer dans la perspective d'un assouplissement des positions britanniques. *« Sur aucun des points-clés de Maastricht un compromis n'est hors d'atteinte »*, indiquait jeudi soir le porte-parole de l'Elysée, M. Jean Musitelli, en estimant *« de bon augure »* les récentes évolutions du gouvernement britannique.

On est toutefois encore loin du compte. Mais, après les rencontres de ces dernières semaines entre le chancelier et le premier ministre britannique, M. John Major, et après la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze à Noordwijk, Paris et Bonn espèrent que le débat en cours à Londres donnera le moment venu plus de liberté au locataire du 10 Downing Street pour se rapprocher des autres Européens.

Il n'est pas question néanmoins de relâcher la pression. Le chancelier a réaffirmé devant M. Mitterrand qu'il était hostile à une *« clause d'exemption »* permettant aux Britanniques d'échapper à certaines obligations du futur traité sur l'union monétaire. Du côté français, on souhaite éviter un isolement de la Grande Bretagne, mais pas au prix de trop grandes concessions qui déboucheraient sur un *« traité d'union politique au rabais »*. M. Helmut Kohl a rappelé que les deux traités, politique et économique, étaient indissociables.

Un volet industriel

Français et Allemands ont tenu d'emblée à souligner qu'ils feraient front commun à Maastricht. Les porte-parole, M. Vogel et M. Musitelli, ont affirmé qu'il n'y avait pas de différence entre les positions des deux gouvernements sur les deux projets de traité. Le communiqué rendu public à l'issue du sommet sur la coopération militaire franco-allemande, conçue comme embryon d'une défense européenne, devait servir d'illustration à cette volonté d'alliance.

Vendredi matin, le conseil de sécurité et de défense franco-allemand, comprenant les ministres des affaires étrangères, de la défense et les chefs d'état-major, s'était réuni pour prendre les premières décisions concrètes relatives au projet de corps d'armée franco-allemand. Bonn et Paris se sont sentis encouragés à aller de l'avant après le sommet de l'alliance atlantique qui s'est tenu à Rome la semaine dernière.

Cette relance franco-allemande n'exclut pas des divergences sur certains points. On sait les réticences françaises sur l'idée allemande d'une police européenne. Mme Cresson a défendu de son côté, auprès du chancelier Kohl, l'idée de faire figurer dans le traité sur l'union politique un chapitre relatif à la politique industrielle de la Communauté. Elle a estimé que l'absence de ce chapitre industriel créait *« une situation hypocrite et dangereuse »*. L'idée n'enthousiasme pas les « non-interventionnistes » allemands qui jugent les Français trop dirigistes en matière industrielle. Le porte-parole allemand indiquait, jeudi soir, qu'on s'efforçait de trouver sur ce point une ligne commune.

En revanche, la délégation française a nettement fait sentir jeudi son irritation à propos de l'attribution de dix-neuf sièges supplémentaires à l'Allemagne au Parlement européen, dont le principe avait été approuvé à Noordwijk pour tenir compte de la réunification. On rappelait qu'aux termes du traité de Rome, les quatre grands pays européens doivent être représentés à Strasbourg par le même nombre de députés, que l'augmentation du groupe allemand supposait de revoir le nombre de sièges de tous les autres pays, qu'une décision finale ne pouvait être prise que par le sommet des Douze.

D'autre part, s'agissant de la politique spatiale commune, M. Paul Quilès a défendu à Bonn, en prévision de la réunion la semaine prochaine à Munich de l'Agence spatiale européenne, la poursuite du programme Hermès, que les Allemands rechignent à financer pour des raisons d'économies budgétaires. La question avait été évoquée le matin même au cours d'une réunion de la coalition gouvernementale allemande et on indiquait du côté français que les discussions n'avaient pas laissé entrevoir une remise en cause totale du programme.

Autre contentieux, celui des horaires de diffusion de la future chaîne culturelle franco-allemande. Le ministre français de la culture, M. Jack Lang, veut attribuer une partie de la fréquence prévue pour la diffusion en France à un projet de chaîne musicale contesté. Au dernier moment, M. Lang a renoncé à participer au sommet de Bonn.

HENRI DE BRESSON et CLAIRE TRÉAN

s Palestiniens
gyptiens

MATIE

EUROPE

YOUGOSLAVIE : la mission de lord Carrington

Les protagonistes approuvent le principe d'un cessez-le-feu et de l'envoi de forces de l'ONU

Les négociations sur un nouveau cessez-le-feu en Croatie entre les représentants des forces croates et de ceux l'armée fédérale devaient commencer, vendredi matin 15 novembre, à Zagreb. Le président croate, M. Franjo Tudjman, avait annoncé la veille qu'il avait accepté les conditions posées par l'armée fédérale – après des discussions avec lord Carrington. Ces conditions concernent notamment « la levée momentanée du blocus de toutes les casernes et installations de l'armée yougoslave » encerclées en Croatie. M. Tudjman a pour sa part réclamé la levée immédiate du blocus de Dubrovnik et de Vukovar en ruines, où se trouvent 470 blessés « qu'il faut transférer immédiatement dans des hôpitaux ». Selon le porte-parole adjoint de la mission d'observation de la CEE à Zagreb, M. Ed Koestal, « les choses semblent aller enfin dans la bonne direction ».

BELGRADE

de notre correspondante

« Les forces d'interposition des Nations unies n'interviendront pas tant que les combats se poursuivront en Croatie ». Lord Carrington, le président de la conférence de La Haye, a été clair, jeudi 14 novembre, à l'issue de sa nouvelle mission de paix en Yougoslavie. Ses deux jours d'entretiens avec les protagonistes de la crise ont abouti à une nouvelle promesse de cessez-le-feu immédiat de la part de la Serbie, de la Croatie et de l'armée. Le ministre fédéral de la défense, le général Veljko Kadijevic, s'est engagé à respecter le cessez-le-feu à condition que les forces croates lèvent immédiatement le blocus des casernes fédérales de Croatie.

Alors que de violents combats se poursuivaient jeudi dans l'ensemble de la Slavonie, et en particulier à Vukovar où l'armée fédérale était parvenue à pénétrer dans la journée jusqu'au centre de la ville, il est pour le moment difficile de croire au respect immédiat de ce treizième cessez-le-feu. Néanmoins, si la Serbie et la Croatie souhaitent vraiment la venue de forces des Nations unies pour maintenir la paix, elles devront s'efforcer rapidement de respecter la trêve.

Querelles internes en Macédoine

Avant de quitter la Yougoslavie, lord Carrington a rencontré jeudi à Sarajevo les présidents de Macédoine et de Bosnie-Herzégovine, MM. Gligorov et Izetbegovic, qui ont demandé que les sanctions économiques de la CEE contre la Yougoslavie ne soient pas appliquées à leurs Républiques. M. Izetbegovic a par ailleurs souligné que l'intervention des casques bleus en Croatie devrait contribuer à apaiser les esprits en Bosnie-Herzégovine.

A Skopje, plusieurs milliers de manifestants se sont rassemblés devant le Parlement de Macédoine, pour protester contre le nouveau projet de Constitution. Depuis samedi dernier, le Parlement tente en vain de proclamer une nouvelle constitution qui devrait faire de la Macédoine une République souveraine et indépendante. Le point de désaccord des parlementaires porte sur la définition même de l'Etat macédonien. Aux termes du projet présenté devant le Parlement, la Macédoine devient l'Etat *« des citoyens qui y vivent »*. Le parti nationaliste VMRO refuse de voter un tel texte et exige que la nouvelle Constitution définisse la Macédoine comme l'Etat du peuple macédonien. Pour sa part, la minorité albanaise de souche, qui représente 20 % de la population, veut obtenir le statut de « peuple » et être considérée comme l'un des éléments constitutifs de l'Etat macédonien. Incapable de parvenir à un compromis, le Parlement est paralysé depuis samedi dernier. Les manifestants nationalistes du VMRO réclament la démission du gouvernement, l'accusant de *« trahison »* envers le peuple macédonien.

FLORENCE HARTMANN

Aux Nations unies

Le Conseil de sécurité va tenter de faire appliquer l'embargo sur les armes

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Serbes et Croates se disant favorables à l'idée d'une force d'interposition des Nations unies en Yougoslavie, la CEE a officiellement saisi, jeudi 13 novembre, le Conseil de sécurité des Nations unies d'une demande en ce sens. Les trois pays membres représentés au Conseil (Belgique, France, Grande-Bretagne) ont commencé la rédaction d'un projet de résolution, mais nul ne semble pressé à New-York de faire adopter un texte dont les modalités d'application ne sont pas garanties compte tenu de la situation sur place. Pas plus que la sécurité des « casques bleus » qui seraient dépêchés en Yougoslavie.

Optimisme très mesuré

Dans un premier temps, le Conseil de sécurité va s'efforcer de renforcer l'efficacité de l'embargo sur les armes décrété le 25 septembre dernier et qui n'est pas respecté, et mettre en œuvre un autre embargo, sur les livraisons de pétrole. Parallèlement, le secrétaire général de l'ONU devrait prochainement formuler des recommandations susceptibles de faire respecter un cessez-le-feu sur le terrain après treize tentatives infructueuses. Parmi ces mesures pourrait figurer la présence d'une force d'interposition de l'ONU mais cette idée se heurte encore à l'opposition de certaines délégations qui font valoir que plus du quart des troupes de l'un et l'autre camp sont incontrôlables, ce qui constitue un danger latent pour les forces onusiennes, et ces délégations pourraient refuser de financer l'opération. Les pays non alignés sont hostiles à un embargo pétrolier qui, selon eux, frapperait essentiellement la population à l'approche de l'hiver.

Ce n'est pas avant le début de la semaine prochaine que le Conseil pourrait examiner ce projet de résolution. De retour de Yougoslavie, M. Cyrus Vance, envoyé spécial de M. Javier Perez de Cuellar, fait preuve d'un optimisme très mesuré. A ses yeux, l'engagement de l'ONU dans le conflit yougoslave ne peut aboutir que si les hostilités ont effectivement cessé et de façon durable sur le terrain.

SERGE MARTI

Images d'apocalypse dans le port de Dubrovnik

DUBROVNIK

de l'envoyée spéciale de l'AFP

Des constructions en béton armé brisées, des ruines encore en feu, des bateaux brûlés, des maisons éventrées, des débris de verre partout et des obus qui n'ont pas explosé : le port de Gruz-Dubrovnik donnait, jeudi 14 novembre, une image d'apocalypse, deux jours après le dernier et le plus violent des bombardements de la cité par l'artillerie de l'armée yougoslave.

La ruée jeudi matin de deux à trois mille personnes – femmes, enfants, vieillards et blessés – vers le ferry *Slavija*, le premier navire à avoir été autorisé à mouiller dans le port depuis une semaine, rappelait à certains des scènes de la chute de Saïgon. La vue des ruines du port a arraché des larmes aux candidats à l'évacuation, qui sortaient pour la première fois de leurs abris depuis vendredi midi, heure de la dernière alerte, toujours en vigueur jeudi.

Nul sur le ferry, prévu pour accueillir 800 passagers, n'a pu dire combien de personnes ont pu s'y entasser, des ponts jusque dans la partie réservée aux voitures. Personne ne pouvait circuler, des paralysés restaient sans couchettes, et le bateau tanguait sur une mer de plus en plus agitée, sous une pluie battante couvrant les dernières images de la désolation

Pratiquement toutes les maisons du quartier de Gruz, qui comptait 10 000 habitants, à 2 kilomètres à l'ouest de la cité médiévale de Dubrovnik, ont l'air atteintes : volets soufflés, portes enfoncées, toits démolis. La façade du grand magasin Minceta est béante, éventrée par des trous d'obus. Devant le port, à présent en ruines, des carcasses métalliques de ce qui était il y a quatre jours encore de somptueux yachts émergent de l'eau. Dans ce qui reste des dépôts du port, des obus non explosés sont signalés par des pierres, une ficelle ou des bouts de bois. Le port de Gruz était l'un des plus anciens et des plus grands de l'Adriatique du Sud, spécialisé dans le commerce du bois et des agrumes, où arrivaient aussi plus de 600 000 touristes par an. Son directeur, Mario Ban, s'inquiétait en septembre dernier pour l'avenir du port. Il était loin d'imaginer qu'il puisse être rasé : la région de Dubrovnik, soulignait-il, était démilitarisée depuis plus de vingt ans...

VICTORIA STEGIC

□ **Peu de destructions dans le centre historique.** – Les attaques lancées par l'armée fédérale contre la ville historique de Dubrovnik n'y ont fait que peu de destructions, a affirmé le directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor, dans un communiqué publié, jeudi 14 novembre à Paris. D'après les informations qu'il a reçues, la vieille cité fortifiée *« n'a pas été sérieusement endommagée lors des combats »*, a-t-il ajouté. M. Mayor a annoncé que deux observateurs de l'UNESCO s'apprêtaient à se rendre à Dubrovnik dans les prochains jours pour y établir la liste de tous les biens culturels touchés par les combats et élaborer des plans pour leur restauration.

Le bateau de l'UNICEF essuie des tirs

L'hydroglisseur aux couleurs de l'UNICEF, le *Krila Dubrovnika*, qui a quitté, vendredi matin 15 novembre, le port de Rijeka (nord de la Croatie) pour évacuer des enfants de Dubrovnik assiégé a essuyé des tirs vendredi 15 novembre en fin de matinée.

Deux responsables européens, le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, et le ministre italien de l'immigration, M^{me} Margherita Boniver, ont pris place à bord du bateau de 115 places, au côté de M. Steffan de Mistura, directeur adjoint de l'UNICEF. *« Il s'agit d'ouvrir un corridor humanitaire permanent, et non limité à une opération ponctuelle d'envoi d'un bateau »*, avait déclaré M. Kouchner. Le représentant français était depuis mercredi avec M^{me} Boniver, au nom de la CEE, à Belgrade pour obtenir le feu vert des autorités yougoslaves pour cette opération internationale de sauvetage par *« des couloirs de paix »* des enfants et de leurs mères des zones de combats en Croatie. Le lancement de cette opération, dont l'UNICEF est maître d'œuvre, avait été décidé par les Douze de la CEE, sur une initiative du président français François Mitterrand. – *(AFP.)*

Le nouveau projet de traité

Une partie de l'URSS se transformerait en « Union des Etats souverains »

Le Conseil d'Etat, la plus haute instance exécutive de l'ex-URSS représentée jeudi 14 novembre par sept dirigeants de Républiques sur douze, a élaboré les grandes lignes d'un nouveau traité d'union, qui doit encore être soumis aux parlements républicains. Les participants sont en outre parvenus à un compromis sur les effectifs du ministère des affaires étrangères, qui seront réduits de moitié.

MOSCOU

de notre correspondant

Il restera donc quelque chose de l'ex-URSS, une fille posthume qui, si tout va bien, devrait voir le jour sous le nom d'Union des Etats souverains. M. Boris Eltsine et les représentants de six autres Républiques se sont mis d'accord jeudi 14 novembre sur le principe de la formation d'une nouvelle « Union », mais sur des bases totalement différentes de celles qui étaient envisagées avant le putsch d'août. Un peu plus qu'un simple Commonwealth, mais sensiblement moins qu'un véritable Etat, la nouvelle entité, « héritière de l'URSS » apparaît comme une étrange créature dont la viabilité n'est pas assurée.

Le vœu de M. Gorbatchev, qui ne cesse depuis des semaines de lancer des appels dramatiques à la préservation de l'Union, est en un sens exaucé, mais la mine bien sombre affichée jeudi soir par le président soviétique était celle d'un homme qui a le sentiment d'avoir remporté une victoire à la Pyrrhus. M. Eltsine avait l'air moins abattu, mais il a déclaré à l'agence Interfax qu'il n'était pas vraiment satisfait, ayant dû *« faire plus de concessions que prévu »* – ce qui pourrait être une manière de laisser entendre qu'il reviendra plus tard à la charge pour faire prévaloir son point de vue.

Premier signe de mauvais augure : sept fées seulement ont procédé à la conception sinon à la naissance de cette future Union : la Russie et la Biélorussie, quatre Républiques d'Asie centrale (l'Ouzbékistan ayant fait faux bond à la dernière minute) et l'Azerbaïdjan – à vrai dire à demi-présent seulement, tant son président, M. Moutalibov, qui n'a pas participé à la conférence de presse finale, semblait peu désireux de se montrer en public. Ni la Géorgie, ni l'Arménie, ni la Moldavie, ni, surtout, l'Ukraine, n'étaient représentées. Même si, à Moscou, on veut croire que *« passé le référendum sur l'indépendance et les élections présidentielles du 1er décembre »*, les dirigeants ukrainiens reviendront à de meilleurs sentiments, un doute considérable subsiste. Il était admis jusqu'à présent qu'une Union ne comprenant pas l'Ukraine n'en serait pas une.

Autre hypothèque : comme l'a précisé le président biélorusse, le nouveau traité de l'Union ne pourra être signé qu'après approbation préalable de son texte par les Parlements des Etats qui la constitueront, ce qui risque de provoquer de longs délais et une foule d'amendements affaiblissant d'autant l'entité qui est supposée les unir.

Clopin-clopant...

Ce sont là apparemment les attributs d'un véritable Etat. Pourtant, la nature même de la future Union laisse la porte ouverte à bien des interrogations, car elle ne devrait ressembler à rien de ce que le monde a connu jusqu'à présent. Selon la définition donnée jeudi soir par M. Eltsine, il s'agira d'un *« Etat confédératif exerçant les fonctions qui lui sont déléguées par les Etats-membres »*. Le président russe avait auparavant expliqué que les participants à la réunion avaient longuement et âprement discuté pour savoir si la future Union devait ou non être un Etat, et il semble qu'on se soit mis d'accord sur une sorte de compromis.

En effet, si la nouvelle union se veut *« Un Etat souverain dans les relations avec l'étranger, un sujet en droit international et l'héritier de l'URSS »*, selon le texte du projet de traité, ses membres n'en sont pas moins eux aussi *« des sujets plénipotentiaires en droit international »*, habilités à établir des relations diplomatiques directes et à signer des traités avec les Etats étrangers. De plus, l'union a certes *« des forces armées unies »* et se trouve *« chargée de la gestion des forces stratégiques, y compris de l'arme nucléaire »*, mais le droit des Etats membres à créer *« leur propre armée »* est également reconnu.

Si l'on ajoute à cela que l'accord réalisé ne porte que sur certains principes et que la rédaction du texte doit être précisée, le tableau général est passablement obscur et les partenaires de l'ex-URSS devront sans doute attendre encore assez longtemps avant de savoir si l'union ainsi esquissée pourra fonctionner dans les faits. Reste qu'un acte symbolique a été accompli, une déclaration d'intention dictée par un souci de mettre un minimum d'ordre et un semblant de clarté dans la confusion générale.

Depuis plusieurs semaines, il était devenu évident que la constitution d'une communauté économique ne pouvait progresser tant que les relations institutionnelles, politiques, entre ses membres, resteraient totalement indéterminées. A présent que cette condition est plus ou moins remplie, il devrait être possible d'aller à nouveau de l'avant, l'union politique et l'union économique se soutenant mutuellement, tels deux infirmes qui avancent clopin-clopant vers des lendemains toujours aussi brumeux.

JAN KRAUZE

□ **IRLANDE DU NORD : deux catholiques tués.** – Deux catholiques et un protestant ont été tués par balle, jeudi 14 novembre, dans le comté d'Armagh. Cela porte à sept le nombre de victimes de la violence politique (les quatre premières étaient protestantes) en moins de trente-six heures en Ulster où des renforts de trois cents soldats et quatre cent quarante policiers britanniques vont être envoyés prochainement. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

DJIBOUTI

L'armée essaie de repousser les maquisards afars

La tension était perceptible, jeudi 14 novembre, à Djibouti, au lendemain de l'appel à la mobilisation lancé par les autorités locales. Selon des sources concordantes, les accrochages entre soldats gouvernementaux et maquisards afars continuaient dans le nord du pays, dans le district de Tadjoura. Aucun bilan des pertes subies de part et d'autre n'est disponible.

D'après la radio nationale, six mille jeunes gens ont afflué vers les casernes pour être incorporés, à la suite de l'appel à la mobilisation. L'armée a acheminé des renforts à Tadjoura par mer, la route qui relie ce chef-lieu de district à la capitale ayant été coupée par les maquisards. Plusieurs postes avancés ont été abandonnés par les soldats gouvernementaux qui essayent de les reconquérir.

Le ministre de la défense a affirmé, jeudi, que *« les forces de sécurité et l'armée vont s'acquitter avec vaillance et détermination de leur devoir pour mettre fin dans les meilleurs délais à l'intrusion des mercenaires au service d'éléments avides de pouvoir »*. – *(AFP.)*

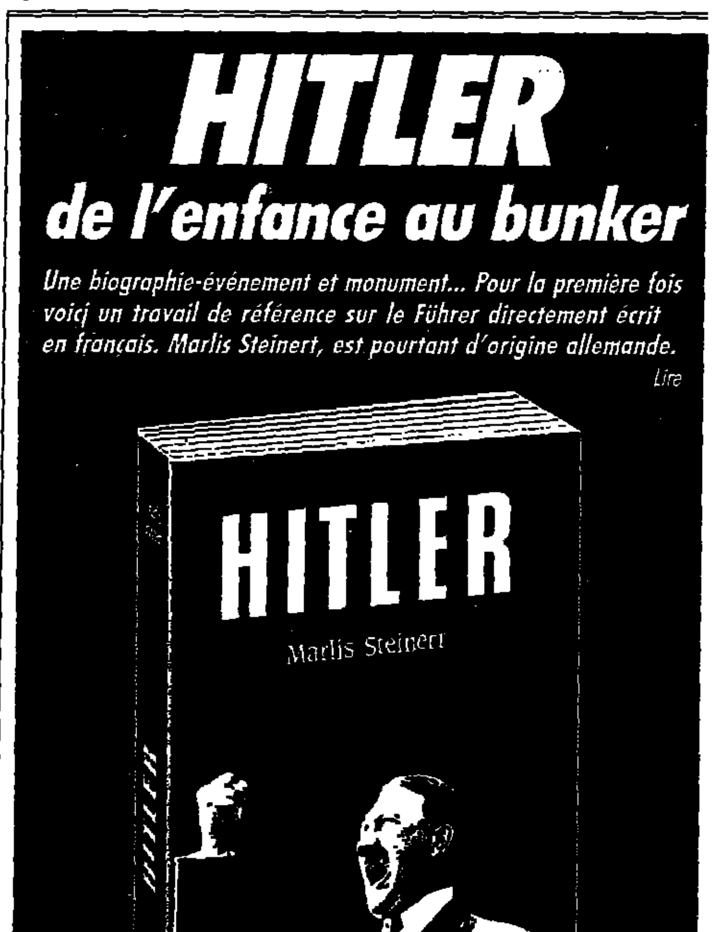

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

HAÏTI : la dégradation des relations avec Paris

Le gouvernement de Port-au-Prince somme l'ambassadeur de France de quitter le pays

Franchissant un nouveau pas dans l'escalade contre la mission diplomatique française, le gouvernement de fait haïtien a déclaré indésirable l'ambassadeur de France, M. Jean-Raphaël Dufour.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Dans un communiqué diffusé à plusieurs reprises sur les ondes de la radio nationale, les autorités issues du coup d'Etat enjoignent à l'ambassadeur de quitter Haïti dans un délai de quarante-huit heures expirant dimanche à 17 heures heure locale. *« Passé ce délai, le gouvernement ne reconnaîtra aucun statut diplomatique au sieur Jean-Raphaël Dufour »*, ajoute le communiqué signé par M. Jean-Jacques Honorat, le premier ministre qui assume le portefeuille des affaires étrangères.

Samedi dernier, le *« gouvernement provisoire »* haïtien avait demandé le rappel immédiat de l'ambassadeur de France qui héberge dans sa résidence le premier ministre René Préval et plusieurs autres collaborateurs du président Jean-Bertrand Aristide. Le gouvernement français avait ignoré cette demande et annoncé le renforcement de la mission en Haïti par l'envoi d'un diplomate supplémentaire, qui n'a toujours pas rejoint Port-au-Prince. Le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard, avait déclaré que *« Paris n'entretient aucune relation avec les autorités de fait de Port-au-Prince »*.

Les relations entre l'ambassadeur de France et les autorités installées par les militaires n'ont cessé de se dégrader depuis le coup d'Etat au cours duquel M. Dufour a joué un rôle déterminant en sauvant la vie du président Aristide. L'ambassadeur était allé chercher le président attaqué par les putschistes, dans sa résidence privée. Le cortège ramenant le chef de l'Etat au Palais national avait essuyé le feu des militaires rebelles par trois fois. Cette action courageuse avait valu à M. Dufour d'être décoré de la Légion d'honneur.

L'hostilité ferme de la France au coup d'Etat et au *« putsch constitutionnel »* qui avait permis l'installation d'un président et d'un gouvernement provisoires, a été défendue avec fougue par l'ambassadeur Dufour qui est devenu l'une des principales cibles des secteurs hostiles au retour du président Aristide. Ses relations avec son homologue américain, M. Alvin Adams, qui, au lendemain du coup, s'était montré très critique à l'égard du président Aristide, se sont également détériorées.

Depuis le coup d'Etat, M. Dufour est régulièrement pris à partie par les organes de presse contrôlés par les militaires et des graffitis injurieux maculent les murs de l'ambassade et de sa résidence. Il y a une quinzaine de jours, l'ambassadeur de France avait refusé de communiquer aux autorités une liste de collaborateurs du président Aristide qu'il a accueillis, soulignant qu'ils étaient *« ses invités »*. Dans un récent entretien à l'agence Reuter, M. Dufour avait qualifié les putschistes de *« lâches prêts à faire leurs valises et à s'enfuir »*. Ces propos avaient entraîné une vive protestation de l'armée et du gouvernement provisoire qui avaient accusé l'ambassadeur de vouloir *« déstabiliser l'institution militaire et troubler l'ordre public »*.

De la guerre des nerfs on est passé aux voies de fait et aux violations caractérisées de la convention de Vienne sur le statut diplomatique. Une voiture de l'ambassade a été arrêtée et fouillée, une valise diplomatique bloquée et les scellés d'un colis destiné à l'ambassade ont été brisés. Les lignes téléphoniques de l'ambassade et du Manoir des Lauriers qui abrite la résidence ont été coupées. Samedi dernier, une foule de plusieurs centaines de manifestants a bruyamment protesté contre la France et son ambassadeur devant la résidence. *« Un certain nombre de ces manifestants étaient payés. L'un d'eux a glissé à travers les grilles de la résidence un papier où il avait écrit* « Tiens bon Dufour, Titid va revenir », raconte un garde du Manoir des Lauriers.

Détesté par la bourgeoisie anti-Aristide et par la fraction de la communauté française qui vivait fort bien sous la dictature duvaliériste, l'ambassadeur Dufour est devenu un héros pour un grand nombre d'Haïtiens favorables au retour du président exilé. *« Il m'arrive souvent d'être arrêté dans la rue par des gens que je connais à peine, qui souhaitent transmettre leurs félicitations et leurs encouragements à l'ambassadeur de France »*, affirme un Français. Depuis le début de la crise, le dispositif de sécurité de l'ambassade a été renforcé et l'ambassadeur ne se déplace qu'accompagné par des gardes du corps. De nouvelles consignes ont été transmises aux Français qui n'ont pas encore été évacués. Depuis quelques jours, la rumeur circule à Port-au-Prince que la France se prépare à envoyer de Guadeloupe ou de Martinique un contingent de parachutistes . Une simple rumeur exprimant le souhait d'une grande partie de la population de voir maîtriser les militaires qui terrorisent les quartiers pauvres.

Selon des témoignages concordants, les partisans du président Aristide continuent d'être victimes d'une brutale répression. D'après des défenseurs des droits de l'homme, quinze jeunes arrêtés mardi alors qu'ils tentaient de participer à une manifestation en faveur du président renversé ont été sommairement exécutés par des militaires. Près d'une centaine d'étudiants arrêtés et tabassés le même jour n'ont toujours pas été relâchés. Dans le quartier de Bergamothe, au sud de la capitale, des hommes équipés d'armes de guerre ont assassiné jeudi à l'aube un employé haïtien de l'ambassade américaine, M. Isaac Rémilien. La victime s'occupait d'un magasin communautaire qui vend des aliments à bas prix dans ce quartier populaire.

JEAN-MICHEL CAROIT

Duel malsain en Louisiane

Suite de la première page

Ce coup pour les politiciens se poursuit avec l'inévitable couplet sur la loi et l'ordre (*« les rues de la Louisiane doivent redevenir sûres »*), passe par une promesse, acclamée, de réduire, sinon supprimer totalement, les impôts et se termine avec un discret coup de patte à la communauté noire, bénéficiaire, selon David Duke, de traitements sociaux et professionnels préférentiels hérités des législations démocrates des années 60 et 70.

A lui seul, ce discours ne suffirait pas à distinguer David Duke de la droite républicaine, ni ne justifierait l'ampleur de la couverture dont sa candidature est l'objet dans les grands médias américains. David Duke, élu au Congrès de Louisiane depuis trois ans et brillant tombeur, au premier tour de ce scrutin, du gouverneur sortant, Buddy Roemer, le candidat républicain officiel, intrigue et, souvent, fait peur.

Le jeune homme sage de la campagne, costume gris et cravate club, n'arrive pas à faire oublier ce qu'il était encore il n'y a pas très longtemps : dans les années 70, un militant néo-nazi qui paradait en chemise brune à croix gammée et dénonçait la *« domination des juifs sur les médias et le FBI »*; début 1980, « grand sorcier des chevaliers du Ku Klux Klan » de Louisiane, il plastronnait en robe blanche et cagoule, et promettait de *« défendre la suprématie de la race blanche menacée par les Juifs et les Noirs »*.

Les Noirs entre peur et colère

La perspective de voir pareil homme devenir gouverneur de Louisiane a mobilisé la presse et les milieux politiques. La première a multiplié les portraits au vitriol de David Duke. Les seconds, démocrates ou républicains, ont unanimement dénoncé, et le président Bush a stigmatisé, ce *« charlatan »*. Mais à en croire les résultats du premier tour comme les sondages, rien n'y a fait : Duke est populaire, son discours aussi, et son passé vite pardonné au titre des *« excès de jeunesse »*. La communauté noire, elle, est en état de choc.

Elle accueille la montée de David Duke *« avec peur et colère »*, indique un de ses représentants, Jon Johnson, élu au Sénat local. *« Difficile d'imaginer que son voisin ou son collègue de bureau ait pu voter Duke »*, dit une secrétaire; certains parlent de quitter l'Etat si l'ex-grand sorcier du Klan est élu.

Son adversaire, Edwin Edwards (soixante-quatre ans), est un Acadien (*cajun*, comme on dit ici), descendant de ces Français qui, au dix-huitième siècle, préférèrent quitter la province canadienne d'Acadie (aujourd'hui Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick) cédée à Londres par le traité d'Utrecht, plutôt que de prêter serment à la couronne d'Angleterre. Ils s'installèrent dans une Louisiane colonisée par la France depuis 1702, baptisée en l'honneur de Louis XIV, mais qui, un siècle plus tard, sera cédée à son

tour, cette fois par Bonaparte, et aux Etats-Unis.

Déjà trois fois gouverneur (1971-1987), le démocrate Edwards cultive un style volontiers populiste. Son dernier mandat s'est mal terminé avec des accusations de corruption, trafic d'influence et autres abus de pouvoir dont il ne sera acquitté qu'après dix-huit mois de procès. Edwin Edwards a une réputation de bon vivant, joueur et coureur de jupons, fidèle à quelques sages principes cajuns : *« Prends du bon temps et lâche pas la patate » (tiens bon)*. Dans ses réunions électorales, point de prière ni de salut au drapeau, mais un solide orchestre de jazz et un essaim de jolies filles sur le podium.

« Sortez les sortants ! »

La tentation est forte de ne voir dans cette bataille – jazz contre country-music – qu'une affaire un tantinet folklorique relevant de la « politique du Bayou », c'est-à-dire d'une vie publique locale traditionnellement marquée par quelques fortes personnalités. Après tout, le Mississippi en a vu d'autres et, avec un brin d'arrogance, les « gens de l'Est » ne disent-ils pas que la Louisiane est la république bananière des Etats-Unis?

Il y a, assurément, quelques singularités locales : avec quatre millions d'habitants, une industrie pétrolière en crise et une économie trop peu diversifiée, la Louisiane est un des Etats les plus pauvres du pays. Elle vient de traverser une longue période de récession et connaît un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (plus de 7 %). Chiffre significatif : sur quatre millions d'habitants, près d'un million ne disposent pas de la moindre assurance médicale.

Mais *« Prenez garde*, avertit Jim Amoss, directeur de la rédaction du *Times Picayune*, *le phénomène Duke dépasse le cas de la Louisiane et a une signification nationale »*. L'émergence d'un tel candidat témoigne d'une profonde insatisfaction de la classe moyenne américaine : difficultés économiques et sociales, sentiment que tout le système de prestations sociales (le *welfare*) ne profite qu'aux Noirs, conviction que quinze années d'administration républicaine ont surtout bénéficié aux contribuables les plus riches, pouvoir d'achat stagnant dans un environnement de montée des minorités hispanique et asiatique.

« Climat de grogne »

Voilà le terrain sur lequel s'épanouit un David Duke, explique Susan Howell, professeur de sciences politiques à l'université de La Nouvelle-Orleans. Ce climat de grogne à l'encontre du pouvoir politique en général – républicains et démocrates – est parfaitement exploité par David Duke et, en Louisiane comme ailleurs, favorise un thème de campagne connu : *« Sortez les sortants »*. Il y a plus. En langage codé, mais néanmoins très clair, David Duke joue sur *« le facteur racial »*, une des clés inavouées de la politique américaine (1). En ces temps de conjoncture économique difficile, *« les Noirs sont des boucs émissaires faciles »*, assure Jim Amoss.

Quand David Duke dénonce le *welfare*, les allocations sociales, les programmes d'*« affirmative action »* – traitements préférentiels réservés aux minorités – chacun, dans l'assistance, comprend qu'il s'en prend à la communauté noire, implicitement accusée d'être l'unique bénéficiaire de ces facilités et de *« plumer »* ainsi le malheureux contribuable blanc. Ce qu'un des admirateurs de David Duke, venu à l'hippodrome de Lafayette, traduisait en ces termes : *« Le jour, le Noir collecte ses tickets d'alimentation pour acheter de la viande et faire son barbecue; le soir, il vend de la drogue. »*

La réalité est bien différente mais le discours de David Duke « passe » bien. *« David Duke est l'incarnation parfaite du coup de colère de la classe moyenne blanche, pas seulement des « petits Blancs »*, explique le professeur Howell. Coup de colère éprouvé bien au-delà des rives du Mississippi : ce n'est pas tout à fait par hasard si le *Wall Street Journal* publiait cette semaine un long article intitulé « Récits d'une classe opprimée » et qui citait des exemples d'hommes blancs victimes des programmes préférentiels réservés aux minorités.

Une bonne partie de la presse locale accuse les républicains de ne récolter – avec Duke – que les fruits amers d'une politique que ce parti aurait menée avec constance dans le sud des Etats-Unis. En dénonçant l'Etat-providence sans cesse plus envahissant, le *welfare* et les régimes destinés aux minorités, Duke ne fait que reprendre la rhétorique des républicains. Dans le sud des Etats-Unis, la connotation raciale d'un tel discours est implicite et, en connaissance de cause, les républicains s'en sont abondamment servis. Pour eux, c'est une manière de laisser entendre que les démocrates, à l'origine de ces programmes d'*« affirmative action »* dans les années 60, sont la cause de tous les malheurs de la classe moyenne blanche.

Les résultats ont suivi : le Sud, traditionnellement démocrate, vote républicain aux présidentielles depuis plus de vingt ans (à l'exception de la parenthèse Carter) et assure le maintien de ce parti à la Maison Blanche. Mais l'ambiguïté du discours républicain préparait sans doute le terrain à David Ernest Duke.

ALAIN FRACHON

(1) L'expression est de Jean-Pierre Lassale in *la Démocratie américaine, anatomie d'un marché politique*. Armand Colin : panorama très complet de la vie politique contemporaine aux Etats-Unis.

□ **ÉTATS-UNIS : un postier licencié tue trois de ses collègues.** – Un postier, licencié mercredi par son administration, Tom McIlvane, a ouvert le feu jeudi 14 novembre avec une arme semi-automatique dans un bureau de poste de Royal-Oak dans la banlieue de Detroit (Michigan), tuant trois personnes et en blessant sept autres, a annoncé la police locale. Selon un porte-parole de la police, le tireur a ensuite retourné son arme contre lui-même mais n'a réussi qu'à se blesser à la tête. En fin de matinée, il était soigné dans un état critique dans un hôpital de la ville. Les victimes travaillaient dans la salle de tri de la poste de Royal-Oak. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : la visite du secrétaire d'Etat américain

M. Baker veut obtenir des assurances sur la non-prolifération d'armes « sensibles »

Le secrétaire d'Etat américain devait commencer, vendredi 15 novembre une visite de trois jours à Pékin. M. James Baker arrivait de Séoul, où il avait participé, avec les hauts représentants de quatorze autres pays (dont son homologue chinois, M. Qian Qichen), à la réunion de l'APEC (instance de coopération économique Asie-Pacifique).

Le déplacement en Chine du chef de la diplomatie des Etats-Unis vise à renouer les contacts politiques de haut niveau, après la crise de Tiananmen, au printemps de 1989. Les suspicions sont très fortes de part et d'autre. Des dossiers très importants seront discutés : ventes d'armes et de technologies chinoises « sensibles » (missiles, équipements nucléaires); déficit commercial des Etats-Unis et situation des droits de l'homme en Chine.

PÉKIN

de notre correspondant

Il faut probablement remonter à la période précédant la mort de Mao, en 1976, pour retrouver trace d'une bataille aussi intense, à propos des Etats-unis, que celle qui fait rage actuellement au sein de la haute direction chinoise. Dénonciations rituelles de *« l'impérialisme américain »* à l'appui, la « bande des quatre » de Mme Jiang Qing – « la veuve Mao » aujourd'hui décédée – brandissait le spectre d'un complot visant à *« changer la couleur* [rouge] *de la Chine »* et appelait à la *« lutte des classes »* contre Zhou Enlai et M. Deng Xiaoping, partisans d'un arrangement avec l'Occident.

A en juger par les documents qui filtrent de l'intérieur du régime, on en est à peu près au même point. Le 25 octobre, alors que diplomates américains et chinois se mettaient d'accord sur le principe de la visite de M. Baker, la direction idéologique chinoise émettait un document secret intitulé « La lutte entre l'évolution pacifique et l'anti-évolution pacifique est une lutte de classe se déroulant dans l'arène mondiale ». Derrière ce charabia, on voit se profiler la marotte des orthodoxes, convaincus qu'une vaste conspiration internationale vise à provoquer en Chine une déstabilisation équivalente à ce qui s'est produit dans l'ex-bloc soviétique.

La nouveauté de ce document réside dans une analyse de la politique du président George Bush, accusé de vouloir peser sur l'évolution du régime communiste chinois par le biais des échanges économiques. On lit dans ce texte : *« En surface, l'opinion de Bush est très différente de celle de la majorité des membres du Congrès; mais en réalité il s'agit d'user de moyens différents pour parvenir à la même destination »* – à savoir l'érosion du monolitisme communiste en faveur d'un régime plus souple. Jusqu'à présent, la diplomatie de Pékin avait pris soin de réserver ses attaques au Congrès américain, ménageant George Bush pour obtenir la reconduction d'accords commerciaux favorisant la balance chinoise.

Droits de l'homme et déficit commercial

Ces idéologues n'ont pas entièrement tort : M. Bush lui-même ne cache nullement que sa politique, critiquée au Congrès, tend précisément à favoriser cette *« évolution pacifique »* que redoutent les vieillards entourant M. Deng Xiaoping. Mais le parallèle avec la situation régnant avant la mort de Mao a ses limites : la Chine est aujourd'hui très dépendante des Etats-Unis sur le plan économique; et, au sein du régime, les partisans d'un accommodement avec ce pays sont sans doute majoritaires.

C'est sur ce terrain miné que M. Baker s'apprête à poser le pied pour tenter, au moins, de faire avancer quelques dossiers urgents : outre la question des droits de l'homme (sensible mais sous contrôle), il y a, en particulier, celle de la prolifération des armements et le dossier complexe des rapports commerciaux.

M. Baker ne s'attend vraisemblablement à aucune concession de fond sur la question des droits de l'homme. Le Livre blanc que les autorités ont publié à la veille de l'annonce de sa venue à Pékin marque le terrain sans ambiguïté, en refusant toute approche supranationale de la question. Outre les contestataires politiques, les milieux religieux non assujettis au pouvoir sont aujourd'hui la cible privilégiée de la répression. Selon des informations parvenues à Hongkong, une intense campagne d'arrestations est en cours depuis plusieurs mois parmi les Eglises *« illégales »* : elle vise à la fois les régions musulmanes et bouddhistes, et, en Chine même, les prêtres chrétiens clandestins ou jugés tels.

Il n'est cependant pas exclu que les *modérés* de la direction chinoise parviennent à offrir en « cadeau » symbolique à M. Baker la libération d'une poignée de dissidents, élargis sous prétexte de conduite exemplaire. On parle beaucoup, en particulier, de l'étudiant Wang Dan, leader du mouvement de Tiananmen en 1989. Sa libération serait un remerciement pour la venue du chef de la diplomatie américaine, que la propagande officielle chinoise va naturellement exploiter pour la consommation intérieure. C'est, en tout cas, ce qu'elle vient de faire à l'occasion de visites de deux anciens secrétaires d'Etat américains, MM. George Shultz et Alexander Haig. Tous deux ont été reçus par les plus hauts dirigeants du régime, et leurs propos en faveur d'une reprise des échanges politiques sino-américains ont été dûment répercutés par les médias. L'opération tend à démontrer que, deux ans après Tiananmen, le régime communiste, déjà « réhabilité » par l'Europe et le Japon, est rentré en grâce auprès de l'opinion américaine.

Le dossier des ventes d'armes chinoises est jugé très préoccupant par Washington. Les ventes, récemment révélées, d'équipements susceptibles d'être utilisés dans la fabrication d'engins nucléaires à l'Iran sont venues ajouter aux soupçons pesant sur la coopération de Pékin avec la Corée du Nord en ce domaine, ainsi que sur la prolifération des missiles chinois dans des régions instables. Des lanceurs M9, d'une portée de 600 kilomètres et qui pourraient menacer Israël, ont été récemment repérés en Syrie.

Circonstance aggravante : les autorités civiles paraissent n'avoir qu'un contrôle très limité sur ces ventes effectuées par plusieurs firmes du complexe militaro-industriel chinois, au sein desquels figurent en bonne place des enfants de plusieurs grands vétérans historiques, y compris de M. Deng Xiaoping, et qui n'en répondent pas devant les instances gouvernementales. Quoi qu'il en soit, de hauts dirigeants semblent décidés à démontrer à l'Occident que la Chine dispose là d'une capacité de nuisance importante.

Dernier dossier « chaud », enfin : le déficit du commerce américain en Chine, estimé à plus de 12 milliards de dollars cette année. Cette situation est d'autant plus difficile à « vendre » au Congrès, pour M. Bush, que ce déficit semble avoir été accentué par l'exportation – là aussi mal contrôlée par le gouvernement central – de produits fabriqués par des prisonniers. La Chine a effectué une première concession en réduisant, parfois de 30 %, les taxes à l'importation sur 225 types de produits, dont certains venant des Etats-unis. Mais il est à prévoir que M. Baker demandera un effort plus sérieux encore à ses interlocuteurs : par exemple, en les pressant de faire cesser le détournement systématique des lois américaines à l'aide de savantes valses d'étiquettes destinées à dissimuler l'origine des produits chinois vendus sur le marché d'outre-Pacifique.

FRANCIS DERON

□ **INDE : prochaine visite en France du premier ministre, M. Rao.** – Le chef du gouvernement indien, M. Narashima Rao, rencontrera M. François Mitterrand au cours d'une visite qu'il effectuera en France le 26 novembre. Les entretiens porteront sur les perspectives de coopération économique bilatérale, alors que l'Inde a récemment décidé des mesures en vue de s'ouvrir aux investissements étrangers, ainsi que sur la situation en Asie du Sud. – *(AFP.)*

Le débat sur la réforme des institutions

M. Mitterrand veut éviter deux écueils : l'indifférence et le rejet

L'initiative prise par M. Mitterrand d'engager en 1992 une réforme des institutions embarrasse l'opposition. L'UDF se déclare « prête à étudier » d'éventuelles modifications de la Constitution *« dans la sérénité et le respect des procédures constitutionnelles »*, en soulignant, toutefois, qu'elle ne se prononcera que lorsque le président de la République aura précisé ses intentions. Le RPR redoute de tomber dans un « piège » et laisse entendre que M. Mitterrand prend le risque d'un *« revers cuisant »*.

M. François Mitterrand a atteint le premier des objectifs qu'il s'était fixés en prenant l'initiative d'annoncer, le 10 novembre, son intention de *« corriger »* les institutions de la V^e République avant la fin de son mandat et de *« saisir le Parlement et les Français »*, au cours du second semestre de 1992, sur les modifications de la Constitution qu'il estime *« nécessaires »* : le débat est publiquement engagé, ainsi qu'en témoignent les échanges intervenus le 13 novembre, à l'Assemblée nationale, entre M^me Edith Cresson et M. Jacques Chirac, la réponse de M. Edouard Balladur au président de la République parue dans *le Monde* du 14 novembre et les prises de position des instances de l'UDF et du RPR. Comme il le souhaitait, M. Mitterrand, qui entend rester maître du jeu, oblige l'opposition à se déterminer par rapport à sa démarche. S'il est resté délibérément imprécis sur les projets qu'il a *« pratiquement retenus »*, c'est uniquement, comme il l'a souvent fait par le passé en pareilles circonstances, pour se ménager des marges de manœuvre.

La suite du scénario n'est pas encore clairement arrêtée. M. Mitterrand s'adressera directement aux Français *« dans un délai qui sera relativement bref »*, et ce sera sans doute par le canal d'une intervention officielle à la télévision et à la radio, mais il entretient aussi l'incertitude sur le moment où il le fera. Il attendra peut-être son intervention rituelle des vœux de fin d'année, ce qui lui permettrait d'associer l'échéance européenne du 1^er janvier 1993 à la nécessité de réviser la Constitution de 1958 pour améliorer le fonctionnement de la démocratie française dans la perspective d'une Europe des douze plus unie et plus forte.

L'issue du sommet néerlandais de Maastricht, début décembre, ne sera pas sans influence sur son choix dans la mesure où, parallèlement, le président de la République espère convaincre les Français que le parachèvement de la construction européenne leur apportera non pas d'autres difficultés économiques et sociales, mais, au contraire, des garanties de protection supplémentaires au moment où les bouleversements en cours en Europe de l'Est n'excluent pas l'apparition de nouvelles menaces.

Larges convergences

Dans l'immédiat, fidèle à ses habitudes, M. Mitterrand notera soigneusement les réactions des uns et des autres avant de préciser ses propres options et d'en informer la représentation nationale, sous la forme, sans doute, d'un message au Parlement, comme il l'a toujours fait dans les situations exceptionnelles. Il relèvera, par exemple, que les propos tenus au *Monde* par M. Balladur confirment l'existence de larges convergences sur la nécessité de réduire la durée du mandat présidentiel, d'élargir le champ du recours au référendum et de renforcer les droits du Parlement. Il constatera également que les arguments avancés par l'ancien ministre des finances pour rejeter à la fois l'idée de *« changer de République »* et celle d'instaurer un régime présidentiel rejoignent ses propres analyses.

Sur ce dernier point, les convictions de M. Mitterrand ne datent pas d'aujourd'hui. En 1961, à l'époque où il redoutait les conséquences de l'élection du président de la République au suffrage universel envisagée par Charles de Gaulle, il écrivait au professeur Maurice Duverger, alors partisan d'un régime présidentiel, des lignes que ses adversaires pourraient aujourd'hui retourner contre lui, mais qui éclairent les *« précautions »* à prendre, selon son expression du 10 novembre.

« Je ne crois pas, estimait-il, *qu'on puisse concilier, en France pas plus que dans n'importe quel autre pays latin, l'attribution à un homme de pouvoirs considérables et la garantie sérieuse des institutions et des libertés publiques. Je crois au risque fatal d'un glissement vers l'autoritarisme, en raison des passions trop vives qui n'épargneront ni l'exécutif – entre autres la passion du pouvoir – ni la masse des citoyens, trop souvent versatile, exigeante, revendicatrice. (...) Il est sans exemple, en France, qu'un homme ait été porté au pouvoir par la confiance directe du peuple et se soit vu attribuer de grands pouvoirs sans que les droits et les libertés des citoyens se soient trouvés en fin de compte gravement réduits et l'esprit public abaissé (...). Dès qu'un homme devient maître du pouvoir de cette manière il ne s'en tient pas au régime présidentiel codifié dans les textes. Il s'accroche au pouvoir. S'il le faut, il modifie pour cela la Constitution. Laissez-moi reprendre ce banal proverbe :* « L'arbre tombe du côté où il penche. » *Or, le régime présidentiel penche du côté du pouvoir personnel (...) Avec le système présidentiel, on est à la merci, à tout moment, de l'accident, de la déviation, de l'abus. »*

Les ressources de la dialectique

Pour M. Mitterrand, il s'agit donc là, surtout, d'une question de culture nationale. La France, très vite, s'accommoderait mal d'un véritable régime présidentiel.

D'autre part, s'il est peu probable de voir le président de la République modifier son calendrier, il n'est pas exclu, laissait-on entendre mercredi à l'Elysée, de le voir accepter, selon la tournure que prendront les débats, la proposition de M. Balladur tendant à l'institution d'un comité constitutionnel consultatif associant tous les partis à l'élaboration des propositions de réforme.

Maintenant, pour M. Mitterrand, l'essentiel est de ne pas laisser déraper le processus politique qu'il a enclenché, et, surtout, de ne pas se piéger lui-même dans l'usage du référendum. Mais il dispose d'un considérable avantage sur ses censeurs : il a lui-même utilisé toutes les armes possibles, depuis 1958, dans ses multiples joutes contre les initiatives référendaires de Charles de Gaulle et Georges Pompidou. Il n'ignore pas que la dialectique politique permet tout. Il sait donc ce qui l'attend.

Il sait que l'obsession des dirigeants de l'opposition sera de l'empêcher de retirer de la suite des événements le moindre avantage politique pour lui-même ou pour le PS et, autant que possible, de le pousser à se démettre de son mandat. Il sait qu'il leur suffira de proclamer ce qu'il disait lui-même, en 1969, quand il appelait à voter « non » au référendum sur la réforme des régions et la transformation du Sénat parce que son objectif prioritaire était d'obtenir le départ de l'Elysée de Charles de Gaulle : *« Un référendum n'est démocratique que s'il est clair, honnête et conforme à la Constitution. Il est évident que celui que nous propose le général de Gaulle ne répond à aucune de ces trois conditions. »*

Ou qu'il leur suffira de le plagier en reprenant ce qu'il disait, en 1972, pour justifier son appel à voter blanc ou nul, quand il cherchait simplement à mettre Georges Pompidou en mauvaise posture à l'occasion du référendum sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun : *« Ce que le chef de l'Etat demande aux Français, c'est d'abord de lui accorder un blanc-seing et, tout à fait secondairement, d'approuver l'entrée dans la Communauté européenne de la Grande-Bretagne (...). Le référendum a un autre objet. Ce qu'en attend le pouvoir n'a que peu de rapport avec la question posée... »* Le RPR lui a, d'ailleurs, déjà rendu la pareille en boycottant le référendum de novembre 1988, qui a entériné les accords consensuels de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Concevoir des parades inédites

Voilà donc M. Mitterrand dans la nécessité d'imaginer des parades inédites à un arsenal qui lui est familier afin de soumettre les Français, le moment venu, à un choix qui soit aussi *« clair »*, *« honnête »* et constitutionnellement irréprochable que possible, sous la forme d'une interrogation qui ne prête pas à ambiguïté, et d'éviter aussi bien l'indifférence que le rejet.

A l'Elysée, chacun pense déjà à la formulation de cette interrogation. Jusqu'à présent, sous la V^e République, toutes les questions soumises à référendum se sont inspirées du modèle de la consultation de 1958 : *« Approuvez-vous la Constitution qui vous est proposée par le gouvernement de la République ? »* Et seule la question posée en 1969 par Charles de Gaulle comportait une originalité, puisque les électeurs étaient invités à donner une seule réponse à une interrogation double sur la création de régions et la rénovation du Sénat (1).

L'éventualité d'une innovation en ce domaine n'est pas exclue dans l'entourage du président de la République, où l'on met en avant l'évolution de la société, aujourd'hui *« moins manichéenne, moins bloquée »*, et où l'on évoque l'opportunité d'introduire dans les institutions *« plus de souplesse »*. Ces indications autorisent toutes les hypothèses. A condition de ne pas oublier non plus que, sous tous les pouvoirs, la pratique protectrice du rideau de fumée a toujours été, en pareille circonstance, une spécialité élyséenne.

ALAIN ROLLAT

(1) En 1969, la question posée aux Français par le général de Gaulle était : *« Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République et relatif à la création de régions et à la rénovation du Sénat ? »* La dernière fois que les Français ont été consultés par la voie référendaire, en 1988, la question qui leur était posée était la suivante : *« Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République et portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie en 1998 ? »*

Les hésitations du RPR

Avant que le bureau politique de l'Union pour la France ne se réunisse jeudi 21 novembre, les principaux leaders des formations de l'opposition auront fait connaître leur réaction au projet institutionnel de M. Mitterrand. Ainsi, après M. Edouard Balladur, dans nos colonnes (*le Monde* du 14 novembre), les deux principaux dirigeants du RPR, MM. Jacques Chirac et Alain Juppé, se sont exprimés jeudi 14 novembre. Le président du mouvement, sur TF 1, et le secrétaire général, au cours d'un point de presse, ont tous deux insisté pour dire qu'une éventuelle réduction de la durée du mandat présidentiel abrégerait l'actuel septennat. *« Il serait moralement difficilement acceptable*, a déclaré M. Chirac, *que M. Mitterrand n'applique pas cette règle à lui-même ». « Si M. Mitterrand n'applique pas pour lui-même cette réforme, ou s'il ne conduit pas celle-ci à son terme, il s'exposera à de graves revers »*, a dit M. Juppé.

Le RPR n'est cependant pas unanime sur l'instauration d'un quinquennat. Il va donc constituer dès la semaine prochaine un groupe de travail sur ce sujet, puis convoquer une journée d'études parlementaires, et enfin un conseil national début 1992, qui fixera la position définitive. M. Chirac est personnellement favorable au quinquennat, mais certains de ses amis redoutent qu'une telle réforme ne conduise à un régime présidentiel. Pour éviter cette dérive, le maire de Paris estime nécessaire de renforcer les pouvoirs du Parlement et l'indépendance de la justice, et de remédier au *« déficit démocratique »* par un usage plus large du référendum, ainsi qu'il l'avait proposé dans son article du *Monde*, « Changer la république » (*le Monde* du 24 octobre), avant que le chef de l'Etat ne s'exprime lui-même. *« Notre réforme constitutionnelle est prête »*, affirme M. Alain Juppé.

M. Chirac considère que M. Mitterrand a annoncé ces projets *« pour occulter les autres problèmes qui, eux, intéressent les Français »*, mais il ajoute : *« Il se trompe »*. De même, assure-t-il, *« il a tort de croire qu'il embarrasse l'opposition. C'est M. Mitterrand qui sera piégé, comme l'arroseur arrosé »*.

Enfin, concernant la réforme du mode de scrutin pour l'élection des députés, les deux dirigeants estiment que si elle intervient avant les législatives de 1993, elle constituera une *« tricherie »*. Ils acceptent cependant qu'après cette échéance le problème soit étudié par une *« large table ronde »* et demandent que la réforme soit votée sous la forme d'une loi organique, ce qui suppose une majorité qualifiée au Parlement.

A. P.

Le « oui mais » de l'UDF

Au terme d'une réunion, jeudi 14 novembre, entre M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, et les sept vice-présidents du mouvement, celui-ci a apporté une première réponse officielle aux propositions constitutionnelles de M. Mitterrand présentées dimanche 10 novembre. Son long communiqué commence par un double avertissement.

L'UDF déclare d'abord que *« le chômage, la formation, le malaise social, l'immigration, la moralisation de la vie publique, constituent les vraies préoccupations des Français »*, qu' *« elle ne laissera pas le pouvoir détourner l'attention de ces sujets en ouvrant des débats de diversion »* et que *« la réforme de la Constitution est un sujet grave »* qui *« ne peut être abordé que dans le calme et la réflexion »*. Elle affirme ensuite sa volonté de défendre la V^e République, *« dont les acquis ont été décisifs pour le progrès de la France »*.

Ces deux préalables posés, l'UDF se déclare prête, *« dans la sérénité et le respect des procédures constitutionnelles »*, à *« étudier les améliorations qui paraissent souhaitables à la lumière de l'expérience »*. Sur la réduction du mandat présidentiel, l'UDF reprend la position de M. Giscard d'Estaing, favorable à l'instauration du quinquennat, et cela dans les meilleurs délais : *« L'UDF est prête à soutenir cette réforme, qui peut être réalisée à tout moment, soit par référendum, soit par la voie moins coûteuse de la réunion du Congrès. »* De même, elle est disposée, *« lorsqu'elle sera saisie de propositions précises »*, à *« étudier des réformes justes et raisonnables »* touchant les pouvoirs du Parlement et l'indépendance de la justice.

En revanche, l'UDF oppose un non formel à la réforme du mode de scrutin pour les élections législatives de 1993, déclarant : *« L'UDF n'acceptera pas que l'on cherche dans ces débats un prétexte à un changement de mode de scrutin destiné à rendre la France ingouvernable pour sauver le Parti socialiste de la sanction des électeurs. »*

« La V^e République et sa Constitution restent une chance pour la France, conclut le communiqué. *Nous sommes tous redevables au général de Gaulle d'avoir arraché notre vie publique à l'instabilité gouvernementale et au régime des partis. L'UDF, si elle est prête à des améliorations ponctuelles, s'opposera par tous les moyens à une remise en question de la Constitution qui ferait retomber la France dans ses ornières. »*

Conformément aux vœux de MM. Giscard d'Estaing et Chirac, ces positions devront être reprises et avalisées définitivement par le bureau politique de l'UPF, qui se réunira, jeudi 21 novembre, au siège de l'UDF.

□ **M. Longuet : aller vite.** – *« En matière institutionnelle, la seule chose à éviter, c'est que la France reste le cul entre deux chaises »*, a déclaré, mercredi 13 novembre au « Grand débat » de Radio-Shalom, M. Gérard Longuet. Le président du PR a expliqué que *« si M. Mitterrand souhaite vraiment modifier la durée du mandat présidentiel, il peut le faire très rapidement avec un référendum dès le début de 1992 »*. Il a estimé, par ailleurs, qu'*« il ne serait pas scandaleux de changer le mode de scrutin avant les élections législatives de 1993 »*.

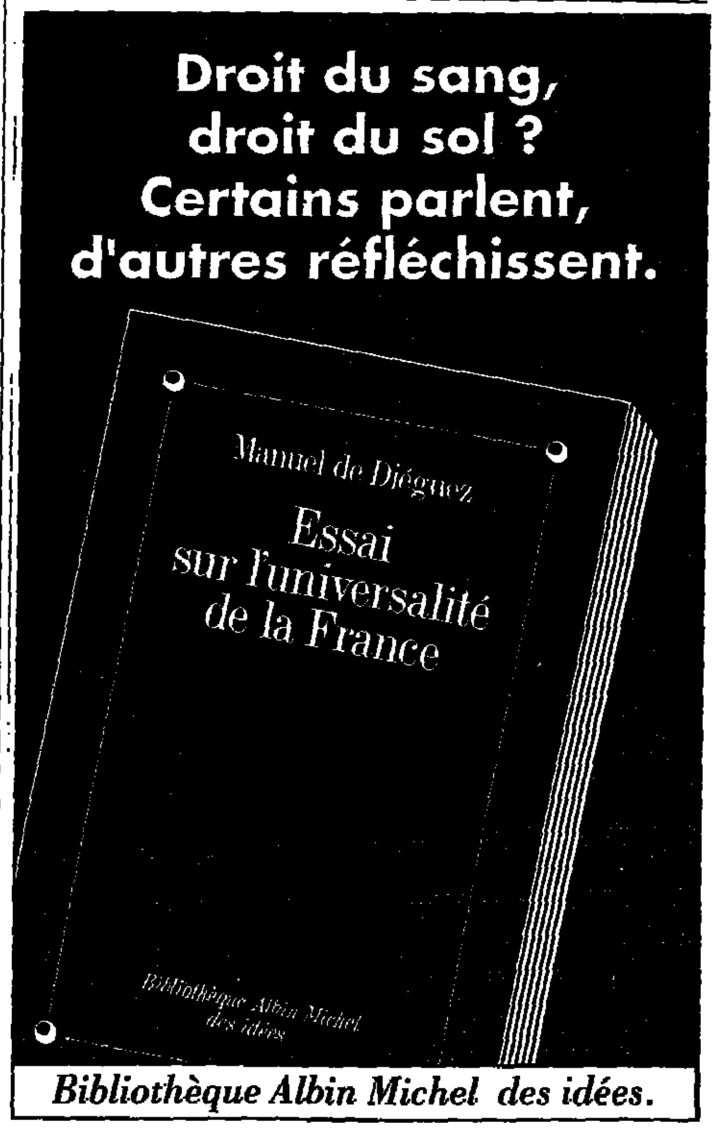

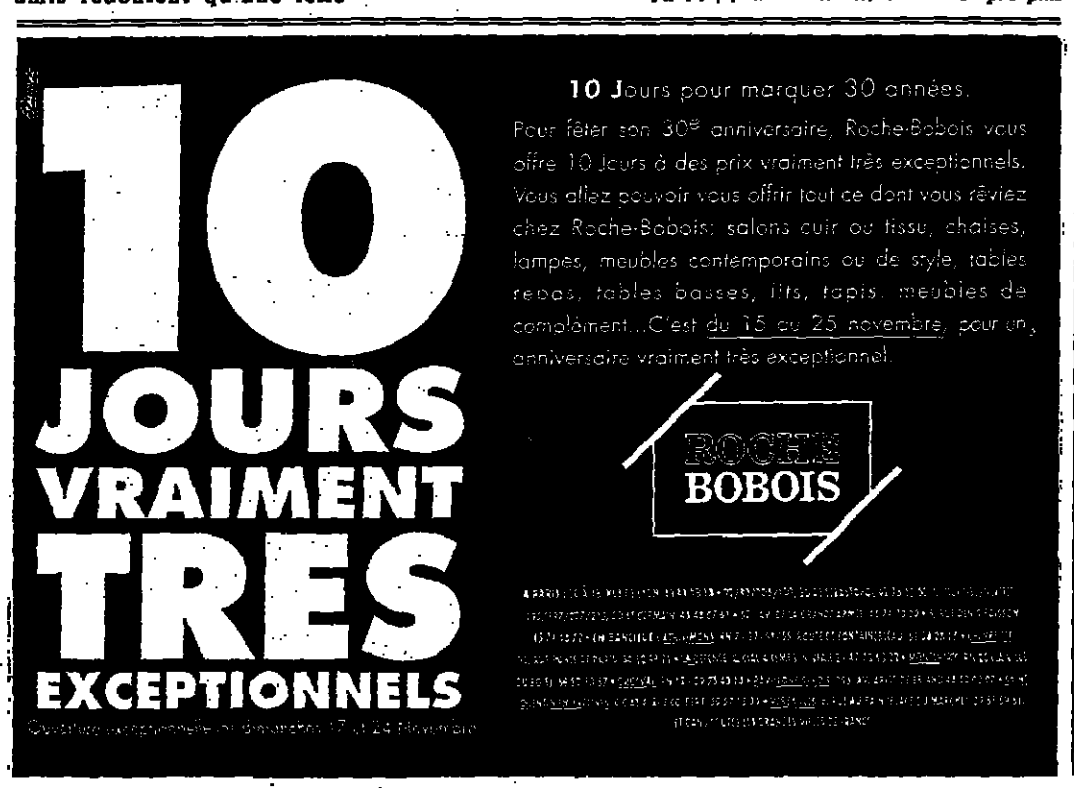

هكذا من الأصل

POLITIQUE

L'examen du budget à l'Assemblée nationale

Justice : M. Nallet souhaite une application rigoureuse de la peine de perpétuité

Les députés ont examiné, jeudi 14 novembre, les crédits du ministère de la justice, présentés par MM. Henri Nallet, garde des sceaux, et Michel Sapin, ministre délégué à la justice. L'Intersyndicale-justice, qui regroupe l'ensemble des professions de justice, avait estimé, mercredi 13 novembre, à Paris, que ce projet de budget *«sans perspectives, ni ambitions»* était le témoignage d'une *«politique de tout-incarcération menée au détriment de la prévention et des alternatives à la détention»*. A l'Assemblée nationale, l'opposition et le groupe communiste ont émis un jugement tout aussi négatif, forçant M. Nallet à demander la réserve du vote de ses crédits. Au cours de la discussion, le garde des sceaux a indiqué qu'il allait présenter prochainement des mesures permettant d'assurer, dans le cas de crimes particulièrement graves, une application rigoureuse de la peine de perpétuité, une fois accomplie la période de sûreté.

Le budget de la justice a fait les frais d'un nouvel affrontement entre l'opposition, associée au groupe communiste, et les socialistes, dans la nuit du 14 au 15 novembre. Sur un terrain rendu glissant tant par l'évocation des grèves de magistrats et de fonctionnaires que par celle de l'affaire Urba, l'issue de la discussion n'a pas laissé longtemps de place à l'incertitude. Les critiques du PC, de l'UDC, de l'UDF et du RPR ont rapidement convaincu le ministre de la nécessité de demander la réserve du vote de ses crédits.

L'opposition et le groupe communiste ont estimé que *«l'abondance législative»*, en particulier les textes sur l'endettement des ménages ou sur l'assistance judiciaire, avait singulièrement augmenté la charge de travail des magistrats et que le gouvernement n'avait pas affecté au ministère de la justice des moyens adéquats, notamment en effectifs. *«Vous êtes le ministre des illusions perdues»*, a tonné M. Jean-Louis Debré (RPR, Eure), qui a cru voir, dans *«ce budget médiocre»*, *«une entreprise de déstabilisation lourde d'arrières-pensées»*. *«La priorité donnée au budget de la justice est très relative»*, a estimé M. Philippe Auberger (RPR, Yonne), rapporteur spécial de la commission des finances. *«C'est une priorité verbale»*, a regretté M. Pascal Clément (UDF, Loire). *«C'est une priorité secondaire»*, a affirmé M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne), tout comme M. Gilbert Millet (PC, Gard).

Faux, a répondu en substance le ministre, soutenu par les porte-parole socialistes, MM. Michel Pezet (Bouches-du-Rhône) et François Massot (Alpes-de-Haute-Provence), qui ont loué l'œuvre législative accomplie, et en particulier la loi sur l'aide juridique, dotée dans le projet de budget de 900 millions de francs au lieu de 435 millions pour 1991.

M. Nallet a estimé que l'augmentation de 4,8 % de ses crédits, qui se montent au total à 19,04 milliards de francs, soit 1,42 % des dépenses de l'Etat, et la création de 477 emplois net, confirment, *«malgré un contexte économique difficile»*, *«le caractère prioritaire»* de son budget. Il a cependant jugé qu'il serait *«naïf»* de penser que *«le simple accroissement des dotations suffirait à venir à bout de la crise»*. *«L'institution judiciaire doit se révéler capable de se doter des structures, des méthodes et de l'état d'esprit qui permettent une gestion rigoureuse et moderne de ses moyens humains et matériels»*, a ajouté le garde des sceaux.

Les deux parties en présence ont pourtant donné le même assentiment au constat sur l'état de la justice établi au printemps par une commission sénatoriale de contrôle des services relevant de l'autorité judiciaire (*le Monde* du 13 juin). *«Il y a là une sorte d'unité, un sentiment commun sur le diagnostic»*, a promptement affirmé M. Nallet. Mais les avis ont divergé à nouveau sur les traitements susceptibles d'être appliqués à l'institution judiciaire. L'opposition a ainsi exprimé les plus fortes réserves à l'égard de la départementalisation souhaitée par le ministre, qui y voit le moyen de doter les juridictions d' *«une structure nouvelle et plus solide»*.

D'autre part, au cours de la discussion, en réponse à une question de M. Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis) sur l'application de la peine de réclusion à perpétuité pour les crimes les plus graves, M. Nallet a indiqué, comme il l'avait fait quelques heures auparavant, au Sénat, à l'occasion de la séance mensuelle des questions au gouvernement, qu'il allait proposer bientôt au président de la République des mesures permettant une application rigoureuse de la perpétuité lorsque la période de sûreté (fixée à vingt-deux ans dans le projet de code pénal en discussion) qui peut l'accompagner a été accomplie.

M. Nallet a enfin tiré le bilan de certaines réalisations audiovisuelles récentes consacrées à la justice, en indiquant qu'il ne donnera *«plus jamais la moindre autorisation de filmer dans l'institution judiciaire»*, car *«le spectacle chasse la justice»*.

GILLES PARIS

□ **Légion d'honneur et ordre de la Libération.** – Les budgets de l'ordre de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Libération ont fait exception, jeudi 14 novembre, à l'Assemblée nationale, en étant votés à l'unanimité par les députés. Examinés en présence du grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur, le général André Biard, et du chancelier de l'ordre de la Libération, le général Jean Simon, ces crédits s'élèveront en 1992 pour la Légion d'honneur à 110,5 millions de francs et pour l'ordre de la Libération à 3,9 millions de francs.

La réforme de la loi sur l'audiovisuel

Le Sénat adopte les nouveaux quotas

Les sénateurs ont adopté, jeudi 14 novembre, le projet réformant la loi sur l'audiovisuel du 30 septembre 1986, qui ramène de 50 % à 40 % le quota obligatoire de diffusion, par les chaînes de télévision, d'œuvres d'expression originale française et qui fixe à 60 % celui des œuvres «européennes» et non plus «communautaires» (*le Monde* du 15 novembre). Les sénateurs socialistes et neuf sénateurs du Rassemblement démocratique européen ont voté pour, les membres de la majorité sénatoriale (RPR, RI, Union centriste) se sont abstenus, le PC a voté contre.

Ce n'est pas la question des quotas qui a retenu, pour l'essentiel, l'attention des sénateurs, mais le rôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Personne n'a réellement contesté l'utilité des quotas pour protéger la diffusion des œuvres françaises à la télévision, même si, comme le remarquait M. Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire), rapporteur du projet au nom de la commission des affaires économiques, ils incitent parfois les chaînes à privilégier la quantité sur la qualité pour remplir leurs obligations. Sans quotas, avait prévenu M. Kiejman, ministre délégué à la communication, *«il n'y aurait plus d'œuvres françaises»*. M. Kiejman ne s'est pas privé, au passage, de critiquer les diffuseurs, qui réclament moins de réglementation, mais *«la violent complètement»*. *«Nous avons affaire à des gens qui sont tout sauf des naïfs,* a ajouté M. Kiejman, *ils savent que la télévision peut rapporter beaucoup d'argent et de pouvoir.»*

M. Pierre-Christian Taittinger (UREI, Paris) ayant renoncé à présenter ses amendements en faveur d'une deuxième coupure de publicité dans les fictions, c'est sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel qu'a porté l'essentiel du débat. Instance *«frappée de suspicion»*, comme l'a observé M. Gouteyron, le CSA ne remplit pas non plus, selon la majorité sénatoriale, son rôle d'*«autorité de régulation forte et indépendante»*. Au contraire, a ajouté M. Gouteyron, le CSA *«va même jusqu'à déclarer inapplicables les lois qu'il est chargé de faire respecter»*. Seul M. Jean Cluzel (UC, Allier) a défendu une institution qui *«applique intelligemment, dans un contexte difficile, des textes qui ne sont pas bons»*.

□ **Le Sénat et les marchés de travaux publics.** – Le Sénat a adopté, mercredi 13 novembre, un projet de loi transposant en droit interne une directive européenne du 21 décembre 1989 qui prescrit aux Etats membres de garantir l'application effective des règles communautaires de publicité et de concurrence lors de la passation de marchés de fournitures et de travaux publics. Des recours seront organisés à l'encontre des actes de procédure faits en violation de ces règles.

□ **Précision.** – Dans le compte-rendu de l'assemblée générale des Verts, à Saint-Brieuc (*le Monde* du 12 novembre), une erreur de transmission nous a fait écrire: *«La proposition de «grand pardon» proposée par M. Gérard Monnier-Besombes, leader de la région Provence-Côte-d'Azur, (...) vise à passer l'éponge sur les accords passés entre la droite et l'extrême droite»*. L'expression de *«grand pardon»* a, en fait, été utilisée par un autre responsable des Verts pour qualifier l'analyse de M. Monnier-Besombes.

Les relations entre M. Noir et M. Chirac

Un rapprochement s'esquisse entre le maire de Lyon et le RPR

Onze mois après le départ du RPR du maire de Lyon, le mouvement gaulliste a voulu revenir en force en organisant une Semaine du Rassemblement. M. Chirac devait conclure, vendredi 15 novembre, cette série de manifestations. A cette occasion, un rapprochement semble s'esquisser entre M. Noir et son ancien parti.

LYON

de notre bureau régional

Non, le maire de Lyon n'a pas adhéré à l'UDF, comme l'a affirmé mercredi matin *le Progrès de Lyon* : la malencontreuse coquille a pourtant été prise au premier degré par ceux-là qui, en ces jours politiques confus, s'attendent à tout. *«Je suis donc désormais membre de l'UPF* [Union pour la France], *adhérent direct en quelque sorte»*, avait très exactement écrit M. Michel Noir dans une lettre adressée au RPR lyonnais. *«Cette notion d'adhérent direct n'existe pas à l'UPF»*, a répliqué M. Alain Juppé. Mais le secrétaire général du mouvement gaulliste n'a pas pour autant rejeté l'examen *«prochain»* de ce nouveau type de statut.

A l'occasion de cette Semaine du Rassemblement, le RPR et le maire de Lyon jouent au chat et à la souris. Mardi, lors de l'inauguration des locaux rénovés de la fédération, M. Noir, dans son message *«amical»* à ses *«compagnons d'hier»*, réaffirme son appartenance à l'opposition et sa croyance en l'union de ses forces. Malheureusement, faute de temps, le texte ne peut être lu aux militants. Un responsable tient quand même à en résumer la substance d'une seule formule : *«Ne vous trompez pas d'adversaire.»* Elle fait rire l'assistance.

Mercredi, quelques heures avant la venue de M. Juppé, M. Henry Chabert, adjoint au maire de Lyon, chargé de l'urbanisme, et vice-président de la Communauté urbaine de Lyon, annonce qu'il se met *«en congé»* du RPR pour rejoindre Nouvelle Démocratie, le «club de réflexion» créé par M. Noir. Dans le même temps, il décide de quitter, à Strasbourg, le groupe du Rassemblement des démocrates européens (RDE, proche du RPR) pour les démocrates-chrétiens, *«ma famille d'origine»*, du Parti populaire européen.

En deux jours, M. Noir a donc soufflé le chaud et le froid. Par ce dialogue à distance, il a voulu marquer son territoire, et a, de fait, renoué des relations avec son ancien parti. En décembre 1990, lorsqu'il démissionne à la fois de l'Assemblée nationale et du RPR – ainsi que l'un de ses adjoints, M. Jean-Michel Dubernard, – les militants et les cadres, même si peu d'entre eux le suivent dans sa démarche, perdent leurs marques. Après l'épisode des deux législatives partielles, qui permettent la réélection des deux démissionnaires et donnent aux candidats du RPR un modeste score de 11 %, les responsables s'attellent à la réorganisation de la fédération, s'appuyant aussi sur la rancœur que certains éprouvent désormais à l'égard du *«diviseur»*.

Estimant venu le temps de réapparaître, le RPR a donc mis sur pied une série de réunions publiques, avec la participation de MM. Alain Juppé et Jacques Chirac. Ce retour en force dans la ville vise un *double objectif* : remobiliser les militants et apporter la preuve, notamment en direction des milieux économiques, que le RPR est *«en ordre de bataille pour les régionales»*, selon l'expression du secrétaire départemental, M. Jean Besson.

Cette semaine n'a pas suffi pour mettre véritablement au clair l'état exact des troupes. Certes, l'UPF a désigné M. Alain Mérieux comme tête de liste dans le Rhône. Ce premier vice-président (RPR) du conseil régional Rhône-Alpes ne dissimule pas ses désaccords avec le parcours du maire de Lyon. Malgré tout, M. Juppé a souhaité *«ardemment»* que M. Noir soutienne cette liste. Il a affirmé qu'elle serait constituée *«sans exclusive»*, mais n'a pas précisé quelle place serait accordée aux amis du maire de Lyon. Aucun contact sérieux n'a encore eu lieu entre M. Noir et les partis de droite. Les responsables RPR craignent que le maire de Lyon présente sa propre liste.

La valse-hésitation de M. Carignon

L'intéressé se garde bien, pour le moment, de faire état publiquement de ses intentions. A la différence de son homologue de Grenoble, M. Alain Carignon, qui a fait acte de candidature pour la présidence du conseil régional et dont l'offensive visant l'actuel président, M. Charles Millon (UDF-PR), a été sèchement contrée par les partis politiques. M. Juppé a fixé des conditions à toute investiture de l'UPF : les candidats doivent s'engager nominativement à soutenir l'exécutif régional sortant.

Sur cette question, la réponse de M. Carignon n'est toujours pas connue. Le débat s'est déplacé sur l'éventuel retour du maire de Grenoble (en congé du RPR) dans le mouvement gaulliste. *«Cette question n'est pas à l'ordre du jour»*, affirmait, il y a encore peu, M. Carignon. *«Je n'ai pas été saisi formellement d'une demande d'adhésion»*, a dit M. Juppé. Pourtant les contacts entre M. Carignon et les plus hauts responsables du RPR sont fréquents.

Mercredi dernier, M. Juppé ironisait sur ceux qui avaient *«jeté les partis aux orties»*. La valse-hésitation de M. Carignon et la demande formulée par M. Noir de participer, en tant que député non inscrit, aux réunions de l'intergroupe de l'opposition à l'Assemblée nationale, semblent lui donner raison. Reste que dans la région Rhône-Alpes le RPR ne peut évacuer d'un trait d'ironie le poids politique des maires de Lyon et de Grenoble.

BRUNO CAUSSÉ et CLAUDE FRANCILLON

Commerce et artisanat : M. Doubin exprime sa circonspection sur l'ouverture des magasins le dimanche

M. François Doubin, ministre délégué à l'artisanat, au commerce et à la consommation, a dû réserver les crédits de son ministère, jeudi 14 novembre, à l'Assemblée nationale. D'un montant de 635 millions de francs, ce budget est en baisse de 2,45 % par rapport à 1991 et représente 0,04 % des dépenses totales de l'Etat. Au cours du débat, le ministre s'est montré circonspect sur l'ouverture des magasins le dimanche.

On ne saurait résumer toute l'activité et la politique d'un ministère au montant de son budget, ont rappelé, jeudi 14 novembre, certains orateurs courtois, lors de la présentation des crédits du commerce et de l'artisanat. Certes, mais il est vrai qu'avec des crédits s'élevant au total à 635 millions de francs, M. Doubin ne pouvait guère espérer recevoir les félicitations des députés. *«Budget d'inaction»* pour M. Marc Doligé (RPR, Loiret), *«gâchis»*, *«hypocrisie»* et *«souk»* pour M. Jean-Paul Charié (RPR, Loiret), rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, budget *«dérisoire»* pour M. Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne), rapporteur de la commission des finances...

C'est donc plutôt la politique générale du commerce et de l'artisanat que M. Doubin a évoquée dans son intervention, tout en rappelant à ses détracteurs que le plan en faveur des PME et des PMI, présenté par le ministre du travail, Mme Martine Aubry, concernait directement les commerçants et les artisans. Deux questions principales ont été évoquées : la loi Royer et l'ouverture des magasins le dimanche.

La loi Royer, régulièrement critiquée pour le manque de transparence des commissions départementales ou nationales d'urbanisme commercial, qui sont chargées des autorisations d'implantation de grandes surfaces, a été défendue par M. Doubin. S'il souhaite *«en adapter les modalités»*, il veut *«repousser les tentations extrêmes»*, telles que sa *«suppression»*. Cette mesure est pourtant demandée avec insistance par les grandes surfaces, avaient rappelé leurs dirigeants devant la commission d'enquête chargée du financement des partis politiques et des campagnes électorales...

Quant à l'ouverture des magasins le dimanche, qui doit faire l'objet d'un projet de loi, M. Doubin a observé qu'il *«ne fallait pas céder à un libéralisme un peu facile, oublieux de la dimension sociale»*. *«Faisons nos comptes,* a ajouté le ministre, *si l'ouverture dominicale apporte à quelques-uns un confort supplémentaire, elle ne crée pas de pouvoir d'achat, elle détruit des emplois, elle déstructure un tissu déjà fragile.»* Le projet de loi doit donc trouver une voie médiane entre le respect d'un principe, le repos dominical, *«qui est le seul espace de liberté absolue donné à nos concitoyens»*, et la prise en compte des besoins spécifiques de certaines villes touristiques, qui *«vivent et travaillent surtout le dimanche»*.

P. R.-D.

La mort de Jacques Houssin, député du Nord

Situation électorale difficile pour M. Bruno Durieux

La mort de Jacques Houssin, député non inscrit du Nord, décédé d'une crise cardiaque, à Montréal, dans la nuit du 13 au 14 novembre (nos dernières éditions du 15 novembre) risque de placer M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, dans une situation difficile. Jacques Houssin était en effet le suppléant de M. Durieux, qui va devoir faire face à une élection législative partielle dont il n'est pas sûr de sortir vainqueur maintenant qu'il siège au gouvernement.

LILLE

de notre correspondant

M. Durieux avait réussi à imposer sa candidature au sein de l'opposition au lendemain de l'élection présidentielle de 1988 dans la quatrième circonscription du Nord, briguant la succession de Georges Delfosse, maire de Lambersart, décédé en janvier de la même année. Secondé par Jacques Houssin, conseiller général du canton voisin, à dominante rurale, de Quesnoy-sur-Deûle, il l'avait emporté haut la main au second tour avec 57,15 % des voix, jouant déjà sur le thème de l'ouverture. Toutefois l'opposition n'avait pas voulu lui opposer de candidat, s'étant à peine remise des déchirements qu'elle avait vécus pour le remplacement de Georges Delfosse au conseil général.

Cette fois-ci, le paysage politique a changé dans la circonscription, du fait même des choix de M. Durieux. Ses anciens alliés n'ont guère apprécié de le voir entrer dans le gouvernement de M. Rocard, en novembre 1990. Son suppléant lui-même, Jacques Houssin, qui avait soutenu sa démarche au nom du pragmatisme et du refus de l'esprit partisan, n'a jamais émis, depuis qu'il siège à l'Assemblée nationale, un vote favorable au gouvernement. Il votait avec les députés d'opposition ou s'abstenait. Si M. Durieux se représente (peut-il ne pas le faire dans la circonscription dont il était le député en titre ?), il risque de trouver en face de lui un candidat d'union de l'opposition, qui pourrait être M. Marc-Philippe Daubresse, leader départemental du CDS et de l'UDF, maire de Lambersart et à ce titre successeur aussi de Georges Delfosse. Dès lors sa réélection ne serait pas gagnée d'avance, même si M. François Mitterrand avait franchi dans cette circonscription la barre des 50 % au second tour de l'élection présidentielle. Le thème du rassemblement n'a plus le même impact.

Le ministre de la santé joue là sa survie politique dans le Nord. Il n'a en effet pour l'heure pas d'autre terre d'attache que cette circonscription. Il n'a pas réussi à s'imposer à Lille et ne s'est toujours pas positionné dans le débat des élections régionales. Il avait annoncé trop tôt sa candidature aux régionales sur une liste qui aurait intégré MM. Gérard Vignoble, député UDC (ex-PS), maire de Wasquehal, et Jean-Louis Borloo, député européen, maire de Valenciennes, sans étiquette. Le premier figure désormais en numéro trois sur la liste RPR-UDF, le second devait présenter vendredi à Lille sa propre liste.

JEAN-RENÉ LORE

[Né le 27 juillet 1928 à La Bassée (Nord), Jacques Houssin (RPR), négociant en grains, était maire de Verlinghem depuis 1971 et conseiller général du canton de Quesnoy-sur-Deûle depuis 1970. Non élu aux législatives de 1986 sur la liste du RPR, il s'été présenté en 1988 comme suppléant de M. Durieux (UDF-CDS) qu'il avait remplacé à l'Assemblée nationale lorsque celui-ci était devenu, en octobre 1990, ministre délégué à la santé.]

Polémique entre «Minute» et le maire de Cannes

Erreur sur la personne...

«Collaboration avec l'Irak : Mouillot accable Chirac». Tel est le titre d'un article de *Minute-la France* daté 6-12 novembre. Sous une photo du maire de Paris saluant le président irakien, l'hebdomadaire a publié le fac-similé – tronçonné en cinq morceaux – d'une lettre de M. Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes, adressée au directeur de la publication, M. Serge Martinez, membre du comité central du Front national et responsable de la fédération parisienne du parti d'extrême droite.

Selon *Minute*, M. Mouillot y explique, à propos du choix de la tête de liste de l'opposition aux élections régionales dans les Alpes-Maritimes, qu'il ne peut pas soutenir quelqu'un qui s'est déclaré *«en faveur de Saddam Hussein»* et qui a *«bénéficié de ses largesses»*. *«Je ne serai jamais,* ajoute le maire de Cannes, *de ceux qui font le voyage de la honte à Bagdad pour aller serrer la main d'un führer irakien.»* L'hebdomadaire conclut qu'il s'agit d'une *«attaque politique extrêmement sévère contre Chirac qui fit ce fameux «voyage de la honte» à Bagdad»* bien avant la guerre du Golfe.

M. Mouillot a effectivement fait parvenir une missive à M. Martinez. Les passages cités figurent bien dans cette lettre, mais à aucun moment le maire de Cannes n'y parle des élections régionales, et il n'est nullement question, explicitement ou implicitement, de M. Jacques Chirac. Réaffirmant, en revanche, son *«engagement auprès de la communauté juive»*, M. Mouillot y précise à l'adresse de M. Martinez : *«Quitte à vous déplaire, je préfère faire le choix en faveur d'Israël plutôt que celui en faveur de Saddam Hussein et de ceux qui bénéficient de ses largesses.»* Et le maire de Cannes ajoute : *«Pour l'extrême droite, l'histoire, manifestement, se répète toujours, et les dictateurs à moustache exercent son attraction servile.»*

Pour la clarté du débat, le champion départemental de la droite dans la lutte contre le Front national indique qu'il a voulu stigmatiser, comme sa lettre le montrait clairement, M. Le Pen. L'interprétation donnée par *Minute*, assez éloignée de la vérité, lui fait dire qu'il s'agit d'un *«montage infâme qui s'inspire des pires méthodes barbouzardes»*. La fin ne justifie-t-elle pas les moyens ?

O. B.

SCIENCES

A Bugey et Fessenheim

Des fissures sont décelées sur les couvercles de trois réacteurs nucléaires

Après la découverte de fissures sur le couvercle du réacteur numéro 3 de la centrale de Bugey dans l'Ain (*le Monde* du 18 octobre), des recherches ont révélé des défauts similaires sur deux autres réacteurs, à Bugey et Fessenheim (Bas-Rhin). Les réparations risquent d'être longues et coûteuses.

«Ces défauts ne mettent pas en cause la sûreté des installations, mais ils représentent peut-être, en termes de la lourdeur et de coût des réparations prévisibles, le problème le plus grave qu'EDF ait rencontré sur ses centrales depuis leur mise en service», estime un ingénieur de la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). Ils priveront en tout cas EDF de trois réacteurs de 900 mégawatts pour plusieurs mois, à l'orée d'un hiver qui s'annonce difficile.

Tout commence le 23 septembre dernier. Un essai sous haute pression, dans le cadre de la révision décennale, révèle *«un léger suintement»* d'eau sur le couvercle du réacteur de Bugey-3. L'une des «traversées» (des manchons qui permettent le passage des barres de contrôle) est fissurée. La fuite est très faible (0,7 litre à l'heure) et les fissures, longitudinales, ne menacent pas la solidité du tube concerné.

Mais les premières vérifications menées sur Bugey-4 et Fessenheim-1, deux autres réacteurs de la même série de fabrication, arrêtés eux aussi pour une révision réglementaire, montrent, selon la direction de la sûreté des installations nucléaires, qu'*«environ* 10 % *des manchons des couvercles risquent de présenter des anomalies de même nature»*.

Ces examens sont difficiles, car les pièces concernées sont *«assez radioactives»*, précise un porte-parole d'EDF. Une trentaine de traversées seulement ont pu être examinées jusqu'à présent, alors que chaque couvercle en compte soixante-cinq. EDF met au point un robot qui permettra d'accélérer ces contrôles et de les étendre aux trois autres réacteurs de la même série (Bugey-2, Bugey-5, et Fessenheim-2), puis aux réacteurs de 1 300 mégawatts et à l'ensemble du parc électronucléaire, lors des arrêts normalement programmés. Le couvercle du réacteur de Bugey-3 sera, par ailleurs, *«complètement décortiqué»*, afin que les experts puissent se faire une idée exacte de l'ampleur du problème et préparer un plan de réparation. Cette expertise devrait être terminée vers le 15 décembre. La direction de la sûreté des installations nucléaires pourra alors trancher le point de savoir si les couvercles défectueux doivent être réparés ou remplacés immédiatement, ou si – afin de limiter au maximum les arrêts en pleine période de pointe pour EDF – les centrales peuvent redémarrer sans danger sous surveillance permanente, en attendant une remise en état ultérieure. En tout état de cause, Bugey-3 subira immédiatement des réparations qui devraient durer jusqu'en juillet 1992. Leur coût pourrait atteindre *«400 à 500 millions de francs par réacteur»*, compte tenu, estime la CFDT, du manque à gagner dû à l'indisponibilité des installations.

A EDF, en attendant le résultat des analyses, on se borne à préciser que le remplacement d'un couvercle (probablement nécessaire sur Bugey-3) reviendrait à 50 millions de francs.

J.-P. D.

MÉDECINE

Des collectes de sang ont été pratiquées dans les prisons jusqu'en octobre 1985

La collecte de sang dans les prisons françaises a été mise en œuvre jusqu'en octobre 1985, c'est-à-dire après la mise en place (1er août) du dépistage systématique de l'infection par le virus du sida chez les donneurs de sang. Tel est le principal enseignement d'une note en date du 11 octobre 1985 adressée par les directions régionales de l'administration pénitentiaire aux chefs d'établissement. Ce document, cité, jeudi 14 novembre, par l'AFP, prévoyait la *«suspension temporaire»* des collectes de sang dans les prisons. On soulignait vendredi 15 novembre à la Chancellerie *«ne pas trouver trace»* d'un tel document.

Plusieurs éléments et documents médicaux permettent toutefois de confirmer le fait que des collectes de sang ont été pratiquées jusque dans les derniers mois de l'année 1985. Cette situation était en totale contradiction avec les dispositions mises en place dès 1983 par la Direction générale de la santé et qui prévoyaient l'exclusion des donneurs à risque (toxicomanes notamment) vis-à-vis de l'infection par le virus du sida.

La question de l'attitude à adopter quant aux collectes de sang en milieu pénitentiaire a été officiellement abordée à l'époque dans le cadre du comité santé-justice, qui réunissait des représentants des ministères concernés. Pour sa part, le professeur Jacques Roux, alors directeur général de la santé, nous a expliqué avoir, en 1984, fait à nouveau diffuser, par voie téléphonique, des recommandations auprès des centres de transfusion sanguine afin d'éviter que des collectes de sang pratiquées chez des personnes à risques puissent être à l'origine de cas de sida post-transfusionnels. Il semble que nombre d'établissements de transfusion sanguine n'aient pas tenu compte de ces recommandations. En 1986 (*le Monde* du 15 février 1986), on apprenait que plus de la moitié des détenus toxicomanes (hommes et femmes) étaient contaminés par le virus du sida, ces toxicomanes représentant selon les établissements entre 10% et 30% de la population incarcérée. On savait d'autre part depuis plusieurs années que le milieu carcéral comptait une proportion non négligeable de personnes susceptibles de transmettre par voie sanguine le virus de l'hépatite B, puis, à partir du début des années 80, celui du sida.

Il reste dès lors à comprendre comment les autorités transfusionnelles ont pu prendre le risque d'organiser des collectes en milieu pénitentiaire à une époque où la pathologie virale post-transfusionnelle ne pouvait plus être ignorée des spécialistes.

JEAN-YVES NAU

PARIS

Pour acheminer les voyageurs du métro au TGV

Le projet de liaison par cabines aériennes à Montparnasse est abandonné

La liaison entre les stations de métro Montparnasse de la place du 18-juin-1940 et la gare des TGV Atlantique ne sera pas réalisée en système aérien. M. Paul Quilès, ministre de l'équipement, des transports, du logement et de l'espace, l'a annoncé officiellement par écrit, le 8 novembre, à M. Pierre Castagnou, conseiller socialiste de Paris. C'est une liaison souterraine qui sera construite pour rapprocher les voyageurs allant des voitures TGV aux lignes 4 et 13 du métro.

Les travaux d'aménagement de la gare Montparnasse, destinés à adapter celle-ci au trafic des TGV, ont commencé en 1987. L'augmentation considérable de la fréquentation de la gare, qui passera de 37 millions de voyageurs par an actuellement à 60 millions dans quelques années, et la couverture des voies par une dalle de béton ont entraîné une redistribution quasi totale de l'architecture de la gare «océane», de ses services, de ses accès, de ses abords. Un simple oubli dans ce gigantesque remue-ménage : la distance entre les quais du métro ancien et le marchepied des TGV. Plus d'un kilomètre à parcourir en portant, éventuellement, valises et bagages. Les rames seules de TGV mesurent jusqu'à 480 mètres de long.

Pour réparer « l'oubli », on a envisagé la construction d'une ligne de transports hectométriques appelée SK, comme il en existe au parc des expositions de Villepinte, près de Paris, et comme il en est prévu une entre les gares de Paris-Lyon et d'Austerlitz. Des cabines aériennes semblables à celles utilisées pour les sports d'hiver auraient acheminé les passagers «par petits paquets» en continu. Les ingénieurs justifiaient le recours à ce système par des différences de niveaux dans le sous-sol rendant difficile une solution souterraine.

Une hostilité vigoureuse et radicale

Les financiers écartaient eux aussi une telle solution au motif du surcoût. Mais les riverains, déjà contrariés par plusieurs années de travaux bruyants, ont manifesté une hostilité si vigoureuse et radicale que le projet aérien a dû se réfugier dans les cartons.

M. Quilès l'y laissera. Il le qualifie de *« définitivement abandonné »*. Une inconnue de taille subsiste pourtant : qui supportera la centaine de millions de francs de surcoût du projet souterrain que le ministre met à l'étude ? M. Quilès fait appel à la Ville de Paris et ne cache pas qu'en cas de refus de sa part il ne peut actuellement préciser comment sera assuré le financement. Il n'ignore pas que la Ville de Paris, déjà échaudée par le surcoût du métro METEOR et le retard pris par les travaux, est peu disposée à remettre la main au portefeuille. Les voyageurs devront-ils payer un supplément à leur ticket de métro pour emprunter ce transport ?

CHARLES VIAL

Archives de cendre

Suite de la première page

Mais, l'un des exemples contemporains parmi les plus saisissants demeure celui des militants communistes d'Union soviétique, d'ailleurs obligés de fournir à leur parti un *curriculum vitae* très complet. *« Cette biographie pesait sur eux comme une menace*, rappelle Marc Ferro. *Les éléments concernant leurs ascendants – un père bourgeois, un grand-père agriculteur – pouvaient se retourner contre eux. »*

Un cas tout aussi frappant remonte à 1940, lorsque le fichier des francs-maçons du Grand Orient, tombé aux mains de l'occupant, devint l'instrument de leur traque dès le mois d'août. L'historien Bernard Faÿ, professeur au Collège de France, animé par un antimaçonnisme fanatique, reçut de Vichy la mission de centraliser toutes les informations complémentaires et devint le maître d'œuvre de la guerre impitoyable livrée aux maçons.

Dans son ouvrage *Vichy et les francs-maçons* (Ed. J.-C. Lattès, 1981), l'historienne Dominique Rossignol relate précisément comment le secrétaire de Bernard Faÿ et le lieutenant Moritz, responsable du service des affaires maçonniques du SD, la police politique allemande, entreprirent une tournée *« afin de récupérer les archives des loges de la zone non occupée »*. Nommé par Vichy administrateur de la Bibliothèque nationale, Bernard Faÿ confiera à cette dernière le soin *« de classer et recenser le matériel maçonnique réquisitionné cette fois par les polices françaises »*, écrit l'historienne.

Poser des garde-fous

Mais ce cas, évoqué notamment par Jean-Pierre Azéma, l'un des meilleurs spécialistes de l'Occupation, n'ébranle pas les historiens. *« C'est un exemple aberrant, mais un exemple*, commente-t-il. *Dès lors qu'un pays ne respecte pas ses lois, il y a dérive. »* Pour Jean-Pierre Azéma, un patrimoine ne saurait être sélectif : *« On prend tout, en bloc, ou alors vous avez un livre d'images. Cela fait aussi partie d'un patrimoine que d'avoir des archives douloureuses. »*

Reste à poser des garde-fous pour éviter que n'importe qui s'empare de documents « sensibles ». *« Il ne faut jamais détruire*, indique l'historien François Bédarida, *mais bien faire une distinction entre conservation et communication. Toute source peut être détournée de son objet, encore peut-on raisonner dans une perspective moins exceptionnelle. »* Ce que confirme avec force Pierre Vidal-Naquet, qui vient de publier *les Juifs, la mémoire et le présent*, en s'exclamant : *« Tout peut toujours servir ! Ce qui compte, c'est de ne pas communiquer les archives à des gens dont on sait* a priori *qu'ils sont des agents de basse police. »* Et chacun cite en exemple les archives nationales qui font office de gardien du temple.

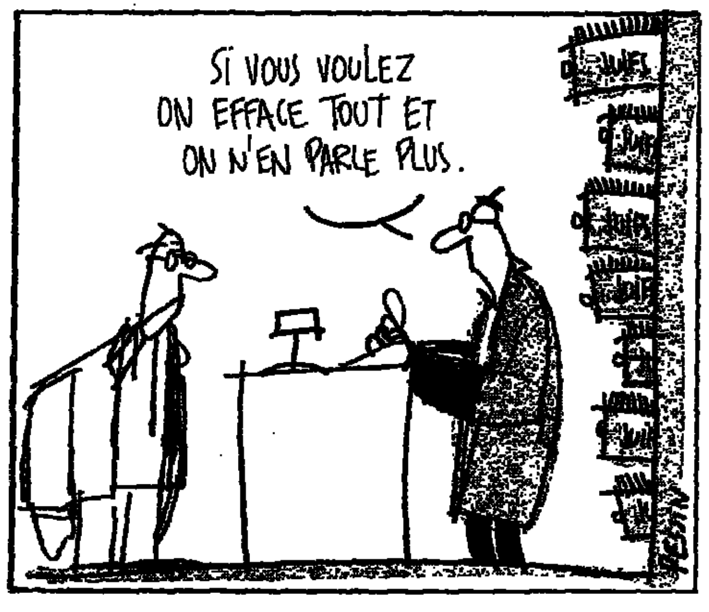

La loi du 3 janvier 1979 sur les archives, véritable fondement des règles de conservation et de communication des documents, prévoit en effet que tout fonctionnaire ayant à en connaître est *« tenu au secret professionnel »*. Et des dispositions particulièrement strictes sont prévues pour défendre les *« droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées »*.

« Parmi leurs milliers de cartons, relève Jean-Pierre Azéma, *les archivistes sont les seuls à s'y retrouver. Ils savent et doivent se taire. Les inventaires communiqués au public sont sommaires. »* Les disparitions ou les destructions volontaires de documents sont vécues comme des drames. *« C'est toujours une amputation et un appauvrissement »*, note l'historien Jacques Delarue.

« C'est un désastre », résume Pierre Vidal-Naquet, qui évoque la destruction massive, sur ordre du gouvernement, des archives des forces de l'ordre grecques lors de l'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981. Une grande partie de l'histoire des militants de la gauche, de la clandestinité, se volatilisait ainsi, biffée d'un coup sur simple consigne politique. Les traces de *« la mise en fiches de la population supposée de gauche par le régime des colonels ont été effacées, et je considère cela comme catastrophique »*, conclut l'historien.

Quête difficile de documents

Henri Amouroux, journaliste et historien de l'Occupation, se déclare lui aussi farouchement opposé *« à tout ce qui abolit la mémoire »*. *« Au nom de quoi détruire la mémoire de cent quarante mille personnes ? »*, s'interroge-t-il en songeant au fichier des juifs de la préfecture de police « retrouvé » au secrétariat d'Etat aux anciens combattants. *« On a détruit bien assez de documents à l'époque*, dit-il. *Toutes les archives du PPF* [parti collaborationniste] *ont été brûlées avant la Libération, place des Pyramides. A Limoges, toutes les archives des procès devant les tribunaux d'exception ont disparu dans les années 50 »*, rappelle-t-il.

Jacques Delarue cite les difficultés rencontrées par l'historienne Renée Poznanski dans sa quête de documents pour son étude de la population juive de Bagnolet. *« Aujourd'hui encore, on détruit sans arrêt*, explique-t-il. *On n'apprend pas aux fonctionnaires qu'il existe une loi sur les archives. Il y a quelques années, seulement deux registres de main courante sur quatre-vingts ont été sauvés dans les commissariats. Or il s'agit de la vie de Paris heure par heure ! »*

Le cas du fichier juif retrouvé par Me Serge Klarsfeld diffère largement, il est vrai, de ces derniers exemples. Bien conservé et utilisé comme base de données pour vérifier la validité des dossiers de pensions présentés par les anciens juifs déportés, il est la preuve par l'absurde que ces documents sont *« hyper-protégés »*, selon l'expression de Jean-Pierre Azéma.

Silence et utilisation condamnés par les historiens. *« En agissant ainsi, le ministère assumait une classification des citoyens réalisée par un régime non démocratique*, déclare Marc Ferro. *On a retourné ce fichier contre ses victimes parce qu'on ne leur faisait pas confiance, préférant se référer au travail de leurs bourreaux. En l'apprenant, j'ai eu de la cendre dans la bouche. »*

LAURENT GREILSAMER

Un communiqué de l'INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) précise, après la parution de notre article titré *« L'INSEE utilisait jusqu'en 1987 un répertoire national d'identification intégrant la mention de juif indigène »* dans *le Monde* du 15 novembre :

« 1/ Le fichier dont il s'agit était celui des personnes nées à l'étranger. Ce fichier a été présenté par l'Insee à une mission de la CNIL [Commission nationale de l'informatique et des libertés], *dès 1980.*

2/ A la suite de cette mission, l'INSEE a retiré du fichier – qui comportait seize millions de fiches – les codes 5 et 6 indiquant une origine raciale. Seuls ont subsisté les codes 7 et 8 qui indiquaient que les personnes étaient étrangères et nées à l'étranger, sans plus de précision. M. Fauvet, lors de sa visite en 1987, a pu le constater (cf. délibération de la CNIL 8753 du 26 mai 1987).

3/ Conformément à la délibération précitée de la CNIL, le fichier a été remis aux Archives de France ».

[Dans son huitième rapport d'activités, la CNIL indique bien comme faisant partie des « problèmes » rencontrés par sa mission de 1987 l'existence *« des mentions 5, 6 (sujets français qui sont juifs, indigènes soit d'Algérie, soit d'autres colonies) 7, 8 (étrangers quelle que soit la race, originaires de pays étrangers, de pays sous protectorat ou mandat, y compris les juifs) figurant dans le répertoire manuel des personnes nées à l'étranger et dans les territoires d'outre-mer »*. – L. G.]

La dernière demeure du « Grand Meaulnes »

A-t-on retrouvé le « Grand Meaulnes » ? Le corps de l'auteur du célèbre roman paru en 1913, Alain-Fournier, de son vrai nom Henri Fournier, mort au combat à vingt-huit ans le 22 septembre 1914, aurait été retrouvé dans les bois de Saint-Rémy, près de Commercy (Meuse).

Sept semaines après le début de la guerre, le lieutenant Fournier et sa 23e compagnie se dirigent vers les bois de Saint-Rémy, dans le secteur dit de la tranchée de Calonne. Ils meurent dans un accrochage avec le 5e Corps d'armée prussien de Posnanie, puis sont enterrés sur place.

En 1989, M. Michel Algrain, président de l'Association des amis d'Alain-Fournier, découvre les comptes-rendus allemands de cet accrochage. Le lieutenant Alain-Fournier et ses hommes auraient été tués au combat et certains fusillés sur-le-champ après une attaque contre des brancardiers allemands. En fait, cet assaut aurait été lancé par une autre compagnie que celle d'Alain-Fournier, la 22e. C'est à la suite de cette découverte de M. Algrain que des fouilles sont entreprises dans le bois de Saint-Rémy.

D'ores et déjà, vingt-deux dépouilles mortelles de soldats et d'officiers ont été dégagées. Il ne reste plus que des squelettes, quelques lambeaux de tissus, des boutons et des objets de cuir, tels que des brodequins. Seules sept dépouilles mortelles ont pu être identifiées grâce aux numéros gravés sur les plaques d'identification. Aucune d'entre elles n'appartient à Alain-Fournier, mais une dépouille mortelle portant encore les insignes de lieutenant figure parmi les corps retrouvés.

EN BREF

□ **Le Prix Balzan à l'abbé Pierre.** – Le prix Balzan 1991 pour l'humanité, la paix et la fraternité entre les peuples, d'un montant de 700 000 francs suisses (2,6 millions de francs), a été décerné à l'abbé Pierre et devait lui être remis, vendredi 15 novembre à Berne, par le président de la confédération helvétique, M. Flavio Cotti. Ce prix récompense le fondateur de la communauté Emmaüs qui, dans 236 associations à travers le monde, accueille marginaux et sans-abri.

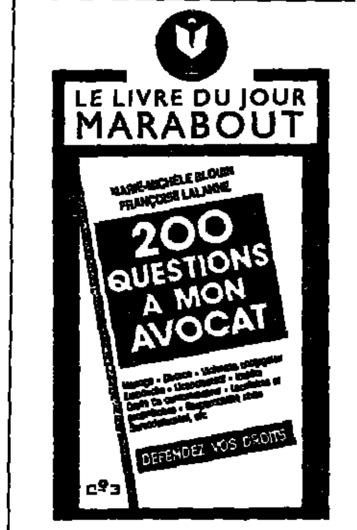

IMMIGRATION
L'EPREUVE DES FAITS

Les immigrés sont-ils vraiment plus nombreux, plus différents, plus clandestins qu'auparavant ? Le Haut Conseil à l'Intégration vient de publier son rapport : des chiffres et des faits pour mesurer une réalité mouvante qui met la société française à l'épreuve.
"TC" présente les pièces du dossier.

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

Chez les marchands de journaux ou à "TC", 49, Fbg Poissonnière 75009 Paris.
Tel.42.46.37.50
PRIX : 17 F.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Devant les assises de l'Isère

Le bal tragique de Charvieu-Chavagneux

Le meurtre de Roger Gauthier, vingt-sept ans, commis, le 1er novembre 1987 à Charvieu-Chavagneux (Isère) et évoqué, depuis jeudi 14 novembre, devant la cour d'assises de Grenoble, pourrait rester un fait divers banal. Mais la mort de ce garde municipal au cours d'une rixe est intervenue dans un climat de conflit entre communautés qui empoisonne depuis plusieurs années cette petite ville à forte population étrangère.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

D'abord, l'accusé. Hamlili Kebli, un Algérien de soixante-deux ans, immigré de la «première génération» – en 1949, à vingt ans et sans bagage –, père de dix enfants, ouvrier modèle, humble, effacé, seulement fier de *«n'avoir jamais rien fait à personne»*, affiche, malgré une agaçante persistance dans l'omission ou l'esquive, toutes les apparences du «faux coupable». La partie civile ira, elle-même, jusqu'à lui assigner le rôle d'*«otage»*, au nom du fils, El Haouari, trente et un ans, «envolé» vers l'Algérie depuis le matin du drame. Devant la police algérienne, celui-ci a reconnu être l'auteur des coups mortels, en présentant une version des faits proche de la légitime défense. Après avoir condamné, en un bref prologue, le fils fugitif à la réclusion perpétuelle par contumace, la cour s'est retournée vers le père, inculpé d'un «homicide» auquel, selon la plupart des témoignages, il aurait simplement assisté *«de près»*.

La victime, ensuite. Un ancien plombier, père de deux jeunes enfants, reconverti en garde municipal. Le soir du bal de la Toussaint, organisé par le Moto-club, dont son beau-frère est le président, Roger Gauthier n'était pas en service. Mais, comme le dira un de ses collègues, il se *«sentait flic tout le temps»*. C'est en tout cas dans l'idée de «vider l'abcès» d'une bagarre engagée plus tôt – *«pour en finir avec ce melon»*, affirmera avoir entendu le meurtrier en fuite –, que Roger Gauthier est revenu faire, autour du gymnase Alain-Mimoun, un dernier tour de bal, fatal.

Vers minuit, Kebli fils, qui avait précédemment siroté pas mal de «momies» – ces petits *«apéritifs anisés»* des sobres procès-verbaux, – avait giflé une jeune femme qui lui refusait une danse. En retour, le mari, un moustachu plutôt costaud, lui avait porté *«deux coups de boule»*. Une rude expulsion par quelques gros bras. Une dent cassée. De la rancune. Et puis, une bonne heure plus tard, le retour, des palabres pâteux à propos d'une indemnisation par les assurances, le ton qui monte, un président qui prend une crise de nerfs, un policier municipal qui s'éclipse. Trois silhouettes dans la nuit. Une bousculade. Deux coups de couteau.

La ville de toutes les tensions

Le climat, enfin et surtout. Dans la fièvre du bal, certains avaient entendu fuser des injures racistes, d'autres non. L'imprégnation alcoolique était, elle, bien partagée. Mais, quitte à brouiller les schémas manichéens, la nuit du drame, ce sont les Kebli qui étaient escortés de l'inévitable berger allemand. Dans les jours, les mois, les années qui suivirent, les choses reprirent un cours plus «habituel».

Tandis qu'un «Comité des amis de Roger Gauthier» diffusait un texte vengeur – *«La France a perdu un de ses enfants assassiné lâchement le 1er novembre...»* – et que le Front national préparait une manifestation contre *«tous les assassinats de policiers»*, une pétition réclamant *«l'expulsion des délinquants étrangers dès leur premier délit»* (sic) et *«l'organisation d'un référendum sur la peine de mort»* recueillait 2 000 signatures. M. Gérard Dezempte, maire (RPR) de Charvieu-Chavagneux depuis 1983, qui en avait favorisé la diffusion, mettait les drapeaux de sa mairie en berne. Ce n'était que le début d'une longue croisade, ponctuée d'incidents divers, dont le plus fameux reste sans doute la destruction «accidentelle», le 16 août 1989, du centre de prière de la communauté musulmane, qui représente 11 % de la population locale (*le Monde* daté 18-19 août 1989).

Depuis, dans cette commune de 8 200 âmes, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Lyon, les tensions sont rarement retombées. Elu conseiller général en 1988, avec le soutien objectif du Front national, M. Dezempte joue sur la forte concentration de population d'origine étrangère – jusqu'à 30 % – pour développer son discours basé notamment sur la «préférence nationale». Le 1er octobre dernier, au terme d'un «ultimatum», le maire a coupé l'alimentation en eau du centre islamique provisoire de Charvieu, mis à disposition par M. Alain Carignon, président (en congé du RPR) du conseil général de l'Isère. Dans les jours suivants, des cocktails Molotov étaient lancés contre la mairie, puis contre ce même centre. Ainsi, un contentieux chasse l'autre, les procédures s'enchaînent, les débats tournent au combat.

De la «récupération» d'une rixe mortelle et des conséquences sociopolitiques qui s'ensuivirent, il ne fut pas question un instant au cours des débats de l'audience de jeudi – à laquelle M. Dezempte vint, assez brièvement, assister. La cour ramenait ainsi l'affaire Kebli à un fait divers, lamentable et tragique. Réquisitoire, plaidoirie et verdict étaient attendus vendredi 15 novembre.

ROBERT BELLERET

□ **Le maire de Beaucaire dispensé de peine.** – La chambre correctionnelle de la cour d'appel de Grenoble a confirmé, mercredi 13 novembre, la dispense de peine accordée par les premiers juges au maire de Beaucaire (Gard) dans le cadre de la prévention dont il avait fait l'objet pour discrimination raciale. En 1989, M. Jean-Marie André (div. d.) avait refusé à plusieurs familles immigrées l'inscription de leurs enfants dans les écoles de la commune ainsi que l'utilisation des cantines et des transports scolaires. La cour a estimé que *«le dommage causé est réparé, les mineurs concernés ayant été scolarisés. Le trouble résultant de l'infraction a cessé et, dès lors, une dispense de peine est possible.»* – (*Corresp.*)

Délinquances urbaines

II. – *Les concierges de Birmingham*

Deuxième ville de Grande-Bretagne, Birmingham est l'une des plus touchées par la crise. La moitié de sa population vit dans la pauvreté, sur fond de chômage endémique et de forte concentration des minorités ethniques. Comme Barcelone (*le Monde* du 15 novembre), cette grande cité industrielle tente de lutter contre la délinquance. Elle développe une stratégie de «sécurité collective» pour éviter la prison aux jeunes et encourager les solidarités de quartier.

BIRMINGHAM

de notre envoyé spécial

Les enfants de Birmingham volent des voitures comme leurs pères les ont fabriquées. Avec autant d'amour de la mécanique que de professionnalisme. Plus de mille véhicules sont «empruntés» chaque mois dans la capitale d'une industrie automobile qui a licencié à tour de bras. *«Tu vois une belle caisse, tu ne peux pas te la payer, tu la voles»*, dit Martin, vingt ans, sans emploi, sans espoir d'en trouver. Premier cliché, œdipien, du voleur, chômeur de père en fils.

Le second cliché est sportif : le *«joy-riding»* consiste à conduire la voiture volée, à tombeau ouvert, sur le parcours officiel du Grand Prix de Birmingham. Cette course renommée de formule 3000 se déroulait tous les ans au mois d'août sur un circuit empruntant les voies rapides du centre-ville. En 1991, le principal sponsor a fait faux bond, et le Grand Prix n'a pas eu lieu. Mais les petits voleurs, âgés de douze à vingt-cinq ans, font toujours crisser les pneus dans la cité. Ils pilotent des bolides fabriqués en série, de préférence les modèles sport ou à injection. Leur idole est toute trouvée : Nigel Mansell, un gars de Birmingham, un *Brummie*.

Arrêté par les policiers dans une auto à la serrure défoncée, Martin se passionne à présent pour le stock-cars. Il était récidiviste et risquait la prison. Le juge lui a imposé une peine de substitution. De réparation, plutôt, car Martin fait beaucoup de mécanique pendant ses dix semaines au comité de probation.

Vitesse et ivresse

En bleu de travail, le visage aussi noir qu'un soldat sautant sur les Malouines, il s'occupe d'une vieille Toyota. Abandonnée au coin d'une rue, récupérée par la police, vendue (cinquante francs) au comité, l'épave stationne dans un garage installé sur une ancienne décharge municipale.

Martin bricole son engin en louchant sur le circuit de stock-cars voisin. S'il est sage, s'il a bien suivi les cours d'insertion, s'il a visionné les vidéos sur de sanglants accidents de la route, il participera à une vraie course. Six cents jeunes ont, depuis 1985, joué le jeu du circuit automobile de probation. *«40 % ont rechuté et ont été incarcérés pour de nouveaux vols de voitures*, note le responsable du comité. *Leur taux de récidive est deux fois moins fort que celui des types directement envoyés en prison.»*

Le *«joy riding»* n'est pas le seul loisir en vogue à Birmingham. On tue aussi la déprime en buvant des pintes, l'ennui en fumant des joints (voir encadré). Pour offrir d'autres griseries que la vitesse et l'ivresse, la municipalité a ouvert un grand parc d'aventures avec plans d'eau et hectares verts, aux portes de la ville. Sans bourse délier, les adolescents y pratiquent l'escalade de ponts, la voile ou le canoë. De quoi oublier la crise et la grisaille d'un urbanisme dans lequel un étudiant en architecture trouverait une collection de toutes les hérésies de l'après-guerre. Changer la ville est ici une entreprise titanesque. La municipalité travailliste a calculé qu'au rythme actuel, il lui faudrait deux cent vingt ans pour réhabiliter le parc immobilier de la ville.

Avec 421 tours HLM, Birmingham possède la plus grande concentration de logements sociaux de Grande-Bretagne. Comme dans une publicité, on distingue sans mal les immeubles *avant* et *après* la rénovation. Dans les premiers, beaucoup plus nombreux, les occupants ont blindé avec des moyens de fortune leurs portes d'appartement, stigmatisées par des tentatives d'effraction. *«Nous avons deux ou trois cambriolages chaque semaine»*, observe le gardien de la «Princethorpe Tower», vingt étages. L'homme ne passe que quelques heures par jour sur les lieux et son prédécesseur a été tué d'un coup de couteau, deux mois plus tôt, lors d'une rixe dans un pub du quartier (1). Par peur des agressions, les médecins hésitent à venir. Jetés par les fenêtres, détritus et matelas ont atterri sur un gazon où se promènent deux énormes chiens pit-bulls et leur propriétaire.

Derrière la grande mosquée de Birmingham, à cinq cents mètres de là, une tour construite sur le même modèle illustre l'*après*. Façade ravalée, doubles-vitrages posés, murs repeints. Ici, la municipalité a mis en œuvre son programme Concierge : vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, des équipes de concierges se relaient pour garantir la sécurité des habitants et assurer les menus travaux.

«Approche villageoise»

Un système de caméras leur permet de surveiller en permanence les abords immédiats, les portes d'entrée, le hall, l'intérieur des ascenseurs. *«Nous n'avons plus qu'un cambriolage par mois*, dit un concierge. *Mais nous pensons qu'il est commis par des gens habitant à l'intérieur de la tour.»*

Locataire de l'immeuble depuis un quart de siècle, Mme Baker, femme de ménage à la retraite, se sent en sécurité. *«Depuis que j'ai été agressée en allant faire mon Bingo, il y a deux ans, je ne sors plus de l'immeuble quand la nuit est tombée»*, dit-elle en montrant une déchirure soigneusement recousue sur la gabardine qu'elle porte aujourd'hui comme alors. Elle organise désormais des soirées Bingo au rez-de-chaussée de la tour. *«Les graffitis ont disparu et les sage-femmes ne refusent plus de venir dans l'immeuble»*, se réjouit Mme Baker, qui paie sans regimber, chaque semaine, les 30 francs supplémentaires du programme Concierge. Les loyers n'ont pas augmenté avec la rénovation des lieux. Mais la municipalité estime qu'il lui faudrait cent mille millions de francs pour réhabiliter l'ensemble des tours.

A Sheldon, quartier pauvre version victorienne, cela n'allait plus du tout. Passe encore que des *tags* salissent les briques rouges des maisons. Mais les habitants n'ont pas supporté de voir les caniveaux jonchés de recharges de briquet à gaz, un gaz inhalé par des gosses; ils ont trop vu de mouflets «sniffeurs» de colle, repérables aux rougeurs et aux petits boutons laissés autour de leur bouche par le sac en plastique. Le programme national du *«neighbourhood watch»*, qui consiste en la surveillance du quartier par ses voisins, leur paraissait trop passif. Avec l'aide de la mairie, qui veut multiplier cette sorte d'initiatives, les gens de Sheldon ont décidé de promouvoir «une approche villageoise».

Une «banque communautaire» a vu le jour dans les murs du centre social de Sheldon. Avec l'aval des pouvoirs publics, cette *«credit union»* prête de l'argent aux déposants à un taux très avantageux (12 %). Des centaines d'habitants y trouvent leur compte : les banques ont un taux d'intérêt de 22 % et elles ne prêtent pas aux familles en difficulté, qui se retournent d'ordinaire vers des «requins de l'usure» pratiquant des taux supérieurs à 60 %. L'«approche villageoise» a, par ailleurs, permis d'organiser des matchs de foot arbitrés par des policiers ou des soirées dansantes sponsorisées par les commerçants du coin.

De quoi mettre un peu de soleil dans l'eau froide d'une ville d'un million d'habitants (trois millions avec sa banlieue) qui concentre tous les problèmes urbains. La moitié de sa population vit dans la misère : 37 % des habitants sont au-dessous du seuil de pauvreté (personnes recevant une aide au revenu ou une allocation-logement), et 13 % dans ses marges. Non seulement le chômage est au-dessus de la moyenne nationale (11 % au lieu de 8 %), mais la moitié de ceux qui travaillent ont des salaires inférieurs aux normes du Conseil de l'Europe. L'exclusion touche en priorité les minorités ethniques, des Afro-Caraïbéens et des Asiatiques du Sud-Est, qui forment plus de 20 % de la population.

On comprend que la délinquance y soit essentiellement dirigée contre les biens, vols de voitures et cambriolages. Les statistiques progressent toutefois moins fortement à Birmingham que dans le reste du pays (+ 12 % en 1990, contre + 17 %). Comptant seulement deux mille *bobbies*, et ne cessant de réclamer des renforts policiers au pouvoir central, Birmingham paraît condamnée à inventer des formes originales de prévention de la délinquance.

Les émeutes ethniques de 1981 et 1985 avaient transformé en champs de bataille des rues entières de la cité. Il y a deux mois, le scénario s'est répété, dans un quartier à population «européenne» de Newcastle comme à Handsworth, un quartier à dominante «ethnique» de Birmingham (*le Monde* du 5 septembre). Quelques minutes d'une panne de courant provoquée par un incendie auront suffi pour que des centaines de jeunes Afro-Caraïbéens d'Handsworth se livrent au pillage de magasins.

ERICH INCIYAN

Prochain article :

III. – Montréal, l'île des citoyens-résistants

Pintes de bière et doses de crack

BIRMINGHAM

de notre envoyé spécial

Dans ce supermarché de Highgate, un quartier difficile du centre-ville, le patron en avait assez d'être délesté de sa caisse et de ses bouteilles. Il vend désormais les canettes de bière comme on échange des billets de banque, derrière une paroi blindée. *«L'alcoolisme fait chez nos jeunes beaucoup plus de dégâts que la drogue*, commente M. Colin Neason, chargé de la prévention à Birmingham. *Les trois quarts des délinquants ont des problèmes d'alcool, et une infraction sur trois est commise sous l'emprise de la boisson.»*

Un programme spécial a été créé pour apprendre aux jeunes à contrôler leur consommation de pintes. Sur un «carnet de bord», ils doivent noter le nombre de verres bus, en semaine comme le week-end, seul ou en compagnie. Sans oublier l'addition : *«En découvrant que leur budget boisson dépasse 1000 francs par mois*, ajoute M. Neason, *la plupart sont dégrisés.»* La municipalité envisage aussi d'interdire la consommation sur la voie publique, une mesure récemment adoptée par la ville voisine de Coventry. Et elle négocie avec les brasseries, propriétaires de la plupart des pubs, pour modifier une stratégie commerciale qui a attiré les teenagers en multipliant les soirées «disco».

Dans les pubs comme dans les débits clandestins, ouverts après l'heure légale, on trouve aussi des vendeurs de haschich, de *ganja* (herbe jamaïquaine) et d'amphétamines. La nuit venue, au coin de certaines rues, on peut aisément acheter du crack, 200 francs la dose, à des groupes de petits trafiquants.

Quand la simple évocation du crack fait frémir les maires de toutes les villes du monde, affolés par les ravages et les bains de sang qu'il a provoqués en Amérique du Nord, cette drogue passe quasiment inaperçue à Birmingham. Les responsables policiers affirment contrôler la situation, sans manifester plus d'inquiétude. *«J'ai vu le film* Boyz'n the Hood *sur les trafiquants et la guerre des gangs aux Etats-Unis*, dit Mme Linda Weston, détective en poste dans les quartiers chauds de Birmingham. *C'est fou ! Moi, je connais des prostituées qui prennent du crack depuis six ans, mais je continue à me promener sans arme dans les rues et à discuter avec les dealers.»*

E. In.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 16 novembre : Drouot-Montaigne 14 h 30, vins; Espace Champerret 14 h 30, numismatique.

Dimanche 17 novembre : Drouot-Richelieu 14 heures tableaux modernes, bijoux, art de l'Islam, archéologie, art contemporain, BD, fourrures, tapis d'Orient et dessins de Lap. Espace Champerret 14 heures Numismatique.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 16 novembre : **Enghien**, 14 h 30, peinture russe; *Le Raincy* 14 heures, argenterie bijoux; **Nanterre** 14 heures mobilier, bibelots; **Neuilly** 14 h 30.

Dimanche 17 novembre : **Argenteuil** 14 h 30, livres; **Auxerre** 14 h30, meubles, objets d'art; **Chantilly**, 14 h 30, mobilier, argenterie; **Chartres**, 14 h., armes, marines; **Chatou** 14h., mobilier; **Coulommiers**, 14 h 15, archéologie; **Enghien**, 14 h30, vins, alcools; **L'Isle-Adam**, 14 heures, litho.; **La Varenne Saint-Hilaire**, 14 h.30, mobilier, tableaux; **Provins**, 14 heures orfèvrerie, bijoux; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures mobilier, tableaux; **Sceaux**, 14 h 30, tapis d'Orient; **Sens**, 14 h 30 mobilier, objet d'art; **Vernon** 14 h 30, tapis d'Orient; **Versailles Palais des Congrès** 14 h 15, mobilier, objets d'art; **Versailles Chevau-Légers** 10 heures et 14 h 15, livres.

PLUS LOIN

Samedi 16 novembre : **Annecy** 14 heures, livres; **Dijon**, 10 heures, armes, 14 heures bijoux; **Lille** 14 h 15 livres; **Lyon** (Marcel Rivière) 14 heures, Extrême-Orient; **Lyon** (Sidoine Apollinaire) 14 h 15, auto mignatures; **Marseille** (Prado) 10 heures et 14 h 30, vins; **Marseille** (Jean Martin) 21 heures . bijoux; **Montpellier** 14 heures tableaux modernes; **Nice** 14 heures mobilier, objets d'art; **Pau** 14 h 30, mobilier, tableaux; **Rodez** 14 heures, mobilier, bibelots; **Saint-Etienne** 14 h 30, mobilier, objets d'art; **Saint-Mihiel** 14 heures faïences; **Troyes** 14 heures livres .

Dimanche 17 novembre : **Aumale** : 14 heures, vins; **Avignon**, 14 h.30, mobilier Haute-Époque; **Bourg-en-Bresse** 14 h 30, mobilier, objets d'art; **Chalon-sur-Saône** 10 heures . argenterie, bijoux, 14 h 30 mobilier, objets d'art; **Charleville-Mézières** 14 heures, verrerie, objets d'art; **Clermont-Ferrand**, 14 h 30, arts de la vie; **Douai** 14 h 30, arts africains; **Dozulé** 14 heures jouets; **Dunkerque** 15 heures mobilier, objets d'art; **Fécamp** 14 h 15, mobilier, argenterie; **Gemenos** 15 heures tableaux; **La Ciotat** 10 heures mobilier, objets d'art, 14 h 30 tableaux; **La Ferté Saint-Aubin** 10 h 30, dessins, aquarelles, 14 h 30 tableaux, mobilier; **Le Havre** ,14 h 30 tableaux modernes, **Le Mans** 14 heures archéologie; **Lisle-en-Rigault**, 14 heures mobilier, objets d'art; **Louviers** 14 h 30, tableaux, sculptures; **Manosque** 14 h 30 livres; **Marseille** (Jean Martin) 14 h 30 meubles; **Mayenne** 14 heures, livres, cartes postales; **Neuville-de-Poitou** 14 h 30 livres, gravures; **Nice**, 14 h 30 tableaux modernes; **Nonancourt** 14 h30 mobilier, objets d'art; **Noyon** 14 h 30, mobilier, tableaux; **Orléans** 10 et 14 heures mobilier, objets d'art; **Pont-Audemer** 14 h 30 livres; **Pontivy** 14 heures mobilier, objets d'art; **Reims** 15 heures mobilier, objets d'art; **Saint-Nazaire** 14 h 30 mobilier, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Paris Quai Branly, Paris Jardins du Ranelagh, Reims, Limoges, Strasbourg, Saint-Ouen l'Aumône et Paris Porte-Champerret. Salons numismatiques. Paris Bourse du Commerce, samedi seulement, salon concurrent numismatique

urbaines

(Publicité)

On a raison d'écouter les sondages surtout quand ils parlent d'amour.

Radio France

1er réseau de France avec plus de 10 millions d'auditeurs* amoureux de leur radio.

Pour être 1er réseau de France,
c'est simple il suffit d'offrir des programmes pour tout le monde, à tous moments.

D'abord France Inter pour la France entière,
puis des radios locales pour les pays,
mais aussi France Info si l'on préfère l'info en continu
ou Fip pour vivre en musique.
France Culture pour les passions intellectuelles,
France Musique pour que vive la musique
et Radio Bleue parce qu'on aime à tout âge.

Ensuite c'est encore plus simple,
il suffit que chacun trouve une bonne raison de vous aimer.

* Médiamétrie "75000" septembre/octobre 91

هكذا من الأصل

THÉATRE

L'Algérie pour foyer

Marcel Maréchal monte à la Criée « les Paravents » une pièce écrite « contre moi-même », disait Jean Genet

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

« Ma dernière pièce, les Paravents, *ne fut qu'une longue méditation sur la guerre d'Algérie »,* déclare Jean Genet en 1970. Il dit la vérité. C'est que la vérité l'arrange : il prend la parole pendant un débat organisé par les Black Panthers, aux Etats-Unis. L'engagement prime.

« Le texte des Paravents *ne fait aucune allusion à la guerre d'Algérie »,* déclare Jean Genet en 1983. Il dit un mensonge. Il accorde un entretien à la radio autrichienne. Dans tous ses entretiens, il ment. S'il ne racontait pas des craques aux interviewers, qui l'agacent, il périrait d'ennui.

L'un de ses meilleurs mensonges : en 1975, il reçoit un reporter du journal allemand *Die Zeit,* Hubert Fichte. Lequel n'a jamais compris qu'un enfant de l'Assistance publique ait su écrire, tout jeune encore, en prison, en 1942, un livre d'une écriture aussi savante, « culturée », que *Notre-Dame-des-Fleurs.* Il demande à Genet quelles avaient été ses lectures, jusque-là. Et Genet de répondre : *« Des romans populaires... Des romans de Paul Féval... Des livres qu'on trouve en prison... Je ne sais plus... »* Or, cinq ans avant d'écrire *Notre-Dame-des-Fleurs,* Genet, en 1937, attablé au bar de la Coupole, à Montparnasse, écrit à Louise Bloch, une amie rencontrée en décembre 1936 à Prague, et il lui envoie des citations de Mallarmé, Rimbaud, Lautréamont...

ALAIN SAUVAN/ENGUERRAND

Ce qui frappe avant toute chose, dans *les Paravents,* dès les premières répliques du personnage de la mère, ce n'est pas le propos algérien, c'est que Jean Genet a coupé les ponts avec la préciosité, le fictif, le littéraire du dialogue de ses (superbes) autres pièces, des *Bonnes* aux *Nègres.* Il fait entendre cette fois une parole immédiate, qui a plus de poésie parce qu'elle a plus de vérité. Genet, en Afrique du Nord, est chez lui. Chez les êtres qu'il aime, dont il connaît fort bien et aime les habitudes, les façons de vivre, de penser, de s'exprimer.

Il n'est pas étonnant que Genet se soit fait inhumer en Afrique du Nord, dans un terrain vague entre une prison et un pauvre hôtel. Il s'est toujours senti en fraternité avec ceux qu'il appelle, pour simplifier, les « Arabes ». *« Quand j'avais dix-huit ans, j'étais en Syrie, j'étais amoureux d'un petit coiffeur de Damas. »* Il dit vrai. En revanche, il doit forcer pas mal (entretien à *Playboy)* lorsqu'il avance : *« Peut-être que si je n'avais pas fait l'amour avec des Algériens, je n'aurais pas été en faveur du FLN. Mais non, je l'aurais été sans doute de toute façon. »*

Le baroud des militaires

Les événements de la guerre d'Algérie sont assujettis, dans *les Paravents,* à une telle stylisation, une telle transposition qu'il faut aujourd'hui, vingt-neuf ans après Evian, un entêtement un peu aveugle pour venir manifester contre des représentations. Cela dit, à Marseille, le Théâtre de la Criée se trouve à quelques dizaines de mètres d'un bâtiment de la Légion. Le soir de la première, le lundi 4 novembre, des militaires sont tout de même venus à la Criée; ils se sont placés dans l'accès principal et dans le hall, protestant avec des paroles énergiques, mais sans violence, cherchant plutôt la provocation. Un baroud pour la forme plus qu'une agression. Le public, qui a des liens affectifs avec ce théâtre, occupait calmement les lieux en passant par d'autres entrées, et, parmi les intervenants, Jean Marais, qui venait voir la pièce ce soir-là, passait un savon aux intempestifs, de sa grande voix de patriarche. A présent, les représentations des *Paravents* se passent dans le calme. Marseille est une cité responsable.

La mise en scène de Marcel Maréchal maîtrise avec beaucoup de présence d'esprit les assez nombreuses complications qui étaient venues à l'esprit de Genet – car il continuait de voir dans l'art du théâtre une pratique à part, un cérémonial aux multiples signes particuliers. L'essentiel, c'est-à-dire le témoignage chaleureux, fidèle, de Genet, son « salut » à la vie et au langage des Algériens, avec, en gag d'accompagnement, une charge bouffe des « décideurs » blancs, tout cela est clairement mis en forme par Maréchal.

Lieu de l'action : Genet voyait un terrain vague entouré d'une palissade. Maréchal préfère un fragment de gradins d'un stade sportif. Au Vel'd'Hiv, en Argentine, ailleurs, les stades ont joué un rôle tragique dans l'Histoire. C'est ce que s'est dit sans doute Maréchal. Mais les Marseillais pas sérieux ont une pensée pour l'O.M... Passons. Costumes : Genet voyait des teintes violentes, crues, qui déréalisaient l'action. Maréchal choisit des nuances éteintes. Ce sont les libertés du metteur en scène. Elles vont de soi.

L'essentiel était, pour ces *Paravents,* l'orientation des acteurs, et ils jouent juste, fin, sensible, net (Fabienne Perineau, Bernard Nissille, Michelle Marquais, Luce Mélite, Coco Felgeyrolles, Moussa Maaskri, Richard Guedj, Giselle Touret, Dora Doll, Jean-Paul Bordes, Christian Brendel, Pierre Tabard, Michel Demiautte, Mathias Maréchal, Nicolas Lartigue, à la tête d'une très nombreuse distribution). Seule objection : les acteurs crient trop souvent, et trop fort. Les cris usent les nerfs, et ôtent substance et vie aux paroles.

« Ils crieront presque »

Genet, dans ses notes sur la pièce, évoque des *« voix très fragiles »,* des *« voix étouffées »,* tel acteur *« appelle doucement »,* tel autre parle *« comme s'il récitait Mallarmé »,* et les acteurs sont *« absents à la salle, comme on dit absent au monde ».* Une seule fois, au tableau 10, Genet dit : *« ils crieront presque »* – mais tout est dans le *« presque ».*

« Ce sera très difficile à réaliser, parce que les acteurs ne savent rien foutre », déclarait Genet dans un de ses moments de charme. La superbe et très subtile mise en scène de Maréchal prouve le contraire. Et peut-être Jean Genet était-il, étrangement, plus sincère lorsqu'il ajoutait : *« Il se pourrait que je sois les Blancs, le Patron, la France, dans* les Paravents. *Il se pourrait que j'aie écrit cette pièce contre moi-même. »*

MICHEL COURNOT

Les mots et les coups

Premier volet de la saison claudélienne de Claude Stratz à Genève

L'OTAGE

à Genève

Les hommes de théâtre qui cherchent dans les textes des prétextes à images n'ont rien à faire chez Claudel, particulièrement dans la première pièce de la Trilogie. *L'Otage* n'est que combats de paroles : la mise en scène est réussie dès lors qu'on les entend. Les qualités plastiques du spectacle ne peuvent être appréciées que de surcroît.

Claude Stratz, qui présente cette pièce à la Comédie de Genève avant de monter dans la foulée la suite du cycle, *le Pain dur,* a compris cette nécessité. Il n'a rien fait pour détourner l'attention des dialogues, duels à mort où s'affrontent l'ordre féodal et l'idéologie bourgeoise, le droit naturel et le contrat politique, la volonté de Dieu et le désir des hommes.

Esthétiquement, il s'en tient au « réalisme » préconisé par l'auteur, même si le glissement de hautes bibliothèques, au premier acte, découpe le temps et l'espace de manière saisissante. L'important est dans les mots par lesquels les personnages, au prix du sang et des larmes, font basculer l'Histoire. Des mots dont Claude Stratz éclaire les objectifs politiques aussi bien que les arrière-plans psychiques. Car les personnages de Claudel, ici comme ailleurs, ne sont pas seulement les agents d'un destin collectif qui fait succéder la Restauration à l'Empire. Ils sont eux-mêmes mus par le souvenir des drames individuellement vécus.

Sygne de Coûfontaine, qui a vu, à douze ans, ses parents guillotinés, est déchirée entre l'obsession de reconstituer l'unité familiale et ses pulsions masochistes. Georges, son cousin, éclaboussé par le même sang à l'âge d'homme, cherche refuge dans la terre, fief et boue, son seul légitime héritage. Le curé Badilon, petit paysan jadis élu serviteur de Dieu par la dame du château, la paie symboliquement en livrant à ce Dieu la fille de sa bienfaitrice. Toussaint Turelure, enfin, mal aimé par sa mère, servante des aristocrates, rachète cette frustration en achetant la noblesse, quitte à renoncer à ses idéaux révolutionnaires. Tous ont raison sur le plan psychanalytique, même si moralement, selon Claudel, ils ont tous tort. Selon lui, le seul juste est le pape Pie, l'otage, pierre inébranlée par les chocs d'empires, et qui assure sa permanence en laissant l'Histoire se faire sans prendre parti.

Tout l'art de la mise en scène, dans cet *Otage,* consiste à montrer la « sainteté » passive de celui-ci et l'active humanité de ceux-là, à rendre perceptibles les émotions qui modulent les exercices de manipulation verbale. Un détail, parfois, suffit pour donner au texte sa résonance dramatique : une intonation de Laurent Sandoz (Turelure) fait comprendre combien il se sait méprisé de Sygne; une posture de Maxime Leroux (Georges de Coûfontaine) révèle son désarroi de chevalier perdu; quelques tressaillements de Mireille Perrier, remarquable Sygne, trahit les ravages du viol auquel elle a en partie consenti... *L'Otage* n'est qu'une suite de combats de paroles, mais Claude Stratz a su inscrire les coups dans le visage et le corps des combattants.

BERNADETTE BOST

▶ Comédie de Genève. Du mardi au samedi à 20 heures, jusqu'au 23 novembre. Tél. : (19-41-22) 20-50-01.

Le chant des corps meurtris

LES GUERRIERS

au Théâtre ouvert

Les guerriers sont trois, surgis de la nuit sur un plancher en étoile entouré par les spectateurs : un soldat de toutes les guerres – Aladin Reibel – en habit de pioupiou, égaré par les souvenirs qui ne veulent pas quitter sa tête, ni son corps meurtri. Il a perdu ses repères, il tourne à l'intérieur de lui-même, voix sourde, verbe saccadé. Un autre le rejoint – Maximilien Régiani, – apparemment moins atteint, que le malheur et le danger ont ancré dans une sorte de cynisme bon enfant. Ils se retrouvent, s'étreignent. Ils ont tant vécu les mêmes peurs.

Mais il y a la femme, Jany Gastaldi, qui va évoquer le troisième guerrier, le costaud, le tueur sans état d'âme, le Terminator bon gars. Elle va les jeter les uns contre les autres jusqu'à ce qu'ils se massacrent. Elle cherche un amour éternel, et l'éternité ne se trouve que dans la mort.

Elle est arrivée au milieu d'un champ de blé sorti tout droit du sol. Elle aussi a subi la guerre, sa famille a été massacrée – *« je ne l'ai pas pleurée j'avais trop mal à la hanche chaque sanglot réveillait la douleur alors j'ai pleuré plus tard quand la cicatrice était cicatrisée »* ... – Philippe Minyana écrit sans ponctuation des monologues, flopées de mots qui se bousculent, martèlent des phrases donnant la parole au corps, à ses organes, ses humeurs, ses sueurs... Le corps comme de la viande qui souffre, se rétracte, s'en va de partout, réclame chaleur et tendresse.

Philippe Minyana ne pratique ni la litote ni la métaphore. Ses mots sont crus, secoués de colère et de détresse. Il écrit comme on se venge du malheur. Son texte porte un lyrisme viscéral qui fait vibrer les acteurs. Notamment Aladin Reibel, vulnérable, avec une sorte de halo poétique, et Christophe Huysman, qui a trouvé la juste distance avec l'horreur, alors que Maximilien Régiani n'a pas réussi à se situer par rapport à son personnage, d'où, par moments, des baisses de tension.

Mais on n'a jamais vu ainsi Jany Gastaldi, clocharde, pute et pétroleuse à la fois, truculente, inquiétante, féline, rigolote et pathétique, clownesse tragique entre Piaf et Judy Garland. Philippe Minyana raconte qu'elle lui a demandé *« une pièce avec du sang, du sexe, de la violence ».* Il a écrit – peut-être l'un de ses meilleurs textes, – et elle assume magnifiquement.

C. G.

▶ Jardin d'hiver, cité Véron, 94, bd de Clichy. Du mardi au samedi à 21h. jusqu'au 30 novembre. Tél. : 42-62-59-49.

Une autobiographie tragique

Pasolini nous permet de découvrir un jeune metteur en scène et un jeune acteur prometteurs

BÊTE DE STYLE

au TGP de Saint-Denis

Voilà du théâtre qui est tout le théâtre sans l'être vraiment, poésie pure totalement impure, architecture qui méconnaît sciemment toutes les règles de la construction, échafaudage menaçant effondrement en permanence, de monologues qui sont autant de cadeaux empoisonnés aux acteurs. Pier Paolo Pasolini, PPP, poing, perversion, phénix. Contradictoire, prolixe, généreux, torturé et torturant.

Voilà enfin créée son œuvre impossible, *Bête de style,* tragédie écrite pendant dix ans à partir de 1965, qui le met lui-même en scène sous les traits d'un homme appelé Jan. A l'image de son auteur. *« Il dévore, il dévore... Comment ça finira? Il n'en sait rien... »* De l'adolescence, à la campagne, avec son cortège de nature et de bestialité, consacrée à la maîtrise de ses instincts sexuels et à la découverte de l'autre, à la maturité d'écrivain, qui passe par la place Rouge, les ors du Kremlin et le prix Staline, Jan/PPP apprend à vivre, à aimer, à écrire, à se battre sur tous les fronts de la pensée et de l'action. Sur sa route, des hommes, des amis, des traîtres, des amants, des femmes-mères, des femmes-sœurs, des femmes, autant de personnages pour une œuvre fleuve, torrentielle, brûlante, quelquefois ennuyeuse dans ses démonstrations, souvent émouvante, tant elle est sincère, naïve, orgueilleuse et nue.

Dans la petite salle du Théâtre Gérard-Philipe, dix-neuf jeunes gens ont été réunis par Stanislas Nordey, vingt-cinq ans, qui vient de sortir du Conservatoire de Paris, né au spectacle d'un père cinéaste (Jean-Pierre Mocky) et d'une mère actrice (Véronique Nordey). *Bête de style* est sa troisième mise en scène. Elle marie une belle invention à quelques maladresses, comme un décalque de la pièce elle-même. Avec ses hauts (les déplacements, les contacts, les gestes violents ou tendres) et ses bas (la fin, parodie d'un théâtre « moderne » qui se moque de lui-même sans franchement convaincre). Mais, pendant trois heures, un mot, une idée, un problème, une solution et, au total, un courage immense et beaucoup de foi.

Sous ses ordres, de très jeunes acteurs, pour la plupart aussi bons qu'on peut l'être, confrontés à la pire des difficultés techniques : le monologue à la chaîne. Il faudrait les citer tous. Mention spéciale à la vibrante Barbara Bouley (« la sœur ») et à l'émotion de Stéphanie Schwartzbrod (« sa femme »). Félicitations à Laurent Schilling, Jan/PPP. Il sort lui aussi du Conservatoire. Il connaît, comme on le dit à la rubrique tennis, « tous les coups » du théâtre. Un physique, une voix, un talent naissant et déjà sûr.

OLIVIER SCHMITT

▶ Du mardi au dimanche à 20 heures. Dimanche à 17 heures. Jusqu'au 7 décembre. Tél. : 42-43-00-59.

tournicotis pour acteurs
bestiaux et musiciens
du 20 novembre au 15 décembre
Aubervilliers 48 34 67 67

18 H 75 F
THÉATRE MUSICAL DE PARIS
VEN. 22 NOV. 18H
MARIE ATGER
soprano
QUATUOR ANTON
BÉATRICE BERSTEL
clavecin
ANDREI VIERU
piano
HAENDEL - SCHUMANN
CHOSTAKOVITCH
SAM. 23 NOV. 18H
CAPRICCIO STRAVAGANTE
SKIP SEMPÉ
direction et clavecin
Guillemette Laurens
mezzo-soprano
MONTEVERDI - FARINA
LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

THEATRE EUROPE ODEON
On peut encore s'abonner
• LE TEMPS ET LA CHAMBRE
• AJAX et PHILOCTETE
• LA VIE EST UN SONGE
Réservation prioritaire aux abonnés
Envoi de la brochure sur simple appel téléphonique.
43 25 70 32

هكذا من الأصل

CULTURE

CINÉMA

Noir et noir

Une méditation cauchemardesque sur les origines de l'Europe parasitée par la virtuosité technique

EUROPA
de Lars Von Trier

La voix, d'abord. La voix qui envoute, évoquant celui dont l'ombre planait déjà sur le premier film du jeune cinéaste danois, *Elements of Crime* : Orson Welles. Il existe de plus mauvais maîtres.

Mais après cet hommage à la fois efficace, ludique et sonore au grand magicien, Lars Von Trier se tourne vers le géomètre Fritz Lang, pour son film tout entier voué à l'image . Ces ombres portées, ces structures architecturales et ces foules inquiétantes viennent de l'expressionisme. Elles disent le délabrement violent de l'Allemagne aux immédiats lendemains de la seconde guerre mondiale, le chaos des sentiments et des intelligences au milieu desquelles un jeune Américain (Jean-Marc Barr) est venu «pour aider». Cet apôtre des lendemains communautaires gagne son pain comme employé des wagons-lits.

Le film semble en noir et blanc, c'est un double leurre. Il s'avère vite en noir et noir. Le metteur en scène utilise ce noir, au prix de superbes prouesses techniques, comme une encre plus ou moins délayée, dont il passe couche sur couche. Rien de limpide ni de pur en ce pauvre monde, pas de bien contre le mal, mais seulement l'incompréhension contre l'incompréhension. Dans le lacis des rails, des intrigues, des séductions et manœuvres meurtrières, Barr l'innocent est un guide déboussolé, manipulé, condamné. Par l'Histoire, et par son *deus ex machina*, le réalisateur, qui ne laisse jamais oublier qu'il tire les ficelles.

Il faut compter au nombre de celles-ci l'irruption de la couleur. Quand un industriel des chemins de fer, passé du service des nazis à celui de l'occupant américain, se suicide dans sa baignoire, et que se répand à la surface de l'écran «*du rouge, pas du sang*» (comme disait Godard), l'effet est saisissant et judicieux. Repris et amplifié, il devient seulement un effet. Ainsi peu à peu, fasciné par sa propre virtuosité, Lars Von Trier – qui n'en reste pas moins un des rares vrais espoirs du cinéma en Europe – s'égare dans la machinerie qu'il a mise en branle.

Il affronte, à vrai dire, une difficile gageure : autant *Elements of Crime* et l'excellent – et trop confidentiellement distribué – *Epidemic* nageaient avec une belle énergie dans un marigot onirique, autant il s'affronte cette fois à une réalité historique et taboue. Entre l'anéantissement de l'Allemagne hitlérienne (*Allemagne année zéro*) et l'Allemagne «renaissante» du milieu des années 50, il n'existe pas d'image «légitime» du pays.

Von Trier, jeune Danois de trente-cinq ans, va mettre son nez dans ce pot-au-noir hanté par le souvenir aussi ineffaçable qu'inavouable des atrocités commises, remodelé par l'assurance superlative des Américains vainqueurs de la bête fasciste, zébrés des lueurs stupidement tragiques du terrorisme des «Loups-garous», soldats perdus du nazisme. Son témoin, son candide, ne peut-être que fétu de paille dans pareil chaudron – et Jean-Marc Barr a les épaules un peu frêles pour y faire face.

Des comédiens plus charpentés, Barbara Sukowa en amoureuse crucifiée par d'infectes nostalgies, Eddie Constantine, Américain plus tranquille que jamais, maintiennent des blocs de récit dans ce séisme. Ils ressemblent aux ruines restées debout dans le pays ravagé que traverse le train d'*Europa*, conduit par un machiniste plus préoccupé de bricoler la chaudière que d'arriver à bon port. L'histoire s'achève, évidemment, en catastrophe.

Mais le film se termine, lui, en impasse, coincé dans l'affirmation d'un nécessaire engagement radical, qui n'a guère à voir avec l'Europe dont on prétendait montrer la naissance.

JEAN-MICHEL FRODON

MUSIQUES

Les merveilleux nuages de Sheller

Deux heures de poésie en compagnie du chanteur et de son Steinway

WILLIAM SHELLER
à l'Olympia

Ni fleurs ni peluches pour William Sheller, mais une casquette à grande visière, offerte par une jeune fille aux cheveux ras. Une ovation prolongée de l'Olympia, debout pour rendre hommage à la performance d'un homme et d'un piano, qui pendant deux heures arrivent à capturer l'attention du public. La mise en scène est minimale, l'homme sans outrance. Mais Sheller est un rêveur, si prompt à s'envoler qu'il a dû s'amarrer à terre à l'aide d'immenses chaussures à semelles en étage et se visser sur la tête une casquette de base-ball pour que ses yeux ne se perdent pas dans le ciel.

Sheller, clown triste, amuseur amusé, chroniqueur de faits divers délicieusement imprécis, tisse les filets de son récital en solitaire pendant deux heures de charme, comme dans un salon où l'on cause, au bord d'une tasse de thé. Et d'une madeleine, tant chaque senteur, chaque vision fugace fait retomber le chanteur dans son enfance, dans la mémoire des sensations enfouies.

A l'Olympia, William Sheller, enveloppé dans la simplicité raffinée des lumières de Philippe Langelé, tout en pénombre et en éclats décalés (jamais sur le chanteur, souvent sur le Steinway), livre les secrets apparents de la fabrication d'une chanson, exorcisme, retrouvailles, messages personnels, rencontres éphémères, ou simples jours d'ennui (*Genève*). *Oh! J'cours tout seul* : un rêve insistant, William court entre les rails, la locomotive le poursuit, il y a des cailloux, les passagers lui font des signes inintelligibles. *Les Mots tout bas* : le tic-tac du réveil, le matin à l'aube dans une grande maison aux persiennes closes. *Nicolas* : la détestable odeur des poireaux d'Yvonne, la voisine du sixième, gardienne occasionnelle du petit William, fraîchement débarqué des Etats-Unis avec ses parents.

Sheller raconte tout cela, et la salle rit beaucoup, ravie des mots d'esprit, des ambiances esquissées, et de la passion épurée d'un chanteur qui rejoue à lui tout seul l'orchestre symphonique dont il avait nourri ses précédents spectacles et l'album *Ailleurs*, sorti en 1989.

En tournée, il avait inventé avec ses musiciens une romance intéressante à déchiffrer pour une section de cordes qui s'ennuyait en raison de la routine quotidienne. Petit à petit, la rengaine devint un joli cadeau de fin de concert, inédit, personnel. *Un homme heureux*, offert dans l'album *Sheller en solitaire*, fut sacré tube de l'été, pied de nez au clinquant et à la pacotille.

Sheller a imposé ses envies. Ce fut long, difficile. Il ne souhaite à personne d'emprunter ces chemins caboteux. En bon magicien, il a sorti de sa manche, le temps de trois chansons, Carole Minerailles, une jeune fille à la voix superbement tendue, rencontrée au Palais des congrès en 1990. Au piano, elle aussi. «*Quand quelqu'un sait comprendre un instrument, rentrer dedans*, appuie William Sheller, *c'est merveilleux.*»

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Les 15, 16 et 20 novembre à 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49.

PHILATÉLIE

Timbres-poste du Conseil de l'Europe

La Poste mettra en vente générale, le lundi 25 novembre, deux nouveaux timbres-poste de service du Conseil de l'Europe à 2,50 F et 3,40 F, au modèle des deux timbres parus le 26 mai 1990 (à l'ancien tarif de 2,30 F et 3,20 F).

Rappelons que seuls peuvent être affranchis, à l'aide de ces figurines, les objets de correspondance déposés dans les boites aux lettres du bureau de poste du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Les timbres, au format horizontal 36 x 22 mm, dessinés par Claude Andréotto, sont imprimés en offset en feuilles de cinquante.

P. J.

► **Vente anticipée à Strasbourg (Bas-Rhin) : le 23 novembre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, au bureau de poste temporaire «premier jour» ouvert au Palais de l'Europe, avenue de l'Europe ; le 23 novembre, de 8 heures à 12 heures, aux guichets philatéliques de la recette principale et de l'Agerip (boites aux lettres spéciales) .**

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes
5, rue Antoine-Bourdelle
75015 Paris
Tél. : (1) 40-65-29-27
Specimen récent sur demande
contre 15 F en timbres

En filigrane

• **Michel Granger aux Nations unies.** – La Poste des Nations unies a fait appel au graphiste français Michel Granger pour la réalisation de trois timbres – émis le 11 septembre – d'une série en comprenant six sur le thème «L'interdiction des armes chimiques» (Administration postale des Nations unies, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse. Tél. : (022) 731-02-11 (poste 38-25).

• **Ventes.** – Vente sur offres de novembre de Demarest (19, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : (1) 47-70-04-01. Envoi du catalogue sur simple demande). Au programme : dispersion d'un bel ensemble de marques postales classées par départements; marques militaires et lots de la guerre de 1870-1871.

A l'étranger, importante vente aux enchères David Feldman en Suisse, du 24 au 30 novembre à l'hôtel International de Zurich (Feldman, PO Box 81, route de Chancy 175, 1213 Onex, Genève, Suisse). Deux catalogues séparés, «Europe et colonies» et «Grande-Bretagne-monde entier». Vente aux enchères Stanley Gibbons le 28 novembre à Londres, spécialiste de la Grande-Bretagne, avec histoire postale, dont nombreuses variétés et maquettes (Stanley Gibbons, 399 Strand, London WC2R OLX, Angleterre).

Bons résultats pour la vente aux enchères Kastler (*le Monde* du 2 novembre), le vendredi 8 novembre à Drouot. Au total, près de 1 500 000 F réalisés pour deux cent soixante lots, dont 123 000 F pour la lettre en couverture du catalogue, avec n° 5 et paire du n° 7 d'Alsace-Lorraine, cachet à date «Grosbliederstroff» du 6 décembre 1871, recommandée pour Paris et timbres français n° 20, 28 et 60 (bande de trois) et griffe «chargé» ; 23 000 F pour une lettre chargée avec trente-huit exemplaires du n° 7 d'Alsace-Lorraine, du pratiquement jamais vu, cachet rectangulaire «Strassburg... Bahnhof 5-5-71» pour Mulhouse.

• **Exposition.** – L'exposition «Communication et philatélie» se tient jusqu'au 18 novembre, de 10 heures à 18 heures, dans le hall du premier étage de la Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e.

(Publicité)

CONGRÈS « IQBAL » A CORDOUE

* *

*

Le message poétique
d'ALLAMA MUHAMMAD IQBAL
écrit à Cordoue en 1932

sera entendu
en hommage inaugural
au plus grand penseur musulman du XXe siècle

Dans la Mosquée-Cathédrale de Cordoue
Le jeudi 21 novembre 1991 à 18 heures

UN MOMENT HISTORIQUE
d'œcuménisme et de spiritualité retrouvée.

Francis Lamand, président d'« ISLAM ET OCCIDENT »

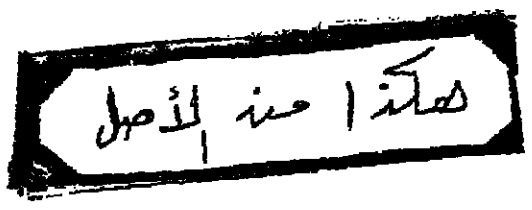

هكذا من الأصل

SPECTACLES

VENDREDI 15 NOVEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La porte s'ouvre (1950, v.o.), de Joseph L. Mankiewicz, 16 h ; 10 ans de Pordenone : le Chevalier Mystère (1899), de George Méliès ; Max pédicure (1914), de Max Linder ; Cretinetti e le Donne (1911) : Boireau, roi de la boxe (1912) : Robinet boxeur (1913) : Kri Kri Martire della suocera (1915) : Polidor Cambia Sesso (1918) : Fatty Groom (1918), de Roscoe Arbuckle ; Il était un petit navire (1927), de Fred Guiol ; Génération spontanée (1909), d'Emile Cohl ; la Ligne de vie (1919), de Maurice Tourneur ; Buona sera fioni (1909), de Giovanni Vitortti, 20 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

Festival de la francophonie : Yeelen (1984-1986), de Souleymane Cissé, 18 h ; Ceddo (1979), de Sembene Ousmane, 20 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Hommage à la Warner Bros : l'Arme fatale (1987, v.o. s.t.f.), de Richard Donner, 14 h 30 ; Rachel Rachel (1968, v.o. s.t.f.), de Paul Newman, 17 h 30 ; la Route des ténèbres (1945, v.o. s.t.f.), de Delmer Daves, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

L'Empire des media : Quatrième Pouvoir ? : Emile Zola ou la Conscience humaine (1978) de Stellio Lorenzi, 14 h 30 ; Rétrospective de magazines d'actualités : Droit de réponse (1982) de Michel Polac, 16 h 30 ; Rétrospective des prix Albert-Londres : Barbie : sa deuxième vie (1988) de Daniel Leconte, les Enfants de la honte (1989) de Denis Vincenti et Patrick Schmitt, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A PROPOS D'HENRY (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ALICE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont la Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

L'AMOUR AVEC DES GANTS (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AMOUR EN DEUX (Fr.-Suis.-Bel.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ATLANTIS (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

AY CARMELA ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BACKDRAFT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA BANDE A PICSOU (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

BARTON FINK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES CLÉS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CLOSE UP (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CROC-BLANC (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DANNY LE CHAMPION DU MONDE (Brit., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

FISHER KING (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HENRY V (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HOT SHOTS ! (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

J'ENTENDS PLUS LA GUITARE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

JACQUOT DE NANTES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JAMAIS SANS MA FILLE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

JESUIT JOE (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

LAAFI (burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LINGUINI INCIDENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MADAME BOVARY (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSISSIPPI MASALA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont la Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NIKITA (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT ET JOUR (Fr.-Bel.-Suis.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

OU LE SOLEIL EST FROID (Rou., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

RAGE IN HARLEM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont la Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA TENTATION DE VÉNUS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THE INDIAN RUNNER (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

THE VOYAGER (All.-Fr.-Gr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LES TORTUES NINJA II (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

TROUBLES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UN HOMME ET DEUX FEMMES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

VAN GOGH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8 (43-59-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont la Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE VOLEUR D'ENFANTS (Fr.-It.-Esp.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE VOLEUR DE CHEVAUX (Chin., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER LE PRÉSIDENT ? (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

EUROPA. Film danois-suédois de Lars von Trier, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES FLEURS DU MAL. Film français de Jean-Pierre Rawson : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont la Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HARLEY DAVIDSON ET L'HOMME AUX SANTIAGS. Film américain de Simon Wincer, v.o. : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont la Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MALINA. Film allemand de Werner Schroeter, v.o. : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

OOSTENDE. Film français d'Eric Woreth : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont la Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

OPÉRATION CONDOR. Film Hong Kong de Jackie Chan, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PLAINTE DE L'IMPÉRATRICE. Film allemand de Pina Bausch, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QUOI DE NEUF, BOB ? Film américain de Frank Oz, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

VOYAGE VERS L'ESPOIR. Film suisse de Xavier Koller, v.o. : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

AINSI SOIT-IL. Vincennes. Théâtre Daniel-Sorano (48-08-60-83) (sam., lun.,mar.) 21 h ; dim. 18 h (13).

LA PROSE DU TRANSSIBÉRIEN ET LA PETITE JEHANNE. Neuilly-sur-Seine (Athlétic) (46-24-03-83) 20 h 30 ; sam. 15 h 30 (13).

GÉRARD BERLINER. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.) 20 h 30 (13).

LES JOURS SE TRAINENT, LES NUITS AUSSI. Studio des Champs-Elysées (47-23-35-10) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30 (13).

LES LETTRES DE LA MARQUISE. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.) 19 h (13).

CIRQUE BECKETT ACTE SANS PAROLE. Chapiteau chauffé (43-31-80-69) (dim., lun., mer.) 20 h 45 (14).

DON JUAN D'ORIGINE. Moissy-Cramayel. La Rotonde (60-60-02-63) 20 h 45 ; dim. 17 h (14).

LES TROIS FILLES DE Mme AKOUN. Comédie-Caumartin (47-42-43-41) (dim. soir, mer.) 21 h ; dim. 15 h 30 (14).

UN MARI. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 16 h (14) I'm just a Gilles Gaulé. Au bec fin (42-96-29-35) (dim.) 22 h ; sam. 23 h 30 (13).

LES GUERRES PICHROCHOLINES. Créteil. Maison des arts (49-80-18-88) (dim. soir, lun., jeu.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (15).

L'ÉPREUVE. Cergy-Pontoise. Théâtre des Arts (30-30-33-33) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (15).

LES COMICS ; CABARET FOLIES. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62). Tous les samedis, à 17 h (16).

PASOLINI VIVANT, RÉCIT DE FEMMES. Guichet-Montparnasse (43-27-88-61) (dim.) 19 h (18).

MAIS QU'EST-CE QU'ILS ONT, CES AUTRICHIENS ? Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) 21 h (18).

LE MENTEUR. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (sam., dim.) 14 h (18).

LE MISANTHROPE. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (19).

LES BONNES. Vitry-sur-Seine. Studio Théâtre (46-81-75-50) 21 h ; dim. 17 h 30 (19)

GILLES JANEYRAN. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.) 22 h 15 (19).

L'AFFAIRE SOUBO. Théâtre Maurice-Ravel (43-70-63-02) 20 h ; dim. 16 h (19).

L'ASCENSEUR. Berry (43-57-51-55) (dim., lun.) 20 h 30 (19).

PEINES D'AMOUR PERDUES. Gennevilliers (Théâtre) (47-93-26-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (19).

SINGUE MURA. Casino de Paris (49-95-99-99) 20 h 30 (18).

CHACUN PLEURE SON GARABED. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80), (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; jeudi 19 h ; dim. 15 h (19).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Les Lettres de la marquise : 19 h. Gérard Berliner : 20 h 30. Une fée sort du logis : 22 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Eveil du printemps : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Putzi : 20 h 45.

ARCANE (43-38-19-70). La Valse avant la nuit : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Timon d'Athènes : 20 h 30.

AUX BOUCHONS (42-33-28-73). Femme de jour, femme de nuit : 18 h 45.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : 20 h 30. Le Banc : 22 h 15.

BEAUNORD-CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Credo : 21 h.

BOBINO (43-27-75-75). Cinémaniac, one-man-show d'une tête à claps : 19 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Omifle : 20 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Madame Azerty, c'est vous! : 20 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou T'es citron : 20 h 15. Les Couloirs de la honte : 22 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Iphigénie à Aulis : 19 h 30.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Peter Pan : 20 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h.

CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-31-49-27). Les Troyennes : 21 h.

CENTRE CULTUREL DU MINISTÈRE DES FINANCES (42-60-55-96). Imagine : 16 h et 20 h 30.

CHAPITEAU (SQUARE SÉVERINE) (43-31-80-69). Cirque Beckett acte sans parole I : 20 h 45.

CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). West Side Story : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Deux sur la balançoire : 20 h 30.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). L'Amour et Nuit de noces : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les Trois Filles de Mme Akoun : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). La Nuit de Valognes : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Arlequin et Colombine au carnaval de Venise : 20 h. L'Epouse prudente : 21 h 15.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Iphigénie : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Couaci le Grand Orchestre du Splendid : 20 h 45.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Blaise comme Cendrars : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). La Chevauchée du lac de Constance : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Faux Jetons : 20 h 15. Les Babas cadres : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : 20 h 45.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Les Richesses naturelles : 20 h 30.

ESPACE CRITIC (NOUVEL ESPACE CARDIN) (42-64-37-33). Vernissage : 20 h 30. Pétition : 21 h 45.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 16 h. Le Mariage de Figaro : 18 h. La Mouette : 20 h.

ESPACE PIERRE CARDIN (42-65-27-41). Mères, portraits : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Jusqu'à la prochaine nuit : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Voltaire-Rousseau : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Métral Family : 20 h 15. Elie Semoun et Dieudonné M'Bala : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Les Dactylos : 19 h. Libertine : 20 h 30. Oui : 22 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Lagaf' : 20 h 30.

HALLE SAINT-PIERRE (42-58-74-12). Les Origines de l'homme : 15 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 16 NOVEMBRE

«Les Halles et ses galeries souterraines», 15 heures, devant l'église Saint-Eustache (Monuments historiques).

«L'étrange quartier de Saint-Sulpice», 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

«L'Institut», 14 h 30, métro Pont-Neuf sortie Samaritaine (Paris deux mille ans d'histoire).

«L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés», 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Lutèce visites).

«L'abbaye Sainte-Geneviève», 15 heures, 23, rue Clovis (Paris et son histoire).

«Le logis du Tigre ou le Musée Clemenceau», 15 heures, 8, rue Franklin (Paris et son histoire).

«Rodin et son œuvre», 14 h 15, 77, rue de Varenne (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«L'Assemblée nationale», 16 h 30, devant la colonnade du Palais-Bourbon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Œuvres de Boldini au Musée Marmottan et les collections impressionnistes», 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

«Géricault», 10 h 30, entrée du Grand Palais (l'Art et la manière).

«De Watteau à David», 10 h 30, entrée du Grand Palais (l'Art et la manière).

«La Conciergerie, la Sainte-Chapelle et l'histoire de la Cité», 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

«Lalique», 11 heures, 107, rue de Rivoli (M. Hager).

«Géricault», 17 heures, entrée au Grand Palais (M. Hager).

«Le parc des Buttes-Chaumont, le parc de La Villette», 10 heures, Maison de La Villette.

«Les salons de l'Assemblée nationale», 15 h 20, métro Assemblée-Nationale (D. Fleuriot).

«Le garde-meuble de la Couronne», visite limitée à trente personnes, 10 h 15, 2, rue Royale (Monuments historiques).

«Histoire de la charité et de l'assistance au Musée des hôpitaux», visite limitée à trente personnes, 14 h 30, 47, quai de la Tournelle (Monuments historiques).

«L'évocation du Vieux Paris à la crypte archéologique du parvis Notre-Dame», visite limitée à trente personnes, 15 heures, métro Cité (Monuments historiques).

«La Salpêtrière», 14 h 30, 47, boulevard de l'Hôpital (Sauvegarde du Paris historique).

«Le vieux quartier de la tour de Nesle et de la rue Visconti», 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Saint-Germain-l'Auxerrois, vieux quartiers Saint-Honoré», 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (Paris deux mille ans d'histoire).

«Saint-Sulpice et son vieux quartier», 15 heures, métro Saint-Sulpice (Lutèce visites).

«L'hôtel de Mayenne», 15 heures, 21, rue Saint-Antoine (Paris et son histoire).

«La crypte archéologique», 15 heures, parvis Notre-Dame (E. Rommann).

«Hôtels de Bourbon-Condé et Montesquieu», 15 heures, 12, rue Monsieur (Ars conférences).

«Ateliers d'artistes, jardins de Montparnasse», 11 heures et 14 h 30, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«L'Opéra Garnier», 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

«La cathédrale orthodoxe russe», 15 h 30, 2, rue Daru (Tourisme culturel).

«Du canal Saint-Martin à la rotonde de La Villette», 14 h 30, square Frédéric-Lemaître 34, quai de Jemmapes (A nous deux, Paris).

«Les salons de réception du ministère de la marine», 17 h 45, 2, rue Royale, visite limitée à trente personnes (Mme Cazes).

«Les victimes de la Terreur au cimetière de Picpus», 14 h 30, métro Nation, sortie Dorian (D. Fleuriot).

«La basilique Saint-Denis», 14 h 30, devant le porche (Arts et découvertes).

«Nouvelle architecture à Paris, pavillon de l'Arsenal», 11 heures et 15 heures, 21, boulevard Morland (Art et histoire).

«L'Institut», 14 h 45, 23, quai Conti (Paris livre d'histoire).

«L'Opéra Garnier», 14 h 30, dans l'entrée (C. Merle).

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

«Les théâtres parisiens : la Comédie-Française», 10 h 15, place Colette (Monuments historiques).

«Institut de France», 11 heures, 23, quai Conti (M. Hager).

CONFERENCES

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Centre associatif Mesnil-Saint-Didier, 25, rue Mesnil, 14 h 30 : «Botticelli, visages de la renaissance heureuse» avec Josette Thabuis et à 16 h 30 : «L'homme et le sacré» avec Josette Thabuis.

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 heures : «A la découverte du Mexique» (Monuments historiques).

Loge unie des théosophes, 11 *bis*, rue Keppler, de 14 heures à 18 h 30 : «Mourir pour renaître».

Le Palais de la découverte, salle de conférences, 15 heures : «Les œuvres d'art et les artistes à l'épreuve du laser», avec Claude Coupry.

Hôtel Paris-Lyon Palace, 11, rue de Lyon, 15 heures : «Les douze signes astrologiques et le développement intérieur»

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 heures : «Charlemagne à Aix-la-Chapelle» (Monuments historiques).

Palais des Glaces, 37, rue du Faubourg-du-Temple, 15 heures : «Pouvoirs psychiques et réalisations spirituelles».

1, rue des Prouvaires, conférences Natya, 15 heures : «Astrologie et tarots», par M. Rothier et «La vie après la mort d'après les initiations antiques», par Natya.

Le Monde

SECTION B

SANS • VISA

Aden sans Arabie

PHOTOS YANN LAYMA

Entre les citernes désaffectées de la reine de Saba et une raffinerie de pétrole démesurée, vestige de l'Empire britannique, Aden a du mal à trouver ses nouvelles marques dans le Yémen fraîchement réunifié. Les habitants de ce qui fut le premier port des mers du Sud refusent en tout cas l'islam revêche agité par le trop puissant voisin saoudien. Et quand l'avenir tarde à sourire il reste le kat, hier drogue de princes, religieux et poètes, aujourd'hui d'un peuple presque entier.

ADEN n'est plus capitale et ne sait pas si elle trouvera un autre grand rôle sur la scène du monde, tel un excellent vieil acteur resté fameux et néanmoins conscient que sa carrière hors pair n'impressionne plus personne.

La réunification des deux Yémens, en 1990 – un événement *mutatis mutandis* aussi secouant pour la région que l'unité allemande en Occident, – s'est opérée presque sans son avis, apportée là comme ailleurs par la débâcle soviétique. Deux pleines décennies de communisme, même atténué par la sauce arabo-islamique, avaient déjà coupé les jambes à l'ex-premier port des mers chaudes (et quatrième de l'univers).

L'ancien emporium de l'Empire britannique, malgré son décor hostile de roches bistres coupantes comme du verre, sa brûlante humidité, éreintante huit mois de l'année pour l'Européen (à moins bien sûr qu'il ne soit Henry de *Monfreid!*), ses odeurs de marais salants ou de pissat rissolé par le soleil, savait à l'âge colonial retenir au passage six mille navires par an, soit les trois quarts du tonnage empruntant alors le canal de Suez.

Ah! ce n'était pas la fine fleur de la planète qui descendait à Tawahi, sous le regard d'une reproduction en pierres éruptives de Big Ben... Négociants faillis en Europe, médecins aux diplômes douteux, cocottes réformées, intermédiaires pour les perles, les armes ou même les esclaves, parsis parcimonieux de Bombay, pauvres hères des Indes (on tolère encore de nos jours deux ou trois petits temples hindous ou jaïns à Aden).

Il n'y eut guère que la France, nation incorrigiblement littéraire, pour risquer dans la fournaise adénite Arthur Rimbaud, Paul Nizan ou Paul Morand (1). Lesquels d'ailleurs s'en vengèrent à la plume : *«Je trime comme un âne dans un pays pour lequel j'ai une horreur invincible (...). Les peaux ruissellent, les estomacs s'aigrissent, les cervelles se troublent, les affaires sont infectes (...). Ça me ferait plaisir de voir réduire cet endroit en poudre»* (Rimbaud, voir «le Monde des livres» du 15 novembre).

*«**Aden bourdonne** comme un grand animal rugueux, couvert de mouches et de taons, roulé dans la poussière. (...) Aden est un grand volcan lunaire dont un pan a sauté avant que les hommes fussent là»*, rapporte Nizan, qui y vécut en 1926-1927, et alourdit encore un des chapitres d'*Aden Arabie* d'un extrait significatif de *la Nouvelle Géographie universelle* d'Elisée Reclus : *«Aden, Makalla (2), Mascate (3), sont au nombre de ces enfers que mentionnent les dictons des marins.»*

Quant au troisième auteur français moderne signalé dans le cratère hors service où on a commis la folie de bâtir Aden (comme les trois mousquetaires, ces écrivains sont en fait quatre, car il faut naturellement ajouter Monfreid, encore qu'il ne fut pas en mer Rouge un hôte passager, mais, à la longue, un véritable «indigène» expulsé même une fois d'Aden...), il s'avoue *«attiré et désespéré par cette montagne en macaron : le Purgatoire doit ressembler à cela»* (Paul Morand, «Aden», *in la Route des Indes*, 1936). L'«homme pressé» des lettres françaises se douta-t-il que son impression rejoignait une antique croyance musulmane? Dans la Sunna, recueil canonique des dits et gestes de Mahomet, l'inventeur de l'islamisme voit un *«feu»* venant d'Aden – réminiscence peut-être de la très vieille terreur laissée dans la conscience humaine par les nuées ardentes du volcan-île (désormais éteint) – annonciateur du Jugement dernier.

A l'heure justement où Aden, derechef, ne s'appartient plus, où des ministres inconnus sur le frais haut plateau, là-bas à Sanaa, s'apprêtent à décider de refaire ou non de l'ancien comptoir britannique un port franc (nouvelle angoisse des Adénites : et si personne n'y venait?), l'islam, éternel refuge, sorti intact et même galvanisé du colonialisme britannique (1839-1967), puis de l'impérialisme marxiste (1969-1990), l'islam est à l'ordre du jour.

Mais quel islam? Celui des gais lurons de la marine ou de la pêche, des danseurs en *fouta* (4), des poètes libertins issus d'une école remontant à l'*Arabia felix* d'avant Mahomet, celui des mâcheurs de kat? Un islam indulgent quant au dogme mais intransigeant quant à la patrie, puisque c'est autour de sa spécificité zaïdite (5) à Sanaa ou chaféïte (6) à Aden que l'idée nationale yéménite est née avant l'an mil.

Ou bien l'islam wahabite (7), soufflé d'Arabie, intransigeant quant à tout, aussi bien la malheureuse fabrique étatique de bière d'Aden, qui trouble, paraît-il, le sommeil des théologiens de La Mecque, que les sympathies irakiennes des Yéménites, tourment, elles, du roi Fahd? A telle enseigne que durant la crise du golfe Persique le dynaste saoudien a chassé de ses Etats, du jour au lendemain, sans autre forme de procès, le million de travailleurs yéménites expatriés (8); maintenant le couteau dans la plaie, le souverain s'est assuré avec la bénédiction des Nations unies, je veux dire des Etats-Unis, que les huit bateaux civils irakiens, dont trois pétroliers, bloqués dans la rade d'Aden continuent bien de rouiller, au nom du «blocus international». Sans parler du brut mésopotamien qui ne peut plus venir se faire raffiner dans la gigantesque installation laissée par les Anglais au Petit-Aden (de l'autre côté de la baie) et qui, aujourd'hui, comme le port, a les bras souvent ballants.

Le fond de l'affaire, c'est que les retrouvailles des deux Yémens donnent un gros souci permanent à la cour de Ryad. Avec près de quatorze millions d'habitants, soit environ le double du nombre (réel) de Saoudiens, le Grand Yémen est devenu de loin la principale force démographique de la péninsule Arabique; où il est, en plus, la seule vraie nation historique – avec Oman, mais le sultanat ibadite (9) ne compte qu'un million d'âmes *(voir «le Monde sans visa» du 15 décembre 1990).*

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Lire la suite page 18

(1) Paris, aujourd'hui, dépêche ministre sur ministre à Aden, mais a fermé sa délégation commerciale *in situ* au moment où on parle de refaire du port une authentique zone franche...

(2) Petit port yéménite, à l'est d'Aden.

(3) Capitale actuelle du sultanat d'Oman.

(4) Pagne de coton porté par les hommes.

(5) Variété locale très nuancée de l'islam chiite.

(6) Rite de l'islam sunnite également pratiqué en Egypte, en Indonésie, en Malaisie, en Afrique orientale, etc.

(7) Ecole de l'islam sunnite née au dix-huitième siècle et de tout temps propre à l'Arabie saoudite.

(8) Dont deux cent mille originaires du Yémen méridional. Les Yéménites chassés d'Arabie ont récemment recommencé à y retourner par contingents limités, leur présence ayant été derechef jugée nécessaire par Ryad.

(9) Courant musulman politico-religieux, ni sunnite ni chiite, sur lequel s'est appuyé le nationalisme omanais.

Dans les boutiques de la ville yéménite, ancien comptoir britannique, ex-capitale socialiste et futur port franc, les pénuries et certains interdits ont disparu. On y trouve de tout et surtout du kat, la drogue locale.

AU SOMMAIRE

Forêts, hêtre ou ne pas être p. 22

Le 9e arrondissement, offert aux démolisseurs p. 17

Courses, le hasard au galop p. 16

Pasteur, un savant dans ses murs p. 18 et 19

Gastronomie histoires de pommes... p. 21

Escales (p. 16) • Télex (p. 16)
Jeux (p. 20) • Table (p. 21)

NOEL AU PAYS DU PERE NOEL

3 VOYAGES D'EXCEPTION EN LAPONIE FINLANDAISE

Brochure SPORTS D'HIVER SCANDITOURS 91/92 dans toutes les Agences de Voyages et à La Maison de la Scandinavie et des Pays Nordiques 36 rue Tronchet 75009 Paris Tel (1) 47 42 38 65

هكذا من الأصل

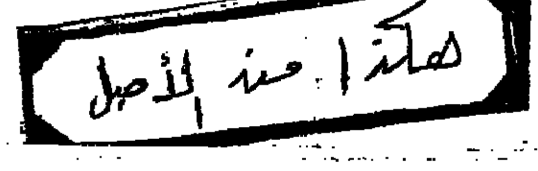

COUP D'ŒIL

Aux courses

A 250 mètres de l'arrivée, Dampierre produit son effort ... mais derrière, ça revient à toute allure... Torpedo Los termine très vite, alors que Houx Magique et Flash of Dream, avec Apyre, sont très très vite aussi ... Torpedo Los, Dampierre, Houx Magique... et ensuite... peut-être... Apyre et Fairy Garden... » Les courses.

Dans son *Guerrier appliqué*, Paulhan nous montre des soldats remontant du front, semblables à des ouvriers, le pas lourd, ne réclamant plus rien à la journée, seuls avec leur fatigue, vaguement conscients d'avoir échappé au pire. C'est cette image qui pourrait venir quand on les voit, quittant l'hippodrome, et s'en retournant vers leurs bus ou leurs trains de banlieue, tous ces joueurs, vainqueurs d'un jour ou malchanceux de tempérament. Fatalistes et fatalisés, sobres dans leur courroux, dignes dans le succès. Ils s'étaient dirigés vers le grand lac vert avec la même démarche, le même pas ; ils en repartiraient alourdis d'un peu plus d'effroi, mais l'attitude serait identique. La passion des courses est un mystère qui ne ne se laisse approcher qu'une fois franchie l'enceinte sacrée. Entrons.

« C'est le 10 qui est arrivé ? » La bonne question. *« Oui, je crois, le 10... »* Comment ça, je crois le 10. Le 10 ou pas le 10 ? On ne vient pas aux courses pour faire joli ou pour regarder seulement des chevaux qui galopent. Il faudra être un peu attentif si on se mêle aux turfistes, un « tuyau » est très vite demandé, et la règle est de ne jamais refuser un « tuyau », surtout s'il s'agit d'une information de base. Monde disparate mais très homogène. Faire corps. Un pour tous, tous pour le bon numéro : tordre le coup à cette saloperie de hasard, une fois au moins, sans déraper, jouer à coup sûr le bon numéro, tirer le bon cheval, la bonne casaque. Etre plus roublard que le handicapeur, plus savant que le pronostiqueur, plus mariole que le jockey, plus rapide que le pur-sang. Un rêve, un combat.

Le terrain – lourd en cette période – est préparé de longue main par les spécialistes. Aux portes du temple, des piles de *Paris-Turf* – l'organe du parti, pourrait-on dire – préviennent qu'il serait imprudent de s'engager à la légère dans le prix de Perlinguet, par exemple, un handicap doté de 120 000 francs, disputé sur 2600 mètres et réservé aux chevaux entiers, aux hongres et aux juments de trois ans et au-dessus ; il ne manque presque personne. Justement, l'affaire est délicate et les combinaisons multiples. Place aux augures, à leur longue mémoire des palmarès, à leur fine lecture des pedigrees et à toute la magie de leurs fumantes intuitions. *« Mes conclusions : Isfandiyar, Grand Flotilla, Voodoo Child » ; « Mes préférés : Isfandiyar, Thunder Grey, Grand Flotilla » ; « Mon choix : Grand Flotilla, Voodoo Child, Isfandiyar. »* Qui croire de ces trois as ? Sur quel *Isfandiyar* idéal placer ses ronds ? C'est de l'à-peu-près de haut style. Pourtant, sans eux, les parieurs seraient nus. Les parieurs, ils sont là, au chaud pour l'instant, le programme dans une main, le stylo dans l'autre. On coche, on rature, on réfléchit : comment amener la réussite au niveau des réalités, la réalité au niveau des réussites. Coton. Des batteries de télévision repassent la course précédente, mais elle est déjà usée jusqu'à la corde, la course précédente : trop d'ardeur l'a soutenue durant de trop longues minutes pour qu'elle intéresse encore son monde. C'est la suivante qui passionne cette assemblée, si justement représentative du patchwork social, soumise sans souci ni contrainte au seul jeu égalitaire du gain. Ici, la chance – la chance mâtinée d'intuition – n'a ni race ni couleur : elle appartient à tous et tous la respectent. Pourtant il faut choisir, se décider, se lancer avec Vibrato d'Amour ou Dancing Melody, faire confiance à Belle Pretender ou jouer placé American Cupid. Pas commode, tout ça.

C'est la quatrième. Dehors, les chevaux tournent en rond et font valoir leurs avantages. Une speakerine présente les concurrents. On apprend que *« le 12 porte 54 kilos et le 13 des œillères. »*. Rien ne se passe encore – on perdra son sang-froid plus tard. C'est l'heure des mises, de tout un savant dosage entre la fantasmagorie et le presque-sûr, entre le tocard à surprise et le champion grippé. Une terrible mathématique de probabilités qui ne repose sur presque rien. Les uns hésitent, les autres s'engagent en force. Un moment plaisant pour personne. Derrière la vitre, le guichetier lui aussi joue. Tout le monde joue. Jusqu'à l'ultime moment de réflexion, jusqu'aux dernières cotations, jusqu'au dernier instant où l'on serait touché par la grâce et où l'on s'en irait, sans se retourner, vers des prairies moins sulfureuses. Mais non, trop tard, voici la cloche qui appelle ses ouailles : c'est le départ.

Loin, là-bas, une boule de couleurs s'est mise en mouvement. Au micro, voix descendue de nulle part, le commentateur lance sa litanie. Il brosse d'un staccato froid l'envol du peloton, donne les premières positions, suppute les premières prétentions, isole les attardés, signale les chutes, rappelle les distances. Le temps se précipite, les galops se rapprochent, roulent vers les tribunes, la clameur s'emballe, monte en incantation, se fait hargne, cris, fureur. Du coup, il y a photo pour la troisième place... Deux compères sont restés dans le froid pour régler leurs comptes. *« Il est imperdable, je te dis, imperdable ! Tu comprends : imperdable. Im-per-dable, merde ! »* Effectivement, Hilara, jaune ceinture bleue, manches chevrons jaune et bleu, toque bleue, est dans le trio de tête. *« Imperdable. »*

Les jockeys, eux, rentrent de leur chevauchée sous les quolibets, les compliments ou les insultes. Gueules d'ange, martyrisés par trop d'apprentissage de l'existence ; petits à vie, poids plumes par vocation. Un métier habillé de soie et piqueté de boue. Un sport délicat, encombré de gadins qui de loin paraissaient légers, mais qui sur le turf laissaient l'âme amochée et le muscle rétif. Le regard n'est pas tendre pour les braillards-loustics d'en dessous, pour tous ces bons apôtres et ces perdants sans importance, toute cette cohorte de déçus, de navrés ou de ravis qui grognent ou jubilent sans jamais savoir ce qui s'est réellement passé tout au long de l'éreintant galop. Pauvres jockeys, pauvres joueurs, pauvres chevaux. Mais on s'attarde, la nuit tombe. Demain Saint-Cloud.

Jean-Pierre Quélin

ESCALES

Les neiges de l'UCPA

Les vitrines sont parfois trompeuses. Prenons, par exemple, l'UCPA. Derrière ce sigle apparemment sans saveur (cela signifie Union nationale des centres sportifs de plein air) et sans but lucratif (les prix sont serrés au maximum), se cache une association qui ne manque ni d'enthousiasme ni d'idées. Et qui n'hésite pas, pour clamer sa foi dans *« le sport plaisir »*, à intituler le dossier de présentation de sa brochure hiver-printemps 91-92 « UCPAAAH ! », cri de guerre d'une saison placée sous le signe des Jeux olympiques. L'UCPA s'y associe activement avec, notamment, deux centres, les Arcs et Val-Thorens, où l'on pourra vivre en direct l'ambiance des J.O. au cours de stages de 7 jours, à partir des 9 et 16 février. En fait, stimulée par l'événement, la vieille dame de vingt-six ans fait feu de tout bois dans ses trente et un centres de ski qui, cette année, mettent l'accent sur un plus grand confort (augmentation des hébergements à deux, attention apportée à la restauration et à l'animation) et une plus grande souplesse des formules proposées. Pour une clientèle (80 000 skieurs !) de plus en plus diversifiée (juniors, adultes, couples ou groupes d'amis), l'UCPA programme donc des séjours personnalisés avec plus de quarante programmes différents. En ski alpin, en monoski ou en surf (roi incontesté des glisses fun), pour les avaleurs de dénivelés ou pour les décontractés, pour s'initier ou se perfectionner, pour s'accorder une « pause oxygène », améliorer son anglais tout en skiant ou se lancer dans une randonnée hors des pistes balisées, à l'image de cette « Echappée blanche » où, en 7 jours, de décembre à avril (3 550 F), on parcourt plus de 300 km à travers les Trois Vallées, reliant Val-Thorens à Val-d'Isère. Sans hésiter, non plus, à franchir les frontières pour aller parcourir, en ski de fond, ski de montagne ou raquettes, les neiges d'Espagne, d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne, de Suisse, de Finlande, de Suède, d'URSS (raid en ski de fond, en février et mars, à l'extrême nord, au-delà du cercle arctique : 9 900 F), du Canada ou du Maroc avec, de février à mars, un raid de 13 jours (6 900 F) au cœur du haut Atlas marocain. Insolites, deux miniraids de 2 jours (860 F), en janvier et en mars, au centre de la Pesse, dans le Jura, en compagnie des « mushers » et de leurs chiens de traîneau. Renseignements : 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13, tél. : (1) 43-36-05-20, ou dans l'un des sept bureaux de province (Marseille, Lille, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Strasbourg et Nantes).

Sainte-Lucie, la « françoise »

Agréable surprise que de s'entendre répondre en patois français à une demande de renseignements prononcée dans la langue officielle, l'anglais. L'île antillaise de Sainte-Lucie, indépendante depuis 1979 après avoir changé treize fois de mains entre 1659 et 1814, échappa finalement aux Français et appartint un temps à la couronne britannique. De l'époque française subsiste une nostalgie qui a non seulement donné des noms à la plupart des sites de l'île – Castries, la capitale, Soufrière, Vieux-Fort – mais aussi une langue que les habitants de vieille souche se plaisent à utiliser dans leurs villages. Ce passé français s'impose avec émotion dans la plantation de Marquis-Bay. Le marquis de Champigny et ses mille quatre cents hommes débarquèrent en 1723 sur une plage balayée par les vagues soulevées par l'alizé avant de s'enfoncer dans la forêt tropicale, traversant l'île d'est en ouest. A quelques minutes des hôtels de la côte sous le vent, luxueusement aménagés pour une clientèle encore essentiellement américaine, la forêt tropicale résonne de cris étranges, parmi lesquels ceux du fameux perroquet vert. Chaque vendredi soir, les habitants de Gros-Islet, un village du nord de l'île, vendent sur les trottoirs brochettes, bière et punch corsé. Un moyen pour les pêcheurs de regagner l'argent que leur a fait perdre la construction malencontreuse d'une digue qui a fait fuir les bancs de poissons. Sainte-Lucie, c'est aussi cette chambre d'hôtel classée par un journal américain parmi les plus belles du monde. Aménagée avec simplicité en meubles de bois tropicaux et madras locaux, elle ouvre, par deux côtés sans murs ni fenêtres, sur une baie émeraude dans laquelle se dressent les pains de sucre des deux Pitons. Cette chambre de l'hôtel de l'Anse Chastanet porte le numéro F 7. De nombreux couples séjournant dans l'île décident de s'y marier. Les formalités sont d'ailleurs réduites au minimum. Renseignements sur cette île qui figure dans les catalogues de dix-sept voyagistes : office de tourisme de Sainte-Lucie, tél : 47-20-39-66.

DANIEL ANIZON

Le musée de l'Académie, à Venise

Cimaises européennes

L'objectif est à la fois simple et ambitieux : en moins de deux heures de vol, accéder facilement aux plus grands musées d'Europe, les présenter dans leur environnement humain et les faire visiter dans les meilleures conditions possible. Cela en partant le matin et en rentrant chez soi le soir même. *« Un voyage sans bagages »*, relève Alain Fouquet-Abrial, âme d'un projet qu'il résume ainsi : *« Un jour, une émotion, un voyage. »* Plus prosaïquement : un jour, une ville, un musée. Et quels musées ! A Amsterdam, le Rijksmuseum, le musée d'art moderne et le musée Van-Gogh ; à Munich, la Pinacothèque ; à Berlin, le Pergamon ; à Londres, la National Gallery et la Tate Gallery ; à Madrid, le Prado ; à Florence, le musée des Offices ; à Venise, le musée de l'Académie, etc. Nouveau venu dans la galaxie du Club Méditerranée, Art Liberté (25, rue Vivienne, 75002 Paris, tél. : (1) 42-96-10-00) entend mettre « l'Europe des musées » à portée de la main, grâce aux avions d'Air Liberté et de Minerve. Au total, quatorze destinations proposées jusqu'au 31 mars 1992 à raison d'une par semaine. De 1 700 F à 2 800 F tout compris (avion, transfert, visites guidées, petit-déjeuner et dîner à bord, déjeuner sur place).

Autre illustration de l'engouement suscité par les voyages culturels, la création de Pro Arte International (19, rue de l'Arcade, 75008 Paris, tél. : (1) 42-65-05-69), une organisation qui conçoit, compose et conduit, à l'intention de voyageurs individuels et de groupes constitués (associations, clubs, groupes d'amis), des circuits à travers le monde entier avec, parmi les « plus » annoncés, des visites de collections privées et de lieux inaccessibles aux particuliers. Dirigée par Mme Loïs Relin, docteur en histoire de l'art de l'université Paris-I, elle suggère notamment une découverte des richesses cachées de Lyon, de la peinture florentine en Toscane, des châteaux et jardins du sud de l'Angleterre ou des collections publiques et privées nord-américaines, de la Nouvelle-Angleterre à Washington ; un itinéraire sur les traces des Du Pont de Nemours, du Delaware à la Virginie, *via* Washington ; des visites de Barcelone (pour le Nouvel An), de Prague, de Berlin, de La Nouvelle-Orléans (Festival de jazz), de Madrid (collection Thyssen-Bornemisza) ou de Séville (Exposition universelle), sans oublier Rembrandt, à Amsterdam puis à Londres. Rembrandt, également à l'honneur dans la programmation de l'association Arts et Vie (251, rue de Vaugirard, 75015 Paris, tél. : (1) 40-43-20-21) qui, à l'occasion de l'exposition au Rijksmuseum, du 4 décembre au 1er mars, organise à Amsterdam plusieurs déplacements d'une semaine (5 200 F) ainsi que trois week-ends (2 450 F) en décembre, janvier et février. Signalons, pour terminer, le « forfait Rembrandt » proposé, du 1er décembre au 2 mars, par le Pulitzer (Ciga Hôtels), le plus célèbre des établissements de charme d'Amsterdam : deux nuits avec petit déjeuner, croisière « spécial Rembrandt » sur les canaux et billet d'entrée à l'exposition, pour 1 100 F par personne en chambre double. Renseignements : 05-05-24-42 (numéro vert).

Sélection établie par
Patrick Francès
et Danielle Tramard

TELEX

Deux réveillons sur le Rhin programmés par la KD, spécialiste de la croisière fluviale. Pour Noël, un aller-retour Cologne-Rotterdam en 7 jours, avec réveillon à Nimègue. Pour la Saint-Sylvestre, un aller-retour Cologne-Strasbourg de même durée, avec soirée de gala à bord, dans le décor hivernal de la vallée du Rhin. Chaque croisière : 6 882 F ou 7 962 F selon la cabine. Renseignements : (1) 47-42-52-27.

Emotions roumaines avec Voyages UTA. Longs week-ends à Bucarest (départ le vendredi matin, retour le lundi soir) à partir de 2 250 F : vols Air France, transferts, trois nuits en hôtel de 1re catégorie et visite guidée de la ville pendant une demi-journée. Voyages UTA, 3, rue Meyerbeer, 75009 Paris, tél. : 48-24-74-74.

Souvenirs de globe-trotters. Sous le titre *D'Asie et d'ailleurs*, Claude B. Levenson et notre confrère Jean-Claude Buhrer livrent, avec *« une certaine vision des êtres et des choses »*, descriptions, anecdotes et points de vue à partir d'un itinéraire qui s'étire des Andes à l'Himalaya. Chez Balland, 332 pages, 119 F.

Week-ends parisiens à prix raisonnables. Une centaine d'hôtels situés dans la capitale française, en Ile-de-France et dans l'Oise accueillent selon une formule associant deux nuits pour le prix d'une et la gratuité pour les enfants de moins de dix ans dormant dans la chambre de leurs parents à des réductions de tout ordre. Demander le livret de présentation des établissements (2, 3 et 4 étoiles) à l'Office de tourisme de Paris, 127, Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 47-23-61-72.

Traditionnel et anglais. Noël à Londres, au Hyde Park Hotel, un établissement membre des « Leading Hotels of the world ». Il est situé en bordure du parc, dans le très chic Knightsbridge. Palette de forfaits : dîner de Noël, 400 F environ ; la chambre simple ou double avec petit déjeuner : 1 250 F environ entre le 16 décembre et le 10 janvier. Renseignements au 19-44-71-235-20-00, demander le Christmas Coordinator.

Haussmann pour la façade

Haussmann est célébré par une grande exposition au pavillon de l'Arsenal. Mais que deviennent les quartiers haussmanniens ? Habitant l'un et l'autre le 9e arrondissement, Serge Santelli, architecte et enseignant à l'école d'architecture de Paris-Belleville, et Werner Szambien, historien, chargé de recherche au CNRS, ont dressé un inventaire impressionnant des opérations immobilières en cours et s'alarment du développement des bureaux au détriment de l'usage résidentiel qui donne son caractère à ces ensembles homogènes du Paris du dix-neuvième siècle.

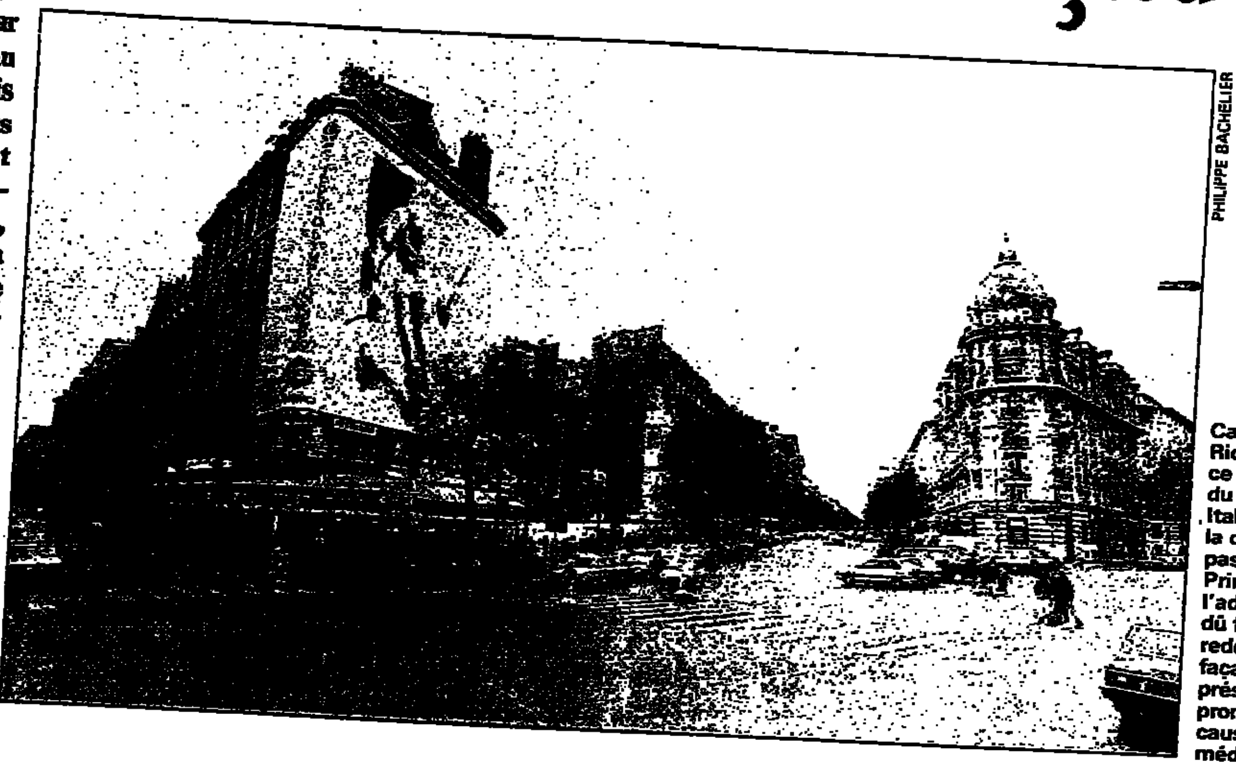
PHILIPPE BACHELIER

Carrefour Richelieu-Drouot, ce grand chantier du boulevard des Italiens a entraîné la démolition du passage des Princes et l'administration a dû faire redessiner la façade du projet présenté par les promoteurs pour cause de médiocrité.

« A la charnière des quartiers de la Bourse et de l'Opéra, ce grand chantier au carrefour Richelieu-Drouot est-il le signe de l'extension de ce qu'on appelait autrefois « la cité financière », refusée sous forme de tours, et qui se réaliserait de manière subreptice ?

– Quand on habite le 9e arrondissement, dans une architecture que l'on aime, et que l'on constate jour après jour l'ouverture de nouveaux chantiers, des démolitions, des disparitions, des pâtés de maisons entièrement désossés, vidés, pour construire des bureaux modernes et performants, on ne peut qu'être choqué par l'ampleur d'un phénomène ponctuel il y a encore quelques années et qui est devenu massif aujourd'hui, dans l'indifférence générale. Un phénomène que personne ne contrôle vraiment et qui porte sur plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés : rue de Liège, rue d'Amsterdam, rue de Londres, rue Blanche, entre la rue Auber et la rue des Mathurins, au coin du boulevard Haussmann et de la rue Tronchet, et encore entre les rues Joubert et de Provence, entre les rues Laffitte et de la Victoire, et encore, la plus importante de l'arrondissement (près de 30 000 mètres carrés), autour du 54, rue de Provence.

» Il n'y a aucun plan de protection. C'est la loi du marché. Tout un pan du patrimoine immobilier haussmannien et préhaussmannien est en train de disparaître. La mémoire d'une certaine forme d'habitat bourgeois, celle du « Parisien chez lui », thème de l'exposition organisée il y a quinze ans aux Archives par Jean-Pierre Babelon, qui s'efface avec la disparition, irrémédiable, semble-t-il, de ces « maisons à loyer » du siècle passé.

– Cent ans après Haussmann, on assiste à de nouveaux ravages ?

– Non, les transformations actuelles n'ont tout de même pas l'importance de celles menées par le baron Haussmann (près de 165 kilomètres de rues et de boulevards), mais elles dépassent de loin les travaux menés sous la Restauration : vers 1824, on construisait chaque année dans la capitale 800 mètres linéaires d'immeubles, soit 12 000 mètres carrés environ, c'est-à-dire huit fois moins qu'actuellement dans un seul arrondissement.

– Pourquoi cette accélération ?

– Les décideurs administratifs eux-mêmes semblent pris de court par la dynamique des transformations. Il y a certainement plusieurs causes, qui agissent conjointement : le développement de la cité financière, sans aucun doute, et le fait que Paris se prépare à jouer un rôle important au niveau européen ; et aussi l'ambiance d'une époque qui veut embrasser la modernité architecturale, avec les grands projets présidentiels et l'idéologie qu'ils véhiculent ; le contexte actuel, qui rend la conservation du patrimoine plus difficile à soutenir.

– En abattant un immeuble du boulevard des Italiens, on vient de faire disparaître, sans bruit, une partie du passage des Princes. Comment assurer la protection et, d'abord, comment définir le style des quartiers haussmanniens et des années 1830-40 ?

– Peu de monuments, mais un alignement régulier et continu d'immeubles d'habitation construits par groupes de deux ou trois ou bien par rues entières avec de belles façades en plâtre ou en pierre taillée. Les édifices et les hôtels particuliers de très grande qualité y sont peu nombreux : c'est l'ensemble, très homogène, bâti à la fin du règne de Louis-Philippe et durant le Second Empire, qui constitue un patrimoine remarquable et qui mérite considération. C'est là qu'est né le type de « l'immeuble de rapport », important dans l'histoire de l'habitat. Et surtout, l'intérêt de ce patrimoine se situe autant dans les intérieurs. Or ce sont les plus menacés.

– Ainsi, une rénovation brutale, mais qui respecte la rue et le gabarit, et même, souvent, conserve les façades.

– Elle les conserve, et parfois, comme entre les rues de Provence et de la Victoire, elle les démolit pour les reconstruire à l'identique. Mais cette pratique est dévastatrice. L'aspect de la rue reste presque le même, mais la transformation de logements en bureaux fait qu'elle se vide le soir et que l'atmosphère change complètement. De plus, ce sont, nous l'avons dit, les intérieurs de ces immeubles qui sont, aussi, intéressants : les porches et les entrées, les escaliers, la distribution des pièces, salons et chambres sur rue, pièces de service sur cour, la qualité du traitement du décor : des parquets de chêne, des cheminées de marbre, des plafonds et des corniches moulurés...

» Tout cela disparaît, car les promoteurs affirment qu'ils ne peuvent utiliser ces espaces et les entreprises préfèrent la table rase. On garde les façades, certes, et massivement, derrière, on rénove : là où il y avait quatre beaux étages, on pourra en faire cinq. Aux normes.

– Personne ne résiste ?

– La pression financière est très forte : des bureaux rapportent trois ou quatre fois plus que des appartements. En principe, la réglementation ne permet pas cette transformation : mais il est possible d'introduire par étapes successives des activités tertiaires dans un immeuble d'habitation. Un processus lent de transformation de l'usage contre lequel on ne peut rien faire : on les voit d'année en année monter vers le haut du 9e. La rue d'Aumale, autrefois complètement résidentielle, la plus belle rue du quartier, construite vers 1840, avec des appartements de plus de deux cents mètres carrés, est déjà à moitié transformée avec les entrées de parkings camouflées derrière les portes cochères ; dans dix ans, ce ne sera plus que bureaux.

– Vous avez étudié le cadre réglementaire de l'urbanisme parisien, notamment le plan d'occupation des sols, dont on disait qu'il protégeait la silhouette de Paris. Quelles sont vos conclusions ?

– Le POS version 1985 fut un véritable plan de relance immobilière, tous les partenaires l'admettent. L'ancien POS avait eu pour objectif, après les débordements des années 70, et dans l'état d'esprit de l'époque, favorable à la sauvegarde, d'assurer le développement urbain dans le respect des volumes et tracés traditionnels. Ce document a réussi pendant quinze ans à freiner la construction de bureaux dans le centre de Paris. Par contre, sa révision en 1985 avait pour ambition de redonner un élan à la construction en vue de conforter le rôle tertiaire de la ville dans la perspective européenne.

» Par exemple, entre les boulevards des Italiens et des Capucines et la gare Saint-Lazare, entre l'Opéra et la Trinité, le règlement de 1985 indique que *« le renouvellement du cadre bâti doit être encouragé afin de faciliter la modernisation du quartier »*. C'est très clair. Dans la pratique, on applique un « COS de fait », c'est-à-dire que le promoteur est autorisé, dans l'enveloppe de l'immeuble existant, à reconstruire autant de mètres carrés qu'il en démolit. Ce n'est pas une tricherie, c'est légal, mais cela autorise des densités supérieures à celles qui sont prévues en principe dans le secteur.

» Si cette tendance s'accentuait, certains quartiers pourraient ainsi être entièrement démolis et reconstruits, les gabarits et les façades étant au mieux conservés dans le respect scrupuleux de la réglementation actuelle.

– Vous avez communiqué votre constat à l'administration, alerté les responsables de l'urbanisme parisien et les services des monuments historiques. Quelle est leur politique ?

– Face à cette dynamique de démolition, les services de la Ville de Paris n'ont pas de politique explicite de conservation et de sauvegarde du patrimoine architectural existant. Pourtant, quand on voit la liste des chantiers en cours, il paraîtrait urgent d'en définir une.

» L'inventaire reste à faire. La protection du patrimoine est sous la responsabilité des services de l'Etat. Or les architectes des bâtiments de France, quant à eux, sont absolument débordés. Ils sont huit pour l'ensemble de la capitale, surchargés de travail, et doivent traiter près de dix mille dossiers par an.

» Ils possèdent un « droit de veto » (l'avis conforme pour les permis de démolir en site inscrit, près de 90 % du Paris *intra muros*) et donnent un avis pour les permis situés aux abords des monuments historiques, mais la protection des immeubles ordinaires, ni classés ni inscrits, est difficile, et ils n'ont ni les moyens techniques ni le temps de justifier leurs décisions.

» Il est vrai que l'Etat et le ministère de la culture ne donnent pas le bon exemple : place des Pyramides, c'est pour la direction des musées de France qu'on a complètement détruit l'intérieur d'un immeuble type « rue de Rivoli », qui sera redessiné en contemporain. Et à l'intérieur du Louvre, ex-ministère des finances, personne ne s'est soucié de l'œuvre de Lefuel et Visconti, tandis qu'une exposition consacrée à cet architecte montre actuellement de magnifiques dessins.

– L'architecture du dix-neuvième siècle n'est protégée que depuis une dizaine d'années et reste mal connue. Sans parler du vingtième siècle...

– Pour beaucoup, même parmi les fonctionnaires protecteurs du patrimoine, le dix-neuvième reste le siècle de l'éclectisme et du pastiche. Peu formés à la connaissance des typologies du dix-neuvième siècle et en l'absence d'une politique clairement définie de conservation, ils sont amenés à prendre des décisions sans études préalables, quelquefois arbitraires, le plus souvent subjectives. La plupart du temps, ils peuvent au maximum imposer la conservation de la façade.

» Condamnés, dans le meilleur des cas, à ne conserver que le décor urbain des quartiers soumis à la logique de démolition du COS de fait, les architectes des bâtiments de France assistent, impuissants, au spectacle des bulldozers mettant à bas l'habitat parisien du dix-neuvième siècle. Ne serait-il pas temps de revenir sur cette protection de « paysage », qui conserve gabarits et façades et laisse partir à la décharge les architectures intérieures en favorisant la construction de bureaux banalisés dans de véritables coques de pierre vidées de leur contenu d'origine ?

– Le dix-neuvième siècle est le mal-aimé des responsables de la sauvegarde ; l'opinion publique ne semble pas se mobiliser non plus ?

– Ce n'est pas sûr. Nous avons l'exemple de l'hôtel La Ferrière, un bel édifice Napoléon III, que l'architecte des bâtiments de France laissait disparaître sans sourciller et que les associations ont défendu. L'opinion publique a au contraire un grand respect de cette architecture, qu'elle replace dans sa continuité historique ; les gens savent reconnaître le travail bien fait. Non, il est temps que les défenseurs des vieilles pierres n'apparaissent plus comme des grincheux passéistes. Il est temps de proposer des solutions alternatives à des maîtres-d'œuvre plus enclins à démolir qu'à réfléchir, si l'on veut qu'il fasse encore bon vivre à Paris au siècle prochain. »

Propos recueillis par
Michèle Champenois

▶ Exposition Paris-Haussmann au Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris-4e, tél. : 42-76-33-97. Jusqu'au 5 janvier. Lire l'article de Frédéric Edelmann dans *le Monde* du 23 octobre et un entretien avec l'un des commissaires, Pierre Pinon, dans « le Monde sans visa » du 23 mars.
▶ Exposition Louis Visconti, architecte (1791-1853), tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 9 h 30 à 17 heures, jusqu'au 7 janvier, aux Archives de Paris, 18, boulevard Sérurier, Paris-19e (ce bâtiment est l'œuvre d'Henri Gaudin).

LES ANTILLES A PARTIR DE 2 690 F A/R

DE TELS PRIX RENDENT LE MONDE PLUS ACCESS-IBLE.

NEW YORK	A/S 1320	A/R 2395
LOS ANGELES	A/S 1980	A/R 3960
SAN FRANCISCO	A/S 1980	A/R 3960
MIAMI	A/S 1595	A/R 3090
MONTREAL	A/S 1100	A/R 2200
RIO DE JANEIRO	A/S 3380	A/R 5170
SAO PAULO	A/S 3625	A/R 5170
MEXICO	A/S 2530	A/R 4400
CARACAS	A/S 3085	A/R 5060
BUENOS AIRES	A/S 3850	A/R 6160
SANTIAGO	A/S 3850	A/R 6160
NAIROBI	A/S 3045	A/R 4995
DAKAR	NA	A/R 5105
BANGKOK	A/S 2920	A/R 5080*
SYDNEY	A/S 4360	A/R 7920
SEYCHELLES	NA	A/R 6270

ET ENCORE D'AUTRES DESTINATIONS. DISPONIBILITÉS DE PLACES EN 1re CLASSE ET CLASSE AFFAIRES, PRESTATIONS HÔTELIÈRES ET LOCATIONS DE VOITURES. CIRCUITS ET SÉJOURS A LA CARTE. POSSIBILITÉ DE RÉSERVER ET DE PAYER VOTRE VOYAGE AU 40 13 02 02 AVEC VOTRE CARTE BANCAIRE.
* DÉPART LONDRES.

ACCESS voyages

PARIS : MÉTRO ET RER CHATELET-LES-HALLES.
6, RUE PIERRE-LESCOT. 75001 PARIS.
TÉL. (1) 40 13 02 02 et (1) 42 21 46 94 - Fax (1) 45 08 83 35
LYON : TOUR CRÉDIT LYONNAIS. LA PART-DIEU. TÉL. 78 63 67 77.

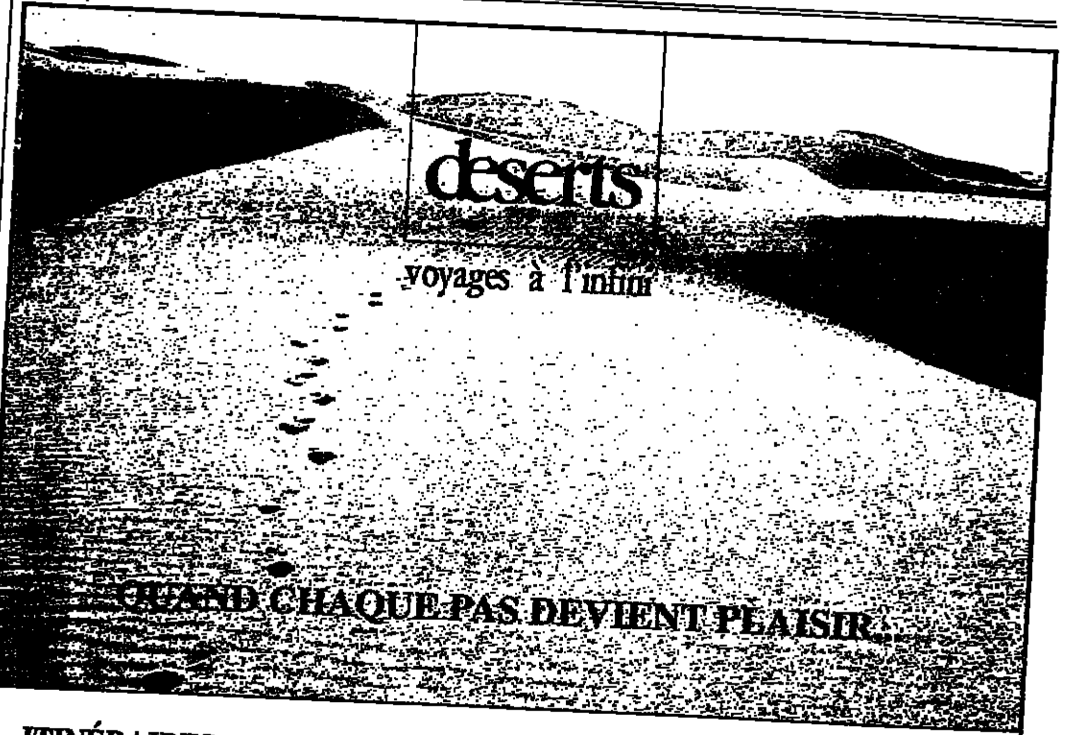

ITINÉRAIRES A TRAVERS LE SAHARA ET LES DÉSERTS DU MONDE
Brochure sur simple demande

TAPEZ 3615 DESERTS
ou
Demande de brochure Deserts :
NOM
Prénom
Adresse
Code Ville

DESERTS :
6/8 rue Quincampoix
75004 PARIS
Tél. (1) 48.04.88.40

هكذا من الأصل

PARCOURS

Les mannes de la maison Pasteur

GASTON BERGERET

En France, dira de Gaulle, on ne doit toucher ni au Collège de France, ni à la tour Eiffel, ni à l'Institut Pasteur... Fondé après la découverte du vaccin contre la rage, l'Institut ne cessera de poursuivre la mission que lui assigna le grand savant, de continuer à approfondir ses recherches et à dispenser ses bienfaits. Visite chez les héritiers d'une famille centenaire.

AU *Grand Homme l'Institut Reconnaissant*. Pas seulement le buste et la barbe de pierre, l'*Appartement de Monsieur Pasteur*, ses mille reliques, la crypte où il dort son éternel repos tant mérité, les objets du culte au musée, ses fioles, ses tubes, ses microscopes de cuivre, ni son nom gravé aux frontispices, ni sa légende, ni son boulevard, ni son métro... Mais aussi *l'Institut se reconnaissant dans le grand homme*, cent ans plus tard, cent bonds plus loin, cherchant, œuvrant dans son ombre apaisante comme une feuille de mûrier sur le travail du ver à soie.

Ce n'est pas que le dieu laïque soit planté là au milieu de son œuvre, ni même que son fantôme en calotte et lorgnon, veille au seuil des laboratoires, mais enfin, ici, on se sent pasteurien, forcément dépositaire d'une aventure spirituelle, d'une démarche scientifique qui s'incarna au dix-neuvième siècle dans un homme, un maître, un génie. On assume les ridicules de l'hagiographie des familles ; on sait bien que le « petit Louis », le « bon Pasteur », eut ses défauts – il tirait volontiers la couverture à lui – mais l'œuvre est immense et nous récoltons encore dans ses champs ensemencés. Sa réussite fut trop éclatante, trop constante, son effort si soutenu jusqu'à l'obsession – *« Mon mari travaille, dort et ne rit pas ! »*, – tout fut si miraculeux, que, de passages en passages, de générations en générations, Pasteur, l'homme et l'œuvre, ne sont pas dissous dans l'acide du temps. Proche et lointain, il est encore actif pour établir le lien – une religion, c'est au sens littéral ce qui relie – qui court de ses premiers travaux de cristallographie – aux micro-organismes, aux vaccins, à la biologie moléculaire. Il est au cœur et aux confins des activités de l'Institut, comme si ses découvertes, sa méthode et son style donnaient encore des résultats.

Cependant, la science est internationale, impersonnelle ; là-bas, du côté du sida et de l'oncologie virale, le passé semble ne pouvoir pénétrer comme le moindre germe dans un milieu hautement technique et aseptisé. La rétrovirologie, l'immunologie structurale rendent bien étranges les géniaux bricolages du début, quand l'oculaire du microscope aidait à peine l'œil, quand en exposant dans l'air pur de Chamonix ses ballons de verre emmanchés d'un long col de cygne, Pasteur discréditait définitivement les champions de la génération spontanée, quand, en marchant dans un pré, il découvrait à ses pieds l'agent pathogène de la maladie du charbon, enfin, quand avec les rudimentaires moyens du bord il élargissait la connaissance du monde et du mal. Ses moelles de lapin ont-elles encore servi à son lointain émule qui, en 1985, séquença le génome du virus de la rage ?

Etre pasteurien, mieux, pastorien, c'est toujours accomplir, cent ans après, les missions de la fondation : recherche, traitement, enseignement ; c'est se sentir embarqué dans les espérances et les dernières volontés du grand homme pour qu'après lui continue l'exploration du monde des microbes, du continent de l'infiniment petit, et que la médecine scientifique s'égale un jour au bien suprême en soulageant l'humanité. C'est raison d'être fier, en tout cas rassuré, de s'adonner à la recherche dans ce « temple de l'avenir » construit en 1888, après une souscription publique où le pauvre et le riche, les généreux donateurs d'un franc, de cent sous, d'un million, portèrent tant de foi à la science. Les premiers disciples, Duclaux, Roux, Yersin, Nicolle, Calmette, furent aussi de grands savants. En ce lieu, on fit moisson de Nobel. Certains enfants des pasteuriennes, qui jouaient à l'ombre des marronniers sous les fenêtres du laboratoire, où Laveran (prix Nobel 1907) travaillait sur l'hématozoaire du paludisme, où Metchnikov (prix Nobel 1908) observait la phagocytose, sont à leur tour devenus des savants : ils sont restés dans la famille, comme si l'histoire, la tradition, ordinairement inutiles à la recherche, aidaient ici les découvertes.

Avec Pasteur et les premiers pasteuriens le monde occidental vit disparaître la diphtérie, la typhoïde, le choléra. La mise au point des sulfamides fit encore reculer l'infection, la biologie moléculaire entraîna une nouvelle révolution. Les souches pasteuriennes n'ont cessé de proliférer. L'Institut est aujourd'hui le phare de la recherche biologique française. Quatre-vingts unités regroupées en neuf départements travaillent dans les techniques de pointe de la microbiologie, de la biologie du développement et de l'immunologie. Un réseau de vingt-six instituts, assumant des activités de santé publique, assurent la renommée internationale de Pasteur. Un enseignement post-universitaire dont une grande partie est consacrée à des travaux de laboratoire, forme des étudiants du monde entier à l'esprit pasteurien pour qui la science et les applications de la science sont *« liées entre elles comme le fruit à l'arbre qui le porte »*.

On y apprend aussi l'art de l'expérimentation élégante et rigoureuse, un savoir-faire mis en pratique par le maître, artiste dans sa jeunesse, qui savait que les gestes précis, les instruments beaux et parfaits, assurent la réussite des manipulations.

Les traditions, la pluridisciplinarité, une méthode, une pratique, des statuts longtemps originaux – l'Institut est un organisme privé, – le nombre des techniciens, des réparateurs, la collection de cultures des micro-organismes, les animaleries, enfin des crédits suffisants, facilitent le travail des scientifiques, leur apportent plus de liberté d'esprit et, peut-être, plus d'audace. L'audace peut-être de Pasteur, qui osa vacciner le « petit Meister », sa liberté d'esprit qui lui fit trouver, en étudiant le choléra des poules, l'atténuation du virus, et qui sait ? son génie quand il mit en évidence, à ses débuts, la dissymétrie moléculaire des corps organiques.

VOYAGE

Aden sans Arabie

Suite de la page 15

Outre les ataviques vertus guerrières des Yéménites, voilà que ces pauvres parmi les pauvres se mettent maintenant non seulement à s'unir mais encore – avec le concours des Russes puis des Occidentaux – à trouver du pétrole, et en plus avec un pied de nez à l'Histoire puisque le naphte gît notamment sous les sables que fertilisa, avant l'ère chrétienne, la civilisation de Saba ! (Trois cent mille barils par jour en 1991, le double prévu en 1996, sans omettre des réserves gazières évaluées par la revue *Pétrole et gaz arabes* à 20 000 milliards de mètres cubes.)

Or dans tout Yéménite digne de ce nom somnole d'un seul œil un irrédentiste depuis qu'en 1934 le roi d'Arabie annexa, après un affrontement militaire et par un traité inégal imposé à l'imam régnant de Sanaa, la province côtière yéménite de l'Assir.

Aussi, pour retarder ce qui constituera peut-être un jour le début de la fin de l'hégémonie saoudienne dans la région, Ryad, par bédouins transfrontières interposés, multiplie-t-il les mistoufles à l'égard des prospecteurs étrangers d'hydrocarbures dans toute la zone yéménite longeant le territoire saoudien : disparitions répétées de véhicules, de matériels, etc, voire inquiétantes incursions militaires. Et, bien entendu, financement occulte de personnalités et mouvements yéménites partisans d'un islam plus sévère. Tout Aden bruit de ces nouvelles venues du lointain désert ou de telle ou telle mosquée proche.

« *Dieu fasse que les Saoudiens* [là suivent quelques comparaisons animales et sexuelles bravant tout à fait l'honnêteté] *ne fourrent pas trop leurs pattes dans nos affaires pétrolières, maintenant que le travail va revenir avec NOTRE huile pour NOTRE raffinerie !* » La scène est au marché du Cratère, le mieux achalandé d'Aden depuis que les pénuries socialistes ont disparu. Comme son nom l'indique, on y circule littéralement sur un volcan ; mais, pour le moment, le plus brûlant est le magma politique que figure également ce souk à clientèle masculine exclusive, où se négocient – sur fond sonore de lectures et commentaires des nombreux journaux nés de l'unification-libéralisation – foutas thaïlandaises ou javanaises, chemisettes chinoises, tricots de coton sans marque d'origine à l'effigie de Saddam Hussein, raisins locaux à énormes grains roses, bananes tout aussi locales mais de la taille d'un index et kat. Surtout le kat !

Le régime communiste – tels l'imam-roi du Yémen vers 1540 ou Albion en 1957, mais avec plus de succès – avait interdit la consommation de cette drogue végétale sauf le jeudi soir et le vendredi, jour férié, *« sinon, il y aurait eu révolution dans la révolution ! »*. L'union des deux Etats, si elle a laissé subsister jusqu'ici deux législations (ainsi polygamie et répudiation sont licites à Sanaa mais encore impossibles à Aden), deux monnaies, deux polices et deux armées distinctes, a, en revanche, permis au Sud de s'aligner sans tarder sur le Nord quant à l'absorption du kat...

Le *catha edulis* (10), cousin dévoyé de notre fusain, est un stupéfiant – prohibé en France depuis 1957 – alcaloïde et ascorbique, aux effets proches de ceux des amphétamines : euphorie, esprit vif, élan génésique, coup de fouet général au système nerveux ; mais aussi, par la suite : anorexie, insomnies, aboulie, spermatorrhées, impuissance. Introduit ici vers 1300, d'Ethiopie chrétienne, par un prince de Taez, le kat passe à notre époque, sur les deux rives de la mer Rouge, pour une *« passion musulmane »*. *« Allah a châtié les israélites au moyen de l'alcool et les mahométans au moyen du kat »*, voulait un proverbe, au temps où vivaient encore deux mille juifs à Aden, avant la création d'Israël (où les citoyens d'origine yéménite introduisirent le kat...).

Le kat fut durant des siècles au Yémen une pratique réservée aux gouvernants, aux mystiques soufis, aux poètes et troubadours, gens dont l'imagination a besoin d'être constamment stimulée. Au pays du moka, longtemps, les plus hautes instances spirituelles discutèrent des qualités comparées du café et du kat, sujet même, au dix-septième siècle, d'une œuvre fameuse du penseur yéménite juif Chalom Chabezi.

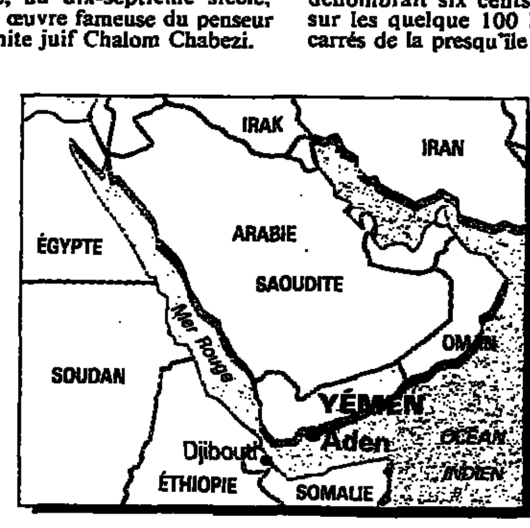

Depuis les années 50 de ce siècle, le kat s'est « démocratisé » : même les femmes et les enfants ont fini par s'y mettre, ce qui a créé des situations dramatiques dans les milieux modestes : un bon bouquet de kat frais, aux feuilles nouvelles bien tendres, peut coûter à Aden, ces temps-ci, l'équivalent d'un demi-kilo de viande ou d'une journée de travail d'un manœuvre.

Mais « à Rome *vivons comme les Romains !* ». Katons au moins une fois ! Nous voici donc en route pour Lahedj, ci-devant chef-lieu du sultanat de ce nom, à 30 kilomètres d'Aden, dans l'intérieur des terres. Mis à part que le sultan a été détrôné par les marxistes, rien n'a changé depuis Nizan : *« Lahedj, ville de poussière avec des maisons de poussière, des palmiers de poussière, des hommes de poussière. »*

Notre hôte, le tonitruant vendeur saoudophobe de Crater Market, est originaire du Hadramaout, contrée la plus déshéritée du Yémen *(Hadra-el-Maout* : « présence de la mort »). Il s'est installé à Lahedj avec sa femme et ses trois enfants, car on s'y loge plus facilement qu'à Aden, où un demi-million de personnes, dans l'agglomération au sens large du terme, doivent se partager un patrimoine immobilier conçu pour cent cinquante mille particuliers (en 1839, on dénombrait six cents habitants sur les quelque 100 kilomètres carrés de la presqu'île d'Aden).

Nous sommes au cœur de l'après-midi. Une douzaine d'hommes de tous âges, entre quinze et, nous jure-t-on, cent ans, sont assis sur un tapis dans la pièce la plus haute, la mieux ventilée – le *mafredj* – d'une maison de terre tout érodée. Chacun a apporté avec lui son « bouquet », qui dans un plastique, qui dans une feuille de bananier ou de maïs. On se cale bien dans un coussin et la mastication commence, petites feuilles lancéolées l'une après l'autre. Le centenaire, faute de dents, malaxe ses feuilles dans un minuscule mortier de marbre avant de se les mettre en bouche. Surtout ne rien avaler mais former lentement dans une joue une boule bien compacte qui, bientôt, fait ressembler le *mafredj* au salon d'un dentiste...

Eau, sodas, thé simple, thé au girofle, bière et même, pour deux ou trois invités, vodka, voire alcool à 90° trafiqué, sans parler des cigarettes blondes, du narguilé et de quelques caramels la Pie qui chante, sont consommés parallèlement au kat. Peu à peu, le produit fait son effet, la salle devient une véritable volière. Pas de barde ou de chanteur, cette fois, venu, comme dans les livres, tester sa dernière création... Seulement notre brave soukier qui, le turban sur la pupille dilatée, nous répète, pour la dixième fois, que kater est licite, *« puisque ce n'est pas interdit dans le Coran »*. Et d'ajouter : *« Quand le Prophète a envoyé son gendre Ali à Aden* [le fait est avéré, en 631] *pour nous appeler à l'islam, si le kat avait été contraire aux lois divines, il nous l'aurait certainement enseigné. »* (Le kat est arrivé au Yémen plus d'un demi-millénaire après Ali, mais il ne faut pas chagriner son hôte...)

Nous passons ensuite, avec toutes sortes de certificats en lambeaux soudain produits devant nous sur la natte, au cursus de notre marchand : le kat lui a remis en tête les quelques phrases françaises apprises durant deux années d'école, à Djibouti, où il est né d'une concubine abyssine de son père ; à quatorze ans, s'étant procuré dans la cité familiale de Chibam, au Yémen, de faux papiers le vieillissant de quatre ans, il a pu travailler dans les travaux publics à Koweït, puis à Djedda. Il en a tiré la dot, le *mahr*, que tout mahométan respectueux des usages doit apporter aux parents de sa dulcinée, une Hadramite comme lui. Afin d'élever dignement sa descendance, il a ensuite été soutier durant un an dans la marine omanaise, sous les ordres d'un officier écossais. Enfin, est arrivée l'« heure de gloire » de son existence : parti en Irak dans l'idée de s'y livrer au colportage de produits de toilette, il s'est trouvé un méchant jour raflé et engagé de force dans l'armée irakienne durant la guerre contre l'Iran : *« J'étais à Fao, vous savez bien, la bataille de Fao, dans les marécages, j'y ai tué un plein fourgon d'Iraniens ! »*

Il dévide cela sans vraie haine pour l'ennemi (est-ce un des effets non recensés du kat ?). Il ne témoigne non plus d'aucune rancune contre l'Irak, du moment que ça devait être sa destinée, puisqu'il est sorti vivant de l'enfer du Chott-el-Arab, qui plus est avec un pécule. *« C'est comme ça que j'ai pu louer un banc de bonneterie au Cratère et que je peux nourrir mes petits. A ton retour en France, envoie-moi un portrait de la tour Eiffel. Si j'étais resté à Djibouti, aujourd'hui, je serais peut-être Français comme toi... »* Le personnage, beaucoup candide, un peu canaille, aurait sans doute plu à Monfreid.

C'est sans aucune ivresse mais avec un sacré mal de mâchoire que je réintègre Aden, ville absurde, sans véritable centre, répartie par faubourgs séparés, au gré de très inconfortables alvéoles volcaniques ou sur des langues de terre chevauchant des marais salants. Cité dont l'unique monument notable sont les cyclopéennes citernes (50 millions de litres) dites de la reine de Saba, antiquissimes en tout cas, redécouvertes en 1854, mais qui, tout compte fait, ne sont plus que des réservoirs vides taillés en cascade dans une entaille de la falaise. Rien à Aden ne peut vraiment séduire ou retenir. Cependant, au crépuscule mauve, dans le tiède air nocturne de l'automne, on finit par éprouver un élan de sympathie à l'égard des Adénites : pour leur franchise, leur patience, leur non-conformisme. Et surtout pour leur volonté farouche d'être arabes et non pas arabo-saoudites, désir aujourd'hui insensé, demain peut-être prémonitoire. Aden sans Arabie...

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(10) Voir « Essai d'une monographie du kat » par Maxime Rodinson, in *Journal asiatique*, fascicule 1-2, 1977 (p. 71 à 96) (Société asiatique, 3, rue Mazarine, 75006 Paris). On peut également lire aussi avec profit « La société yéménite et le kat » dans l'ouvrage collectif dirigé par Joseph Chelhod *l'Arabie du Sud. Histoire et civili-*

SANS ◆ VISA

PARCOURS

INSTITUT PASTEUR

La grande bibliothèque de Pasteur, dans le bâtiment construit en 1888 après une souscription publique, contient plus de cent mille ouvrages de microbiologie dont la plupart ont appartenu au savant.

La crypte, où reposent Pasteur et sa femme, a été construite en 1895 sur le modèle du mausolée de Galla Placidia à Ravenne.

Il fallait qu'après l'homme, son fulgurant passage, l'œuvre survive, non pas tant ce que la science peut toujours remettre en question, mais ce que le génie engendre de mystérieux et d'éternel : l'aventure extraordinaire, celle de Pasteur à qui tout est donné et pardonné, la légende vivante, le panache sans tache, à lui seul le Bon, le Bien, le Beau ; la résurrection des enragés ; le pasteurisateur du vin et de la bière, le consolateur de la sériciculture... Il fallait que ce miracle profane soit recueilli et cultivé, qu'il soit célébré comme l'exception qu'aucune expérimentation ne peut reproduire, qu'il soit, en ce triomphe de la science, *le savant béni*, l'excuse, le bon *côté* du poète maudit par les bourgeois sans cœur.

Cette éclatante réussite rejaillit sur les pasteuriens d'aujourd'hui. On dit qu'ils sont parfois arrogants comme l'était leur maître, sûr de ses vérités devant de doctes académiciens, devant le botaniste Trécul. Ils sont heureux, surtout, car ils ont une histoire.

L'hôpital, construit en 1900 sur des plans répondant aux impératifs de l'asepsie – chambres arrondies, double entrée, mobilier métallique, isolement des patients, – accueille bravement les malades du sida, comme un vieux combattant qui livra d'autres terribles batailles inégales contre la tuberculose pulmonaire ou les méningites bactériennes. Spécialisé dans le traitement des maladies tropicales et immunitaires, il héberge encore de temps à autre un pauvre Africain atteint d'un mal mystérieux. Ses infirmières appartiennent toujours à l'ordre de saint Joseph de Cluny qui, à l'époque, fut le seul à bien vouloir, par mesure d'hygiène, retirer les cornettes et dénuder les bras. Au seuil des chambres les serpillères sont encore imbibées d'eau de Javel. On pense à Pasteur qui, d'après René Vallery-Radot, son gendre, *« ne se servait pas d'une assiette, ne prenait pas un verre sans les avoir examinés avec un soin minutieux et essuyés à plusieurs reprises »*, ou au Bioduret de Céline, *« avec sa manie de rincer parfaitement les bouteilles et de surveiller d'incroyablement près l'éclosion des mites »*. Mais la proximité du département du sida et des rétrovirus permet à cet hôpital de mettre en œuvre les thérapeutiques les plus récentes et d'expérimenter des protocoles d'étude ou d'essai.

Au département de la rage, on observe aussi ce mélange de modernité et de tradition. Dans les mêmes salles carrelées de rouge où le docteur Grancher, en présence de Pasteur, vaccinait les premières victimes, on vient d'isoler et de clôner le gène de la maladie. On en sait bien plus qu'à l'époque du berger Jupille et des mordus de Smolensk, mais on conserve encore la première souche, isolée d'une vache enragée il y a plus de cent ans, et entretenue 2076 fois jusqu'en 1985 par des passages intercérébraux de lapin à lapin. C'est la réminiscence vivante de ce qu'on appelait alors la rage des rues, une abomination transmise par le chien et qui, propagée de nos jours par des renards, des loups, des vampires ou des ratons laveurs, fait encore, chaque année, 50 000 morts dans le monde. L'Institut, centre de référence des soixante centres antirabiques français, a reçu en consultation près de deux mille personnes en 1990.

Ailleurs, en mémoire de l'aventure coloniale et des missions de santé publique confiées aux pasteuriens qui s'organisèrent en colonnes sanitaires pour inactiver le « réservoir à virus », autant dire l'indigène, des équipes converties à l'entomologie médicale se penchent aujourd'hui sur les insectes vecteurs, comme ces mouches noires qui affolent le bétail, ou s'intéressant au paludisme, principale cause de mortalité dans le tiers monde, étudient la cascade enzymatique des moustiques et des vers à soie, ces doux invertébrés qui, autrefois atteints de pébrine et de flacherie, étaient déjà passés sous le microscope de Pasteur.

Enfin, l'Institut possède plusieurs animaleries, sans lesquelles il n'y a pas de science du vivant. Les murins, les lapins, les singes – les saïmiris sont fournis par le centre de primatologie de l'Institut Pasteur de Cayenne – sont installés dans des cages de verre, gavés de chauds biberons, attendent, gros et gras, qu'on leur retire leurs anticorps monoclonaux. Ce n'est plus l'époque où le chenil enragé de la rue Vauquelin effrayait le voisinage, où un chien, parfois, s'échappait avec dans le ventre une sonde d'argent, où les patients chevaux de Garches, l'œil inquiet, tendant le cou, offraient leur sang pour sauver les enfants du croup, le cauchemar des mères. Là encore, sur le seuil, le génie tutélaire du bienfaiteur de l'humanité qui reçut tant d'insultes pour avoir multiplié les attentats contre les moutons et les poules, mais qui, dit-on, n'aurait pas tué un oiseau à la chasse, drapé dans sa dignité, comme Pasteur lui-même sur le portrait officiel de Bonnat, grand-croix de la Légion d'honneur, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française, etc., semble débouter les avocats des bêtes en plaidant pour la science utile à la santé et au bonheur des hommes. Les animaleries sont une chance et une richesse de l'Institut, car les Allemands, sensibles, ont interdit la vivisection, et les Américains doivent remplir dix formulaires pour n'ouvrir qu'une seule souris.

L'Institut, ce monument où se côtoient l'ancien et le nouveau, où la base rejoint la pointe, ce vieil original dans l'univers de la recherche, qui n'a pas oublié son fondateur, ne peut donc laisser inerte la matière, indifférent le réel. Il sollicite à sa manière vertueuse et efficace, avec son esprit maison, les mystères de la vie. Avec son campus où l'on saute d'un laboratoire a l'autre, où les disciplines se tissent à mesure du progrès, la famille centenaire n'a pas perdu confiance en la noblesse de sa mission. Les ancêtres sont là : les cendres de Metchnikov dans une urne souvent fleurie, Roux sous sa dalle austère comme sa vie d'ascète, et le maître, dans son sanctuaire.

Si donc un doute effleure les manipulateurs du génie génétique, s'ils s'inquiètent soudain de la diabolique puissance de la science comme, naguère, les physiciens nucléaires ou Einstein se mordant les doigts, qu'ils aillent se recueillir un 28 septembre, date anniversaire de la mort de Pasteur, dans la crypte, en ce lieu de légende dorée, sous les fresques de mosaïque, les entrelacs de vignes et de houblons (les études sur le vin et la bière, 1866-1872), les feuilles de mûriers (les travaux sur les vers à soie, 1870), l'épopée des enfants que des chiens dévorants se disputent (la vaccination de la rage, 1885), les inscriptions enfin où jamais la science ne peut faillir en son pilier, puisqu'elle est ici vertu théologale, foi, espérance et charité.

Christian Colombani

▶ Musée Pasteur, 25, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris. Visite de l'appartement, de la bibliothèque et de la crypte, de 14 heures à 17 heures, du lundi au vendredi. Visites guidées sur rendez-vous. Tél. : 45-68-82-73.

▶ Le Musée des applications et de la recherche, 3, boulevard Raymond-Poincaré, 92430 Marnes-la-Coquette. Sur rendez-vous. Tél. : 47-01-15-97.

Guide

● Quand on est à Aden, et d'une manière générale en mer Rouge, et qu'on a lu les lettres de Rimbaud (dans « La Pléiade » ou bien dans *Je suis ici dans les Gallas*, missives et textes de Rimbaud choisis et présentés par Alain Jouffroy, Le Rocher, 1991, 140 p. illustrées noir et blanc, 89 F) et *Aden Arabie* de Paul Nizan (« Points »-Seuil, 155 p. dont 45 occupées par l'indigeste préface de Jean-Paul Sartre), il reste bien sûr les inévitables récits ou romans – plus de soixante-dix – d'Henry de Monfreid, dont plusieurs ont été réédités récemment par Grasset.

A propos de l'écrivain-corsaire (ou pirate ?) on peut aussi se plonger dans sa récente biographie *l'Incroyable Henry de Monfreid* au titre ô combien justifié ! L'auteur en est le journaliste Daniel Grandclément (1990, Grasset, 415 pages avec 50 photos et cartes noir et blanc, 135 F), déjà réalisateur, pour « Thalassa » sur FR 3, d'un portrait filmé de Monfreid.

A Aden même, par exemple à la carterie de l'hôtel Mövenpick-Aden, on peut se procurer *le Yémen retrouvé*, livre-album en couleur du reporter britannique indépendant Michaël Jenner (Longman Group, Burnt-Mill, Marlow, Essex, CM20 2JE Royaume-Uni, traduit de l'anglais par Gabrièle Merchez et François Caron, 160 p. grand format, plusieurs éditions depuis 1983).

Le Grand Guide du Yémen (ouvrage collectif traduit de l'anglais par Marc de Gouvernain et Anne-Valérie Cadoret, « Bibliothèque du voyageur », Gallimard, 312 p., et bien illustré en couleur, 160 F) se signale hélas par une traduction indigente, tout à fait indifférente, entre autres, à la graphie française courante des noms propres arabes, et par plusieurs inexactitudes historico-religieuses. Rien ne vaut finalement le déjà ancien *Yémen* de Claudie Fayein (1975, « Petite planète »), doctoresse française ayant fait carrière en *Arabia Félix*, pays dont elle a su merveilleusement cerner l'âme timide.

Signalons enfin que Chiavelli, s'inspirant de la décennie adéno-abyssine de Rimbaud, a publié chez Dargaud plusieurs bandes dessinées, notamment : *Arthur R., Un coup de dé n'abolira jamais le hasard* (1988).

Aucun des ouvrages précités ne contient beaucoup de détails sur Aden. On peut en revanche en trouver quelques-uns à la rubrique « Adan » de l'Encyclopédie de l'Islam.

∴

Pour se loger à Aden il n'y a guère l'embarras du choix. L'ex-Frantel-Aden, géré maintenant par les Suisses de Mövenpick, est un palace inodore, incolore et sans saveur à l'écart de la ville mais proche de Khormaksar, secteur des consulats, et de l'aéroport (et des marais salants encore pleins de flamants roses et de hérons gris). Ravagé par la guerre civile adénite de 1986 (dix mille morts) l'Hôtel Aden est en tout cas aujourd'hui rénové de fond en comble. Il offre en outre la particularité – c'était du moins le cas ces jours derniers encore – d'exhiber un des ultimes signes du communisme sud-yéménite : un orchestre et des danseuses de Cuba...

Encore plus excentré que le Mövenpick-Aden, mais à proximité d'une plage calme, l'Hôtel Gold-Mohur est l'autre palace d'Aden. Quant au fameux Crescent Hotel des années coloniales – magnifiquement situé près du débarcadère de Tawahi – on a retiré l'étoile rouge qui le couronnait au temps de l'arabo-communisme. Mais il n'en a pas pour autant retrouvé par enchantement son confort capitaliste et son cachet orientaliste. ●

Des prix à vous faire partir !
THAILANDE
prix à partir de
8760 F
• Transport A/R compris
• Taxes locales non incluses
Mini-circuit
"Rouleaux de Printemps" 4 nuits
Séjour Pattaya,
3 nuits Orchid Lodge
VO D'abord on vous conseille...
Tél. : 40 53 07 11
181, bd Pereire, 75017 PARIS

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
RADIO TÉLÉVISION

Camino
FAVORISE LES DÉCIDÉS !
Il y a ceux qui savent et les autres... A tous ceux qui peuvent déjà décider de leurs prochaines vacances, Camino propose des avantages financiers exclusifs.
Early Bird,
les circuits accompagnés moins chers.
Plus tôt vous réservez l'un de nos circuits accompagnés, aux Etats-Unis, en Italie ou en Israël et moins il vous coûte. Vous pouvez ainsi économiser jusqu'à 3000 F par personne (selon la durée de votre voyage et la précocité de votre inscription) !
Option Prix Garanti.
La fin des aléas monétaires.
Rien de plus désagréable qu'une hausse de tarif résultant de fluctuations monétaires. En versant 70 % d'acompte lors de votre inscription, le prix de votre voyage, individuel ou accompagné, ne peut plus être révisé à la hausse (mais reste révisable à la baisse). Si vous voulez tout connaître sur ces avantages, contactez votre agence de voyages ou téléphonez-nous pour connaître le point de vente CAMINO la plus proche.
GROUPE Camino
VOYAGES EN RÊVE MAJEUR
CAMINO 136, rue Championnet 75018 PARIS. Tél. : (1) 44 92 80 00

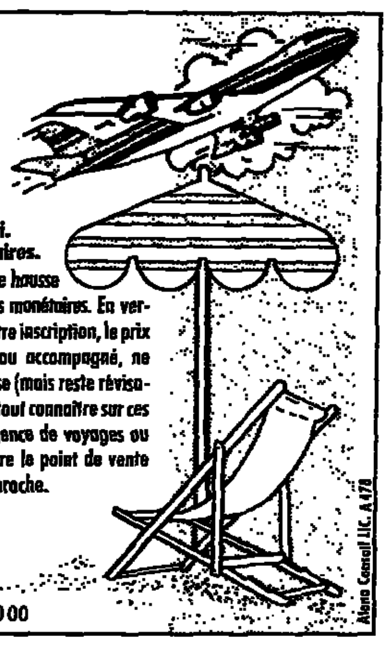

Interalpen-Hotel Tyrol. Tout au superlatif.

Profitez de tous les raffinements que vous propose cet hôtel de classe incomparable situé en plein coeur des Alpes. Aménagée dans le style de la région, la maison répand une atmosphère aussi accueillante qu'harmonieuse. Les cuisines se font un point d'honneur à régaler votre palais de tous les délices imaginables. Quant à notre cave, elle est garnie des meilleurs crus. Chacun des spacieux appartements comporte un poêle de faïence et offre une vue splendide. Côté loisirs et détente, vous avez l'embarras du choix: piscine, courts de tennis, bains bouillonnants, saunas, fitness club. Nous avons même prévu une section de bains thérapeutiques. Salon de coiffure et institut de beauté complètent notre programme «bien-être». Le fascinant paysage des Alpes du Tyrol vous invite: notre propre bus-navette vous conduira au départ des 240 km de pistes de ski de fond qui sillonent les environs de notre hôtel. Peut-être vous laisserez-vous également tenter par le romantisme d'une promenade en traîneau et l'enchantement du spectacle hivernal qu'elle offre.
A quand votre visite?
INTERALPEN-HOTEL TYROL
★★★★★
INTERALPEN-HOTEL TYROL · B.P. 96 · A-6410 Telfs-Buchen, Autriche · Tél. 19–43 / 52 62 / 6 06
Télex 0 47 00, 534 654 INHOB · Télécopie 19-43 / 52 62 / 60 61 90 · Réservations téléphone 19-43 / 52 62 / 60 62 81

هكذا من الأصل

Bridge

n° 1460

LE GRAND CHELEM DE SCHEVENINGEN

Quand on ne voit pas les mains adverses, plusieurs lignes de jeu semblent valables pour réussir le grand chelem dans ce match entre les deux grands rivaux européens : Grande-Bretagne et Suède.

♠ D 9 6 5
♡ A 7 2
♢ 8
♣ A R D V 5

♠ V 10 4
♡ 9 4
♢ 9 4
♣ 9 8 7 6 4 2

N / O E / S

♠ 8 7
♡ R D 8 6 5 3
♢ R 7 6 5
♣ 10

♠ A R 3 2
♡ V 10
♢ A D V 10 3 2
♣ 3

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Arms.	Gull.	Kirby	Göthe
1 ♢	passe	2 ♣	2 ♡
2 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♢	passe	4 ♡	passe
4 SA	passe	5 ♣	passe
5 SA	passe	6 ♢	passe
7 ♠	passe	passe	passe

Le Suédois Gullberg, en Ouest, ayant entamé le 9 de Cœur, *comment Sud (Armstrong) aurait-il pu gagner* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Plusieurs solutions pouvaient être envisagées, mais elles échouaient à cause de la désastreuse répartition à Trèfle. Toutefois, si le déclarant décide que Est vulnérable n'est pas intervenu à 2 Cœurs sans avoir au moins *Roi Dame de Cœur et le Roi de Carreau*, il y a un moyen logique de gagner même quand on ne voit pas les mains adverses : le déclarant tire As Roi de Pique car, même si Est a quatre Piques par le Valet ou le 10, on peut encore faire treize levées si le Roi de Carreau est second en Est. Les deux adversaires ayant fourni deux fois à l'atout, le déclarant joue le Valet de Trèfle, puis coupe le 5 de Trèfle et fait tomber le dernier atout adverse en jouant la Dame de Pique. Enfin, il réalise les trois derniers Trèfles maîtres et le dernier atout du mort pour *squeezer Est :*

♠ 9 ♡ 7 2 ♢ 8 — ♡ R ♢ R 7 6
♡ V ♢ A D V

Sur le 9 de Pique, la défausse d'Est permet (avec l'impasse à Carreau) de faire le Valet de Cœur et deux Carreaux ou trois Carreaux (s'il garde le Roi de Cœur).

La donne coûta 17 IMPs car, *à l'autre table*, Sundelin et Flodqvist s'étaient arrêtés à 6 Piques juste fait.

BIEN JOUER C'EST PRÉVOIR

Cette donne publiée par le fameux expert suédois Wohlin a été jouée dans un match par quatre. Le début du coup a été le même, mais ensuite un des déclarants a chuté pour avoir fait preuve d'imprévoyance.

♠ A 4
♡ V 5 2
♢ A 7 6 2
♣ A 8 5 3

♠ 10
♡ A R D 4
♢ 8 3
♣ R D 9 6 4 2

N / O E / S

♠ V 7 5 2
♡ 10 9 8
♢ 10 9 5 4
♣ V 7

♠ R D 9 8 6 3
♡ 7 6 3
♢ R D V
♣ 10

Ann. : O. E-O vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♣	passe	passe	2 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

(1 ♣ : naturel)

Ouest a tiré As Roi et Dame de Cœur sur lesquels tout le monde a fourni, comment Sud a-t-il gagné QUATRE PIQUES contre toute défense après avoir pris la contre-attaque du Roi de Trèfle ?

Note sur les enchères

Malgré les trois As, il valait mieux passer au premier tour avec la main de Nord car la force à Pique était un peu courte (surtout à Pique) pour faire un contre d'appel.

COURRIER DES LECTEURS

Raisonnement méthodique (n° 1452)

« J'ai constaté, écrit G. Petrow, que, à la deuxième levée, si le déclarant joue un petit Trèfle du mort (au lieu de l'As), il pourra couper de sa main et couper ensuite son dernier Pique avec le dernier atout du mort. Il suffira alors, semble-t-il, qu'il coupe un autre petit Trèfle pour gagner le petit chelem à Cœur, puisque les Trèfles seront affranchis et que l'As de Carreau du mort pourra servir de reprise. Or il y a une défense qu'Albarran (Est) n'aurait pas manqué de trouver : couper au second tour à Trèfle avec l'As d'atout et *sacrifier le Roi de Carreau* pour détruire la rentrée de l'As de Carreau et obliger Sud (avec D 10 7) à concéder quand même un Carreau... »

Bravo pour cette analyse qui donne encore plus de valeur à cette donne en imaginant une variante où Albarran aurait certainement pu faire le Coup de Merrimac.

Philippe Brugnon

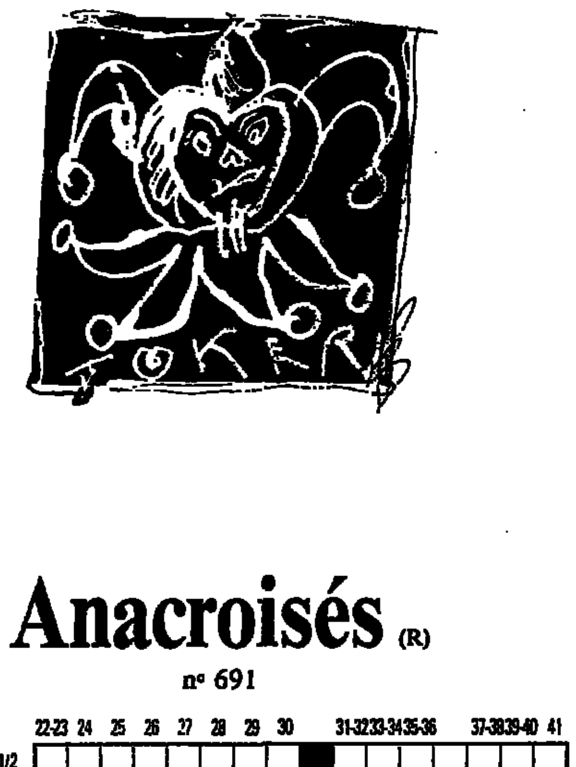

Anacroisés (R)

n° 691

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

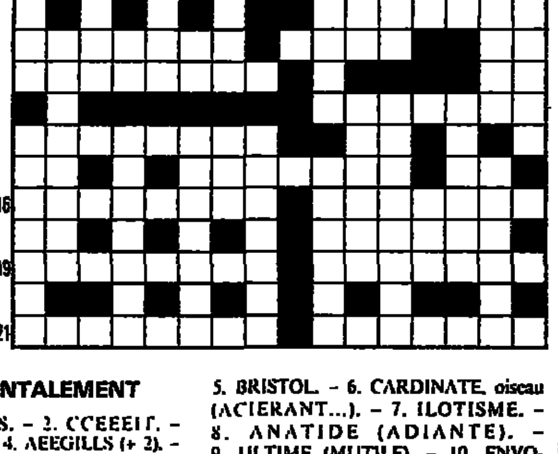

HORIZONTALEMENT

1. AAEMNPRS. – 2. CCEEEIT. – 3. ELNNOPRU. – 4. AEEGILLS (+ 2). – 5. EINRTU (+ 2). – 6. AACEESTT. – 7. AEGIORVY. – 8. DEELORU (+ 2). – 9. ABEIRSU (+ 3). – 10. AEEPRUT (+ 2). – 11. AAEINNSTT (+ 3). – 12. EHMORST. – 13. CEHIMNOR. – 14. AENNOPS. – 15. ACHLNPS. – 16. AEENRUX. – 17. AELPRU (+ 1). – 18. ADGINORS (+ 2). – 19. AEHLPR (+ 3). – 20. EEEEFMRR. – 21. EEORSTU (+ 4).

VERTICALEMENT

22. AEEGILNP. – 23. CHIINOR. – 24. AEFHLPR. – 25. BEGMNRUY. – 26. AAEHILT (+ 1). – 27. AEEELNRV. – 28. DIMOPPU. – 29. ACENPSST. – 30. EEIMNOS. – 31. ABCELRUU+T (+ 1). – 32. AENPPR. – 33. ACCEERT (+ 2). – 34. AEHIR. – 35. CEIORST (+ 2). – 36. EEELLNSS. – 37. EEHMT. – 38. EEMNRU (+ 2). – 39. BELMNOU. – 40. AAIRTU (+ 1). – 41. EEERSSU.

SOLUTION DU N° 690

1. SUSPECTE. – 2. ETERNUER. – 3. AVALEUR. – 4. BIGOTES. – 5. BRISTOL. – 6. CARDINATE, oiseau (ACIERANT...). – 7. ILOTISME. – 8. ANATIDE (ADIANTE). – 9. ULTIME (MUTILE). – 10. ENVOLERA. – 11. HESITANT (THEATINS). – 12. CAHOTEZ. – 13. LISIERE (RESILIE). – 14. GENOCIDE (CONGEDIE). – 15. SPATIAL (APLATIS). – 16. REVIENT (NEVRITE). – 17. NAUCORE, punaise d'eau. – 18. SOURDES (DOSEURS SURDOSE). – 19. ENIEME. – 20. SEMBLANT. – 21. HEGIRES. – 22. UTERINE. – 23. IMANATS (AIMANTS MATINAS). – 24. PRISATES (TAPISSER...). – 25. ILOTIER (TOILIER). – 26. ENTICHE. – 27. CUBOIDE. – 28. OASIENNE. – 29. TEILLENT. – 30. VOUTEES. – 31. OCTUORS (TORCOUS). – 32. BATAILLE. – 33. CELADON (CALENDO). – 34. VERSTES (VERSETS). – 35. CASIMIR, étoffe de laine. – 36. CHEMINEE. – 37. NEMALION (NOMINALE). – 38. TELLURE (TRUELLE). – 39. CINEMA (EMINCA MANCIE). – 40. CRUELLE. – 41. ZAIROIS.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 384

DE TOUTES LES COULEURS

Vous avez décidé de changer immédiatement votre *Petit Larousse illustré*, et vous avez bien fait. Vous bénéficiez ainsi d'illustrations qui sont toutes en couleurs et d'un beau papier blanc mat, le tout pour un surcoût de 10 francs seulement (230 F au lieu de 220 F), et, malheureusement, un «surpoids» de 300 grammes.

Voici maintenant les principales nouveautés de ce PLI 1992. Bien entendu, vous ne devez pas les exploiter avant 1994, date de parution de l'ODS 2.

Rattrapage : «abyme» («en abyme» s'emploie pour un récit dans le récit, un tableau dans le tableau) – «caudé,e», *en forme de queue* – «halal», inv. *(viande d'un animal) tué selon les rites musulmans ;* l'ODS donne HALLAL – «guèze*» (l'astérisque signifie qu'il existe une anagramme jouable dès maintenant; solutions en fin d'article), *langue liturgique éthiopienne* – «néonazi,e», «néonazisme» – «revisiter» – «semelage» – «uréthane», *composé chimique.*

Phénomènes de société : « rap » – « tag », « tagueur », « tagueuse* » – «jacuzzi», *petit bassin avec jets d'eau et remous* – «boxeuse» – «écoutant», *personne qui répond aux appels du type SOS Amitiés;* le PLI 1993 adoubera peut-être l'«écoutante» – «matos», *matériel.*

Médecine : « invasif,ive » – « limbique», *(système cérébral) jouant un rôle sensoriel et comportemental.*

Cuisine: «aligot*», *purée auvergnate* – «cookie» – «raviole*».

Termes techniques et scientifiques: «additivé,e» (carburant) – «canopée», *étage sommital de la forêt tropicale;* l'ODS ne connaît actuellement que CANOPE, *vase funéraire égyptien* – «cérusée****» *(bois) dont le dessin naturel est souligné* – «chambray», *fil à fil bleu* – «nikkei», *indice boursier japonais* – « nubuck », *cuir de bovin* (cf. « new buck») – «routeur» (de journal) – «varroa», *parasite de l'abeille.*

Mots étrangers : « azérie* » – «bahreïni,e**» (le Bahreïn est un Etat proche de l'Arabie) – «futon», *matelas japonais* – «ikat», *étoffe malaise* – «pessah*», «pourim», «shabouot» et «soukkhot», *fêtes juives* – «yeshiva», *établissement d'enseignement du Talmud.*

Michel Charlemagne

Menton, 5 juillet 1991 – Tournoi à la Maison des loisirs, les mercredis à 14 h 30 ; Résidence du Louvre, les mardis et vendredis à 14 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	EEGORRT			
2	BDEEERT	ERGOTER	H 2	70
3	T+AENSSU	DEROBEE	5 E	40
4	AILOSVX	RESSUANT	8 H	77
5	LO+DEGOS	VEXAIS	F 4	38
6	AAAFFHH	GONDOLES	N 6	66
7	AAFF+EIT	SHAH	9 F	36
8	AELNNOR	AFFAITES (a)	13 G	88
9	NOR+MRRU	ENFLA	H 11	27
10	NOR+AIIY	MURER	12 K	23
11	IOR+CEIL	INLAY (b)	14 F	74
12	I+OPQSTT	ECOLIER	2 H	22
13	OQ+ADEIK	PSITT	O 1	34
14	DEIOQ+LM	KA	11 J	30
15	IQ+EIMNU	DEMOLI	8 A	27
16	-EILNOUW	MIMIQUE	C 8	34
17	INW+JPU?	LOQUE	12 A	26
18	INJP+CEN	WU(S)	15 A	49
19	CINNP+BT	JE	11 E	36
20	BIPT+NUV	CONNU	B 11	24
21	BIPU+SZ?	VINT	L 1	22
22	B+AE	SUPI(E)Z (c)	15 J	69
23	BE	AMIMIQUES (d)	C 7	18
		CE	I 2	8
				938

(a) Dresser un oiseau de proie. (b) ou ONLAY. (c) aspiriez. (d) incapables de communiquer par gestes.

1. M.-P. Wargnie, 875 ; 2. J. Simon, 866 ; 3. G. Bureau, 806.

Solution des anagrammes: GUEEZ, AUGUSTES, LIGOTA, VIOLERA, etc. – CREUSÉE, ÉCURÉES, RÉCUSÉE, RESUCÉE, AÉRIEZ, INHIBERA, HIBERNAL, HAPTES.

Mots croisés

n° 689

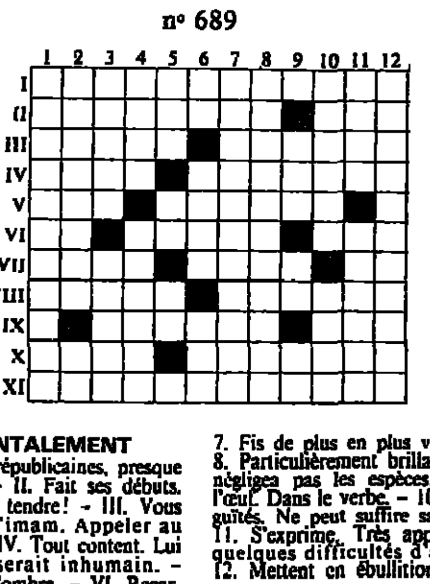

HORIZONTALEMENT

I. Désormais républicaines, presque à part entière. – II. Fait ses débuts. Encore un cœur tendre! – III. Vous ou moi, pour l'imam. Appeler au recueillement. – IV. Tout content. Lui en mettre, ce serait inhumain. – V. Vieux chef. Sombre. – VI. Regardez bien, on l'expose. Pourvu qu'elle ne se vexe pas. A sillonné les terres. – VII. Fils de Léa. Engrange. Son ascension a été contrariée. – VIII. Manque de fraîcheur. Auteur et directeur. – IX. Ne se remarque pas dès l'abord. Mer. – X. Ne peut plus servir. Village. – XI. Satisfirent les goulus.

VERTICALEMENT

1. Ainsi se veut le Centre. – 2. Prêt à tout, même au pire. Possessif. – 3. Peut se trouver déplacée. Va de-ci, de-là. – 4. Montagne d'Arabie. Plutôt à leur avantage ainsi. – 5. Baie au Japon. Bandes. Ne peut désigner à l'envers. – 6. Affirmatif. Font leur défilé et le temps passe. Déesse. – 7. Fis de plus en plus vite et fort. – 8. Particulièrement brillante. – 9. Ne négligea pas les espèces. Va donner l'œuf. Dans le verbe. – 10. Sans ambiguïtés. Ne peut suffire sans l'autre. – 11. S'exprime. Très apprécié malgré quelques difficultés d'approche. – 12. Mettent en ébullition.

SOLUTION DU N° 688

Horizontalement

I. Quartier latin. – II. Ulcéré. En rôle. – III. Attrapas. Bloc. – IV. Lee. Célébrité. – V. Irun. Réduites. – VI. Tiret. Nasse. – VII. Aeschne. QS. Mi. – VIII. Tu. Tea. Guérit. – IX. IRIA. Biseauté. – X. Ferrailleuses.

Verticalement

1. Qualitatif. – 2. Ultérieure. – 3. Acteurs. Ir. – 4. RER. Nectar. – 5. Trac. Thé. – 6. Ieper. Nabi. – 7. Alène. Il. – 8. Réséda. Gsl. – 9. LN. Busquée. – 10. Arbrisseau. – 11. Tolite. Rus. – 12. Ilote. Mité. – 13. Nécessités.

François Dorlet

Echecs

n° 1462

TOURNOI INTERPOLIS

Tilburg, 1991.
Blancs : G. Kasparov.
Noirs : V. Anand.
Défense sicilienne.

1. é4 .... ç5	16. Fxç5 .... Dxç5
2. Cf3 .... Cç6	17. Cd6+ (l) Ré7
3. d4 .... çxd4	18. Txf6 !! (m) .... gxf6 (n)
4. Cxd4 .... Dç7 (a)	19. Cç-é4 ! (o) Dd4
5. Cç3 .... é6	20. Dh5 .... Tf8
6. Fé3 (b) a6	21. Td1 .... Dé3
7. Fd3 (ç) Cf6	22. Dh4 .... Df4
8. 0-0 .... Cé5 (d)	23. Dé1 ! (p) Ta4
9. h3 (é) Fç5	24. Dç3 ! .... Td4 (q)
10. Rh1 (f) d6	25. Txd4 (r) .... Df1+ (s)
11. f4 .... Cç6 (g)	26. Rh2 .... éxd4
12. é5 ! ! (h) .... Cxé5 (i)	27. Dç5 ! Rd7
13. fxé5 .... dxé5	28. Cb5 ! (t) .... Df4+
14. Fb5+ ! (j) .... axb5 (k)	29. g3 .... abandon. (u)
15. Cdxb5 .... Dç6	

NOTES

a) Cette idée de Taimanov datant d'une vingtaine d'années et visant à retrouver le système Paulsen après 5. Cç3, é6 a été longtemps critiquée par les théoriciens, notamment Pachman, qui donnaient un net avantage aux Blancs après 5. Cb5, Db8 ; 6. ç4, Cf6 ; 7. Cb5-ç3, é6 ; 8. f4, d6 ; 9. Fd3. Or, on ne craint plus depuis plusieurs années la réplique 5. Cb5 ni la formation Maroczy (après 6. ç4).

b) Une continuation très connue consiste en 6. Fé2, a6 ; 7. 0-0, Cf6 ; 8. Rh1, Cxd4 ; 9. Dxd4, Fç5 ; 10. Dd3, b5 ; 11. f4, Fb7 ; 12. Ff3, 0-0 ; 13. é5, Cé8 ; 14. Fxb7, Dxb7 ; 15. f5 ou 15. Cé4 ou 6. Fé2, a6 ; 7. f4, Cxd4 ou b5. Ou aussi 6. Fd3 ; 6. f4 ; 6. g3.

c) On peut également tenter 7. Dd2, b5 ; 8. Cxç6, Dxç6 ; 9. Fd3, Fb7 ; 10. é5, Fb4 ; 11. Fd4, Cé7 et rien n'est clair ou 7. f4, b5 ; 8. é5, Fb7 ; 9. Fd3, Ch6 ; 10. Dé2, Tç8 ; 11. 0-0.

d) 8..., Fd6 est intéressant : 9. Cxç6, bxç6 ; 10. f4, é5 ; 11. f5, Fb4 ; 12. Ca4, d5 (si 12..., Tb8 ; 13. a3, Fé7 ; 14. ç4 !) ; 13. Cb6 !, Tb8 ; 14. Cxç8, ou 13. Df3, Tb8 ! ; 14. ç4, d4 ; 15. Fg5, Cd7 !

é) Plus simple que 9. Cf3, Cé-g4 ; 10. Ff4, Fd6 ; 11. Cd4, Cxd3 ; 12. Fxd6, Dxd6 ; 13. Cf3, b5 ; 14. çxd3, Fb7 ; 15. h3, Cé5 ; 16. Cxé5, Dxé5 ; 17. d4, Df4 (Timman - Ribli, Reykjavik, 1988).

f) On poursuit généralement par 10. Dé2, d6 ; 11. f4, Cg6 ; 12. Cb3, Fxé3+ ; 13. Dxé3, b5 ; 14. Tf2 ou a3 ou Ta-é1. Le coup prophylactique 10. Rh1 n'est pas moins efficace.

g) 11..., Cg6 est sans doute juste mais peu actif et 11..., Cxd3 ; 12. çxd3 cède aux Blancs la colonne ç.

h) Le champion du monde n'attend pas une seconde pour réfuter la construction ennemie.

i) Après 12..., dxé5 (le Fç5 est en l'air) : 13. Cd-b5 !, axb5 ; 14. Fxç5 les Noirs sont mal partis comme après 12..., Cxd4 ; 13. éxf6, gxf6 ; 14. Fxd4, Fxd4 ; 15. Fb5+, axb5 ; 16. Dxd4 ou comme 12..., Fxd4 ; 13. Cxd4, Cxd4 ; 14. éxf6, gxf6 ; 15. Cé4, Ré7 ; 16. f5 ! La défense est astucieuse mais insuffisante.

j) Mais la démolition se poursuit.

k) Si 14..., Ré7 ; 15. Cç6+, bxç6 16. Fxç5+.

l) Après l'élimination du F-R ennemi, les cases noires tombent aux mains des Blancs.

m) Ce sacrifice de qualité couronne le travail de sape entrepris dès le douzième coup.

n) Son acceptation est obligatoire : si 18..., Dxd6 ; 19. Txf7+ ; si 18..., Rxf6 ; 19. Cc-é4+ ou Cd-é4+ avec gain de la D.

o) Deux beaux C inséparables.

p) Etonnante stratégie : en attaquant sans répit le R noir, la D blanche attire la D noire sur l'aile-R et passe sur l'aile-D en menaçant 24. Db4.

q) Si 24..., Txé4 ; 25. Dç7+, Fd7 ; 26. Cxé4, Dxé4 ; 27. Dxd7 mat ou 26..., Td8 ; 27. Dç5+, Ré8 ; 28. Cd6+, Rf8 ; 29. Cxb7+ etc.

r) Et non 25. Cxç8+ ?, Txç8 ; 26. Dxç8, Txd1 mat.

s) 25..., éxd4 perd la D après 26. Dç7+, Fd7 ; 27. Cç8+.

t) Menace mat en deux coups.

u) Si 29..., Dé5 ; 30. Cxf6+, Dxf6 ; 31. Dd6+, Ré8 ; 32. Cç7 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1461

G. NADAREICHVILI (1972)

(Blancs : Rd1, Tf8, Ff1. Noirs : Ra1, Ta5, Pa2 et b4.) Nulle.

Deux variantes sont à éliminer tout de suite : 1. Tb8 ?, Rb2 ; 2. Txb4+, Ra3 et 1. Rç2 ?, Tç5+ ; 2. Rb3, Tç3+ ; 3. Rxb4, Rb2 ; 4. Ta8, Tb3+ ; 5. Rç4, Ta3.

1. Fç4, Tç5 ; 2. Fg8 !!, Rb1 ; 3. Tb8 !, Tç1+ ; 4. Rd2, Tç2+ ; 5. Rd1, a1=D ; 6. Txb4+, Tb2 ; 7. Tç4 !!, Tç2 ; 8. Tb4+ !, Tb2 ; 9. Tç4 nulle.

Si 1..., Rb2 ; 2. Tf2+, Rb1 ; 3. Fd3+ et si 1..., Rb1 ; 2. Tb8, Ta4 ; 3. Fxa2+, Rxa2 ; 4. Rç2.

Et non 2. Fxa2 ?, Rxa2 ni 2. Tf4 ?, Txç4 ; 3. Txç4, b3 ni 2. Fé6 ?, Rb1 ; 3. Tb8, Tç1+ ; 4. Rd2, Tç2+ ; 5. Rd1, a1=D ; 6. Txb4+, Tb2 ; 7. Tç4, Tb6 ! ; 8. Tç1+, Rb2 ; 9. Txa1, Td6+ ; 10. Ré2, Txé6+.

Ni 3. Tf4 ?, b3 ni 3. Fh7+?, Rb2 ; 4. Tf2+, Ra3.

Si 7..., Td2+ ; 8. Rxd2, Da5+ ; 9. Ré2 !

Et non 8. Txç2 ?, Dd4+ ; 9. Td2, Dg1+ ; 10. Ré2, Dxg8.

ÉTUDE N° 1462

T. GEORGIEV (1930)

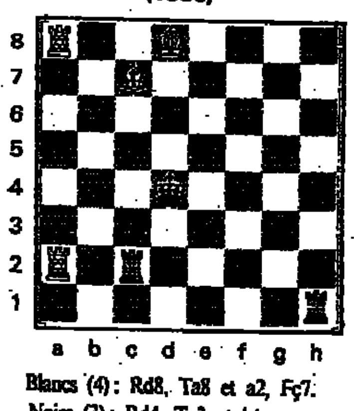

Blancs (4) : Rd8, Ta8 et a2, Fç7.
Noirs (3) : Rd4, Tç2 et h1.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

TABLE

En avant, mâche!

CETTE salade quelque peu négligée, faisant partie des valérianacées, a bien des surnoms : doucette, galinette, boursette, clairette, oreille de lièvre, laitue d'agneau et même salade de chanoine. C'est sous le nom de boursette, d'ailleurs, que Ronsard la chantait :

Tu t'en iras, Jamyn, d'autre part

Chercher, soigneux, la boursette touffue...

La fin d'octobre est l'ouverture officielle de sa saison, singulièrement de la mâche nantaise, dont la consommation a doublé depuis quelques années. On s'en réjouira tant par sa richesse en chlorophylle, sels minéraux et vitamines A, B, C, que pour ses vertus revitalisantes et diurétiques. C'est une revanche sur La Quintinie, qui l'avait qualifiée de *« sauvage »*, déclarant qu' *« on la fait rarement paraître en bonne compagnie »*.

Mais la mâche n'est point qu'une salade (généralement accompagnée de betterave pour relever sa saveur et qu'un restaurateur du second Empire mettait à sa carte sous le nom de salade à la Victor-Emmanuel, en y ajoutant du céleri : vert, blanc, rouge, les couleurs du drapeau transalpin). Elle peut devenir un légume. C'est ce que les maraîchers nantais ont voulu récemment prouver lors d'un repas *« ritzi »* (comme disent les Américains parlant de cet hôtel *Ritz* cher à Marcel Proust et dont l'actuel chef est l'attachant Guy Legay). C'est ainsi, entre autres mets, qu'Angelo Paracucchi (venu d'Italie, mais déjà célèbre chez nous pour parrainer le *Carpaccio* – annexe italienne du *Royal Monceau*) proposa des raviolis de mâche à la ricotta (la vraie, au lait de bufflonne), que Legay avait préparé une jambonnette d'agneau poêlée sur fondue de mâche nantaise, que Claude Peyrot *(le Vivarois)* servit un bavarois de chèvre frais à la salade de mâche à l'huile de noix, etc. Faut-il parler des reinettes grises aux raisins de Corinthe et mâche confite ? Un dessert original. Mais moins, peut-être, que ces cœurs d'artichaut au foie gras de canard truffé et à la mâche signés Heinz Winkler, d'Aschau, en Allemagne, et qui nous confia que la mâche était largement importée dans son pays, et y régalait les gourmets.

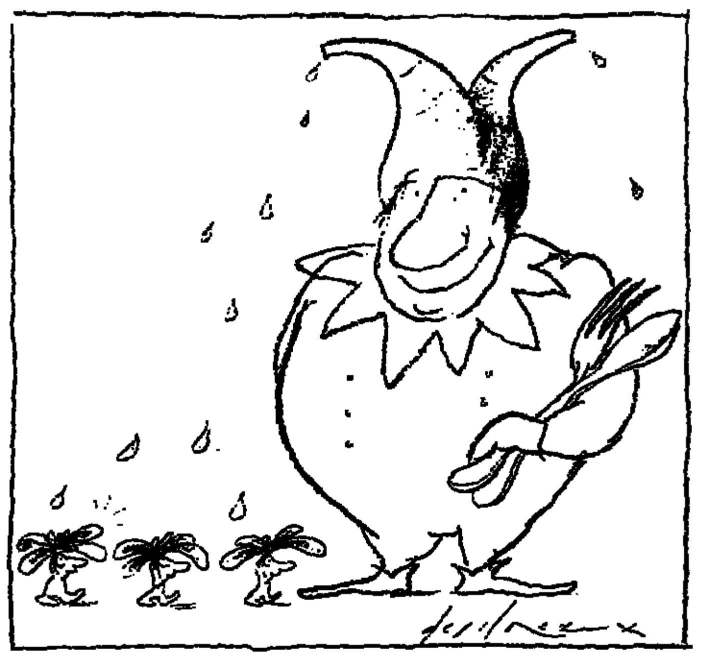

Mais revenons à la salade de mâche. Elle exige d'abord un bon produit, et, cultivée en plein champ, de septembre à avril, la mâche nantaise, poussant sur le sol « moelleux et sablé » du pays (aux petites feuilles vertes, charnues, veloutées et au goût fruité), est excellente, égale sinon supérieure à celle d'Italie, qui fut, dit-on, son ancêtre. Elle veut aussi que l'on se souvienne du proverbe ancien assurant que, pour faire une bonne salade, il faut être quatre : un avare pour y mettre le vinaigre, un prodigue pour l'huile, un sage pour le sel et, pour la remuer, un fou. En ce qui concerne la salade de mâche, je n'y apprécie guère la betterave (question de goût), j'y ajouterais bien volontiers quelques rattes cuites à point, ou encore du roquefort « égrené ». J'utiliserais de l'huile d'olive ou, mieux, de noix, et un vinaigre de Jérez.

Et je vous confierais mon régal : 250 g de mâche cuite à grande eau salée, puis égouttée sous pression, hachée et légèrement étuvée au beurre. Etaler dans un plat légèrement beurré. Poser dessus deux œufs pochés. Masquer d'une légère béchamelle enrichie de chèvre frais et faire gratiner au four.

La Reynière

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Campagne

BOURGOGNE - CLAMECY

HÔTEL ANVAL**
Clamecy 58500, D 23, route de Brinon.
Tél. : 86-24-42-48.
Au calme dans verdure. Grand parking.
Chambres tout confort, TV couleur.
Téléphone direct. Minibar. Petit déj. 25 F.

Côte d'Azur

NICE

HÔTEL VICTORIA***
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE – Tél. : 93-88-39-60.
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin,
chambres TV couleur, câble.
Téléphone direct, minibar.

Côte basque

HOTEL DE CHIBERTA ET DU GOLF***NN
(3 km de Biarritz)
« Un doux hiver à 300 m de l'Océan et au calme de la forêt de pins »
Séjours en chambres-studios équipées tout confort
(téléphone direct, TV Canal +)
Prix par personne : 770 F la semaine en occup. double.
valable du 1-11-91 au 28-03-92

Période du 21-12-91 au 04-01-92 :
Tarif moyenne saison.
Prix par personne : 1 085 F la semaine en occup. double

Service de petits déj. et repas du soir sur demande

Forfaits golf et cure thermes marins, en option

Navette aéroport

104, boulevard des Plages, ANGLET
Tél. réserv. : 59-52-15-16.
Télex : 573 412. Fax : 59-52-11-23.

Montagne

AUVERGNE

FÊTES DE FIN D'ANNÉE
AU FAMILY hôtel** NN
avenue Emile-Duclaux
15800 Vic-sur-Cère
Tél. : 71-47-50-49
Fax. : 71-47-51-31
En pension complète, semaine à 1 645 F.
10 jours à 2 220 F, réveillons inclus.
« Oxygénation », V.T.T.,
PISCINE COUVERTE.

74380 BONNE – HAUTE-SAVOIE

Hôtel** au pied des stations et à 10 mn des premières pistes, dans village de caractère.
Vos vacances de Noël et d'hiver en pension et 1/2 pension.
Ambiance familiale et savoyarde.
Tous rens. : Hôtel Hexagone.
Tél. : (16) 50-39-20-19.
Fax : 50-36-27-80.

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
HTES-ALPES – STATION VILLAGE
A 5 km de Saint-Véran

HOTEL LE CHAMOIS** NN
LOGIS DE FRANCE
Soleil, calme, ski de fond, piste
Pension, demi-pension
Tél. : 92-45-83-71.
Fax : 92-45-80-58

SIXT - FER - A - CHEVAL
Haute-Savoie

Hôtel 2** sur les pistes de ski alpin de fond et à 10 mn du Grand Massif par navette skieurs.
7 jours pension de 1 765 F à 2 095 F.
Baby club le matin. Animation.
Possibilité de forfait tout compris.
Rens. Le Petit Tétras : 50-34-42-51
Fax : 50-34-12-02.

Paris

PORTE DES LILAS

HÔTEL LILAS GAMBETTA**
223, avenue Gambetta
Tél. : 43-62-85-60
Télex : 211838. Fax : 43-61-72-27
Chambres insonorisées (300 F à 350 F)
Petit déjeuner à 25 F
TV couleur. Tél. direct, minibar.

SORBONNE

HÔTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bains, w.-c.
Tél. direct. TV couleur. De 280 F à 420 F
FAX : 46-34-24-30.
Tél. : 43-54-92-55.

Suisse

LEYSIN
Alpes Vaudoises

HOTEL SYLVANA***
Pour vos vacances d'hiver, situation exceptionnelle à 50 m des pistes de ski.
Chambres tout confort.
Prix demi-pens. selon saison Fr S 71,– à 90,– (env. FF 285,– à 360,–) tt compr.
Fam. Bonelli. Tél. 19-41/25/34-11-36, CH-1854 Leysin.

TOURISME

SKI DE FOND
Haut-Jura 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme franc-comtoise du XVII^e, confortable, rénovée, chbres 2 personnes avec s. de bns, w.-c. Ambiance conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers. maxi., tables d'hôtes. Cuisine mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, VTT. Pension complète + vin + matériel de ski + accompagnement 2 400 F à 2 950 F pers/semaine.
Renseignements et réservations (16) 81-38-12-51. LE CRÊT L'AGNEAU La Longeville – 25650 MONTBENOIT.

Le Monde
PUBLICITÉ TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements :
46-62-73-75

ENTRE-METS

Pommes

CONNAISSEZ-vous la belle-fille-normande-de-brisset, au teint si soigné, à la peau délicate et satinée, et dont la saveur – une fois croquée – reste présente en bouche lorsque ses *« nuances fugitives vibrent encore longtemps dans l'organe du goût »*, note Brillat-Savarin. Elle était, le dimanche 3 novembre, la reine de la Fête de la pomme de Sommery, en pays de Bray, aux confins des pays normand et picard. Une fête rustique et authentique, qui réunit autour d'un même idéal de conservation et d'action en faveur des vergers de tradition, le lycée agricole de Merval et les membres de l'association normande Iz'on creuque eun'pomm (siège en mairie de Cempuis, 60210 Grandvilliers). Au moins cent cinquante variétés de pommes à cidre et à couteau – c'est l'appellation d'usage, mais mieux vaut la croquer – étaient réunies et présentées par Pierre Bourquin, de Mesnil-Mauger (76440 Forges-les-Eaux), qui bichonne avec passion une rescapée en voie de disparition, la bailleul.

Parmi une multitude, on remarquait la locard blanche, l'api noire, la bénédictin, la curé, la pigeon et la diaphane « transparente-de-croncels. Guy Levasseur, de la ferme fruitière de Bully (1), offrait à la vente des espèces moins rares : boskoop, reine-des-reinettes, carminj (une hybridation nouvelle), idared, cox's-orange et cœur-de-pigeon, qui ne seront à maturité que dans plusieurs semaines. Là est, aujourd'hui, le paradoxe de la pomme, *« drupe à cinq loges cartilagineuses contenant les pépins »*. Pour 70 % de la consommation française, la pomme, c'est la golden à la saveur aqueuse et sucrée – dans le meilleur des cas, – et ce malgré les efforts intensifs de quelques horticulteurs avisés et sérieux. De nos mémoires olfactives, celles qui furent les premiers fruits du paradis terrestre ont presque toutes disparu. A jamais ? Pas sûr : la jeannetonne, qui sentait la violette ; la peau-de-vache-nouvelle, à la saveur d'amande amère ; et la bérat rouge, la frequin, la marin-onfroy ; et la rarissime cadeau-du-général. Rares aussi les divines locard, qui embaumaient tout l'hiver les celliers, sur les claies de bois, en exhalant leur parfum à l'abri du gel et des frimas.

Il y a cinquante ans, il en était ainsi dans les pays de Loire et en Normandie. *« L'odeur de mon pays était dans une pomme »*, dit la poétesse Lucie Delarue-Mardrus. Sur toutes ces merveilles, dont la nomenclature figure dans le *Dictionnaire de pomologie* d'André Leroy, veille l'Association des croqueurs de pommes (2, avenue Laurencie, 90016 Belfort, Cedex. Tél. : 84-21-41-70).

En coupant une pomme perpendiculairement à l'axe du pédoncule, on obtient l'exacte figure géométrique du pentagramme, étoile à cinq branches. C'est là un élément essentiel de la symbolique de la pomme, depuis les origines, qui explique sans doute sa présence – bénéfique ou maléfique, et parfois les deux à la fois – dans la plupart des mythes de la tradition celtique et des religions du creuset méditerranéen. Du pommier sauvage, né aux confins du Caucase et de l'Asie mineure, le génie horticole occidental a fait croître, par hybridation, six mille espèces différentes. Ce qui n'a pas empêché les exigences du marché de privilégier la golden. A Versailles, cependant, il existe encore le beau verger de M. de La Quintinie, qui produit les variétés anciennes, et à Barenton, au cœur du parc régional Normandie-Maine, a été créée une Maison de la pomme, illustrant les techniques liées à sa culture et à la production du cidre et du calvados. On y trouvera la belle-de-boskoop, rugueuse, verte teintée de rouge, la calville, préférée d'Alexandre Dumuas, grosse et ventrue, la reinette-clochard-du-Mans, à l'étrange parfum. On peut citer aussi la cox's-orange, hybridée en 1830 par M. Cox près de Windsor.

Le gros de la troupe, pour le négoce, épiceries fines et marchés, consiste en variétés américaines, dont l'immortelle Golden-delicious, découverte en 1912, en Virginie, et que Paille cultive avec constance.

Suit la famille des delicious rouges : starking, sucrée et croquante ; richared, fruit allongé flammé de rouge. La jonathan, jaune et colorée du côté du soleil. Les pommes faîtières se vendent dans quelques bonnes maisons : la jubilé-manguin-d'avignon, idéale pour la tarte, en vente chez Vigneau-Desmarest, à Paris ; La granny-smith, elle est originaire d'Australie, vert vif, à l'épiderme cireux. Elle est la pomme énigmatique que Magritte peignit dans ses tableaux. Toutes ces variétés répondent à un seul objectif : trouver un équilibre entre productivité, conservation et lois du marché. L'effort est louable, mais le résultat le plus souvent médiocre. Les recherches de quelques-uns, dans les années 70, et le cri d'alarme lancé en 1983 par un chercheur du CNRS, Michel Abadie, ont fini par porter... leurs fruits. La qualité de l'offre s'est améliorée. Il reste à la demande d'être plus exigeante.

Voilà pourquoi il faut encourager les manifestations (2) du type de celles du pays de Bray, qui s'efforcent de transmettre le savoir et le goût des vraies pommes. Les chefs peuvent beaucoup – s'ils font un minimum d'efforts – pour former le palais de leurs clients, à l'image de François Clerc (La Vieille Fontaine, 8, avenue Grétry, 78600 Maisons-Laffitte. Tél. : 39-62-01-53), qui accompagne une terrine de foie gras caramélisé d'un délicat émincé de pomme qui en souligne l'élégance. A l'image aussi de Clavel (65, quai de la Tournelle, 75005 Paris. Tél. : 46-33-18-65), excellente adresse parisienne à prix raisonnables, où Jean-Yves Guichard confectionne un parfait pigeonneau rôti, à la pomme et aux baies de cassis. Nous nous garderons bien, toutefois, de scruter l'avenir, tel Claudel enfant, du haut de son pommier, comme il le raconte dans *Connaissance de l'Est* : *« Et je me revois à la plus haute fourche du vieil arbre dans le vent, enfant balancé parmi les pommes »* (Folio, p. 77).

Il reste à souhaiter que, malgré le calibrage, les diktats de la grande distribution et la percée aujourd'hui des fruits exotiques, tel le pitaya du Brésil, subsistera la qualité de ce fruit, symbole de la jeunesse. Le croquer en courant est un stéréotype de l'efficacité, du rendement, de la ligne et de la lutte contre le cholestérol. Ce fruit réconcilie le top model et le golden boy dans une vision d'un monde efficient qui ne connaît jamais la décrépitude. New-York, The Big Apple, c'est le modèle incontournable de la réussite. La pomme, n'oublions pas, est apparue au jardin d'Eden, *malus primula Linné*, aux pieds du mont Ararat, où s'échoua l'Arche de Noé. Avec les animaux, pouvait-il préserver du déluge nos fruits familiers et le goût primitif de la pomme, que croqua Eve au Jardin initial ?

Jean-Claude Ribaut

(1) Guy Levasseur, Bully, 76270 Neufchâtel-en-Bray. Tél. : 35-93-07-13

(2) Château de Merval : prochaine série de conférences le 30 novembre et le 1er décembre, de 14 heures à 18 heures. Entrée libre. Contacter François Juguet. Tél. : 35-09-68-65.

► **A consulter :** ***La Pomme, histoire, symbolique et cuisine,*** **Henry Wasserman, Michel Pastourneau, Maxime Préaud, Tran Ky et coll., Sang de la terre, 1990, 256 p., 235 photos et dessins. Vertus diététiques et médicinales, produits et traditions culinaires. Prix 395 francs.**

La Pomme aux mille usages, **par Annelies, Schöneck, 3e édition, Terre vivante, 1991, 111 p., 44 francs.**

Aux quatre coins de France

CHAMPAGNE J.-B. MICHEL*
B.P. n° 5
MOUSSY 51530 EPERNAY
Propriétaire-viticulteur
tarifs sur demande
consultez-nous pour vos cadeaux d'entreprise
Tél. : 26-54-79-48
Fax : 26-55-37-12

Les LYCÉES VITICOLES DE FRANCE se sont associés pour que vous puissiez constituer votre cave en une seule commande (cognac, bordeaux, bourgogne, val de Loire, Jura, côtes-du-rhône).
Demandez les tarifs au :
GIE CLUB DES ÉCOLES
Lycée viticole, 71960 DAVAYE
Tél. : 85-35-85-92.

* « l'abus d'alcool est dangereux pour la santé ».

GASTRONOMIE

(Publicité)

DIEP à l'Opéra... jusqu'au 30 novembre

L'immeuble « BERLITZ » qui donne sur trois rues (Louis-le-Grand, Michodière et Hanovre) racheté par la Finance JAPONAISE.

Les occupants actuels contraints de quitter les lieux !

Profitez donc encore un peu du cadre magnifique, éblouissant par sa conception (marbre, laque et sa verrière) pour passer une des dernières soirées, entre amis. Dommage, **DIEP** dans ce quartier central, a connu ces trois dernières années un succès bien mérité, une clientèle fidèle. Il refusera encore du monde la veille de sa fermeture définitive.

N'oubliez pas quand même les deux autres **DIEP** doublement installés depuis plusieurs années près des Champs-Elysées. Au 55 de la rue Pierre-Charron, dans un cadre merveilleux avec une cuisine traditionnelle chinoise et thaïlandaise. Au 22 de la rue de Ponthieu, sur deux étages, un cadre plus précieux, avec ses spécialités originales. Ainsi vous pourrez continuer à apprécier **DIEP.** Jusqu'à fin novembre.

DIEP 28, rue Louis-le-Grand. Tél. : 47-42-31-58 & 94-47 (2e).

DIEP, 55, rue Pierre-Charron (8e). Tél. : 45-63-52-76.
DIEP, 22, rue de Ponthieu (8e). Tél. : 42-56-23-96.
Service assuré sur ces trois restaurants jusqu'à minuit et 7 j. sur 7.

هكذا: عن الأصل

Hêtre ou ne pas être

ERWAN QUÉMÉRÉ/MARINA-CEDRI

Ce sont des arbres sous lesquels la promenade se fait sans effort ; à leur pied ne poussent que de rares et maigres végétations. Ils sont hauts, droits, rigoureux... et fragiles. En Normandie, un constat de cet état précaire.

« LORSQUE *le soleil se couche, elle se carmine et elle surgit, telle une monstrueuse et délicate châsse, rose et verte, et, au crépuscule, elle se bleute, puis paraît s'évaporer à mesure qu'elle violit.* » Pour être de pierre, la *Cathédrale* d'Huysmans n'en est pas moins dotée de tous les reflets qu'apporte l'automne à celles, couronnées de feuilles, dites aussi *cathédrales*, qu'ont pu former quelques colonies de hêtres, suscitées moins pour le recueillement qu'elles autorisent que par le commerce qu'elles entretiennent, à la fois tirelires en attente et reliquaires où conserver les bribes de mystères que l'époque et le grand jour dissipent, mais que l'espoir d'une nuit suffit à ranimer.

Ces futaies qui tirent leur force, leur valeur et notre ravissement, en un double jeu d'intérêts bien compris, d'une inclination à narguer le ciel, lorsque leurs consœurs de pierre se proposent plutôt de le contenir ou de le représenter, ne craignent rien tant que l'approche de l'hiver, qui, les décoiffant, révèle aux fidèles l'imposture ou la réalité, la vanité ou la réussite de leur tentative. Un instant il devient difficile, lorsque commence à s'effilocher une chevelure pour chacun également fraîche de l'année, de ne pas regarder la charpente mise à nu avec les yeux du plus impitoyable de ses prédateurs, le bûcheron, qui n'y voit que du bois.

A moins que l'arbre ne soit élu (exclu ?) au bénéfice de l'âge, grand solitaire alors paré de toutes les vertus de l'espèce, sujet et non plus objet, individu digne de recevoir un nom propre, avec lequel s'impose le dialogue en place de l'énoncé sec, assassin, d'un cubage. Ainsi, pour ne puiser que dans les hêtraies de l'axe Paris-Dieppe (1), salue t-on au passage le hêtre de la Bunodière et ses frères quasi tricentenaires en la forêt de Lyons (10 600 hectares), le hêtre le Poilu (250 ans) en celle d'Eawy (7 200 hectares) et le hêtre Montariol (250 ans) en celle d'Arques (1 000 hectares).

Vigies à qui l'on prête d'avoir vu venir de si loin l'Histoire qu'elles ont gardé pour elles leurs informations, rescapées de trop de guerres (échappant, pour en rester à la plus récente, en Arques, à la transformation en « pieux Rommel » destinés à empêcher un débarquement allié à Dieppe, réfractaires, en Eawy, à la protection des pistes de V1 et ainsi épargnées par les bombardements britanniques), survivant aux tempêtes autant qu'aux pacifiques armées de potiers et de verriers qui en alimentaient leurs fours, ou à celles des sabotiers et des charbonniers de jadis, ces hêtres-là se sont trop souvent trouvés du bon côté au bon moment pour ne pas éveiller, avec l'admiration, le soupçon.

Sagesse ou duplicité, ils ne sont oracles que de ceux qui apportent leurs réponses avec leurs questions, tant ils sont eux-mêmes questions. On les voit si sereins qu'on les croit sages, et sage d'aller, tête levée, au terme des laies profondes que les hommages ont tracées vers eux, recueillir ou penser cueillir un peu de leur sagesse. Les esthètes délaissent les légendes qui ont pris corps dans leurs racines pour s'émouvoir de la pureté des lignes, tandis que les politiques s'interrogent sur ceux dont ils tiennent leur pouvoir, une multitude à qui ils doivent, avec leur dernière énergie, d'avoir vécu ou survécu, et dont les économistes communiquent le compte.

Car l'arbre cache les chiffres, terribles, d'une autre forêt, anéantie : la progression décroissante de vingt mille semis à l'hectare aujourd'hui pour finir à moins de cent à l'âge adulte cent cinquante ans plus tard (avec un passage délicat entre les âges de 20 ans et de 90 ans, où leur nombre dégringole de cinq ou six mille à quatre cents à l'hectare). Mais ceux qui ne verraient de nos plus beaux sujets que leur règne sur des champs de mort (d'où le silence qui semble les environner ?), leur complicité avec les bourreaux, puisque c'est en leur nom, à leur instigation, que ceux-ci ont fait leur office, feraient injustice au souci du bien commun et à l'art du forestier, qui, derrière les hasards de la naissance, a su déceler et cultiver le don.

***« Ils ont besoin d'être serrés au** départ, car il y a une sorte d'émulation entre eux, et, pour nous, la possibilité de choisir »*, dit le responsable de la forêt d'Eawy, Antoine Yesselnik, qui s'en vient, chaque dizaine d'années, avec ses hommes déployés en ligne, ratisser parcelle après parcelle, rabatteur des mal-formés, des médiocres, des profils non convenus ou de ceux qui, simplement, risqueraient de porter ombrage à plus beaux qu'eux. Ceux-là seront marqués du sceau infâme de la « délivrance » qui les fera passer dans l'au-delà des fagots, des bûches, des planches, des agglomérés ou des pâtes à papier.

L'opération dite d'« éclaircie », *« une sélection, et non pas une opération géométrique »*, insistent les hommes de terrain (2), doit avoir dégagé avant leurs 40 ans les tiges essentielles si l'on veut façonner ces futaies indispensables pour être de rapport, car il n'est de belles cathédrales que bonnes pour le marché. Le beau du promeneur n'est qu'un avatar, un témoin de ce que le menuisier estime bon : sont beaux les arbres les plus droits, à la silhouette régulière, naturellement bien élaguée, le haut-pied équilibré, la cime lisse.

Les laiderons fourchus, tourmentés, aux fibres torses, affligés de nœuds et de bourrelets, encombrés de trop de branches, poussés à contre-emploi, que la décennale faucheuse a pour mission d'adresser à l'enfer avant qu'ils n'incommodent les élites en formation, ont obtenu une réparation, presque une reconnaissance, dans la forêt d'Eawy, en bois de Pimont, où ont été sauvés de justesse un chêne et deux hêtres bicentenaires, trois solides gaillards bas-branchus, *« bons pour des peintres, pas pour des menuisiers, dont l'un, spectaculaire, affecte la forme d'une pieuvre »*, comme les décrit l'un des défenseurs de curiosités aussi attentatoires à la futaie que le serait un retable mexicain dans un temple danois. La clémence des autorités apporte aux trois rescapés le privilège rarissime d'aller à leur belle mort, assorti d'un droit de visite balisé, signe qu'un nouveau commerce les trouve à son compte : celui de la promenade.

Justement, promenons-nous. A ceux qui n'ont pas la patience d'attendre un siècle et demi ou plus, notre forêt ne propose-t-elle pas de traverser les temps à venir en une petite heure de marche, pour assister presque en simultané aux différentes étapes ? A cela près que celle que l'on découvre à l'enfance, dans les filets qui la protègent du gibier trop gourmand, empruntera des traits sensiblement différents de celle qui nous a converti.

C'est que le commerce, pour hautes qu'elles soient, juge désormais maigrichonnes et de constitution trop « nerveuse » celles qui le fournissent actuellement, exigeant à l'avenir un tour de taille plus ample. Et l'art de bâtir d'obtempérer : on éclaircit plus tôt et l'on ratisse plus large, pour que les tiges élues poussent plus vite et prennent davantage d'épaisseur afin d'être mûres pour l'exploitation vingt ans plus tôt qu'aujourd'hui. Ainsi les cathédrales normandes de nos arrière-arrière-arrière-petits-enfants n'auront plus l'élan ni les proportions des nôtres : elles offriront des piliers plus massifs et plus espacés à une voûte plus proche.

Surtout, la hêtraie pure aura disparu. Afin de combattre l'ennemi tenace et ravageur du hêtre, en Normandie, cause, avec les récentes tempêtes, de larges « éclaircies » non désirées, le *Cryptococcus fagisuga* (on remarquera combien le même animal paraît moins redoutable, presque de bonne compagnie, sous le nom commun de cochenille du hêtre), dont on attribue notamment la prolifération certaines années à la destruction par les agriculteurs de son prédateur naturel, la coccinelle, on a décidé d'épauler le patient, qui offre ainsi une meilleure résistance à l'insecte, en lui offrant le soutien de l'érable, du sycomore, de l'alisier terminal et surtout d'un éternel rival auquel il a dû trop souvent laisser le beau rôle : le chêne.

Chêne et hêtre coexistaient d'ailleurs autrefois dans la région, et l'on maîtrise mal les causes de la raréfaction du premier. Les uns évoquent des facteurs historiques, comme le bombardement de Dieppe en 1694 par la flotte anglo-hollandaise, qui amena des coupes claires dans les chênaies d'Arques pour la reconstruction de la ville. D'autres, le mode de gestion de la forêt après la Révolution et l'engouement des usagers pour celui qui poussait le plus vite. D'autres, enfin, les « natures » respectives du hêtre, essence d'ombre, supplantant rapidement, lorsque l'on ne veille pas aux équilibres, le chêne, essence de lumière.

Pour atteindre plus sûrement le nouvel objectif de mixité, les échanges se développent : on importe les glands des forêts de Saint-Germain ou de Bellême, tandis que 250 000 plants de hêtre estampillés Eawy partent pour celle de Compiègne. Mais les promesses faites au hêtre de conserver sa suprématie numérique n'en continuent pas moins de l'inquiéter. A l'état de bois, si l'on en croit *le Moniteur des scieries et des travaux publics*, il ne se sait premier que pour les cannes, les sabots, les hélices d'avion et la boissellerie (les épingles à linge sorties d'Eawy étaient particulièrement prisées en Algérie), tous produits d'avenir oubliés, tandis que le chêne s'adjuge les charpentes, les escaliers, les portes et les fenêtres, les meubles et la marine. A l'un le solide et le durable, à l'autre la frivolité.

Il ne reste plus au hêtre qu'à mieux faire connaître sa différence, car si son rival est communément reconnu comme « majestueux », lui seul a le privilège de l'élégance. Son écorce si fragile qu'elle risque des coups de soleil en lisière fait jouer son argent dans le clair-obscur des futaies, apportant aux nefs des reflets et des effets de profondeur sans égal, et lorsque le commun, après s'être soumis au déclin du jour, ressent les premières gelées sur un visage où ne se lisent bientôt plus que les rides, il sait conserver des couleurs et n'avouer jamais totalement l'hiver sous son costume marcescent. Et puis son tronc si lisse n'est-il pas le seul où graver nos serments d'éternité ?

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(1) Avec environ 1,25 million d'hectares, dont 70 000 pour les plus connues de Haute-Normandie et de Picardie, les hêtraies occupent plus de 10 % de la surface des forêts de France.

(2) *Le Hêtre*, INRA, 614 p., 250 F.

LE PORTUGAL À PARTIR DE

1500F*
ALLER/RETOUR

Au départ de :
Paris - Lyon - Nice - Marseille - Toulouse - Bordeaux
100 vols hebdomadaires France -Portugal- France

tap AIR PORTUGAL

RENSEIGNEZ VOUS AUPRES DE TAP AIR PORTUGAL
OU DE VOTRE AGENT DE VOYAGES

BELIER ENTREPRISES

*Tarifs valables jusqu'au 15/12/91 et du 7/1/92 au 31/3/92, soumis à des conditions particulières de vente et de transport

24 Le Japon et l'audiovisuel
— Un entretien avec M. Isomura, conseiller de l'UNESCO

25 Communication
— Dow Chemical en Tchécoslovaquie

26 Marchés financiers
27 Bourse de Paris

BILLET

Actionnariat à deux vitesses

Vivent les petits actionnaires ! L'offre publique d'achat lancée par Accor sur la Compagnie internationale des wagons-lits a fait se lever une série de bonnes âmes pour défendre leurs droits : Déminor, société qui en fait profession, M. Pierre Bellon, président de Sodexho, suivis par trois fonds d'investissements belges, ont décidé de se pourvoir en justice en faisant valoir que le prix offert (8 650 francs belges) désavantageait les petits actionnaires, Accor ayant payé ses actions 44 % plus cher (12 500 francs) et venant encore de calculer sur cette base l'augmentation de capital de sa holding Cobefin.

Ces défenseurs ne sont pas forcément les mieux placés pour parler au nom des «petits» et des sans-grade : M. Bellon, qui détient encore 5 % des Wagons-Lits, comme les fonds d'investissement de la banque Bruxelles-Lambert ou de la Kredietbank NV, auxquels s'est joint l'assureur britannique Norwich Life, sont plutôt des «minoritaires», non dépourvus de moyens de défense.

Mais ce type de contestation n'est pas isolé ni circonscrit à un pays. En France, la cour d'appel de Paris doit statuer le 20 novembre sur le recours déposé par un actionnaire minoritaire de Delmas, qui récuse le prix offert par le groupe Bolloré pour l'acquisition de la société de transport maritime Delmas. Aux Pays-Bas, des actionnaires du groupe de transport maritime Nedloyd NV viennent de contraindre la direction du groupe à accélérer la vente d'actifs. Enfin, même dans la tranquillement capitaliste Helvétie, des minoritaires ont pendant de longs mois combattu en vain les dispositions anti-OPA prises par le géant agro-alimentaire Nestlé.

Ces révoltes ne sont pas dépourvues de bonnes raisons. Les présidents flattent toujours les petits actionnaires lors des assemblées générales, et savent faire appel à leur fidélité pour les augmentations de capital. Le gouvernement français découvre périodiquement leur existence pour assurer le succès des privatisations, grandes ou petites, totales ou partielles. Aujourd'hui, il leur suggère d'acheter des actions d'Elf-Aquitaine ou du Crédit local de France (CLF). Mais dirigeants et gouvernants actionnaires majoritaires se soucient rarement de les informer sur les ventes, acquisitions et fusions, et moins encore sur la marche des sociétés. Même si des efforts ont été faits, rien n'a vraiment changé depuis l'époque du rapport Baumgartner de 1971 destiné à raviver le marché des actions. Les actionnaires minoritaires avaient alors alerté les pouvoirs publics, *«ne voulant plus faire les frais de l'appétit des grosses sociétés»* (*le Monde* du 20 juillet 1971). Vingt ans déjà...

DOMINIQUE GALLOIS et GUY HERZLICH

La négociation sur l'assurance-chômage

Les syndicats contestent le principe d'un «accord d'étape»

La perspective de la signature d'un «accord d'étape» s'est singulièrement éloignée, jeudi 14 novembre, à l'issue de la quatrième séance de négociation sur le financement du régime d'assurance-chômage. Contrairement à ce qui s'était passé lors de la précédente séance du 28 octobre, les discussions entre les partenaires sociaux ont davantage achoppé sur la forme que sur le fond du premier train de mesures d'économies préconisées par le CNPF. La prochaine séance de négociation, le 27 novembre, a été mise «au conditionnel», dans l'attente des les contre-propositions syndicales.

La CFE-CGC, la CFDT et la CFTC ont refusé d'examiner des propositions patronales sur le financement de l'assurance-chômage, qu'elles qualifient de *«demi-mesures»*, alors même que la gravité de la situation du régime d'assurance-chômage nécessiterait, selon elles, l'ouverture d'une négociation globale couvrant l'intégralité du déficit. Selon les dernières estimations de l'UNEDIC, ce dernier pourrait atteindre 8 milliards de francs en 1991 et 19 milliards d'ici la fin 1992, alors que les mesures d'économies proposées jeudi n'auraient rapporté que 5 milliards de francs en année pleine.

«Quand il y a le feu à la maison, on se préoccupe d'abord de l'éteindre, avant d'examiner les problèmes de méthode», s'est insurgé M. Jean-Louis Giral, président de la commission des affaires sociales du CNPF. Or, la gravité de la situation est telle – si aucun accord n'était trouvé, le régime pourrait, a-t-il laissé entendre, se retrouver en état de cessation de paiement dès le mois de mars 1992 – qu'il convient déjà, selon lui, d'adopter les mesures les plus urgentes afin de conserver une crédibilité auprès des banquiers.

Renforcer le contrôle

Le responsable du CNPF a rappelé qu'il n'avait de toute façon pas mandat pour négocier une hausse de cotisation supérieure à 0,12 point – or, une telle hausse est nécessaire pour parvenir à un retour à l'équilibre du régime – si cette première augmentation n'était pas déjà accompagnée de mesures d'assainissement (*le Monde* du 30 octobre). Les organisations syndicales se sont donc vu proposer un protocole d'accord tendant à *«privilégier l'indemnisation des chômeurs réellement privés de ressources»*, à *«renforcer l'incitation pour les chômeurs à retrouver un emploi»* tout en *«assurant le meilleur recouvrement possible des contributions d'assurance-chômage»*.

Ainsi le CNPF préconisait-il d'instaurer un contrôle sur la réalité de la recherche d'un emploi par le chômeur, en prévoyant une première notification de l'allocation de base que pour une durée de quatre mois. Terme au bout duquel l'ASSEDIC aurait cherché à suspendre cette allocation si l'affilié se révélait incapable de prouver sa recherche d'emploi. Cette mesure a été fortement contestée par la CGT et Force ouvrière qui s'opposent à ce que les ASSEDIC se transforment en *«organismes de répression»*.

Le CNPF prévoyait aussi de freiner la mise au chômage des salariés âgés de plus de cinquante-cinq ans grâce à la généralisation de «l'amendement Delalande», qui prévoit une contribution des employeurs équivalente à trois mois de salaire par salarié âgé licencié. Mais le CNPF envisageait aussi une mesure censée inciter les entreprises à différer d'un an la mise en préretraite d'un salarié âgé de cinquante-cinq ans et trois mois, sous peine pour ce dernier de perdre, pendant un an, son allocation de base, aujourd'hui garantie jusqu'à l'âge de la retraite.

Enfin, le CNPF proposait l'instauration d'un *«différé d'indemnisation»* de quatre jours, qui aurait été appliqué à tout nouvel allocataire mais qui aurait préservé les travailleurs précaires.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Les professions de santé défient le gouvernement

Suite de la première page

Le corps médical doit admettre que son avenir est lié à celui de la Sécurité sociale et à la maîtrise de ses propres effectifs.

Il est temps que les médecins libéraux comprennent qu'ils ont tout intérêt à ce que l'assurance-maladie se dote de mécanismes de régulation. Depuis sa création, celle-ci a simultanément assuré la croissance de leurs effectifs et leur ascension sociale. Elle leur garantit tout à la fois la liberté d'installation ou de prescription et supporte l'essentiel des coûts, c'est-à-dire l'essentiel du chiffre d'affaires des professions de santé.

Alors que le niveau des prélèvements obligatoires qui pèsent sur les salariés est un des plus élevés au monde, poursuivre l'érosion des remboursements conduirait à une aggravation des inégalités mais aboutirait également à réduire l'activité des médecins, comme ce fut le cas en 1987, lors du plan Séguin.

Si la progression des dépenses de santé observée ces trois dernières années se maintenait, elles doubleraient tous les neuf ans. Cette spirale est d'autant moins acceptable que les principaux pays développés (hormis les Etats-Unis) ont obtenu de meilleurs résultats. Depuis 1975, les prestations ont augmenté de 5,3 % par an en France mais de 2,1 % seulement en Allemagne, où le niveau sanitaire de la population n'est pas, que l'on sache, inférieur au nôtre.

Cette fuite en avant a été alimentée par la très forte augmentation du nombre des praticiens installés dans le secteur libéral. De 46 500 en 1970, leur effectif s'établit à 108 000 aujourd'hui. Malgré cette démographie galopante, leur pouvoir d'achat a été, dans l'ensemble, plus que préservé : il a progressé de 13 % au cours des dix dernières années (*le Monde* du 29 octobre). Toutefois, les nouveaux venus éprouvent les pires difficultés à s'insérer.

Un généraliste sur dix gagne moins que le SMIC. Cette expansion constitue un puissant levier pour la croissance des dépenses de santé, car elle pousse les praticiens à augmenter, parfois artificiellement, leur activité et, en retour, incite les pouvoirs publics à bloquer les honoraires au détriment de ceux qui appliquent les tarifs de la Sécurité sociale, à commencer par les généralistes.

Ces phénomènes contribuent à aviver les contradictions d'intérêts entre médecins. Les généralistes, encore eux, se livrent une vive concurrence, mais subissent aussi de plein fouet celle des spécialistes. En multipliant les actes techniques liés à l'utilisation d'équipements médicaux, ces derniers disposent d'ailleurs de marges non négligeables pour contourner le blocage des honoraires. Sans compter que le caractère obsolète de certaines tarifications ne permet à la Sécurité sociale de bénéficier que très partiellement des gains de productivité dégagés par les innovations technolo- giques.

Jusqu'à présent, la limitation des dépenses de santé a essentiellement concentré les efforts sur la demande de soins (les assurés) plutôt que sur l'offre (les professions de santé). De toute évidence, la responsabilisation des assurés sociaux demeure une nécessité, mais, à moins de se condamner à répéter inlassablement les plans de redressement – un tous les dix-huit mois en moyenne depuis 1975, – la seule voie possible est d'inverser la logique d'un système qui fonctionne à guichets ouverts. Plutôt que de feindre de découvrir, comme le gouvernement Cresson en juin 1991, que le déficit de la branche maladie de la «sécu» atteint 13,5 milliards de francs et augmenter en catastrophe la cotisation des actifs de 0,9 %, pourquoi ne pas négocier des contrats d'objectifs?

L'accord conclu le mois dernier entre M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales, et les trois caisses nationales d'assurance-maladie va dans ce sens. Il vise à déterminer un taux d'évolution annuel des dépenses prévoyant des marges de sécurité. Les caisses devront ensuite en discuter la mise en œuvre avec les professions de santé. Ce dispositif, dont les contours doivent être précisés avant la fin du mois et qui a reçu le soutien de l'ensemble des syndicats (hormis la CGT) et du patronat, met les syndicats de médecins dans une position délicate.

La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), principale organisation, redoute d'être placée devant le fait accompli, mais elle souhaite surtout ne pas rompre avec les caisses et les pouvoirs publics. Dans un entretien accordé mercredi 13 novembre au *Quotidien du médecin*, le docteur Jacques Beaupère, président de la CSMF, explique que *«négocier sans démontrer sa force serait une erreur»*...

Prendre le train en marche

En revanche, la coordination Action-santé accuse le gouvernement de pratiquer le *«rationnement des soins»*, dans la mesure où la progression des dépenses *«résulte naturellement de l'allongement de la durée de vie, de l'amélioration de la qualité des soins, de la performance des méthodes d'investigation et de l'efficacité des nouvelles thérapies»*. L'explication ne repose sur aucune base sérieuse. En 1990, le volume des actes de biologie s'est accru de 18,6 %, celui des kinésithérapeutes de 8,9 %, alors que la consommation pharmaceutique augmentait de 9,4 % et que les dépenses forfaitaires des cliniques privées décollaient de 16,8 %. Qui peut vraiment croire que de strictes considérations médicales ou techniques justifient de telles progressions?

M. Bianco a beau jeu de dénoncer une manifestation *«surréaliste»*. Au côté des diverses organisations de médecins et de cliniques privées (qui ont obligeamment affrété des cars et invité leurs salariés à venir en masse), on pourra voir la CFE-CGC, qui, signataire du protocole sur la maîtrise des dépenses, n'en est plus à une incohérence près, ainsi que la CGT, toujours prompte à prendre le train en marche. Seront également présents le RPR et l'UDF, dont les responsables confient en privé qu'ils seraient fort soulagés de ne pas avoir à instaurer eux-mêmes des mécanismes de maîtrise des dépenses d'assurance-maladie, ou encore le Front national, dont l'influence devient notable dans certains milieux médicaux.

Le Syndicat des jeunes médecins généralistes (SNJMG) ne sera toutefois pas présent dans un cortège où seront associés *«ceux qui travaillent pour la solidarité et ceux qui laissent faire la dérive commerciale de la santé»*. *«Il ne manquera dans la rue que nos ministres»*, concluent les jeunes médecins.

JEAN-MICHEL NORMAND

La croissance outre-Rhin serait ramenée à 2 % en 1992

Les cinq «sages» dénoncent le financement par l'emprunt de l'unification allemande

Ralentissement de la croissance à l'Ouest et reprise à l'Est en 1992 : tels sont les pronostics contrastés que les cinq «sages» ont présenté, jeudi 14 novembre, dans leur traditionnel rapport d'automne centré sur les «Perspectives d'intégration de l'économie allemande», remis au chancelier Helmut Kohl. Les cinq professeurs d'université (ils sont chargés par le chancelier d'établir deux fois par an un rapport sur la conjoncture, en toute indépendance) appellent le gouvernement à plus de rigueur budgétaire et demandent aux syndicats de modérer leurs exigences salariales.

FRANCFORT

correspondance

En mettant l'accent sur un déficit public global, qui pourrait atteindre en 1992 un chiffre record de 200 milliards de deutschemarks, soit 20 milliards de plus qu'en 1991, les cinq «sages» semblent avoir fait mouche. Le chancelier a en effet dû reconnaître que le rapport des professeurs d'université obligeait *«à repenser»* l'intégration économique des cinq nouveaux Lander de l'Est. La principale critique concerne l'incapacité du gouvernement et du secteur privé à réorienter leurs priorités pour tenir compte de la réunification de l'Allemagne : *«Au lieu de changer la politique fiscale en repoussant les dépenses publiques les moins urgentes et en éradiquant les subventions, les choses ont été laissées en l'état»*, écrivent les experts.

Cet avertissement renforce l'inquiétude exprimée à plusieurs reprises, notamment par la Bundesbank, de voir le gouvernement de Bonn recourir de plus en plus à l'emprunt sur les marchés monétaires pour financer le coût de la réunification, avec le risque que les taux d'intérêt continuent à grimper. Certains experts n'hésitent pas, pour leur part, à parler d'un risque de récession pour l'économie allemande en 1992, particulièrement si les négociations salariales en cours se traduisent par une augmentation de 10 %, comme le réclament les syndicats.

Confirmant les pronostics de la plupart des instituts de conjoncture, les cinq «sages» prévoient un ralentissement de la croissance en 1992 à l'Ouest avec une augmentation du PNB (produit national brut) de 3,5 % cette année, mais de seulement 2 % l'année prochaine.

Reprise confirmée à l'Est

Malgré ce ralentissement de la conjoncture, l'inflation atteindra 4 % en 1992 à l'Ouest contre 3,5 % cette année. Le chômage devrait aussi légèrement augmenter, pour atteindre 6 % de la population active contre 5,5 % cette année. Même si la reprise à l'Est semble incontestable avec une croissance du PNB l'année prochaine frôlant les 10 % (contre une chute de 10,5 % cette année), les cinq «sages» restent prudents. Le nombre des chômeurs devrait passer de 915 000 cette année à 1,35 million l'année prochaine, soit 16 % de la population active. Ce chiffre ne tient toutefois pas compte du travail à temps partiel, qui dépassera la barre de trois millions dans les cinq nouveaux Lander.

L'espoir d'une relance de l'économie à l'Ouest réside essentiellement dans la reprise économique chez les principaux partenaires commerciaux de l'Allemagne. Cette reprise permettrait à l'économie ouest-allemande, traditionnellement fortement exportatrice, de trouver un complément à la demande des cinq nouveaux Lander, qui a tiré la croissance. Mais l'essentiel de la reprise mondiale va résulter selon eux de la consommation des ménages et de la construction, mais pas des investissements productifs et des biens d'équipement, pour lesquels l'industrie allemande arrive en tête.

Malgré les nombreuses critiques des professeurs contre les dépenses du gouvernement, le ministre des finances, M. Theo Waigel (CSU), ne s'est pas senti pour sa part *«remis en cause»*, dans la mesure où, a-t-il précisé, cette politique a permis d'aboutir à une relance dans les cinq nouveaux Lander.

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

A condition d'améliorer sa commercialisation

La rénovation de l'hôtellerie indépendante bénéficiera des ressources des CODEVI

M. Jean-Michel Baylet, ministre du tourisme, a précisé jeudi 14 novembre devant le congrès de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH) son plan de modernisation de l'hôtellerie indépendante, présenté mercredi au conseil des ministres (*le Monde* du 15 novembre). Ce plan vise à aider sur cinq ans quelque 5 000 hôtels (totalisant 100 000 chambres, soit un tiers de l'hôtellerie indépendante), en priorité dans les zones rurales et les petites villes, à se moderniser : la rénovation des établissements doit être associée à une amélioration de leur commercialisation et de leur promotion et à une formation des hôteliers et de leur personnel (*le Monde* du 8 octobre). Il devrait aussi faciliter la mise en conformité des hôtels avec les «nouvelles normes» (les derniers dossiers doivent être présentés en mars prochain).

Comme l'espérait le ministre, les financements par les comptes pour le développement industriel (CODEVI) – jusqu'à présent réservés à l'industrie – pourront fournir jusqu'à 60 % de la dépense (avec 20 % à 25 % d'apport personnel, le reste provenant d'aides départementales ou régionales), à condition de présenter en même temps de bonnes perspectives de commercialisation et un projet de formation, l'ensemble bénéficiant de la caution d'une commission locale. Le ministère du tourisme consacrera en 1992 20 millions de francs au soutien de ce plan, qui repose sur le volontariat des professionnels et la coopération de leurs syndicats et des collectivités locales.

Dès le mois prochain, les préfets seront invités à réunir syndicats hôteliers, banquiers et représentants des collectivités locales pour mettre au point des formules d'instruction des demandes de prêts et d'«assistance technique» pour aider les hôteliers à préparer leurs projets. Une vingtaine de départements devraient démarrer en février 1992 et les premiers dossiers seraient examinés dès le mois de mars. Enfin une instance nationale sera chargée de suivre l'évolution du plan et de trancher les cas épineux.

Par région et par «thème»

Parallèlement, les hôteliers seront encouragés à se regrouper pour «vendre» leurs chambres, par région et par «thème» (bord de mer, pêche, randonnées, etc.). Le réseau national Maison de la France prendra aussi en charge la représentation des groupements d'hôtels, avec des crédits supplémentaires de l'Etat (3 millions de francs en 1992). L'Etat va aussi encourager l'accès des hôteliers indépendants aux réseaux de réservation (notamment ceux des offices de tourisme ou des automobiles-clubs), la communication entre ceux-ci, la création de «numéros verts» téléphoniques... Les actions de formation, assurées notamment par le Fonds d'assurance-formation de l'industrie hôtelière (FAFIH), vont aussi bénéficier d'une aide supplémentaire de 6 millions de francs du ministère du tourisme.

G. H.

Les restructurations chez Usinor-Sacilor

M. Francis Mer confirme la fermeture de la SMN

La décision était prise. Mais pas encore officielle. Le sidérurgiste public Usinor-Sacilor a finalement annoncé, jeudi 14 novembre, la fermeture de la Société métallurgique de Normandie, lors d'une rencontre entre le président du groupe, M. Francis Mer, et les délégués CGT et CFDT du personnel. Installée à Mondeville près de Caen (Calvados), la SMN emploie 1 300 salariés. Cette fermeture interviendra d'ici à 1994 et s'inscrit dans un vaste plan de réorganisation industrielle, affectant l'activité produits longs du groupe (*le Monde* du 1er novembre). Selon les dirigeants, en dépit des efforts fournis par le personnel, l'unité normande d'Unimétal a atteint ses limites de compétitivité.

La rencontre entre M. Francis Mer et les syndicats a été précédée par des incidents. Plusieurs centaines de salariés de la SMN, venus en autocar, ont saccagé, jeudi en début d'après-midi, le hall d'entrée du groupe dans le quartier de la Défense à Paris. Les salariés de la SMN, arrivés le matin même dans la capitale, avaient auparavant manifesté, sans incident, devant le ministère de l'économie et des finances.

□ **820 suppressions d'emplois chez Rhône-Poulenc.** – La direction de Rhône-Poulenc a annoncé jeudi 14 novembre au comité central d'entreprise la suppression de 820 emplois dans la chimie sur quatre sites industriels (*le Monde* du 15 novembre). L'usine de Saint-André-la-Madeleine près de Lille dans le Nord est la plus touchée, avec la suppression de 330 emplois. 200 suppressions de postes sont envisagées à Salindres (Gard), 210 aux Roches-de-Condrieu (Isère) et 80 à Ribécourt (Oise). Ce plan social ne comprendra aucun licenciement «sec». Parallèlement, des investissements de 300 millions de francs seront effectués sur ces quatre sites. Il s'agit du deuxième plan de réduction d'effectifs dans la chimie de Rhône-Poulenc annoncé depuis le début de l'année. Le premier concernait 1 023 emplois.

POINT/LE JAPON ET L'AUDIOVISUEL

Dans la bataille des nouvelles images

L'affrontement entre Japonais et Européens pour imposer la norme haute définition qui demain régira la diffusion et la réception des images est une grande bataille, aux enjeux gigantesques. C'est peut-être, déjà, un faux combat. Alors que les Américains, pratiquement éliminés de la fabrication des téléviseurs, restaient absents du débat, ce sont les Européens qui ont tenté de relever le défi, avec la norme HD-Mac. Mais la haute définition ne représente pas grand-chose tant qu'il n'existe pas de programmes à diffuser.

Là réapparaissent les Américains : distancés sur les techniques de diffusion et de réception, ils n'ont rien abandonné sur le terrain de la fabrication des images, dont le maître mot est « numérisation » (on dit aussi « digital », par opposition à « analogique »). Sautant l'étape analogique, ils progressent même à pas de géant dans la diffusion de ce type d'image. Le digital, c'est la mise en équivalence, dans la réalisation et l'enregistrement, de chaque micro-élément d'information, qu'il s'agisse d'un son, d'une donnée chiffrée ou graphique, ou de chaque point lumineux d'une image. Il annonce une forme de contrôle radicalement supérieure à tous ceux existants.

Par-delà les rivalités commerciales et techniques, Japonais (plus généralement, Asiatiques) et Européens ont sans doute des stratégies communes à développer pour que toutes les images, toutes les informations du monde ne soient pas, bientôt, américaines. Pour que cette « matière » qui sera, après les matières premières, les sources d'énergie puis l'informatique, la principale richesse de demain n'ait pour seul gisement Hollywood.

Après l'argent, la création ?

TOKYO

de notre envoyé spécial

Il y a encore trois ans, la situation semblait claire : les Japonais avaient gagné la bataille technologique dans tous les domaines d'enregistrement, reproduction, transmission et réception des images et des sons. Ils dominaient ainsi la fabrication des appareils concernant les médias au sens large mais aussi la recherche scientifique ou médicale, les applications militaires... Enorme enjeu : le seul marché de l'électronique grand public est estimé à 3 000 milliards de dollars. Et ils continuaient de progresser rapidement, grâce au consensus, sur ce point, entre les principaux protagonistes : industriels, chaînes publiques (NHK) et privées, gouvernement.

Sur le terrain de la haute définition (HD ; les Japonais disent, eux, *Hi-vision*), les Américains ayant jeté l'éponge, ce sont les Européens qui tentent de relever le défi. Mais ils sont partis en retard, et malgré la mise en place d'organes supranationaux (Programme Média, plan Eurêka, GIE Vision 1250), l'harmonisation entre les différents pays et les grands groupes industriels concernés est loin d'être parfaite. Prudemment, le CCIR, instance internationale chargée de choisir la norme, a... choisi les deux.

Ni les Japonais ni les Européens n'ont pourtant, pour l'instant, résolu la question de fond : celle de la production, dans les quantités exigées par des grilles de programmes boulimiques. Comment vendre des nouveaux téléviseurs s'il n'y a pas de nouveaux programmes ? Mais comment convaincre les producteurs de fabriquer de nouveaux programmes s'il n'y a pas de postes pour les capter ? Les procédures sont si lourdes et si onéreuses que personne ne se risque à faire, à vide, les premiers pas.

Sur ce plan, les Japonais ne sont guère plus avancés que les Européens, même si le satellite de la NHK doit passer le 25 novembre de deux à huit heures d'émissions en HD : retransmettre ainsi des matches de baseball et des émissions de plateau ne constitue à l'évidence pas un progrès suffisant (pas plus que la retransmission en HD, par les Européens, des prochains Jeux olympiques).

Les Japonais ont, au moins, une avance sémantique. Ils ne parlent plus d'« œuvres » comme les Européens (et singulièrement les Français), ni de « produits » comme les Américains, ils parlent de « software ». Un software assez différent des seuls logiciels pour qu'un haut dirigeant nippon ait récemment proposé de lui substituer le néologisme « fineware ».

Dans la production, les Américains restaient solidement installés à la corde, plus dominateurs que jamais. Mais, à l'automne 1989, Sony achetait la major hollywoodienne Columbia, après avoir acquis la maison de disques CBS, pour un coût total de 8,5 milliards de dollars. Le premier signe flagrant que les Nippons ne se contenteraient pas de transporter dans leurs « tuyaux » hi-tech le contenu américain.

Sony avait appris durement la leçon lorsque son système vidéo Betamax, pourtant techniquement supérieur, avait été supplanté par le VHS de son concurrent Matsushita : il ne sert à rien de maîtriser le hardware si on ne contrôle pas le software. Et le software, en l'occurrence, c'est l'industrie du spectacle et des images de la planète.

Depuis, et malgré des réactions souvent hostiles aux Etats-Unis, les investissements japonais dans le show-biz se sont poursuivis : création d'une société commune entre JVC et un producteur américain (Largo Entertainment), entrée de Pioneer dans le capital de Carolco (producteur de *Rambo* et de *Terminator 2*), association du fabricant de microprocesseurs ASCII avec Ed Pressman, prêts massifs des financiers japonais à Disney (600 millions de dollars) et surtout rachat des studios MCA-Universal par Matsushita pour 6,6 milliards de dollars, et tout récemment entrée de Toshiba et C. Itoh dans le capital de Warner. A Hollywood et à New-York, après avoir crié au loup, on adopta le sourire en coin : les Japonais avaient tout payé beaucoup trop cher, et leurs investissements avaient jusqu'alors été d'un maigre rapport. A Tokyo ou à Osaka, on affichait une parfaite sérénité : on était prêt à payer pour apprendre, on jouait sur le long terme.

Ces transferts d'argent et de pouvoir sont considérables en termes économiques, mais n'affectent guère le quotidien d'un habitant de Yokohama ou de Houston, d'un Parisien ou d'un Cairote. Payées en dollars ou en yens (1), c'était, et sans doute pour longtemps, les mêmes images qui arrivaient sur les petits et grands écrans du monde, formant les regards et les mentalités. La situation est en train de changer.

Un pôle asiatique

La récente annonce par le groupe Fuji de la création d'une compagnie américaine et non pas de son achat risque de modifier les règles du jeu. Après n'avoir fabriqué des images que pour les Japonais, le groupe s'apprête à en faire pour le monde entier. Grande nouveauté chez un peuple qui ne s'est jamais soucié d'exporter une culture dont il a tout lieu d'être fier, même lorsque le drapeau du Soleil levant domina une large portion de l'Asie.

Au Japon même régnait jusqu'à une date très récente un partage des genres : images nationales à la télé (c'est sans doute le seul pays du monde où la diffusion de « Dallas » a été interrompue après quelques épisodes, faute d'audience), images américaines au cinéma (248 films américains distribués en 1990, pour 127 japonais dont 43 « pornos »). Il ne fait guère de doute qu'il n'en ira plus longtemps ainsi, et la présence massive des films américains sur les chaînes satellites et le marché vidéo en est le signe avant-coureur.

D'autres signes ? Le Festival de cinéma de Tokyo, qui s'est déroulé du 27 septembre au 6 octobre. Voué à la publicité de la technique autant qu'à la promotion des films, soutenu financièrement par tous les acteurs concernés (gouvernement, industriels, studios), il est présidé par un homme, M. Yasuyoshi Tokuma, qui déclare tranquillement : *« Je ne m'intéresse pas au cinéma en particulier, mais aux médias dans leur ensemble. »*

Si c'est (encore ?) un film américain qui a remporté le grand prix du Festival, l'accent y fut mis de façon insistante sur le développement d'un pôle d'images asiatiques qui réunirait, sous la houlette du Japon, les pays de la façade Pacifique. Autre exemple : destinée à une meilleure diffusion de la culture japonaise, la Fondation du Japon, prioritairement active en Asie, a récemment vu ses crédits multipliés par cinq (2).

Que naisse effectivement un pôle de création en Asie, c'est le monopole hollywoodien qui s'en trouvera ébréché. Les images asiatiques ne seront pas nécessairement meilleures que les images américaines ; elles devraient, du moins, être différentes. Et rien n'interdit d'espérer que par cette brèche pourront s'engouffrer des créations d'autres origines, européennes notamment.

J.-M. F.

(1) Voire en francs, en lires ou en florins, avec l'arrivée à Hollywood de Francis Bouygues, de Canal Plus, de Berlusconi et de Polygram.

(2) Selon Karoline Postel-Vinay, dans *Invitation à la culture japonaise*, ouvrage collectif sous la direction de Jean-François Sabouret (La Découverte), qui vient de paraître, indispensable complément à l'indispensable *Etat du Japon* (même éditeur).

Le marché des films au Japon

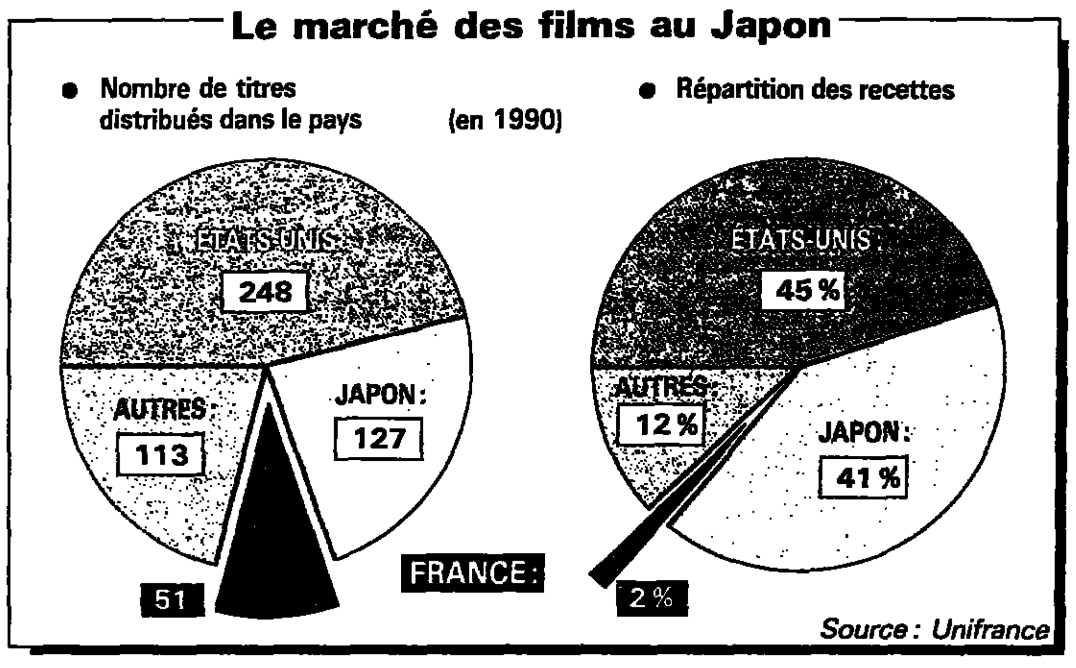

Source : Unifrance

Le week-end au secours du cinéma

Le cinéma japonais fut, de la fin de la guerre aux années 60, extraordinairement fécond sur le plan artistique, extrêmement prospère sur le plan économique. Il n'en reste presque rien. 146 millions de spectateurs en 1990 (contre 3,5 milliards en 1965), 95 films produits dans l'année au lieu des centaines de jadis, moins de 1 800 salles (et quelles salles !) alors qu'il en restait le double il y a seulement dix ans, et plus de 7 000 au milieu des années 60. Les *Majors* japonaises jadis florissantes et dominatrices ont disparu ou se sont reconverties, pour l'essentiel, dans de plus rentables activités.

Côté création, il reste Kurosawa, désormais embaumé comme trésor culturel national (sans qu'on aille voir ses films pour autant) après avoir dû, ces dernières années, chercher en France ou en Amérique ses producteurs. Les grands noms de la génération suivante (Oshima, Yoshida...) sont obligés, eux aussi, de trouver leur financement ailleurs, Imamura seul parvenant encore à envoyer de temps à autre des nouvelles de son art (*la Ballade de Narayama, Pluie noire*). Vivotent quelques francs-tireurs comme Oguri (*l'Aiguillon de la mort*, sorti l'an dernier à Paris avec plus d'attention qu'à Tokyo) ou Itami (*Tampopo*).

Parmi la centaine de films produits l'an dernier, près de la moitié (quarante-deux) sont des premiers films. Prometteur ? Pas du tout. La quasi-totalité de leurs auteurs n'en réaliseront aucun autre, s'en allant vers les secteurs plus rémunérateurs et plus prestigieux de la publicité et de la télévision s'ils ont été remarqués, et sinon retournant à l'anonymat.

Le haut du pavé cinématographique appartient sans conteste aux Américains. Tandis que la récente explosion du marché de la vidéo (1 milliard de dollars de cassettes, presque autant pour les vidéodisques, en 1990) se fait au bénéfice quasi exclusif des produits hollywoodiens, au box-office des salles de Tokyo (1), vingt-sept films atteignent le seuil envié de 100 millions de yens de recette, durant les premiers six mois de cette année : vingt-deux américains (dont les onze premiers de la liste), pour trois japonais, un film de Hongkong (*les Tortues Ninja*), et... un français, *Nikita*, de Luc Besson.

Principal client de Hollywood, le Japon est aussi le premier marché d'exportation du cinéma tricolore, avec cinquante films vendus en 1990. Mais vendus ne signifie pas vus. La plupart sortent dans des circuits confidentiels, faisant les beaux jours d'une poignée de cinéphiles amateurs de Rohmer et de Godard comme de Sophie Marceau, et de sociétés commerciales auxquelles la très distinguée *french touch* offre un label culturel apprécié (2).

La sortie de *Nikita* de ce ghetto doré n'est pas dû à son seul potentiel commercial. Le distributeur japonais Herald Ace lui a offert un circuit sensiblement plus large que celui habituellement dévolu aux films français. Herald Ace s'est fait taper sur les doigts par sa société mère, Nippon Herald, et le film a été retiré de l'affiche avant d'avoir fait le plein de ses spectateurs. C'est que le nombre de salles étant limité, il n'y a pas place pour un autre protagoniste important sur le marché japonais. La mise en place inhabituelle de *Nikita* avait rompu le « wa », l'harmonie dont la recherche règle toutes les apparences au Japon.

Cette pénurie de salles et le possible destin de cinématographies plus variées vont peut-être évoluer. Grâce à la découverte par les Nippons de cette invention occidentale : le week-end. On s'attend à un développement gigantesque, manque de place et difficultés de circulation aidant, des loisirs de proximité centrés autour de « lieux de vie », immenses complexes de commerces et de distractions, qui comprendront notamment des cinémas. Mais là encore les Américains ont été les plus entreprenants : Warner a signé un accord avec la chaîne de magasins Nichii pour la construction de trente complexes multi-écrans.

J.-M. F.

(1) Le box-office ne rend qu'une image imparfaite de la fréquentation réelle, du fait de la pratique du *block booking*, la prévente des billets, en particulier dans les entreprises, qu'il serait de mauvais ton de refuser mais qui n'oblige nullement à se rendre effectivement dans les salles.

(2) L'opération de promotion du cinéma fançais qui se déroulera l'été prochain à Yokohama à l'initiative d'Unifrance sera ainsi moins destinée à faire acheter des films (à la différence de l'opération similaire menée à Sarasota en direction du marché américain) qu'à inciter le public à aller les voir.

Un entretien avec M. Isomura

« La télévision est déjà obsolète »

Conseiller spécial du directeur général de l'UNESCO, M. Hisanori Isomura était jusqu'à l'an dernier directeur général des programmes de la NHK après avoir dirigé les bureaux européens de la grande chaîne publique japonaise. Dégagé de tout statut officiel au Japon (même s'il reste très proche des centres de décision), il s'exprime ici avec une liberté de ton inhabituelle chez les dirigeants japonais.

« Les industriels japonais semblent s'intéresser désormais à la production d'images.

– Ce que nous appelons au Japon la « pénurie de software » est perçue par tout le monde. Les industriels veulent maintenant briser le monopole, ou l'oligopole dominé par Hollywood et quelques grandes puissances audiovisuelles telles que celles de MM. Murdoch, Maxwell, tous des Anglo-Saxons. C'est pourquoi de grandes entreprises japonaises se sont implantées à Hollywood. Tant qu'il n'existe pas une production sérieuse européenne, je veux dire française ou italienne, nous devons avoir un rapport beaucoup plus étroit avec l'industrie du cinéma et de la télévision, à Hollywood.

– Il y a également un changement d'attitude des pouvoirs publics.

– Le MITI (1) s'intéresse à la fabrication des matériels. Dans le domaine de la haute définition, c'est lui et non le ministère des télécommunications qui prend les initiatives. Il s'occupe aussi du software, même si le ministère de l'éducation, celui des affaires étrangères et celui des télécommunications s'en préoccupent aussi. Il y a parfois des rivalités.

» Pendant la guerre du Golfe, on s'est aperçu du monopole de CNN. C'est pourquoi la NHK a proposé depuis un an la création de la chaîne Global News Network, un pool équilibré entre Européens, Asiatiques et Américains au lieu que toutes les nouvelles soient sélectionnées à Atlanta. Il faut agir maintenant.

» En ce domaine, l'initiative vient également du secteur privé (y compris la NHK) plutôt que des pouvoirs publics. Des grandes banques et de grandes entreprises ont formé un consortium, le MICO (Media International Corporation), pour l'acquisition de programmes et la réalisation de coproductions. Elle dispose d'un fonds de 5 milliards de yens (2). Les ministères soutiennent cette initiative : on s'est rendu compte que le software était, après l'espace, le poste le plus profitable de la balance commerciale des Etats-Unis. Jack Lang a raison lorsqu'il parle d'impérialisme culturel américain.

– Jusqu'à présent, le rachat de sociétés de production américaines n'affecte pas le contenu des programmes. Cela peut-il changer ?

– C'est une ambition plus lointaine. Pour le moment, il s'agit d'une mesure défensive. On ne veut pas être submergé par Hollywood... Du point de vue de la culture, l'ambition future, c'est naturellement d'exporter aussi nos idées. Jusqu'ici, le Japon a exporté des marchandises avec une efficacité que tout le monde connaît, mais nous avons négligé de faire connaître notre culture par le biais du software. Le Japon importe cinq fois plus d'informations qu'il n'en exporte. Mais personne n'en parle ouvertement, pour le moment les investissements à Hollywood restent une mesure conservatoire, prise surtout pour ne pas être écarté définitivement du secteur.

– Croyez-vous au développement d'un pôle de production de programmes asiatique ?

– C'est possible, le style de vie régional est déjà fortement influencé par le Japon. Bon gré, mal gré, la pénétration économique s'accompagne clairement d'une pénétration culturelle.

– Comment voyez-vous le développement de la haute définition ?

– Il y a, à l'évidence, une rivalité entre les fabricants et les ingénieurs japonais et européens. Avec des « faucons » des deux côtés. Pourtant, les gouvernements japonais et français se sont déjà mis d'accord pour une recherche conjointe sur un convertisseur entre les deux normes. Mais dans le domaine crucial de la production, nous avons beaucoup de reproches à faire aux Français, aux Européens. Nous doutons qu'il y ait des productions massives européennes, alors que nous allons avoir un besoin énorme de programmes, et que nous préférerions qu'ils ne soient pas majoritairement américains. Et vous, vous aurez besoin du savoir-faire technique des Japonais.

– Le cinéma est l'un des fournisseurs potentiels d'images, mais les télévisions japonaises ne font guère d'effort pour soutenir le cinéma japonais. Sur la deuxième chaîne satellite de la NHK, qui passe essentiellement des films, 80 % sont américains.

– Les télévisions investissent dans le cinéma, mais à un niveau effectivement réduit. Le cinéma, pour un homme de ma génération, a été une source culturelle très importante, aussi bien pour les intellectuels que pour le grand public. Mais son statut a connu un déclin catastrophique. Aujourd'hui, le cinéma japonais est plus connu à l'étranger que chez nous.

» Même la télévision est en déclin. Dans le domaine technique, la télévision, analogique, est un média obsolète. Nous avons deux générations d'avance sur les Européens : en France, le cinéma est encore vivant, et la télévision vient de commencer à être multimédia avec la privatisation, tandis qu'au Japon il y a déjà cent soixante-sept postes privés qui, certains depuis plus de quarante ans, font une concurrence acharnée à la NHK.

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

(1) Ministère de l'industrie et du commerce extérieur.

(2) Environ 220 millions de francs, une somme dérisoire.

Une place pour les Français

Le quatrième symposium franco-japonais, réunissant de hautes personnalités culturelles et médiatiques des deux pays sous l'égide du ministère de la culture français et du journal *Asahi Shimbun*, s'est tenu à Blois les 29 et 30 octobre sur le thème très (trop) vaste de « Convergences franco-japonaises ». Ça commençait mal : le mot « convergences » ne se traduisant pas en japonais, il fallut trouver une périphrase. Ce ne fut pas la seule.

Le professeur Nishigaki, de l'université Meiji, a fort bien anticipé le déroulement du colloque en expliquant que l'esprit de ses compatriotes fonctionnait du particulier vers le général. Les domaines précis comme le théâtre, l'architecture, la vidéo ou l'édition ont donné lieu à de véritables échanges de vues et d'expériences, et à des propositions concrètes de collaboration.

Tandis que, sur l'enjeu beaucoup plus vaste de la haute définition, les porte-parole des deux pays se livraient à des discours de propagande aussi enflammés que fermés sur eux-mêmes. Et lorsque les représentants du cinéma français vinrent plaider pour la prééminence du grand écran dans la diffusion des films, ils eurent droit à toute l'attention polie dont sont capables des Japonais en visite.

Quant aux discours de théorie générale, ils traduisaient tous, par-delà la foi unanimement proclamée en la culture et l'humanisme, un décalage manifeste entre les approches françaises et japonaises.

J.-M. F.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 NOVEMBRE A 0 HEURE TU

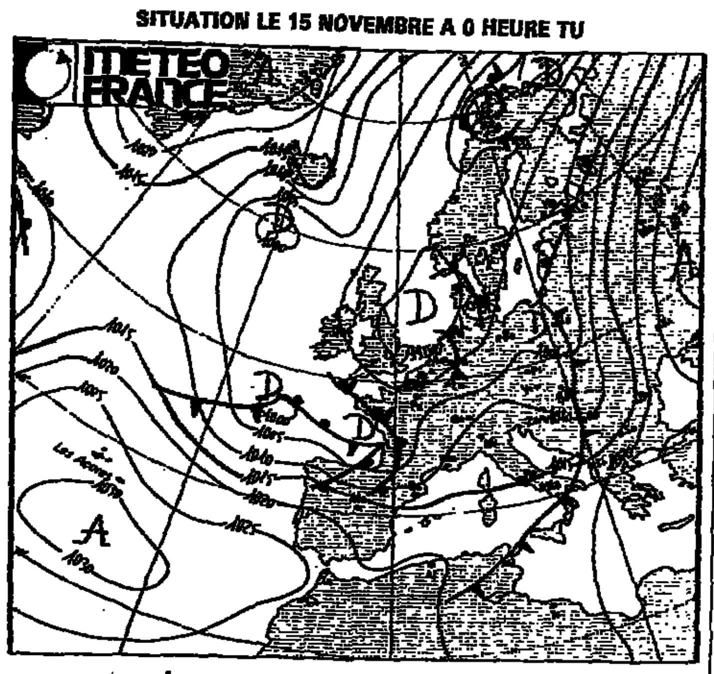

PRÉVISIONS POUR LE 16 NOVEMBRE 1991

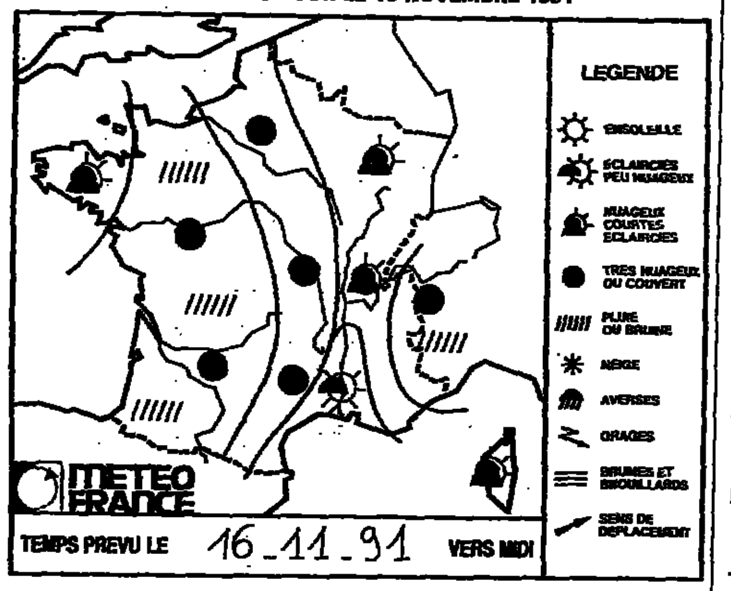

Samedi : beaucoup de nuages, de la pluie, quelques éclaircies. Sur Languedoc, Roussillon, Provence, les nuages alterneront avec les éclaircies. Le mistral et la tramontane souffleront assez fort, avec des rafales à 80 km/h. De la Corse, Côte d'Azur aux Alpes, le temps sera très nuageux avec des pluies ou averses.

Les vents d'ouest seront forts sur la Corse.

Sur Franche-Comté, Lorraine et Alsace, le ciel restera variable et des averses se produiront en cours de journée.

Sur les autres régions, le temps très nuageux et des pluies intermittentes persisteront toute la journée.

Les températures minimales et maximales seront respectivement de 3 à 10 degrés et de 8 à 15 degrés du nord au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 17 NOVEMBRE 1991 A 12 HEURES TU

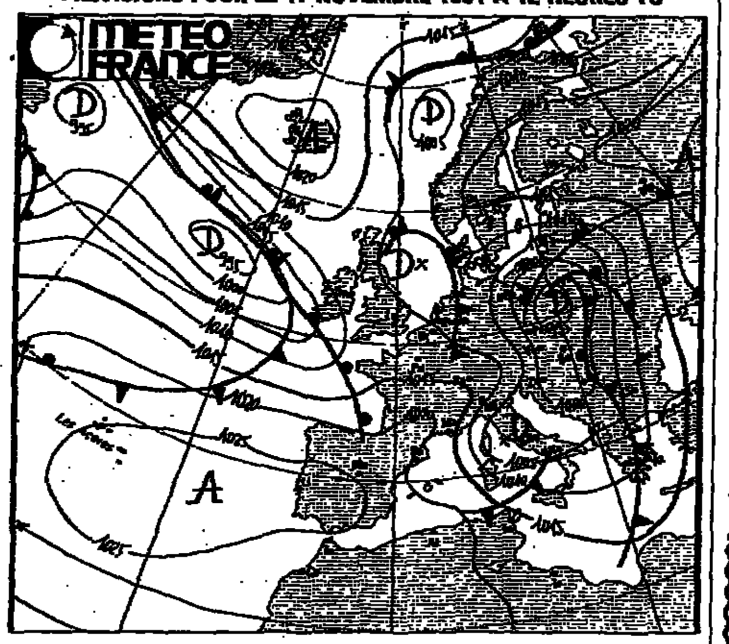

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-11-1991 à 18 heures TU et le 15-11-1991 à 6 heures TU — le 15-11-91

FRANCE			
AJACCIO	16	9	C
BIARRITZ	16	9	C
BORDEAUX	14	8	C
BOURGES	10	6	N
BREST	11	5	C
CAEN	11	3	D
CHERBOURG	11	1	N
CLERMONT-FER.	10	5	P
DIJON	9	4	P
GRENOBLE	10	3	P
LILLE	7	3	B
LIMOGES	9	4	C
LYON	10	6	P
MARSEILLE	14	6	P
NANCY	8	5	N
NANTES	12	6	N
NICE	17	7	P
PARIS-MONTS.	9	6	C
PAU	9	7	P
PERPIGNAN	15	7	D
RENNES	12	2	C
ST-ETIENNE	10	6	P
STRASBOURG	8	4	D
TOULOUSE	11	7	P
TOURS	11	7	C
POINTE-A-PITRE	31	21	D

ÉTRANGER			
ALGER	17	9	C
AMSTERDAM	8	4	D
ATHÈNES	19	13	D
BANGKOK	31	21	N
BARCELONE	16	9	D
BELGRADE	13	9	C
BERLIN	9	4	N
BRUXELLES	7	5	C
LE CAIRE	–	13	A
COPENHAGUE	7	4	N
DAKAR	–	–	–
DELHI	26	12	D
DJERBA	28	14	D
GENÈVE	8	6	N
HONGKONG	23	17	D
ISTANBUL	14	10	D
JÉRUSALEM	19	9	D
LISBONNE	18	15	C
LONDRES	8	-1	D
LOS ANGELES	21	14	D
LUXEMBOURG	6	2	C
MADRID	12	10	C
MARRAKECH	23	11	D
MEXICO	25	9	D
MILAN	13	-1	D
MONTRÉAL	9	1	C
MOSCOU	5	5	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	15	6	D
OSLO	1	0	P
PALMA-DE-MAJ.	18	7	N
PÉKIN	11	-3	D
RIO-DE-JANEIRO	27	22	N
ROME	18	14	C
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	6	1	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	15	10	C
TUNIS	25	13	N
VARSOVIE	11	5	C
VENISE	15	2	D
VIENNE	10	1	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde RADIO TÉLÉVISION

CARNET DU Monde

Naissances

– **Pierre DUSSAUGE et Valérie KATZAROF**

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Emilie,

le 2 novembre 1991, à Ann-Arbor (Michigan).

– **Florence KAHN-LEVINSON et Mark LEVINSON,**

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Juliette,

le 1er novembre 1991.

3, rue Corneille,
75006 Paris.

– **Guillaume et Sergine LAVAUD,**

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Marion,

le 10 novembre 1991.

3, rue Tolstoï,
94500 Villejuif.

– Paris. San-Francisco.

Maurice

est né le 11 novembre 1991, pour la plus grande joie de ses parents,

Sonia et Jack FORGET,

qui associent à leur bonheur

Stéphan, Laurent, Leslie, Marie et Thomas.

– **Sophie MATHERON et Pierre BLESKINE,**

ont la joie de faire part de la naissance de

Maxime,

le 6 novembre 1991.

8, rue Ortolan,
75005 Paris.

– **Virginie et Olivier COSTEMALLE**

sont heureux d'annoncer la naissance de

Pauline,

le 8 novembre 1991 à Paris.

3, rue des Perchamps,
75016 Paris.

Décès

– Mme Charles Corrin,
sa femme,
Eliane Corrin,
sa fille,
Sylvie et Jacques Zyss,
sa fille et son gendre,
Elise et Maurice Friedrich,
sa fille et son gendre,
Et tous ses petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Charles CORRIN,

survenu le 11 novembre 1991, en Israël.

Les obsèques ont eu lieu le 12 novembre, au cimetière de Kiriat-Shaul (Israël).

17, avenue du Maréchal-Maunoury,
75016 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Maxime Dubaut-Bellonte,
son épouse,
M. et Mme Olivier Dubaut
et leurs enfants Bertrand et Eric,
M. et Mme Emmanuel Dubaut
et leurs enfants Guillaume, Nicolas et Gauthier,
Mme Laurence Dubaut
et ses enfants,
David et Hélène Fontanille,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Leclercq,
M. et Mme Patrice Simon,
Le comte et la comtesse de Bélizal,
M. et Mme Henry Bourin,
M. et Mme Jean Nicolas,
Mme Marie-Agnès Michel-Bourin,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frère, sœurs, neveux et nièces,
Le Père Jacques Leclère,
M. et Mme Jacques Suzor
et leurs enfants,
ses cousins,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Saint-Mandé, le 13 novembre 1991, dans sa soixante-douzième année, muni des sacrements de l'Eglise, de

Maxime DUBAUT,
artiste peintre.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 novembre, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, 84, avenue du Général-de-Gaulle.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière Sud de Saint-Mandé.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

18, boulevard de la Guyane,
94160 Saint-Mandé.

– Le professeur Jean Hilaire,
Solange Hilaire,
Olivier Hilaire,
ont la douleur de faire part du décès, le 1er octobre 1991, de

Mme Françoise HILAIRE,
conservateur au Musée national des monuments français.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 5 octobre.

Une messe sera dite à sa mémoire en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e, le mercredi 20 novembre, à 18 heures.

– Christophe L'Ollivier et Sylvie, née Strengel,
ont l'immense chagrin de faire part du décès subit de leur petite

Marine,

survenu, le 12 novembre 1991, à l'âge de quatre mois.

La messe des anges a été célébrée ce vendredi 15 novembre, à 13 h 30, en l'église Sainte-Geneviève des Grandes-Carrières, rue Championnet, Paris-18e.

– Nous apprenons le décès de

Henri LAGAUCHE,
président
du comité économique et social de Champagne-Ardenne,

survenu le 14 novembre 1991, à Châlons-sur-Marne (Marne).

[Né le 5 décembre 1919, Henri Lagauche (PS) avait adhéré aux Jeunesses socialistes en 1935 à l'âge de quinze ans. Responsable départemental du Mouvement de Libération Nord, il avait adhéré à Force ouvrière en 1947. Henri Lagauche, qui avait occupé différents postes de responsabilité dans le secteur social et du logement, était notamment président de la Caisse d'allocations familiales de la Marne et du comité régional de l'ANPE. Conseiller municipal de Champillon depuis 1971 et maire depuis 1983, il présidait le comité économique et social de la région Champagne-Ardenne depuis 1983.]

– **Georges LEVANTAL,**
avocat honoraire à la Cour de Paris,
délégué général honoraire au Gaz de France,
maire adjoint honoraire du 7e arrondissement,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

a quitté les siens le 11 novembre 1991, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église de Thomery (Seine-et-Marne), suivies de l'inhumation au cimetière de Fontainebleau.

Une messe de requiem sera célébrée le vendredi 22 novembre, à 18 heures, en la chapelle des Missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris-7e.

Aliette Carré Levantal,
son épouse,
Gérard, Philippe et Charlotte, Jean,
ses enfants,
Thierry, François,
Olivier et Caroline,
Delphine,
Frédéric, Sylvie,
Alexis,
ses petits-enfants,
Alice, Judith, Marine, Louis,
ses arrière-petits-enfants,
demandent à tous ceux qui l'ont aimé et estimé de s'unir à leur chagrin par la prière et la pensée.

26, rue de Varenne,
75007 Paris.

– M. et Mme Ghislain de Raveton,
M. Léon Martin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Jeannine MARTIN,

leur sœur, nièce et parente,
survenu le 7 novembre 1991, à l'âge de cinquante-quatre ans, à Paris-14e.

Les obsèques ont eu lieu à Corancy (Nièvre), dans l'intimité familiale.

15, rue Brezin,
75014 Paris.

– Accueille, Seigneur, en Ta maison,

Edmond MOTTE,

décédé subitement le 12 novembre 1991, dans sa quarante-cinquième année.

De la part de
Mme Edmond Motte,
née Alix Dalle,
son épouse,
Valérie Motte,
Olivier Motte,
Florent Motte,
ses enfants,
Mme René Motte,
sa mère,
M. et Mme Hubert Dalle,
ses beaux-parents,
Ses sœurs, son frère, ses belles-sœurs et beaux-frères,
Ses neveux et nièces,
Ses amis,
Les familles Motte-Levoir et Dalle-Froidure.

La messe de funérailles aura lieu le lundi 18 novembre 1991, à 8 h 30, en l'église Saint-Vivien de Rouen.

Son inhumation se déroulera au cimetière d'Armentières (Nord), vers 14 h 30, ce même lundi.

L'offrande à la fin de la messe tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Carnot,
76420 Bihorel.

– Mme Marie-France Mouratille,
son épouse,
Et ses enfants,
Les familles Mouratille et Virot,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès accidentel du

colonel François MOURATILLE,

adressent leurs plus sincères remerciements.

21, rue Pierre-Curie,
95360 Montmagny.

– Mme Jeanne Racovsky,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marcel RACOVSKY,

survenu, le 12 novembre 1991, à Louveciennes (Yvelines).

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière ancien de Vincennes (Val-de-Marne).

8, place de la Porte-Champerret,
75017 Paris.

– Aix-en-Provence.

M. Hubert Royer,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Francine ROYER,
née Garcia,

survenu à Aix-en-Provence, le 13 novembre 1991.

Les obsèques auront lieu le samedi 16 novembre, à 10 h 15, en l'église Saint-Jean-Baptiste du Faubourg (cours Sextius), Aix-en-Provence.

La famille ne reçoit pas.

– M. Hermann Strawczynski
a la douleur de faire part du décès de son fils

Marc STRAWCZYNSKI,

survenu le 9 novembre 1991, à Paris, à l'âge de quarante-sept ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le mercredi 13 novembre, au cimetière parisien de Thiais.

Regrets.

1, square du Gasselet,
94320 Thiais.

– Les membres et les amis de Présence italienne en France
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Tommaso TADDONIO,
membre fondateur
et trésorier de l'association.

Les conseillers
Ruggero Agrati, Gian Paolo Battaglia, Roberto Castelletta, Marcello Lombardi, Luigi Romeo, Marialuisa Annovazzi, Giannmarco Casali, Maria Letizia Cravetto, Giorgio Parisi, Edgardo Valle,
s'associent à la douleur de la famille dans cette pénible circonstance.

Erratum

Dans l'avis de décès de

Joseph (Jo) NAVARRO,

la famille nous prie de préciser qu'il a été omis : leur père et grand-père.

Anniversaires

– Il y a dix ans

Gaston ESTÈVE

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

– Pour le sixième anniversaire de la disparition de

Eliane GRUNWALD,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée.

De la part de son époux.

– En souvenir de

Jean MAITRON,

qui nous a quittés le 16 novembre 1987.

– Le 16 novembre 1989 mourait

Michel NATHAN.

Sa famille, ses amis se souviennent.

« Et c'était moi qui m'en allais [déjà : ce sera lui
Qui mourra de nouveau quand [viendra mon tour ; c'est toujours
Tout le monde qui meurt quand [n'importe qui disparaît. »
Jacques Reda, *Récitatif.*

Messes anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire de la disparition de

Georges BESSE,

une messe sera célébrée le lundi 18 novembre 1991, à 18 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e).
CEA,
COGEMA,
Eurodif SA et Eurodif Pro,
USSI Ingénierie,
vous invitent à participer ou à vous associer par la pensée à l'hommage qui sera ainsi rendu à la mémoire de

Georges BESSE.

– Le 17 novembre 1986,

Georges BESSE

mourait assassiné.

Le personnel Renault
s'associe par la pensée à l'hommage qui sera rendu à sa mémoire, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, le lundi 18 novembre 1991, à 18 h 30.

Services religieux

– Ses collègues et amis du Centre Gustave-Glotz vous invitent à vous associer au service religieux qui sera célébré à la mémoire de

Joël LE GALL,
professeur émérite
à l'université Paris-I,

le mercredi 20 novembre 1991, à 19 h 15, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris-7e.

Communications diverses

– La librairie **Lamartine** reçoit, vendredi 15 novembre 1991, Robert Sabatier, de l'Académie Goncourt, de 17 heures à 19 heures, pour la signature de son dernier ouvrage, *le Livre de la déraison souriante.* 118, rue de la Pompe, Paris-16e.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

THÈSES
Tarif Étudiants
50 F la ligne H.T.

LOTO — MERCREDI 13 NOVEMBRE 1991

19H55 : 15 16 22 26 42 44 — numéro complémentaire 27 — tirage n° 46

Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	1	4 033 205 F
5 bons numéros + complémentaire	14	145 315 F
5 bons numéros	859	8 355 F
4 bons numéros	53 374	143 F
3 bons numéros	1 107 301	10 F

20H35 : 2 12 14 34 42 49 — numéro complémentaire 45 — tirage n° 46

Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	1	8 776 070 F
5 bons numéros + complémentaire	12	152 145 F
5 bons numéros	899	7 280 F
4 bons numéros	53 981	127 F
3 bons numéros	1 084 383	9 F

TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES LOTS A PAYER

LE N° 412 347 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
12 347	GAGNENT	40 000 F
2 347		4 000 F
347		400 F
47		40 F
7		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 12 FEVRIER 1992

46e TRANCHE
TIRAGE DU 14 NOVEMBRE 1991

La Française des jeux

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 15 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cambodge...	838	741 o
Carbone Lorraine	590	570
Case Poclain	10 40	10 20
C.E.G.F (Frigo)	530	521
Cerpenare Blanzy	461	462 50
Cerabati	90	90
Champex Ny	117	117
CIC (CP)	209	203 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambert Frères	285	..
Lille Bonnières	1385	1320
Locafinancière	470	460
Louis Vuitton	781	765
Louvre	2520	2610
Luca	1750	1200
Machines Bull	31	..
Mag.Uniprix	162	163

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vicat	370	370
Viniprix	1679	1680
Virax	100	100
Maroc Sté Brasserie	230 20	.

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 14/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
France Investiss.	343 31	334 94•
France Obligations	478 80	474 08
Francic	453 84	440 62
Francic Pierre	109 47	108 28
Francic-Régions	1216 18	1190 76
Fructi-Associations	33 66	33 66
Fructi-Capi	39 94	39 35
Fructi Court.	134994 39	134994 39
Fructidor	236 56	233 06

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Paribas Patrimoine	592 53	588 37
Paribas Revenus	95 06	94 12
Patrimoine Retraite	213 75	209 66
Parvalor	641 55	628 97
Placement A	1346 33	1319 93•
Placement J	6872 23	6858 51•
Placement M	63465 01	63338 33•
Placement Nord	970 83	951 79•
Planinter	1152 37	1124 26

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valeral	50666 14	50640 82
Vadem	27451 96	27424 50•

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 583	5 579	5 350	5 850
Ecu	6 984	6 980	.....	.....
Allemagne (100 dm)	341 790	341 930	331	351
Belgique (100 F)	16 592	16 597	16 050	17 050
Pays-Bas (100 fl)	303 300	303 410	293	313
Italie (1000 lires)	4 540	4 531	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 950	88 040	83	91
Gde Bretagne (1 L)	9 909	9 891	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 021	.....	2 600	3 300
Suisse (100 f)	385 060	.....	374	394
Suède (100 krs)	93 540	.....	89	97
Norvège (100 k)	87 160	.....	82	90
Autriche (100 sch)	48 562	.....	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 434	.....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 955	.....	3 600	4 300
Canada (1 $ can)	4 941	.....	4 700	5 100
Japon (100 yens)	4 304	.....	4 180	4 380

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/11
Or fin (kilo en barre)	63900	64000
Or fin (en lingot)	64150	64150
Napoléon (20f)	367	367
Pièce Fr (10 f)	380	....
Pièce Suisse (20 f)	366	367
Pièce Latine (20 f)	371	366
Souverain	464	464
Pièce 20 dollars	2035	2060
Pièce 10 dollars	1030	1050
Pièce 5 dollars	605	.....
Pièce 50 pesos	2385	2390
Pièce 10 florins	381	381

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MARCHÉS FINANCIERS

L'affaire de la BCCI

La justice américaine serait prête à un compromis avec la banque frauduleuse

Les avocats de la Banque of Credit and Commerce International (BCCI) et la justice américaine s'orienteraient vers un compromis qui permettrait, selon la procédure en vigueur aux Etats-Unis, d'abandonner des charges contre la banque en échange d'une amende décidée d'un commun accord.

Fin juillet, un grand jury de New-York avait inculpé cinq banques contrôlées par la BCCI, ainsi que deux de ses responsables, pour fraude, vol et falsification de documents (*le Monde* du 31 juillet). Dans son édition du jeudi 14 novembre, le *Washington Post* affirme que les représentants de la BCCI négocient actuellement le montant des amendes et la manière dont la banque pourrait collaborer à l'enquête sur le scandale financier international. Selon M. Kenneth Caruso, l'un des avocats de la BCCI, les discussions ont suffisamment avancé pour qu'une audience de mise en accusation de la BCCI, prévue jeudi, ait été reportée d'un commun accord au 27 novembre. *« Notre but est d'éviter ou de minimiser les amendes en matière criminelle*, a affirmé M. Caruso. *Tout argent payé en amendes réduira le montant disponible pour les déposants, qui ont déjà été lésés. »* Outre les charges criminelles qui pèsent sur la BCCI, la Réserve fédérale américaine veut qu'elle soit condamnée à verser 200 millions de dollars (environ 1,1 milliard de francs) d'amende dans le cadre d'une plainte déposée au civil. (*AFP*.)

L'emportant sur Atochem et Union Carbide

Dow Chemical reprend l'un des fleurons de l'industrie chimique tchécoslovaque

PRAGUE

correspondance

La filiale européenne de l'entreprise américaine Dow Chemical vient de signer un accord de 100 millions de dollars (560 millions de francs) sur trois ans pour la privatisation de la firme tchèque Chemikae-Zavodi-Sokolov. Au terme de neuf mois de négociations, c'est en effet le numéro deux de l'industrie chimique sur le Vieux Continent qui, au détriment de la société américaine Union Carbide, et de la compagnie française Atochem (Elf Aquitaine), a remporté les faveurs du ministère de l'industrie tchèque. Selon ce contrat – qualifié d'historique par le vice-ministre – Dow Chemical ne sera détenteur dans un premier temps que de 51 % des actions, mais sa participation devrait atteindre entre 90 % et 100 % au terme de l'investissement. Du jamais vu en Tchécoslovaquie.

L'entreprise, située à 150 kilomètres au nord-est de Prague, n'est pas un de ces monstrueux conglomérats qui font désormais partie des images d'Epinal de l'Europe centrale. A deux pas de la frontière allemande, cette société de chimie, fondée dans les années 80, travaille en effet sous licence Mitsubishi et Ericsson avec 1 300 employés, un chiffre d'affaires de 80 millions de dollars (environ 450 millions de francs) dont 40 % d'exportation vers la CEE, et le reste sur le marché national.

La firme, spécialisée dans la chimie acrylique, entre parfaitement dans la stratégie de développement de Dow Chemical : de par sa situation géographique, elle servira de plate-forme régionale pour des produits finis tels que le latex. Elle s'inscrit aussi dans la réorganisation de Dow Chemical en Europe puisqu'elle deviendra son centre de production pour l'acide acrylique. De 25 000 tonnes par an, la capacité de l'usine Sokolov devrait être doublée d'ici à 1994. Et parce que M. Jack Helsentein, vice-président de la firme occidentale, sait que le temps, lui, n'est pas élastique, les travaux commenceront dans les semaines qui viennent.

CATHERINE MONROY

En raison d'une forte récession

La Finlande renonce à lier sa monnaie à l'écu

La Banque centrale de Finlande a été contrainte, jeudi 15 novembre, de laisser flotter sa monnaie, le mark. Cette décision s'est immédiatement traduite par une chute de 10 % du cours du mark vis-à-vis de l'écu. Depuis juin dernier, les autorités monétaires avaient décidé de lier le cours du mark à celui de l'écu, mais l'ampleur de la récession économique (le PNB – produit national brut – devrait chuter de 6 % cette année) et les fortes tensions sociales ont provoqué une vague de spéculations sur le marché des changes. Les attaques contre le mark se sont amplifiées après la signature, le 21 octobre, d'un accord consacrant une baisse des revenus des salariés. Un accord auquel plusieurs syndicats s'opposent aujourd'hui. Selon les responsables de l'institut d'émission, une nouvelle parité vis-à-vis de l'écu sera fixée dès que la situation économique et sociale du pays se sera stabilisée.

La Suède, dont la monnaie est également liée depuis plusieurs mois à l'écu, a déclaré que la décision finlandaise ne modifierait pas sa propre politique de changes.

Les investissements industriels ont baissé de 9 % en France cette année

Les investissements industriels auront baissé de 6 % en valeur cette année dans l'industrie en France, ce qui – compte tenu de la hausse des prix des biens d'équipements – représente un recul de l'ordre de 9 % en volume entre 1990 et 1991.

Ces chiffres, qui viennent d'être fournis par l'INSEE, montrent que les entreprises industrielles françaises ont fortement réagi au mauvais environnement mondial. Mais il est vrai aussi que le fort recul de cette année fait suite à une progression très forte de l'investissement en 1990 (+ 11 % en volume) et que sur la période 1985-1990 ceux-ci avaient augmenté de 66 % en valeur réelle.

Pour 1992, les industriels interrogés par l'INSEE prévoient une progression de 1 % à 2 % en valeur de leurs investissements, ce qui équivaut à une quasi-stagnation en volume.

Ferruzzi fusionne ses filiales Eridania et Beghin-Say

Le groupe italien Ferruzzi a annoncé, jeudi 14 novembre, une rationalisation de ses activités agroalimentaires éclatées actuellement en deux sociétés : le holding italien Eridania et le français Beghin-Say, dont Eridania détient 60 %. Au terme d'un montage qui sera prochainement soumis aux conseils d'administration et aux assemblées générales des deux sociétés, Eridania apportera à Beghin-Say (qui s'appellera alors Eridania-Beghin-Say) sa branche sucre (57 % de la production italienne, soit 6,5 % du quota européen) et 30 % de Cerestar (amidon), dont Beghin-Say détient déjà le solde. Une fois cet apport fait, Eridania prendra la dénomination Finanziaria Agroindustriale et détiendra 75 % à 80 % d'Eridania-Beghin-Say, part qu'il abaissera ensuite tout en conservant le contrôle de la société.

Présent dans la trituration du soja (Central Soya), l'amidon (Cerestar), l'huile, l'alimentation animale, Eridania-Beghin-Say pèsera 46 milliards de francs de chiffre d'affaires et se hissera au tout premier rang des sucriers européens, à égalité avec l'allemand Zudzucker (14 % du quota européen).

□ **L'offre française sélectionnée pour la reprise d'Executive Life.** – Le commissaire aux assurances de Californie, M. John Garamendi, a annoncé jeudi 14 novembre qu'il avait sélectionné la société financière française Altus (groupe Crédit lyonnais) alliée à la Mutuelle assurance artisanale de France (MAAF), pour la reprise d'Executive Life, l'assureur californien en faillite, au détriment du groupement américain Hellman and Friedman, dernier concurrent en lice. M. Garamendi a souligné que *« la proposition de Altus/MAAF répondait aux conditions nécessaires fixées pour l'assainissement d'Executive Life en éliminant son portefeuille de junk bonds* (obligations à hauts risques et rendements) *et en garantissant à 100 % les investissements de 97 % des 377 000 assurés »*, les 3 % restants étant dédommagés à hauteur de 89 %. M. Garamendi devait transmettre officiellement le 15 novembre sa recommandation au juge Kurt Lewin, chargé de prendre une décision pour le rachat d'Executive Life, à l'issue d'une série d'auditions publiques commençant le 18 novembre.

NEW-YORK, 14 novembre ↓

Hésitante

Wall Street s'est montrée hésitante jeudi 14 novembre, malgré l'apaisement des inquiétudes d'une reprise de l'inflation. Le Dow Jones a ainsi clôturé à 3 063,50, en baisse de 1,80 point, sur un marché actif. Quelque 199 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 838 contre 792, 525 titres étant inchangés. Les autorités américaines ont annoncé une hausse nettement inférieure aux prévisions des prix de détail en octobre (+ 0,1 %), ce qui a calmé la crainte d'une flambée d'inflation soulevée la veille par une forte progression inattendue des prix de gros. Le marché obligataire a bien accueilli ces statistiques, le taux des bons du Trésor à 30 ans retombant en cours d'après-midi à 7,82 %, contre 7,86 % mercredi soir. A Wall Street, la réaction a été plus mitigée, en raison de l'annonce d'une forte hausse des demandes d'allocations chômage au cours de la dernière semaine d'octobre.

VALEURS	Cours du 13 novembre	Cours du 14 novembre
Alcoa	81 7/8	81 7/8
ATT	38 1/4	38 1/2
Boeing	49 1/4	48 7/8
Chase Manhattan Bank	18 1/4	17 3/4
Du Pont de Nemours	47 3/8	46 7/8
Eastman Kodak	49 1/2	49 1/8
Exxon	60 1/4	59 3/4
Ford	25 1/2	25 5/8
General Electric	68 5/8	70 3/8
General Motors	34 1/2	33 3/4
Goodyear	49 3/8	49 3/8
IBM	98 7/8	100
ITT	56 5/8	56 3/4
Mobil Oil	69	69 1/4
Pfizer	70 1/8	70 1/4
Schlumberger	66 3/4	65 3/8
Texaco	63 3/4	63 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	131 7/8	134 1/4
Union Carbide	19 3/4	19 5/8
United Tech.	50 1/8	49 7/8
Westinghouse	16 3/4	16 1/2
Xerox Corp.	65 1/4	65 7/8

LONDRES, 14 novembre ↑

Fermeté

Les valeurs ont nettement progressé jeudi 14 novembre au Stock Exchange, soutenues par des résultats de sociétés encourageants et le net ralentissement de la progression du chômage en octobre. Toutefois, elles ont réduit leurs gains en fin de séance en raison de la faiblesse de la livre et de l'ouverture hésitante de Wall Street. L'indice Footsie a gagné 15,1 points (0,6 %) à 2 561,6 sur un marché actif. Le volume des échanges s'est contracté à 444,6 millions de titres contre 451,6 millions mercredi. La livre est tombée à moins de 1 % de son plancher effectif au sein du système monétaire européen (SME).

PARIS, 15 novembre ↓

Effritement

Après la vive hausse de la veille due essentiellement à l'emballement des valeurs pétrolières, la Bourse de Paris marquait le pas vendredi 15 novembre en début de journée dans un marché nettement plus calme. En hausse de 0,14 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi, peu avant l'ouverture de Wall Street, une baisse de 0,23 %. Des prises de bénéfice se manifestaient dans plusieurs secteurs de la cote en dépit d'une très légère détente du loyer de l'argent au jour le jour. Ce dernier est revenu au-dessous des 9,75 %. L'annonce d'une petite poussée inflationniste en France en octobre (+ 0,4 % selon les premières estimations de l'INSEE) invite les opérateurs à la prudence. Le marché était plus calme que la veille, le volume des échanges atteignant à peine 500 millions de francs à mi-séance, un niveau faible comparé au 1,4 milliard enregistré jeudi à la mi-journée et aux 3 milliards pour l'ensemble de la séance.

On notait toujours une forte activité sur les pétrolières : Elf Aquitaine montait de 1,9 % dans un marché de 117 000 actions. Hausse de Sextant Avionique, un titre qui avait fortement baissé avant l'annonce du remplacement du président de la société. Parmi les quinze plus fortes progressions figuraient aussi les Ciments français et Valeo. Du côté des baisses, on notait les Galeries Lafayette, Ingénico et MMB.

TOKYO, 15 novembre ↓

Tassement

La Bourse de Tokyo a terminé vendredi 15 novembre à 24 099,18 yens, en baisse de 77,36 points (– 0,3 %) par rapport à la clôture de jeudi. La cote a été affectée par la faiblesse des marchés obligataires et par de mauvais résultats de sociétés. *« Il en faut peu pour faire reculer le marché dans un volume si faible. On prend son bénéfice et on reste à l'écart »*, affirmait un opérateur. Environ 280 millions de titres ont été échangés durant toute la journée, contre 230 millions la veille. A mi-séance, dans un marché une fois encore attentiste, le volume des transactions a été très faible avec 120 millions de titres échangés, comme jeudi matin.

• VALEURS	Cours du 14 novembre	Cours du 15 novembre
Akai	1 100	1 060
Bridgestone	1 120	1 150
Canon	1 430	1 410
Fuji Bank	2 770	2 750
Honda Motors	1 490	1 490
Matsushita Electric	1 480	1 450
Mitsubishi Heavy	711	704
Sony Corp.	4 900	4 790
Toyota Motors	1 560	1 520

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Sextant Avionique change de président.** – Le conseil d'administration de Sextant Avionique a nommé, jeudi 14 novembre, un nouveau président, M. Jean-Robert Martin, de Thomson-CSF, en remplacement de M. Jean Segui, démissionnaire. M. Segui, qui dirigeait la société d'équipement aéronautique contrôlée paritairement par l'Aérospatiale et Thomson-CSF depuis sa création en juillet 1989, a informé le conseil d'administration qu' *« en raison de difficultés de santé il ne s'estimait pas en mesure de poursuivre sa mission et présentait sa démission »*.

□ **Des « 501 » made in Plock.** – **Levi Strauss s'implante en Pologne.** Le fabricant américain de jeans va investir 20 millions de dollars (114 millions de francs environ) pour installer à Plock, ville située à 120 kilomètres au nord-ouest de Varsovie, une usine de fabrication de denim et autres vêtements de loisirs. Cette unité – dont le démarrage est prévu pour janvier 1992 – emploiera dans un premier temps quelque 200 personnes, pour atteindre progressivement un millier de salariés. La nouvelle société, Levi Strauss Poland Ltd, sera propriété à 100 % de Levi Strauss Co, ont indiqué les responsables de la firme lors d'une conférence de presse, jeudi 14 novembre.

□ **Zanussi allié au soviétique Zil pour une usine de réfrigérateurs à Moscou.** – La société italienne Zanussi réalisera en collaboration avec la firme soviétique Zil une usine de réfrigérateurs à Moscou. L'accord entre la filiale de Zanussi, Zanussi International, et Zil prévoit la fourniture de savoir-faire, d'équipements, d'assistance à la formation du personnel pour une unité qui sera capable de produire 300 000 réfrigérateurs et congélateurs par an. Zil, un groupe industriel comprenant dix-sept usines, est notamment le second producteur de camions en URSS.

□ **Midway Airlines ferme ses portes.** – La douzième compagnie aérienne américaine, Midway Airlines (4 300 salariés), a cessé ses activités jeudi 14 novembre, après avoir vécu sous la protection de la loi sur les faillites depuis le mois de mars dernier. Midway espérait éviter cette extrémité en se vendant à sa concurrente Northwest Airlines, mais celle-ci n'a repris que quelques droits de trafic au départ de l'aéroport de Chicago-Midway et a renoncé à son offre de rachat de 153 millions de dollars qui portait sur le reste de la compagnie, estimant que les actifs avaient été évalués à partir de statistiques « substantiellement inexactes ».

□ **Burton Group dans le rouge : perte de 13 millions de livres.** – Burton Group, leader britannique de la confection, a clos son exercice 1990-1991, parvenu à échéance le 30 septembre dernier, sur un déficit de 13,4 millions de livres (134 millions de francs). L'an passé, le groupe de confection avait dégagé un bénéfice de 133,1 millions de livres. En 1990-1991, le chiffre d'affaires s'est réduit de 7 % à 1,66 milliard de livres. La hausse de la TVA de 2,5 % en mars dernier, celle des loyers, des salaires et des impôts locaux sur les entreprises ont accru les pertes, a expliqué la direction de Burton, jeudi 14 novembre. Les coûts de rationalisation et de restructuration ont provoqué des charges exceptionnelles de 24,6 millions de livres.

□ **Le Crédit du Nord a déposé son projet d'OPA sur la Banque Courtois.** – Comme annoncé fin octobre (*le Monde* des 24 et 26 octobre), le Crédit du Nord (groupe Paribas) propose d'acquérir la totalité des actions de la Banque Courtois détenues par le public, soit 46 % du capital de la banque toulousaine, au prix unitaire de 350 francs. Si le nombre de titres présenté est inférieur à 27 % du capital (60 051 titres), le Crédit du Nord se réserve la possibilité de les acquérir ou de renoncer à son offre. La société Courtois SA, qui détient 54,35 % du capital de la Banque (69,49 % des droits de vote), avec 120 875 actions, s'est de son côté engagée à céder au Crédit du Nord, à l'issue de l'OPA, 40 % du capital (88 964 titres) au prix unitaire de 270 francs. Après un audit de la Banque Courtois, un complément de prix pourra être versé en juillet 1992. Ce projet d'OPA est en cours d'examen à la Société des Bourses françaises, qui a décidé, le 14 novembre et jusqu'à nouvel ordre, de suspendre la cotation des actions Banque Courtois sur le marché officiel au comptant.

□ **Wellcome améliore de 28 % son bénéfice annuel.** – Le groupe pharmaceutique britannique Wellcome – spécialisé dans la lutte antivirale – a annoncé, jeudi 14 novembre, une hausse de 28 % de son bénéfice annuel avant impôts, à 402,9 millions de livres (4 milliards de francs), contre 315,1 millions de livres l'année précédente. Ces bons résultats proviennent notamment des ventes du médicament anti-herpès Zovirax, en hausse de 26 %, à 471 millions de livres pour l'exercice achevé le 31 août, les ventes de Retrovir, utilisé dans la lutte contre le sida, ayant seulement progressé de 4 %. Avec des ventes composées à 77 % de médicaments et à 13 % de produits parapharmaceutiques de grande consommation, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires global de 1,6 milliard de livres contre 1,47 milliard de livres en 1990, soit une hausse de 9 %.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3920	3935	Immob. Hôtelière	805	818
Arnault Associés	290	290	Interm. Computer	163	166
B.A.C.	107	106	I.P.B.M.	57 10	58 80
Bque Vernes	815	800	Loca investis	274 50	284
Boiron (Ly)	310	310	Locamic	70 40	70
Boisset (Lyon)	255	250	Matra Comm.	95	92 30
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	863	860	Molex	151	. .
Calberson	401	395	Publ.Filipacchi	434	420
Cardif	668	680	Razel	443	.
C.E.G.E.P.	138	138	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	319	319
C.F.P.I.	277 90	277	S.H.M.	179	173 70
C.N.I.M.	925	920	Select Invest (Ly)	98	98
Codetour	286	280	Serbo	385	369 60
Conforama	780	800	S.M.T. Goupil	130	..
Creeks	171 80	172 10	Sopra	261	256
Dauphin	374	365	TF1	347	348
Delmas	1247	1240	Thermador H. (Ly)	315	327 60 d
Demachy Worms Cie	337 60	. . .	Unilog	215	219
Devanlay	902	906	Viel et Cie	86	89
Deville	247	240	Y. St-Laurent Groupe	850	850
Dolisos	132	135			
Editions Belfond	245	240 10			
Europ. Propulsion	226	228			
Finacor	128 50	130			
Frankopans	108	105			
GFF (group fon.f.)	112	112			
Grand Livre	408	400			
Gravograph	200	205			
Groupe Origny	930	930			
Guerroli	941	....			
I.C.C.	225	224			
Idianova	120	124			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 novembre 1991
Nombre de contrats : 85 674

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 91	Mars 92	Juin 92
Dernier	107,50	107,56	107,82
Précédent	107,22	107,24	107,54

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 91	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 91	OPTIONS DE VENTE Mars 92
108	0,10	0,71	0,59	1,22

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 6 540

COURS	Novembre	Décembre	Janvier
Dernier	1 884	1 897,50	1 895
Précédent	1 859,50	1 873,50	1 896,50

CHANGES

Dollar : 5,5795 =

Vendredi 15 novembre, le dollar restait faible sur les marchés des changes européens et japonais, réagissant à la mauvaise conjoncture américaine. A Paris, le billet vert a clôturé en léger repli à 5,5795 francs contre 5,5830 francs à la cotation officielle de la veille, jeudi 14.

	14 novembre	15 novembre
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,6336	1,6323
TOKYO		
Dollar (en yens)	129,65	129,77

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (15 novembre) ...... 9 5/8 - 9 3/4 %
New-York (14 novembre) ...... 4 13/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 28-12-90)*

	13 nov.	14 nov.
Valeurs françaises	120,30	121,60
Valeurs étrangères	113,80	112,80
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	497,68	497,05
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 846,79	1 868,53

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	13 nov.	14 nov.
Industrielles	3 065,30	3 063,51

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	13 nov.	14 nov.
100 valeurs	2 546,50	2 561,60
30 valeurs	1 956,40	1 963,30
Mines d'or	149,40	149,70
Fonds d'Etat	86,96	86,99

FRANCFORT

	13 nov.	14 nov.
Dax	1 623,23	1 620,96

TOKYO

	14 nov.	15 nov.
Nikkei Dow Jones	24 176,54	24 099,18
Indice général	1 822,66	1 812,17

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,5785	5,5805	+ 203	+ 213	+ 408	+ 428	+ 1160	+ 1220
$ can.	4,9354	4,9394	+ 57	+ 70	+ 133	+ 157	+ 427	+ 497
Yen (100)	4,2961	4,3010	+ 103	+ 114	+ 226	+ 248	+ 703	+ 756
DM	3,4172	3,4194	+ 1	+ 17	– 1	+ 21	– 2	+ 34
Florin	3,0331	3,0350	– 2	+ 7	– 2	+ 13	– 20	+ 21
FB (100)	16,5930	16,6040		+ 60	– 10	+ 90	– 130	+ 170
FS	3,8547	3,8579	+ 50	+ 62	+ 90	+ 111	+ 249	+ 311
L (1 000)	4,5326	4,5379	– 70	– 48	– 155	– 121	– 456	– 396
£	9,8879	9,8953	– 94	– 65	– 165	– 118	– 444	– 312

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	5 1/16	5 3/16	4 15/16	5
Yen	6 3/16	6 7/16	6 5/16	6 7/16	6 5/16	6 7/16	5 7/8	6
DM	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	9 5/16	9 7/16	9 1/4	9 3/8
Florin	9 1/8	9 1/4	9 3/16	9 5/16	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16
FB (100)	9 1/8	9 3/8	9 1/8	9 3/8	9 1/4	9 1/2	9 5/16	9 9/16
FS	6 5/8	6 7/8	7 7/16	7 9/16	7 7/8	8	7 3/4	7 7/8
L (1 000)	10 3/8	10 7/8	10 7/8	11 1/8	11 1/8	11 3/8	11 3/8	11 5/8
£	10 5/16	10 7/16	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16	10 1/4	10 3/8
Franc	9 1/2	9 5/8	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde-RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL
Vendredi 15 novembre : Jean-Louis Petriat, PDG de la FNAC.
Lundi 18 novembre : Louis-Barthélémy Mapangou Président de la radio gabonaise Africa numéro un

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Alors que sa grille de programmes est prête

La chaîne culturelle européenne est menacée par les projets musicaux de M. Lang

La grille de la chaîne culturelle européenne (CCE) est à peine établie qu'il lui faut déjà revenir sur ses prétentions et partager son espace vital avec un intrus, alors que sa diffusion est prévue pour mai prochain.

Après des mois de négociations stériles entre M. Jack Lang, ministre de la culture, et les représentants de la CCE, M. Jérôme Clément, PDG de la chaîne culturelle et de sa filiale française, la SEPT, est résolu à en découdre. Il ne veut pas cohabiter sur le même réseau hertzien avec une chaîne musicale, quelle qu'elle soit. « *Faire vivre deux chaînes sur un seul réseau de diffusion pose un problème d'identité. Les risques de confusion sont grands pour chacun* », explique-t-il. Outre le refus de cette coexistence de principe, M. Clément à un autre grief : si la chaîne musicale, que M. Lang appelle de ses vœux depuis plusieurs années, émet sur le même réseau, la CCE devra céder la plage horaire 17 heures-19 heures, très regardée par les adolescents. Or la programmation de la chaîne culturelle débute précisément à 17 heures, tous les jours, sept jours sur sept.

Après des mois de négociations sans solution (*le Monde* du 28 septembre), le conflit est sur la place publique. D'un côté, la CCE, dont la création a fait l'objet d'un traité signé avec la République fédérale d'Allemagne en octobre 1990, par lequel la France s'engageait à offrir aux programmes culturels le même bassin d'audience que le câble en Allemagne (10 millions de personnes). De l'autre côté, M. Jack Lang, qui, seul et avec une obstination sans faille, soutient un projet de chaîne musicale dans le but d'aider la chanson française. Mais, pour ces deux projets, il n'existe qu'un unique réseau hertzien vacant, le réseau multivilles.

Vers un retrait de la Générale des eaux ?

Comme tout conflit dans l'audiovisuel, celui-ci est à entrées multiples. Tout d'abord, il pose un problème à la diplomatie française. Au sommet franco-allemand, les représentants allemands ne vont pas manquer de questionner leurs partenaires français sur les blocages rencontrés par la CCE en France. Le réseau est là, la grille est établie avec des rediffusions à partir de 17 heures, une soirée cinéma le lundi, une soirée musique le mercredi, un « grand documentaire » le samedi, des flashes d'informations... Et cet équilibre est remis en question par le ministère français de la culture.

Second problème, la chaîne musicale n'existe pas vraiment. Ou, plutôt, Euromusiques existe, mais elle émet sur le câble et souffre d'un manque de téléspectateurs. Même si la Générale des eaux, câblo-opérateur et actionnaire d'Euromusiques, reconnaît qu'une chaîne musicale cohérente n'a pas de viabilité financière sur le réseau hertzien, une « fenêtre » musicale de une heure ou deux sur le canal parisien du réseau multivilles serait la bienvenue. Entre 17 heures et 19 heures bien sûr.

Un blocage est-il susceptible de remettre en question l'engagement sur le câble d'entreprise comme la Générale des eaux ? Officiellement non. « *Priorité au câble* », affirme un de ses responsables. Mais 600 millions de francs de pertes sur le câble pourraient l'inciter un jour à un revirement stratégique. D'autant plus que la Générale des eaux engrange des bénéfices substantiels dans tous les autres secteurs.

YVES MAMOU

L'enquête sur la mort de Robert Maxwell

Le « Guardian » évoque la piste d'un second navire

Une perforation d'environ un millimètre de profondeur a été découverte sous l'oreille de Robert Maxwell. Les rides de sa peau ne correspondent pas à celles d'un corps plongé plusieurs heures dans l'eau de mer. Enfin, son corps ne porte pas de traces de brûlures en dépit de son exposition au soleil des Canaries, et ses cheveux noirs, sans doute teints, ont subi une décoloration due à l'eau de mer, apparemment inhabituelle. Telles sont les affirmations du quotidien britannique *The Guardian* du 15 novembre sur les circonstances de la mort de Robert Maxwell, selon les premières conclusions de l'autopsie (*le Monde* du 9 et du 15 novembre).

En posant la question de la durée réelle du séjour du corps dans l'eau – de trois à treize heures, – le journal souligne aussi les déclarations confuses de l'avocat espagnol de la famille Maxwell, qui évoquait plusieurs hypothèses (accident, meurtre...) concernant la mort du magnat britannique de la presse ainsi que les premières déclarations erronées du gouverneur civil de Tenerife sur l'endroit où a été découvert son corps. Mais *The Guardian*, qui s'étonne du détour qu'a fait le *Lady Ghislaine* par l'île de la Grande Canarie, fait surtout état d'un autre navire, sans pavillon ni nom, qui aurait été aperçu à l'endroit où le *Lady Ghislaine* aurait jeté l'ancre. Les deux yachts auraient mouillé environ pendant une heure, dans la même baie, à des moments différents. Pour sa part, l'hebdomadaire britannique *The Spectator* indique dans son édition de la semaine que Robert Maxwell, féru de jeux et client régulier d'une demi-douzaine de casinos de Londres et de sa région, avait beaucoup perdu (environ 15 millions de francs) à la roulette ces derniers temps.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SODEXHO INVITE SES ACTIONNAIRES A ACCOMPAGNER SA CROISSANCE, en souscrivant des obligations à bons de souscription d'actions

Présent dans 35 pays, SODEXHO est devenu en 26 ans une référence mondiale dans chacune de ses activités : restauration et services aux collectivités, gestion de bases-vie, émission de chèques de services, loisirs.
Au cours de son dernier exercice, clos le 31 août 1991, SODEXHO a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 8 870 000 000 F. Son résultat net provisoire consolidé part du groupe s'élève à 190 000 000 F en progression de 25 %.
Pour l'exercice 1991/1992, à taux de change constants, le chiffre d'affaires devrait augmenter de plus de 10 % et le bénéfice net consolidé part du groupe de 25 %.
En souscrivant à la présente émission, SODEXHO vous propose de participer au renforcement de ses capitaux permanents qui lui permettront de saisir dans le monde toutes les opportunités d'investissements dans ses secteurs d'activités.

ÉMISSION D'UN EMPRUNT DE F. 675 000 000
A BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS
Prix d'émission : F. 5 000 par obligation
Nombre d'obligations : 135 000
Durée de l'emprunt : 8 ans, remboursement en totalité le 5.12.1999.
Intérêt annuel : 8 %, payable le 5 décembre de chaque année.

CARACTÉRISTIQUES DES BONS
A chaque obligation sont attachés 4 bons donnant droit de souscrire, chacun, 1 action SODEXHO au prix de F. 1 000 du 9.12.1991 au 20.11.1996.

Priorité de souscription réservée aux actionnaires : du 7.11.1991 au 21.11.1991 inclus.

Souscription du public : à partir du 22.11.1991.

BALO du 7 novembre 1991. Une note d'information ayant reçu le Visa COB N° 91-415 du 30 octobre 1991 est tenue gracieusement à la disposition du public au siège social de la Société, 3 avenue Newton, 78180 MONTIGNY-LE BRETONNEUX.

Prenez contact avec votre intermédiaire financier ou téléphonez directement au Secrétariat Général de SODEXHO : (1) 30 85 75 00.
INFORMATION FINANCIÈRE SODEXHO SUR MINITEL : 36 16 CLIFF.

EUROFI

SODEXHO
Là où vivent les hommes

REPRODUCTION INTERDITE

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JEUNE COMMERCIAL – Très motivé – dynamique – avec excellent sens relationnel – Titulaire d'un BTS commerce international – parfaitement bilingue anglais (vécu 15 ans à Londres) – allemand parlé – bénéficiant d'une première expérience réussie et d'une formation en communication.
RECHERCHE : poste cadre dans une société internationale avec des perspectives d'évolution. (Section BCO/JV 2082.)

J.F. 39 ans – COORDINATION ET ANIMATION RESSOURCES HUMAINES – 15 ans expérience secteur industriel, tertiaire, commercial – responsable du budget, du plan – optimisation des coûts – amélioration des résultats : recrutement, formation, mobilité des carrières, communication interne et externe.
RECHERCHE : poste et responsabilités similaires. (Section BCO/JVAS 2083.)

H. 33 ans – COMPTABLE qualifié niveau DECF + 7 ans expérience en comptabilité-gestion – bilingue anglais – maîtrise micro-informatique et logiciels de comptabilité, tableurs, paie, déclarations sociales et fiscales, gestion de trésorerie, analyse financière.
RECHERCHE : poste stable comptable. (Section BCO/HP 2084.)

J.F. 30 ans – Formation : licence droit + cycle de perfectionnement marketing à l'ADETEM – marketing politique et stratégique (480 heures) – 7 ans expérience prof. : commerciale, marketing dans le secteur de la communication.
SOUHAITE : poste adjoint directeur marketing – grande mobilité. (Section BCO/MH 2085.)

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION – 15 ans d'expérience – pratique PAO XPRESS.
VOUS PROPOSE : d'intégrer ou de collaborer à votre service marketing/communication ou de participer aux travaux de votre service fabrication : réalisation brochures – journaux et création logos – Accepte poste salarié ou free lance. (Section BCO/HP 2086.)

H. 32 ans – Sciences Po. et EFAP – 8 ans expérience de la communication.
RECHERCHE : poste évolutif (responsable communication, attaché de presse) auprès d'annonceurs, ou chargé de budgets au sein d'une agence conseil – Paris R. P. (Section BCO/Cadres IV 2087.)

ANPE
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

CAP. LONG COURS
GEST. REF. ET. ETRANGER FORM. CDT. DIR. CONTROL. BERGEN. 31230 COUEILLES

Un professionnel de la vente à l'exportation vous offre sa collaboration pour exporter vers le grand marché allemand. De nationalité allemande, basé dans la région Cologne, Düsseldorf, Ruhr, précédemment responsable d'un chiffre d'affaires d'environ 135 Mio FRF, ayant travaillé dans les secteurs métallurgie, textile, fibre chimique, avec expérience d'installation, d'organisation, de vente, multilingue, souple et engagé, je cherche une position de collaborateur à votre service à partir du 2-1-1992.
W. Wistuba, Gräfrather Str. 84 a, 5600 Wuppertal 11 (Allemagne).
Telefax 19.49.212-200233.

Auteur-rédacteur, 34 a., bil., très bonne culture générale, références, gdes capacités d'adaptation recherche travail en rapport avec l'écrit, la création ou communication. Emploi stable ou free-lance. Tél. : 43-58-43-12.

Le Monde des Carrières

CABINET D'INGÉNIERIE LINGUISTIQUE
CONSEIL ET FORMATION
recrute
UN CONSULTANT FINANCIER A VOCATION COMMERCIALE
Pour l'exploitation et le développement de son portefeuille clients grand compte dans le domaine financier.
COMME NOUS VOUS ETES SÉRIEUX, SYMPATHIQUE
Votre formation : minimum parfaitement bilingue anglais, bac + 4 avec une expérience professionnelle de 5 ans, dont une année minimum à l'étranger.
RENCONTRONS-NOUS
45-22-34-74
CABINET STARLANGUES

L'AGENDA

Particuliers (offres)

Part. vd chbre à coucher (1990), lit 2 pl. + 2 chevets en orme naturel. Prix 20 120 F, vendu 15 100 F + une cuisin. élect. Whirlpool (1990) 2 250 F. Tél. 46-40-09-37

Antiquités

GALERIE F. FHAL
ACHÈTE TABLEAUX
OBJETS D'ART
BIBLIOTHÈQUES
PART. SUCCESSION
Déplacmts Paris/Province
TÉL. : 43-87-36-00
71, bd Malesherbes, 8e
ESTIMAT. GRATUITE

Cours

Professeur physique, expérimentée, donne cours particuliers. Région d'Enghien. Tél. : 34-17-31-71

Journaliste expérimentée donne cours d'écriture pour rattrapage. T. 40-09-95-75

Instruments de musique

PIANOS LABROSSE
Le choix d'un piano d'occasion se fait chez une spécialiste, avec une garantie. 10, r. Vivienne 42-60-06-39 Gdes marques exclusivement.

Jeune fille au pair

Urgt. Famille cherche au pair toutes nations. T. (16) 92-81-18-79 Alpes (France).

Vacances Tourisme

SKI DE FOND
Haut Jura, 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent ds ancienne ferme franc-comtoise du XVIIe, confit. rénovée, en chbres 2 pers. av. s.d.bs, wc. Ambiance conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers. maxi. Tables d'hôtes. Cuis. mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, V.T.T. Pens. complète + vin + matér. de ski + accompagnement. 2 400 F à 2 950 F pers./sem.
Rens. et réservations (16) 81-38-12-51
LE CRÊT L'AGNEAU
La Longeville
25650 MONTBENOIT

ASSOCIATIONS

Appel

MARDI 19 NOVEMBRE
ROSE-CROIX D'OR
« LA FORMATION DU GRAAL DANS L'HOMME »
AQUARIUS, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris (4e). 20 h 30.

Sessions et stages

YOGA
SIVANANDA : Stage débutants chaque semaine. Essai gratuit. Méditation. Vacances de Yoga Professorat. Boutique.
Centre Yoga Sivananda Vedanta. 123, bd Sébastopol. 40-26-77-49.

Loge d'Étude et de rech. Louis-de-Clermont. Rite français traditionnel. Lundi 25 novembre à 19 h 30. Conférence : « Les Rose-Croix, du Mythe à l'histoire. Conclusions » par Roger D. Sur invitation. LNF B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04. Envoi de la « Chartre de la Maçonnerie traditionnelle libre » sur demande.

Cours

DOJO ZEN DE PARIS
Pratique de zazen
Du mardi au vendredi : 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30, 19 h. Samedi, dimanche : 11 heures.
Prière de venir dix minutes à l'avance.
17, rue Keller 75011 Paris. Tél. : 48-05-47-43. Initiation les samedis à 16 heures.

MATHÉMATIQUES
par polytechnicien.
Terminale C 1re S. seconde.
Tél. : 45-26-51-00.

MATH PLUS
Cours particuliers à domicile.
Stages intensifs.
Math, Physique, Chimie, Français, Langues.
Tous niveaux.
Tél. : 44-85-90-85.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

EXCEPTIONNEL. 115 m². Près Maubert réhabilitation de luxe. Récept. 55 m² + 1 chambre + bureau. 46-22-03-80 – 43-59-68-04

6e arrdt

RUE DU DRAGON. 3e ét. 2 P. Parf. état. Charme. 890 000 F. F.-FAURE. 45-67-95-17

PRIX TRÈS INTÉRESSANT
Me VAVIN
Bel imm. p. de t., tt cft. Liv. dble 48 m², 4 chbres, cuis., 2 bns, 175 m², 4e étage. 138, bd MONTPARNASSE Sam., dim. 14 h à 17 h.

PRIX INTÉRESSANT
Me DUROC
Pierre de t., tt cft. 3e ét. 7 P., entrée, cuis., 2 bns, 2 wc. 196 m² + serv. Soleil. 5, bd du MONTPARNASSE Sam., dim. 14 h à 17 h.

7e arrdt

ST-FRANÇOIS-XAVIER Récent stand. 5e ét. Balcon. 3/4 P. 105 m² serv. Box. Françoise-Faure 45-67-95-17

14e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
MOUTON-DUVERNET
Pierre de t. Tt cft. Park. Duplex 6e/7e ét. Liv. 40 m², 4 chbres, 3 bns marbre, cuis. équipée. 170 m². Luxueusement aménagé. Chff. cent. indiv. 52, av. GÉNÉRAL-LECLERC Sam., dim. 14 h à 17 h.

15e arrdt

RUE LABROUSTE. 3e ét. 2 P. 46 m², Balc., s/jardin. Park. F.-Faure. 45-67-95-17

16e arrdt

TROCADÉRO. 190 m² 3 réceptions. 3 chbres. Parking. 46-22-03-80 43-59-68-04

17e arrdt

SAUSSURE-TOCQUEVILLE Séj. 3 chbres, cuis., bns, wc. Refait neuf imm. pierre de t. 4e asc. Sur place sam. 16, de 9 h à 19 h., 149, r. de Saussure. Tél. 42-27-30-91 pour info et code porte.

PROCHE MÉRIDIEN, env. 130 m² 2 récept. 45 m² + 2 chbres. 3 800 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, ptes. et gdes surfaces. Évaluation grat. sur demande. 46-22-03-80 43-59-68-04

locations non meublées offres

Région parisienne

A LOUER
Issy-les-Moulineaux. 3 P., rez-de-ch. 55 m² + jard. + grande cave. 4 200 F charges comprises. Tél. M. ou Mme LESPINASSE Travail : 46-62-25-99 Maison : 41-08-09-41

maisons de campagne

BRETAGNE NORD
A 30 km de la mer, jolie maison en pierres. 1 000 m² terrain. 4 chambres. URGENT Tél. 42-36-32-93

Sortie AMBOISE, direct. Tours PAVILLON F 4, récent, 110 m². S/sol compl. semi-enterré. Gar. Terr. 3 000 m², ent. clos. Vér. alu. Chauff. gaz + Pet. mais. indépend. Prix : 700 000 F T. l'apr.-midi (16) 47-57-33-35.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et ts services 43-55-17-50

automobiles ventes

de 5 à 7 CV

COLLABORATEUR PEUGEOT vend 405 GRD, couleur blanche. Année 91, 7 500 km. Valeur 101 000 F, cédée 85 000 F. T. BUR. 43-81-17-50 p. 214. DOM. 48-49-73-05 ap. 20 h.

de 12 à 16 CV

URGENT VENDS BMW 730i 2 500 km. Septembre 1992, 1re main. Options : T.O.E., ASC, EDC, Ordinateur. Direct. servotronic. Gris-métal., int. cuir gris clair. Prix : 290 000 F. H. VILLERS 39-50-20-43 bur.

IMAGES

PIERRE GEORGES

Le sexe des armes

Elles sont femmes de guerre. Et c'est bien leur seul point commun que d'avoir ainsi à lutter pour leur idéal, leur patrie ou leur indépendance. Elles sont femmes de ces pays sans paix, quand ce n'est sans terres, où l'espoir se fait violence et la liberté se prend ou se défend armes à la main.

Et, sauf une, elles sont mères. « Envoyé spécial » proposait là un bien curieux reportage. Ou plutôt une série de reportages liés par la seule condition féminine en armes et, de ce fait, un peu artificielle. Comme une sorte de petite revue d'effectifs sur le thème « Elles combattent aussi ».

D'où peut-être ce sentiment de documentaire froid, pour ne pas dire glaciaire, et assez inégal. Le meilleur tint aux deux premiers portraits proposés et qui, pourtant, eux non plus n'avaient rien en commun, sinon la violence des situations.

On peut à vingt-trois ans faire figure de vétéran dans les maquis du Salvador. Pour y avoir passé presque la moitié de sa vie, Delmy, fille de paysans, et combattante marxiste du FMLN, sait donc ce qu'est la guérilla. Elle a eu le temps d'y apprendre le chagrin, puisque sur ses cinq frères et sœurs, tous maquisards, trois sont morts. Elle a eu le temps d'y faire un enfant, orphelin de père tué au combat. Et elle a encore le temps d'y rêver à la révolution marxiste. En la suivant, elle, en suivant ces maquisards, garçons et filles aux allures de gosses, entre manège et lambada un soir de fête, parades maladroites et détermination révolutionnaire au camp d'entraînement, les images semblaient indiquer que la guérilla, au Salvador, était parfois entre la troupe scoute armée et le lycée mixte en plein jeu de guerre. Sauf qu'à ce jeu-là 75 000 personnes sont mortes dans le pays depuis dix ans. Dont des milliers de Delmy.

Nancy, catholique irlandaise de Belfast, sort de prison. Deux ans et demi pour complicité de meurtres sur deux protestants. Le mari de Nancy, auteur des meurtres, n'est pas sorti de prison. Et le combat de Nancy continue, continuera inexorablement, avec ses mots d'indépendance et de république qui lui sont des armes et son soutien évident à l'IRA. Peut-être, tout simplement, parce que Nancy, en son ghetto fréquenté par les véhicules blindés, les tireurs d'élite et les caméras mouchardes, n'arrivera jamais à se croire sortie de prison.

Le reste, les portraits d'Ella, soldate de l'armée israélienne, et de Hourye, fedayine de l'OLP dans un camp palestinien près de Saïda, relevait, hélas ! de la routine.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 15 novembre

TF 1

20.45 Variétés : Tous à la Une.

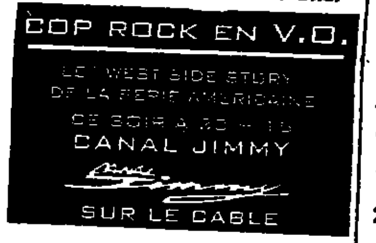

22.45 ▶ Magazine : Grands reportages. *J'ai neuf ans et je travaille.*
23.50 Sport : Supercross de Bercy.
1.00 Journal, Météo et Bourse.

A 2

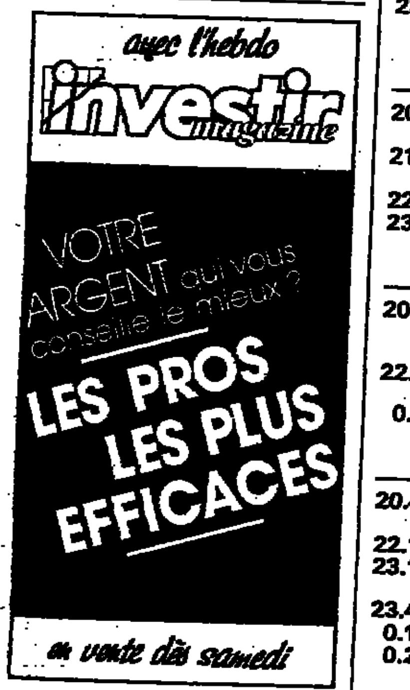

20.45 Jeu : Fort Boyard.
22.05 Sport : Boxe. Championnats d'Europe des poids plume : Fabrice Benichou (France)-Vicenzo Limatola (Italie), à Nîmes.
23.10 1. 2. 3. Théâtre.
23.15 Cinéma : Hiroshima mon amour. ■■■ Film français d'Alain Resnais (1959). Avec Emmanuelle Riva, Eiji Okada.
0.45 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Magazine : Thalassa. Les Filets de la misère. *L'indigence des pêcheurs en Inde du Sud.*
21.40 Magazine : Caractères. Parlez-moi d'amour. Invités : Isabelle Vissière (*Une liaison dangereuse*, d'Isabelle de Charrière) ; Janine Mossuz-Lavau (*les Lois de l'amour*) ; Jean-Claude Carrière (*les Mots et la Chose*) ; Maurice Lever (*Sade*) ; Pierre Moinot (*la Descente du fleuve*).
22.45 Journal et Météo.
22.55 Court métrage : Ecrire contre l'oubli.
23.10 Magazine : Musicales. Cycle Schumann (1re partie).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : La Dernière Chasse.
21.55 Documentaire : Lions dans la nuit africaine.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Le Journal du cinéma.

LA 5

20.50 Téléfilm : Péchés de jeunesse. *Panique parmi d'ex-call-girls.*
22.40 Sport : Tennis. Masters 1991 à Francfort.
0.10 Journal de la nuit.

M6

20.40 Téléfilm : La Panthère contre le crime.
22.15 Série : Equalizer.
23.10 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.40 Magazine : Culture rock.
0.10 Capital.
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.55 Flash d'informations (et à 22.30).
21.00 Téléfilm : Warburg (1re partie).
22.35 Série : Photo-romans.

Samedi 16 novembre

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Cuba, le socialisme ou la mort.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.10 La Une est à vous (et à 16.10). Avec la série Matt Houston.
16.00 Tiercé à Vincennes.
17.20 Divertissement : Mondo Dingo.
17.50 Magazine : Trente millions d'amis.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.45 Série : Marc et Sophie.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.50).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé, Tapis vert et Météo.
20.45 Variétés : Sébastien c'est fou !
22.35 Magazine : Ushuaïa.
23.35 Magazine : Formule sport. Football ; L'Evénement : supercross de Bercy.
0.55 Journal et Météo.

A 2

13.00 Journal.
13.25 Court métrage : Ecrire contre l'oubli. Francis Girod et Isabelle Huppert.
13.35 Météo.
13.45 Magazine : Objectif jeunes. Etudier en Europe ; Louvain-la-Neuve ; L'apprentissage en Allemagne ; De la musique avant toute chose ; L'année du bac ; Le zéro pointé.
14.10 Magazine : Animalia.
15.05 Magazine : Sports passion. Rugby : championnat de France (Lourdes-Brives).
17.00 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
18.30 INC.
18.35 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
19.05 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.50 Trois minutes pour faire lire. *Fragments du paradis*, de Francis Scott Fitzgerald.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Magazine : La Nuit des héros.
22.30 Magazine : Double jeu.
23.40 Série : Un juge, un flic.
0.40 Journal et Météo.

FR 3

14.00 Variétés : Eurotop.

— De 15.00 à 19.00 La SEPT —

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

— De 20.00 à 0.00 La SEPT —

0.00 Magazine : L'Heure du golf

CANAL PLUS

13.36 Téléfilm : Désastre à la centrale 7.
15.10 Le Journal du cinéma.
15.35 Documentaire : A la recherche du cheval d'or.
16.10 Hello Louis.
17.05 Les Superstars du catch.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 Décode pas Bunny.
19.05 Dessin animé : La Grande Supercherie.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Série : Le Gang des tractions. *René la Canne simule la folie.*
22.00 Les Nuls... l'émission.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Le Journal du cinéma.
23.05 Cinéma : Siège. ■ Film américain de Paul Donovan et Maura O'Connell (1983).
0.25 Cinéma : Hiver 54, l'abbé Pierre. ■ Film français de Denis Amar (1989). Avec Lambert Wilson, Claudia Cardinale, Robert Hirsch.

LA 5

13.20 Série : Sur les lieux du crime.
14.55 Série : Le Retour de Mike Hammer.
15.45 Série : Rapide.
16.30 Magazine : Intégral.
17.00 Sport : Tennis. 1re demi-finale des Masters en direct de Francfort.
19.00 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Journal des courses.
20.50 Série : Perry Mason. La femme qui en savait trop. *Un lieutenant-colonel accusé d'un double meurtre.*
22.30 Sport : Tennis. 2e demi-finale des Masters en direct de Francfort.
0.15 Journal de la nuit.

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Laredo.
15.45 Série : Les Espions.
16.40 Jeu : Hit hit hit hourra !
16.45 Série : Vegas.
17.35 Série : Le Saint.
18.25 Série : Les Têtes brûlées.
19.20 Magazine : Turbo. Spécial Japon.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.30 Informations : Bonne Nouvelle.
20.40 Téléfilm : Au nom de la vérité. *Un professeur d'histoire antisémite.*
22.20 Téléfilm : A cœur perdu. *Une épouse adultère.*
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

13.25 Téléfilm : Warburg.
15.00 Documentaire : Maria-Joao Pires.
16.00 Documentaire : Cinémémo.
16.50 Portraits d'Alain Cavalier. La Gaveuse.
17.00 Magazine : Avis de tempête.
19.00 Documentaire : Le Sang et les Hommes. 1. Du mythe à la science.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.05 Histoire parallèle
21.00 ▶ Arthur Rimbaud, une biographie.
23.20 Le Courrier des téléspectateurs.
23.30 Soir 3.
23.40 Ecrire contre l'oubli.
23.45 Cycle cinéma et musique.
0.00 Cinéma d'animation : Images.
0.10 Opéra : Falstaff.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Michel Butel, écrivain et directeur de *l'Autre Journal*.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Péninsule de Valdes, d'après Ahmed Kalouaz ; Défi, d'après Bernard Da Costa (rediff.).
22.35 Musique : Opus. Parler, chanter français : Gérard Manset.
0.05 Clair de nuit. La durée du oui.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (en direct de Lausanne) : La Damnation de Faust, légende dramatique en quatre parties, de Berlioz, par l'Orchestre des Rencontres musicales, le Chœur de l'Opéra de Lausanne, dir. Thomas Fulton ; sol. : Keith Lewis, José Van Dam, Hans-Peter Scheidegger, Anne-Sofie von Otter.
23.05 Poussières d'étoiles. Skip Sempe et le Capriccio stravagante. Le rôle du clavecin : soliste ou continuo ?

Dimanche 17 novembre

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Série : Columbo.
16.50 Disney parade.
18.20 Magazine : Téléfoot.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Invité : Jean-Claude Gaudin.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : Pinot simple flic. ■ Film français de Gérard Jugnot (1984). Avec Gérard Jugnot, Fanny Bastien, Patrick Fierry.
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Le Clan des irréductibles. ■■ Film américain de Paul Newman (1971). Avec Paul Newman, Henry Fonda, Lee Remick.
0.25 Journal et Météo.

A 2

13.20 Dimanche Martin (et à 15.50).
14.55 Série : Mac Gyver.
17.40 Documentaire : L'Equipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.30 1. 2. 3. Théâtre (et à 0.50).
18.35 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Cinéma : Manon des sources. ■■ Film français de Claude Berri (1985-1986), avec E. Béart, Y. Montand, D. Auteuil.
22.15 Magazine : Bouillon de culture. Invité : Philippe Noiret.
23.35 Court métrage : Ecrire contre l'oubli. Martine Franck et Henri Cartier-Bresson pour Mamadou Bâ (Mauritanie).
23.40 Documentaire : Derniers Far-West.
0.35 Journal et Météo.

FR 3

13.50 Magazine : Faut pas rêver. Italie : Sabbioneta, le rêve d'un prince ; Guyane : la levée du deuil du grand Man ; Thaïlande : esprits, mythe ou réalité.
14.55 Magazine : Sports 3 dimanche. Spécial automobile, en direct de Monaco ; Danse sur glace ; Résultats ; Actualités ; Magazine couleurs ; Salut les mômes.
17.15 Magazine : Montagne.
17.45 Jef. Lucky Luke.
18.15 Magazine : A vos amours. Invité : Jacques Villeret, comédien.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Dessins animés : Les Fables géométriques. Le Renard et la Cigogne.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Cirque. Le Grand Cirque Scott à Stokholm.
22.00 Magazine : Le Divan. Invitée : Benoîte Groult, romancière.
22.25 Journal et Météo.
22.35 Court Métrage : Ecrire contre l'oubli. Martine Franck et Henri Cartier-Bresson pour Mamadou Bâ (Mauritanie).
22.50 ▶ Cinéma : La Porte du paradis. ■■■ Film américain de Michael Cimino (1980). Avec Isabelle Huppert, Kris Kristofferson, Christopher Walken (v.o.).
2.15 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Sous le signe de la croix.
15.30 Magazine : 24 Heures.
16.35 Documentaire : La Vie privée des crapauds. D'Alan Root.
17.00 Les Nuls... l'émission.
17.56 Le Journal du cinéma.
18.00 Cinéma : Le Petit Dinosaure et la Vallée des Merveilles. ■■ Film d'animation américain de Don Bluth (1989).

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.05 Flash d'informations.
19.10 Ça cartoon.
20.20 Dis Jérôme ... ? L'échographie.
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présentation du sommaire.
20.30 Cinéma : Dames galantes. ■ Film français de Jean-Charles Tacchella (1990). Avec Richard Bohringer, Isabella Rossellini, Marianne Basler.
22.05 Flash d'informations.
22.15 L'Equipe du dimanche. Football Actualité ; Football américain.
0.55 Cinéma : Kali Yug, déesse de la vengeance. Film italo-franco-allemand de Mario Camerini (1963). Avec Paul Guers, Senta Berger, Lex Barker.

LA 5

13.20 Série : Inspecteur Morse.
15.10 Tiercé à Auteuil.
15.50 Série : Un privé nommé Stryker.
17.25 Divertissement : Dimanche et la Belle.
19.00 Magazine : Dimanche 19 h Elkabbach.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Journal des courses.
20.50 Cinéma : Rambo. ■ Film américain de Ted Kotcheff (1983). Avec Sylvester Stallone, Richard Crenna, Brian Dennehy.
22.35 Court métrage : Ecrire contre l'oubli. Martine Franck et Henri Cartier-Bresson pour Mamadou Bâ (Mauritanie).
22.40 Sport : Tennis. Finale des Masters de Francfort.
0.35 Journal de la nuit.
0.45 Le Club du télé-achat.
1.05 Rediffusions.

M 6

13.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
14.00 Musique : Flashback.
14.50 Variétés : Multitop.
16.20 Série : Clair de lune.
17.15 Série : Le Saint.
18.05 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Téléfilm : L'Amour en sursis. *Erreur de diagnostic médical.*
22.20 Informations : M 6 express.
22.25 Capital.
22.35 Magazine : Sport 6.
22.40 Téléfilm : Félicitie ou le Canapé rouge. D'Alex Damiano, avec Valentine Demy, Alex Freyberger. *Une veuve libertine dans l'Italie des années 50.*
0.25 Six minutes d'informations.
0.30 Magazine : Sport 6.
0.35 Magazine : Métal express.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.30 ▶ Documentaire : Sur l'autre rive.
16.20 Série : Rencontres. Richard Krautheimer.
17.05 Court métrage : Aqua.
17.20 Téléfilm : Liens étroits. D'Adrian Shergold.
18.35 Court métrage : L'Apparition.
18.55 Documentaire : Maintenant après tant d'années. De Pavel Schanabel et Harald Lüders.
20.00 Ecrire contre l'oubli. Martine Frank et Henry Carter Bresson.
20.05 Documentaire : L'Héritage de la chouette.
20.30 Le Courrier des téléspectateurs.
20.35 Cinéma : Rembetiko. ■■ Film grec de Costas Ferris (1983).
22.20 Musiques méditerranéennes.
22.55 Cinéma : Skinoussa. ■■ Film français de Jean Baronnet (1979).
0.40 *Court métrage : Crime parfait.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Quand les temps s'embrassent, Phill Niblock, de René Farabet.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 16 novembre à la FNAC-Etoile). Parler, chanter français : chanson et francophonie. Avec William Sheller ; Diane Tell ; Gilbert Lafaille ; Pierre Louki ; Jean-Claude Vannier ; Jaïro ; Marie-Paule Belle : Jean-Jacques Nyssen.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 février à Berlin) : Phaedra, cantate dramatique pour mezzo-soprano et petit orchestre op. 73, de Britten ; Concerto pour violoncelle et orchestre, de Lutoslawski ; Alexandre Nevski, cantate pour mezzo-soprano, chœur et orchestre op. 78, de Prokofiev, par l'Akademischer Chor Riga, l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur ; sol. : Carolyn Watkinson, soprano, Heinrich Schiff, violoncelle.
23.05 Poussières d'étoiles. Musique baroque au Portugal avec Gabriele Marcq, claveciniste.

هكذا من الأصل

Le Monde

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,4 % en octobre

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,4 % au cours du mois d'octobre, après des hausses de 0,2 % en août et septembre. L'accélération d'octobre a deux causes ponctuelles. La première est l'*augmentation de 5 % des prix du* tabac, hausse décidée dans le cadre du plan de lutte contre le tabagisme et qui doit être suivie par d'autres hausses, la prochaine devant avoir lieu en février.

Le relèvement des prix du tabac a pesé pour un dixième de point sur le résultat d'octobre. La deuxième raison de cette accélération vient des loyers : ceux-ci progressent d'environ 1,5 % par trimestre et ont donc pesé pour un dixième de point sur l'indice. Ce qui veut dire qu'en dehors du tabac et des loyers, la tendance reste bien à une hausse mensuelle de l'ordre de 0,2 %.

Sur un an (octobre 1991 comparé à octobre 1990), l'augmentation des prix revient à 2,5 %. Comme elle est de 3,5 % en Allemagne pour la même période, la France bénéficie dans ce domaine d'un écart en sa faveur de un point, ce qui – indirectement – est bon pour la tenue du franc.

Après onze jours de grève

Les grévistes de Renault au Mans reprennent le travail

Les grévistes de l'usine Renault du Mans se sont prononcés vendredi 15 novembre en faveur de la reprise du travail après onze jours de grève. Un vote à bulletins secrets a donné 730 voix pour l'arrêt de la grève et 683 voix contre.

Jeudi soir, les deux parties étaient parvenues à un accord sur le versement d'une prime d'intéressement aux performances de 1 300 F. Une somme *de 820 F serait versée en* novembre et le reliquat serait attribué en décembre. D'autre part la prime de 1992, qui devait atteindre 1 100 F, s'élèverait à 2 400 F et sera payée par mensualité de 200 F, comme le demandaient les syndicats.

La direction générale de Renault a indiqué que la date d'ouverture des négociations salariales pour 1992, prévue en février, a été fixée au 3 décembre prochain.

L'enquête sur l'attentat contre le DC-10 d'UTA

M. Dumas : « Tout ce qui nous sera demandé par la justice sera satisfait »

« Le terrorisme aveugle est la chose la plus abominable qui soit, a déclaré le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, jeudi 14 novembre au matin sur Europe 1. *Tout ce qui nous sera demandé par la justice sera satisfait. Pas de privilèges, pas de protégés. »* En balayant toute interférence éventuelle de la *« raison d'Etat »* dans un dossier à fortes implications diplomatiques, M. Dumas a ainsi réagi aux derniers développements de l'enquête judiciaire sur l'attentat contre le DC-10 d'UTA effectuant la liaison Brazzaville-Paris (170 morts, le 19 septembre 1989, au-dessus du désert du Ténéré).

Conduite par M. Jean-Louis Bruguière, le juge d'instruction parisien chargé du dossier, l'enquête sur l'attentat a directement mis en cause plusieurs responsables de l'Etat libyen. Quatre mandats internationaux ont été lancés, le 30 octobre, contre des membres des services de renseignement de Tripoli (*le Monde* du 1er novembre). Considéré comme le numéro 2 de ces services, M. Abdallah Senoussi, beau-frère du colonel Kadhafi, s'est ainsi trouvé inculpé de *« complicité d'assassinats, destruction de biens mobiliers et immobiliers, infraction à la législation sur les explosifs, infractions en relation avec une entreprise terroriste »*.

Ont également été inculpés M. Abdallah Elaragh, premier conseiller au bureau populaire libyen de Brazzaville, M. Ibrahim Naeli, membre des services spéciaux de Tripoli qui séjournait dans la capitale congolaise juste avant l'attentat, ainsi que son adjoint, M. Musbah Arbas. En outre, la justice française a lancé des notes de recherches internationales visant deux hauts-responsables de l'Etat libyen : MM. Moussa Koussa, vice-ministre des affaires étrangères, et Abdelssalam Zamda, numéro trois des services spéciaux de Tripoli.

Une valise bourrée d'explosifs

La Libye a toujours démenti toute responsabilité dans l'attentat du DC-10. Dans une lettre récemment transmise au juge Bruguière par l'un des avocats français de l'Etat libyen, Me Christian Charrière-Bournazel, ancien collaborateur de Me Roland Dumas à son cabinet d'avocats, les autorités de Tripoli se sont dites *« surprises et indignées de voir qu'on les accuse d'être des terroristes à travers cette affaire qui fait appel à des procédés qu'elles réprouvent »*. Elles ont invité le magistrat parisien à se rendre en Libye pour *« mener les plus larges investigations possibles »* (*le Monde* du 14 novembre).

L'enquête judiciaire sur l'attentat avait rapidement établi qu'une valise bourrée d'explosifs avait été embarquée lors de l'escale de l'appareil d'UTA à Brazzaville. Trois suspects congolais, membres d'un groupuscule lié à l'ambassade de Libye à Brazzaville, avaient été rapidement identifiés. L'un d'eux, M. Bernard Yanga, avait reconnu – dans des aveux rétractés ultérieurement – que le groupe terroriste avait été recruté et équipé des explosifs par un conseiller de l'ambassade libyenne, M. Abdallah Elazragh, l'un des quatre Libyens concernés par les mandats internationaux lancés par la justice française.

ERICH INCIYAN

M. Mitterrand accuse la Libye

M. François Mitterrand a déclaré, vendredi 15 novembre à Bonn que la France en savait assez sur l'attentat commis en septembre 1989 contre un DC-10 de la compagnie UTA pour penser que la responsabilité émanait de la Libye.

Ce fait entraînera *« un certain nombre de conséquences »*, a ajouté le président, qui s'exprimait en marge du sommet franco-allemand. – *(Reuter.)*

Statistiques mitigées pour l'économie américaine

Le gouvernement américain a publié jeudi 14 novembre une batterie de statistiques très mitigées montrant une croissance économique toujours léthargique. Du côté des rares bonnes nouvelles, on trouve une hausse limitée à 0,1 % des prix de détail au mois d'octobre, après une augmentation de 0,4 % en septembre. Il s'agit de la meilleure performance depuis mars dernier, lorsque les prix avaient baissé de 0,1 %.

Ces statistiques ont été précédées par l'annonce, la veille, d'une flambée des prix de gros en octobre. La hausse des prix à la production, qui a atteint 0,7 %, s'explique toutefois en grande partie par une série de facteurs exceptionnels et n'annonce pas de véritable remontée de l'inflation. Celle-ci devrait, selon les experts, rester très modérée dans les prochains mois.

M. Alain Juppé invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 17 novembre de 18 h 30 à 19 h 30.

Le député de Paris, ancien ministre du budget, répondra aux questions d'André Passeron et d'Olivier Biffaud du *Monde* et de Dominique Pennequin et de Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Informations religieuses

VOUS seriez pas juif, par hasard ? Ah bon !, vous aussi ? Bien. Religieux ? Très bien. Non, parce que j'ai une bonne nouvelle pour tous ceux qui ne peuvent bouger ni pied ni patte le jour du sabbat. Et surtout pas allumer l'électricité. Eh ben, ils ont le droit de demander ce service pas au voisin, bien sûr, à un singe ou à chien, là-maintenant. Je plaisante ? A Dieu ne plaise !

Je le tiens du grand rabbin sépharade d'Israël, Ovadia Yossef. Oui, parfaitement ! Il l'a déclaré, dans une interview, à l'hebdo ultra-orthodoxe Vendredi. Seulement, attention, il y met une condition : cet animal domestique, vous ne devez pas en être le maître. Faut qu'on vous le prête ou qu'on vous le loue.

Pas évident ! C'est très difficile à trouver, figurez-vous, une petite guenon soubrette ou un toutou en tablier capable d'appuyer sur un bouton le matin au réveil et le soir au coucher. La raison ? On l'a demandée à une dame dont c'est le métier. Elle dresse des singes à tout faire. Sauf ça. Normal, ses élèves ne trouveraient à s'employer qu'un jour par semaine, or il faut compter six ans pour le leur apprendre, ce geste. Calculez vous-même. Ce serait pas payant.

Dites, je vous ai pas choqués, au moins ? Si, quand même un peu ? Oh la la ! Je ferai peut-être mieux de donner mon billet à composer en douce, sans passer par mes chefs. Voyez qu'ils me virent pareil que l'ex-président de l'OMI, l'Office des migrations internationales, Jean-Claude Barreau, vous savez, l'auteur de ce pamphlet sur l'islam couronné hier par le prix Aujourd'hui.

Tels que je les connais, ils en sont parfaitement capables. Mon droit à la libre expression, tu parles ! Mon devoir de réserve, oui ! Un journaliste au Monde ne peut pas profiter de sa situation pour faire part à ses lecteurs de ce qu'il a appris par une dépêche d'agence. Remarquez, si ça devait arriver, je pourrais toujours me défendre en vous accusant d'avoir fait pression sur la direction pour demander ma peau. Alors, allez-y, écrivez, téléphonez, vous gênez pas. Elle, elle y perdra la face. Et moi, ça me la sauvera.

Réalisateur de « Tom Jones »

Le cinéaste Tony Richardson est mort

Atteint du sida, Tony Richardson, réalisateur de « Tom Jones », est décédé jeudi 15 novembre à Los Angeles. Il avait soixante-trois ans.

La carrière de Tony Richardson fut un parfait symbole du sort dévolu à la quasi-totalité des bons cinéastes britanniques, issus du théâtre avec un détour par la télévision, imposant leur ton personnel dans des réalisations anglaises jusqu'à obtenir une renommée internationale qui leur permette de faire dans de bonnes conditions le voyage d'Hollywood, où ils se retrouvent enfermés dans un classicisme frisant l'académisme.

Cecil Antonio Richardson était né à Shipley (Yorkshire), le 5 juin 1928. Il avait mis en scène ses premières pièces de théâtre à la fin des années 40, alors qu'il était encore étudiant à Oxford. Il devint d'ailleurs président de l'Oxford University Dramatic Society en 1951, avant d'entrer à la BBC comme réalisateur tout en poursuivant ses activités théâtrales, fondant le Royal Court Theatre Group, qui créera les pièces-clés de la scène anglaise de cette époque, *Look Back in Anger* et *The Entertainer* de John Osborne. Mais en 1958 se développe un mouvement de cinéastes aussi original et rebelle que la nouvelle vague française à la même époque, baptisé les « jeunes hommes en colère ». Richardson en sera, avec Karel Reisz et Lindsay Anderson, l'une des figures de proue, d'abord à la tête de la revue *Sequence*, que dirigent les trois futurs cinéastes, et avec la société de production Woodfall, qu'il a créée avec Osborne.

Il fait ses débuts de réalisateur avec le court-métrage *Momma Don't Allow*, poursuit avec l'adaptation de *Look Back in Anger* (*les Corps sauvages*, 1959), puis *le Cabotin* (1960), interprété par Lawrence Olivier. Il produit également l'un des films-phares du mouvement des *angry young men*, *Samedi soir dimanche matin* de Karel Reisz. Richardson fera ensuite une première tentative aux Etats-Unis, où il adapte *Sanctuaire* de Faulkner pour l'écran, sans grande réussite.

Passeport pour Hollywood

Revenu en Angleterre, il y réalise *Un goût de miel* (1961), puis les deux films qui le rendront célèbre : *la Solitude du coureur de fond* (1962), et *Tom Jones* (1963), trois adaptations littéraires à forte tonalité libertaire. Le plus exigeant et le plus inventif du point de vue formel est certainement *la Solitude du coureur de fond*, percutant plaidoyer pour l'indépendance d'esprit, mais la gloire internationale vient avec *Tom Jones* (sous-titré en France *De l'alcôve à la potence*), d'après le roman de Fielding, truculente évocation des frasques amoureuses d'un hobereau anglais du dix-septième siècle, où s'illustre Albert Finney. Le film reçoit trois oscars, dont celui du meilleur réalisateur.

Tony Richardson a cette fois son passeport pour Hollywood. Il y réalisera encore des adaptations littéraires dans un style nettement moins original : *Cher disparu* (1965, d'après Evelyn Waugh), *Mademoiselle* (1966, d'après Genet, tourné en France avec Jeanne Moreau), *le Marin de Gibraltar* (1967, d'après Duras, également avec Jeanne Moreau). Cette même année, il se sépare de Vanessa Redgrave, avec qui il avait eu deux filles. Richardson réalise ensuite un « faux remake » de *la Charge de la brigade légère* (1968), œuvre caustique et brillante qui modifie complètement le sens du film tourné par Michael Curtiz en 1936, et constitue certainement la principale réussite de la seconde partie de sa carrière.

Il signera ensuite des films de bonne facture mais qui ne retrouvent jamais l'éclat des débuts, *la Chambre obscure* et *Hamlet* en 1969, *Ned Kelly* (1970, avec Mick Jagger en Robin des bois australien), *A Delicate Balance* (1973), *Dead Cert* (1974), *Joseph Andrews* (1977), *Police Frontière* (1981, avec Jack Nicholson) puis *Hotel New Hampshire* (1984) d'après le roman de John Irving. Réalisé en 1989, *Hills Like White Elephants* n'a pas été distribué en France. Tony Richardson avait tourné depuis *Blue Skies*, avec Jessica Lange et Tommy Lee Jones, qui doit sortir l'an prochain aux Etats-Unis.

JEAN-MICHEL FRODON

EN BREF

□ **59 % des Français seraient favorables au rétablissement de la peine de mort.** – 59 % des Français seraient favorables au rétablissement de la peine de mort, et 37 % y seraient opposés, selon un sondage de la Sofres à paraître, samedi 16 novembre, dans *le Figaro-Magazine*. Les sympathisants de gauche sont 52 % à se prononcer pour le rétablissement et ceux de droite 71 %, d'après cette enquête réalisée le 7 novembre par téléphone (après la découverte du corps des deux petites filles d'Elne) auprès d'un échantillon de 800 personnes, selon la méthode des quotas.

□ **Mort de l'organiste Jean-Louis Gil.** – Jean-Louis Gil est décédé le 7 novembre, à Paris. Il était âgé de quarante ans. Professeur d'orgue au Conservatoire national de musique d'Angers depuis 1979, il était né à Angers le 5 août 1951 et avait été élève de l'organiste André Isoir, qui l'avait appelé à lui succéder en 1970 à la tribune de l'orgue de Saint-Médard à Paris. En 1975, Jean-Louis Gil quittait Saint-Médard pour se consacrer à sa carrière de soliste et à l'enseignement. Les parisiens l'ont souvent entendu jouer au sein des orchestres de Radio-France.

□ **SALVADOR : la guérilla décide un cessez-le-feu unilatéral.** – Le Front Farabundo Marti de Libération Nationale (FMLN) a annoncé jeudi 14 novembre à Mexico qu'il observerait une trêve unilatérale illimitée à partir de vendredi à minuit heure locale. Le FMLN a décidé de *« suspendre unilatéralement les actions offensives, les opérations urbaines et le sabotage économique sur tout le territoire national »*, indique un communiqué de son commandement rendu public lors d'une conférence de presse à Mexico, où se tiennent actuellement des pourparlers entre la guérilla et le gouvernement salvadoriens. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

DÉBATS

Immigration : « Le modèle de Berlin », par Philippe Marchand. 2

ÉTRANGER

Conférence de paix au Proche-Orient : rapprochement entre l'Egypte et l'OLP 4
Le 58e sommet franco-allemand et la préparation de la réunion des Douze à Maastricht 4
Les dirigeants serbes, croates et fédéraux approuvent le principe d'un cessez-le-feu et de l'envoi de forces de l'ONU 5
Images d'apocalypse dans le port de Dubrovnik 5
La dégradation des relations entre Paris et Port-au-Prince 6
La visite de M. James Baker en Chine 6

POLITIQUE

Le débat sur la réforme des institutions 7
L'examen du budget à l'Assemblée nationale 8
Un rapprochement s'esquisse entre le maire de Lyon et le RPR . 8

SOCIÉTÉ

Le projet de liaisons par cabines aériennes à Montparnasse est abandonné 9
A Bugey et à Fessenheim, des fissures sont décelées sur les couvercles de trois réacteurs nucléaires 9
Devant les assises de l'Isère, le bal tragique de Charvieu-Chavagneux 10
Délinquances urbaines : II. – Les concierges de Birmingham 10

CULTURE

« Les Paravents » de Jean Genet à la Criée de Marseille 12
« L'Otage » de Claudel, montée par Claude Stratz à Genève 12
Cinéma : « Europa » de Lars Von Trier 13

ÉCONOMIE

Négociation sur le financement de l'assurance-chômage 23
Le financement de l'unification allemande par l'emprunt est critiqué par les cinq « sages » 23
Les CODEVI au service de l'hôtellerie 23
La justice américaine prête à un compromis avec la BCCI 26
Forte baisse des investissements industriels en France en 1991 .. 26

COMMUNICATION

La future chaîne culturelle européenne est menacée par les projets musicaux de M. Lang....... 25

SANS VISA

■ Aden sans Arabie ■ Coup d'œil : Aux courses ■ Haussmann pour la façade ■ Les mannnes de la maison Pasteur ■ Table : En avant, mâche ■ Hêtre ou ne pas être ■ Escales, télex, Jeux .... 15 à 22

Services

Abonnements 2
Annonces classées 25
Carnet 28
Jeux 20
Loto, Tac-o-tac 28
Marchés financiers 26-27
Météorologie 28
Philatélie 13
Radio-télévision 29
Spectacles 14

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 15 novembre 1991 a été tiré à 511 130 exemplaires.

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC
Envoyer 60 F (timbres à 2,30 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro

UN VRAI JOURNAL DE PROGRAMMES
Le Monde RADIO TELEVISION
Chaque samedi
numéro daté dimanche-lundi

LES FEMMES REAGISSENT...
LES GRANDS "NON" DE LA DECORATION
▶ NON, aux "NOMS" payés si chers. Une simple "griffe" peut doubler les prix et n'ajoute aucune valeur à un tissu.
▶ NON... à ce charmant coton imprimé, car à 450 F le mètre, il est prohibitif.
▶ NON et NON à ces collections X, Y, Z dont les prix sont vraiment faramineux.
▶ OUI... à votre intérêt : tous nos tissus en stock, des prix qui évitent de coûteux intermédiaires.
(depuis 50 F le mètre)
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

Sous le PARRAINAGE de la MAIRIE du XVIe
7e SALON DES ANTIQUAIRES DU RANELAGH PARIS XVIe
Jusqu'au Lundi 18 Novembre inclus
JARDINS DU RANELAGH
AVENUE PRUDHON - METRO MUETTE
TOUS LES JOURS DE 11 H A 20 H - COMMISSARIAT DU SALON : 42 30 71 48